



HAL
open science

L'infinif complement d'un verbe, d'un adjectif, d'un nom. Ecriture d'un fragment de grammaire

Anne Lablanche

► **To cite this version:**

Anne Lablanche. L'infinif complement d'un verbe, d'un adjectif, d'un nom. Ecriture d'un fragment de grammaire. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X, 2007. Français. NNT : . tel-00208086

HAL Id: tel-00208086

<https://theses.hal.science/tel-00208086>

Submitted on 20 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE
UFR LITTERATURE, LANGAGES ET PHILOSOPHIE
ECOLE DOCTORALE CONNAISSANCE, LANGAGE, MODELISATION
MoDyCo – UMR 7114 – CNRS & université de Paris X - Nanterre

DOCTORAT

de

Sciences du Langage : Linguistique et phonétique générales

Anne LABLANCHE

**L'INFINITIF COMPLEMENT D'UN VERBE,
D'UN ADJECTIF, D'UN NOM :
ÉCRITURE D'UN FRAGMENT DE GRAMMAIRE**

Thèse dirigée par Marcel CORI

Décembre 2007

Membres du Jury

Cassian Braconnier, Université Clermont II
Marcel Cori, Université Paris X – Nanterre
Annie Delaveau, Université Paris X – Nanterre
Sylviane Rémi-Giraud, Université Lyon II
Gérard Sabah, CNRS & limsi

Remerciements

Je tiens, au terme de ce travail, à remercier, tout particulièrement, Marcel Cori pour avoir dirigé ces recherches. Depuis de nombreuses années, il consacré de longs moments à discuter, corriger et orienter les différentes discussions que nous avons eues. Je tiens également à souligner sa grande disponibilité et sa gentillesse.

Je tiens également à remercier Annie Delaveau pour m'avoir transmis le « virus » syntaxique. C'est elle qui m'a donné le goût de la recherche syntaxique et qui m'a donné ce thème de réflexion. Je la remercie également pour m'avoir conseillée à différentes étapes de la recherche.

Je tiens à remercier Sylviane Remi-Giraud et Cassian Braconnier d'avoir accepté d'être rapporteurs ainsi que Gérard Sabah d'être membre du jury.

Je tiens à remercier Jean-Marie Marandin qui m'a donné un peu de son précieux temps et m'a apporté d'autres pistes de réflexion linguistiques auxquelles je n'avais pas songé.

Je tiens à remercier Marianne Desmets et Fabrice Delumeau qui m'ont soutenu et conseillé, dans les moments difficiles.

Un grand merci à mes multiples relecteurs : Brigitte, Aurélie, Cyril, Pauline, Carine, Tifenn, Marie-Pierre...

Je tiens également à remercier Philippe qui m'accompagne depuis le début dans ce travail de recherche et qui traverse à mes côtés les multiples forêts d'arbres !

Enfin, je tiens à remercier ma famille qui m'accompagne dans mon projet malgré les difficultés à comprendre le domaine de recherche dans lequel j'évolue. Merci à mon grand-père, docteur en médecine, qui m'a donné l'envie et le goût de la recherche.

Quelques précisions

À propos de la numérotation des exemples

Le lecteur rencontrera au cours de sa lecture des exemples numérotés et d'autres pas. Certains exemples ont été numérotés lorsqu'il a été nécessaire de les appeler dans le corps du texte.

À propos du double marquage des arbres

Les arbres polychromes comportent une information redondante : la couleur des branches est notée par un numéro et par une couleur. Ce double marquage a pour but de garder la lisibilité des arbres lors d'une reproduction noir et blanc et afin que les lecteurs ayant une vision des couleurs altérées puissent lire les arbres polychromes.

Sommaire

INTRODUCTION	11
PARTIE 1 ETUDE DU PROBLEME.....	18
SOMMAIRE DE LA PARTIE 1	19
CHAPITRE 1 PROPRIETES ET CARACTERISTIQUES DE L'INFINITIF	21
1.1 INTRODUCTION.....	21
1.2 DE L'INFINITIF AU CONSTITUANT INFINITIF	23
1.2.1 Le verbe infinitif	23
1.2.1.1 L'infinitif : une forme nominale	24
1.2.1.1.1 La dérivation infinitif-nom	24
1.2.1.1.2 Des infinitifs en position de nom	24
1.2.1.1.3 Des infinitifs dans les fonctions nominales	24
1.2.1.2 Le constituant infinitif : première approche	26
1.2.1.3 L'infinitif : nœud verbal d'une phrase	26
1.2.1.3.1 L'infinitif comme centre d'une phrase indépendante	27
1.2.1.3.2 L'infinitif comme centre de périphrase	28
1.2.1.3.3 L'infinitif comme centre de proposition subordonnée	29
1.2.2 De la proposition subordonnée infinitive au constituant infinitif.....	30
1.2.2.1 Définition de la proposition subordonnée infinitive	31
1.2.2.2 Problème de cohésion	31
1.2.2.2.1 Pas d'autonomie grammaticale	32
1.2.2.2.2 Accord morphologique inexistant.....	33
1.2.2.2.3 La structure	33
1.2.2.2.4 Pronominalisation à l'accusatif et au datif.....	34
1.2.2.3 Le sujet du verbe infinitif.....	34
1.2.2.3.1 Le problème	34
1.2.2.3.2 Définition	36
1.2.2.4 La préposition	39
1.2.2.5 Bilan.....	40
1.2.2.6 Le constituant infinitif	41
1.3 DE LA PREPOSITION AU COMPLEMENTEUR	44
1.3.1 Définition	44
1.3.2 Syntaxe des prépositions.....	45
1.3.2.1 La préposition subordonne un constituant à un autre constituant.....	45
1.3.2.2 La préposition subordonne un constituant à l'ensemble de la phrase.	46
1.3.2.3 Prépositions dites vides ou incolores	47
1.3.2.3.1 Définition	47
1.3.2.3.2 Deux classes de prépositions	48
1.3.3 Le constituant infinitif précédé d'une préposition	49
1.3.4 Analyse proposée par Huot (1981)	51
1.3.5 Conclusion	56

1.4	LE CONSTITUANT INFINITIF SOUS-CATEGORISE PAR UN VERBE	57
1.4.1	Valence des verbes.....	57
1.4.2	Les verbes ayant pour complément des constituants infinitifs	58
1.4.2.1	Les verbes de perception.....	59
1.4.2.1.1	À propos du sujet	59
1.4.2.1.2	À propos de la préposition	59
1.4.2.1.3	À propos de l'inversion du sujet.....	60
1.4.2.2	Les causatifs.....	60
1.4.2.2.1	À propos du sujet	60
1.4.2.2.2	À propos de la préposition	60
1.4.2.2.3	À propos de l'inversion.....	61
1.4.2.2.4	Le verbe <i>faire</i>	62
1.4.2.2.5	Le verbe <i>laisser</i>	64
1.4.2.3	Les verbes à contrôle et à montée.....	64
1.4.2.3.1	Définition	65
1.4.2.3.2	À propos du sujet	66
1.4.2.3.3	À propos de la préposition	66
1.4.2.3.4	Propriétés des verbes à contrôle.....	66
1.4.2.3.5	Propriétés des verbes à montée.....	67
1.4.2.3.6	Analyse transformationnelle des verbes à montée et des verbes à contrôle	68
1.4.2.4	Autres verbes	69
1.4.3	Conclusion	70
1.5	LE CONSTITUANT INFINITIF SOUS-CATEGORISE PAR UN ADJECTIF.....	71
1.5.1	Les types d'adjectifs	71
1.5.1.1	Les adjectifs qualificatifs	72
1.5.1.2	Les adjectifs relationnels	73
1.5.1.2.1	Définition	73
1.5.1.2.2	Propriétés syntaxiques	74
1.5.1.2.3	Contre-argument	75
1.5.1.3	Adjectif qualificatif / Adjectif relationnel : récapitulatif des propriétés.	76
1.5.1.4	Les unités polylexicales	77
1.5.1.5	Complément à l'infinitif	78
1.5.1.5.1	Complément en <i>de</i>	78
1.5.1.5.2	Complément en <i>à</i>	80
1.5.2	Conclusion	82
1.6	LE CONSTITUANT INFINITIF INTRODUIT PAR UN GN.....	83
1.6.1	Les noms de type prédicatif	83
1.6.1.1	Test de pronominalisation.....	84
1.6.1.2	Test de substitution	84
1.6.1.3	Bilan.....	85
1.6.2	Cas des noms non prédicatifs.....	85
1.6.3	Conclusion	87

CHAPITRE 2	QUELQUES ANALYSES EN GRAMMAIRES SYNTAGMATIQUES	88
2.1	INTRODUCTION.....	88
2.2	LA GRAMMAIRE HPSG	90
2.2.1	Principe des traits de tête et de valence	92
2.2.2	Hierarchie.....	93
2.2.3	L'union de domaine	94
2.3	UNE ANALYSE EN HPSG	96
2.3.1	Différents types d'analyse pour le verbe infinitif	96
2.3.1.1	La structure hiérarchique	96
2.3.1.2	Le complexe verbal.....	97
2.3.1.3	La structure plate	97
2.3.2	Les verbes de perception.....	98
2.3.2.1	Cas 1	98
2.3.2.2	Cas 2	98
2.3.3	Les verbes causatifs	99
2.3.3.1	Les données.....	99
2.3.3.2	Analyse en HPSG	100
2.3.4	La théorie du contrôle	102
2.3.4.1	En GPSG.....	102
2.3.4.2	En HPSG.....	104
2.3.5	Les complémenteurs à et de.....	105
2.3.5.1	Les données.....	105
2.3.5.2	La tête faible de.....	106
2.3.5.3	La tête faible à	108
2.4	CONCLUSION	109
PARTIE 2	CONSTRUCTION D'UNE GRAMMAIRE	110
CHAPITRE 3	LE MODELE GAP	113
3.1	INTRODUCTION.....	113
3.2	LA SYNTAXE POSITIONNELLE.....	114
3.2.1	L'hypothèse des sites	114
3.2.2	L'hypothèse des positions.....	116
3.3	PRESENTATION DES GRAMMAIRES D'ARBRES POLYCHROMES	118
3.3.1	Les arbres polychromes	118
3.3.2	La position noyau.....	120
3.3.3	La composition et le compactage.....	121
3.3.3.1	La composition	122
3.3.3.2	Le compactage	122
3.3.3.3	Application des techniques de composition et de compactage.....	124
3.3.4	Traits et interdépendance	126
3.3.4.1	Les traits.....	126
3.3.4.2	L'interdépendance	129

3.3.5	La hiérarchisation	130
3.3.6	Une grammaire	132
3.3.6.1	Les règles de réécriture du groupe verbal	132
3.3.6.2	Les règles de réécriture des complétives et relatives	134
3.3.6.3	Les règles de réécriture du groupe nominal	135
3.3.6.4	Les règles de réécriture du S	136
3.3.6.5	Les règles de réécriture du groupe prépositionnel	138
3.4	CONCLUSION	139
CHAPITRE 4	REPRESENTATION FORMELLE DU CONSTITUANT INFINITIF	141
4.1	LE GV INFINITIF	141
4.1.1	Le GV[inf] sans complément	141
4.1.2	Le GV[inf] avec un complément nominal	141
4.1.3	Le GV[inf] avec un complément indirect	142
4.2	STATUT DU CONSTITUANT INFINITIF	143
4.2.1	Le constituant infinitif avec son sujet	145
4.2.1.1	1er cas : <i>les enfants parler aux voisins</i>	145
4.2.1.2	2ème cas : <i>parler les enfants aux voisins</i>	148
4.2.1.3	Conclusion	150
4.2.2	Le constituant infinitif sans sujet	151
4.2.3	Le constituant infinitif introduit par à ou de	154
4.2.3.1	Le constituant infinitif sans sujet	154
4.2.3.1.1	Statut catégoriel du constituant infinitif en de	155
4.2.3.1.2	Étude du constituant infinitif en à	161
4.2.3.2	Le constituant infinitif avec sujet	165
4.2.4	Le constituant infinitif contenant une préposition	167
4.2.4.1	Application des tests	167
4.2.4.2	Proposition d'analyse en GAP	169
4.2.4.3	La hiérarchie du groupe prépositionnel	170
4.2.5	La hiérarchie du constituant infinitif	172
4.3	CONCLUSION	174
CHAPITRE 5	CE QUE COMPLETE LE CONSTITUANT INFINITIF	175
5.1	INTRODUCTION	175
5.2	LE CONSTITUANT INFINITIF INTRODUIT PAR UN VERBE	176
5.2.1	Les verbes de perception et causatifs	177
5.2.1.1	Les verbes ayant un constituant infinitif ayant un sujet	177
5.2.1.1.1	Les verbes de perception	177
5.2.1.1.2	Les verbes causatifs	180
5.2.1.2	Les dépendances à distance	181
5.2.1.3	Les verbes ayant un constituant infinitif sans sujet	184

5.2.2	Les verbes à contrôle	186
5.2.3	Les verbes à montée.....	191
5.2.4	Les dépendances à distance	193
5.2.5	Les verbes sous-catégorisant un constituant infinitif en <i>à</i> ou <i>de</i>	194
5.2.5.1	Analyse des GV sous-catégorisant des constituants infinitifs en <i>de</i>	194
5.2.5.2	Analyse des GV sous-catégorisant un constituant infinitif en <i>à</i>	196
5.2.5.3	Les dépendances à distance	196
5.2.5.3.1	Le cas des constituants infinitifs en <i>de</i>	196
5.2.5.3.2	Le cas des constituants infinitifs en <i>à</i>	198
5.2.6	Les verbes sous-catégorisant un constituant infinitif introduit par une préposition	199
5.2.6.1	Analyse des compléments indirects	199
5.2.6.2	Les modifieurs	201
5.2.7	À propos du trait souscat	203
5.2.8	La hiérarchie du GV	205
5.2.9	Conclusion	207
5.3	LE CONSTITUANT INFINITIF INTRODUIT PAR UN GA.....	208
5.3.1	Les compléments nominaux	209
5.3.1.1	Les compléments directs.....	210
5.3.1.2	Les compléments indirects.....	211
5.3.1.2.1	Propriétés	211
5.3.1.2.2	Analyse en GAP.....	212
5.3.1.2.3	Les causatives	212
5.3.1.3	Analyse des groupes adjectivaux introduisant des complétives	214
5.3.2	Analyse des constituants infinitifs compléments de l'adjectif.....	216
5.3.2.1	Constituant infinitif de la structure verbe+adj	217
5.3.2.2	Analyse des adverbes dans le groupe adjectival.....	217
5.3.3	Les fonctions des adjectifs	218
5.3.3.1	La fonction épithète	219
5.3.3.1.1	Les adjectifs qualificatifs	219
5.3.3.1.2	Les adjectifs relationnels	224
5.3.3.1.3	Les unités polylexicales	227
5.3.3.1.4	La hiérarchie de l'épithète	228
5.3.3.2	La fonction attribut	230
5.3.3.2.1	Proposition d'analyse.....	230
5.3.3.2.2	L'attribut adjectival et l'attribut nominal : une même position ?	231
5.3.3.2.3	Autre cas d'attribut	232
5.3.3.2.4	La hiérarchie de l'adjectif attribut	233
5.3.3.3	La fonction apposition	233
5.3.4	Dépendance à distance avec un adjectif	234
5.3.5	La hiérarchie du groupe adjectival.....	236
5.4	LES CONSTITUANTS INFINITIFS DANS LE GN.....	238
5.4.1	Analyse des noms prédicatifs	239
5.4.2	Analyse des noms non prédicatifs	240
5.4.3	Le GN introduisant des constituants infinitifs	240
5.4.4	Cas de plusieurs compléments.....	242
5.4.5	Les unités nominales polylexicales.....	244
5.4.5.1	Statut syntaxique.....	244

5.4.5.2	Le constituant infinitif enchâssé sous le nœud N	246
5.4.6	Analyse des dépendances à distance avec un GN.....	248
5.4.7	La hiérarchie du groupe prépositionnel	250
5.4.8	Hiérarchie du GN.....	251
5.5	HIERARCHIE DU GROUPE VERBAL	252
CONCLUSION	254
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	258
LISTE DES FIGURES	271
INDEX DES AUTEURS	274
ANNEXES	275
SOMMAIRE DES ANNEXES	276

Introduction

Le sujet de la thèse est de construire un fragment de grammaire du français rendant compte de la syntaxe de l'infinitif dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes.

Selon les grammaires traditionnelles, l'infinitif possède à la fois des propriétés nominales et des propriétés verbales. Bien que cette affirmation soit très discutable, elle est révélatrice d'une certaine complexité de la syntaxe de l'infinitif : l'infinitif, comme un verbe, a des compléments et le constituant qu'il forme avec ses compléments peut être lui aussi un complément d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif.

Nous proposons une formalisation des constituants infinitifs en grammaires d'arbres polychromes (GAP). Nous avons choisi ce formalisme pour représenter l'infinitif car il utilise la notion de position qui permet de séparer les fonctions syntaxiques de la catégorie, et donc de représenter les cas où un constituant d'une catégorie non nominale occupe une position en général occupée par un nom.

Par ailleurs, bien que les GAP aient été définies en 1993, aucune grammaire significative et cohérente n'a été écrite dans ce formalisme. Il s'agit donc également d'écrire une première grammaire d'arbre polychrome pour le français, du moins un fragment de grammaire, tout en mettant à l'épreuve le formalisme.

Le travail, par conséquent, permet de montrer qu'en partant des connaissances accumulées par les grammaires traditionnelles, en les soumettant à la critique, on peut parvenir à une représentation formalisée et susceptible d'être intégrée dans un système de traitement automatique.

Problématique

Le constituant infinitif formé par l'infinitif et ses compléments sera appelé constituant infinitif.

Trois questions principales se posent :

Une première question est celle du constituant infinitif et ses compléments. Quelle étiquette catégorielle lui donner ? Faut-il tenir compte de la « double nature » de l'infinitif ? Corrélé à cette question, se pose le problème du sujet de l'infinitif :

Jean voit dormir les pingouins

Jean voit les pingouins manger une pomme

Le sujet est-il à intégrer au constituant infinitif, ou pas ? Cette question est à relier avec la notion de subordonnée infinitive définie par les grammaires traditionnelles.

Une deuxième question émerge : le constituant infinitif peut être complément d'un verbe (1), d'un adjectif (2), d'un nom (3). Comment s'articulent les constituants infinitifs avec les mots qu'ils complètent ? Parmi les verbes, les adjectifs, les noms, quels sont ceux qui sous-catégorisent un constituant infinitif, et quel type de constituant infinitif ?

1. *Jean veut manger du chocolat*

2. *Jean est content de venir avec Marie*

3. *La décision d'opérer du chirurgien a été très critiquée*

Une troisième question concerne les « mots lieurs » : *à, pour, de, sans...* qui peuvent introduire un constituant infinitif :

*Jean parle **de** réussir*

*Jean est content **de** venir*

*Les enfants ont envie **de** manger du chocolat*

*Jean songe **à** partir à l'étranger*

*Les électeurs votent **pour** élire le nouveau président*

Au vu des exemples ci-dessus, plusieurs questions se posent : Est-ce que l'élément *lieur* fait partie du constituant infinitif ? Peut-on étiqueter cet élément *lieur* comme une préposition ou bien vaudrait-il mieux lui affecter une autre catégorie ?

On remarque enfin que l'infinitif entre dans des dépendances à distance, comme :

La voiture rouge que Paul s'apprête à acheter

Le chocolat que les enfants ont envie de manger

La pomme que Jean veut manger

Les dépendances à distance seront un bon moyen pour tester la grammaire.

Les études existantes

L'infinitif a fait l'objet de différentes études : dès 1943 Sandfeld consacre un livre à l'infinitif. Il présente les propriétés de l'infinitif et son fonctionnement au sein d'une phrase. Dans les cas présentés, l'infinitif est introduit par les prépositions *à* et *de*. Ce qui montre déjà l'importance du contexte dans lequel l'infinitif peut apparaître.

Huot, en 1981, propose une étude du subordonnant *de* dans le cadre de la grammaire générative. Elle développe un argumentaire fondé sur les tests syntaxiques pour mettre en évidence en quoi *de* suivi d'un infinitif est un constituant. Elle montre également pour quelle raison *de* suivi d'un verbe infinitif ne peut être une préposition mais un complémenteur. Huot s'intéresse au contexte dans lequel apparaît *de*+infinitif : l'adjectif, le nom, le verbe. Elle propose également une étude de *à* mais en conclut que c'est toujours une préposition quel que soit ce qui suit.

A la suite de Huot, Baschung (1991) étudie le lien qui unit l'infinitif à un sujet. Le sujet de l'infinitif apparaît de différentes manières : l'infinitif peut avoir son propre sujet présent syntaxiquement et sémantiquement dans la phrase (*Jean entend les oiseaux chanter*) ou bien il peut « partager » le sujet du verbe recteur (*Jean veut manger du chocolat*) ou encore ne pas avoir du tout de sujet (*Jean entend sonner*). Les principes qui règlent le lien entre l'infinitif et son sujet sont mis au jour par Baschung. En effet, il

existe un ensemble de règles qui gèrent le « contrôle » des constructions dites infinitives¹. La théorie du contrôle s'occupe des principes qui permettent de sélectionner un constituant comme étant le sujet implicite de l'infinitive. Selon Baschung, toutes les infinitives obéissent à des « principes de contrôle ». C'est-à-dire que leur argument sujet doit obligatoirement être résolu pour que l'infinitive soit interprétable. Certaines infinitives se soumettent au contrôle obligatoire (ce qui exige la satisfaction d'un certain nombre de conditions). Cela débouche sur la détermination de la position argumentale du contrôleur.

Plus récemment, Abeillé et al. (2003) se sont intéressés aux prépositions *à* et *de* suivies de l'infinitif dans le cadre d'une grammaire syntagmatique (HPSG²). Il en ressort que *à* et *de* ne se comportent pas comme des prépositions mais comme des « têtes faibles »³. La nouveauté de cette étude par rapport aux autres est la généralisation des faits : *à* et *de* ne sont jamais des prépositions.

Plan de thèse

Première Partie – Etude du problème.

À partir des études existantes nous définissons les propriétés et la structure du constituant infinitif. Nous établissons une cartographie des verbes, noms et adjectifs qui peuvent sous-catégoriser un constituant infinitif.

Le **premier chapitre** intitulé *Propriétés et caractéristiques de l'infinitif* a pour point de départ la question de la « double nature » de l'infinitif. Une fois cette question abordée, nous privilégions l'infinitif complément. Dans ce cas un mot lieur peut apparaître entre le verbe recteur ou l'adjectif et l'infinitif :

¹ « On entend par constructions infinitives les constructions qui mettent en jeu un syntagme verbal à l'infinitif et les différents constituants qui s'y rattachent » Baschung (1991 :15).

² Head-Driven Phrase Structure Grammar.

³ Tseng (2002).

Jean pense à partir

Les enfants sont contents d'aller à l'école

Jean travaille pour réussir

Ces trois exemples amènent différentes questions : est-ce que les items qui introduisent l'infinitif ont toujours le rôle de préposition dans ces cas ? Peut-on dire comme Huot (1981) et Abeillé et al. (2003) que *de* n'est pas une préposition ? Qu'en est-il de *à* et *pour* ?

Ces tours prep+infinitif s'inscrivent dans la phrase comme complément au moyen d'un verbe, d'un adjectif ou encore d'un nom. L'étude des verbes ayant dans leur valence un constituant infinitif est primordiale car tout verbe ne peut introduire un infinitif.

* *Jean hait manger une pomme*

Nous proposons une typologie des verbes qui sous-catégorisent un constituant infinitif.

Le constituant infinitif peut être sous-catégorisé par un adjectif. Nous faisons une étude contrastive des adjectifs qualificatifs et relationnels avant de proposer une cartographie des adjectifs introduisant des constituants infinitifs. Il s'avère que tous les adjectifs ne peuvent pas introduire un constituant infinitif :

Jean est content de venir

**Jean est petit de venir*

Nous proposons également de voir le cas des noms sous-catégorisant un constituant infinitif. Les noms prédicatifs peuvent introduire un constituant infinitif. Les unités polylexicales peuvent être formées d'un nom et du constituant infinitif. :

L'habitude de manger des fruits et des légumes est bonne pour la santé

La machine à coudre

Le travail sur les noms s'organise autour des noms prédicatifs présentés en (0). Nous étudions aussi le cas des noms non prédicatifs (cf. exemple (0)).

Le **deuxième chapitre**, *quelques analyses en grammaires syntagmatiques*, s'organise autour de la représentation syntaxique du constituant infinitif dans une grammaire formelle de type HPSG (Pollard et Sag, 1994). Le choix de cette grammaire permet de montrer comment est traité le problème du contrôle et de la montée lorsque le verbe recteur déclenche ce mécanisme (Bonami et Godard, 2003). Mais surtout, le fait que *à* et *de* soient considérés comme des têtes faibles est une idée originale qui permet un traitement unifié de ces constituants infinitifs.

Deuxième partie – Construction d'une grammaire.

La deuxième partie aborde l'analyse syntaxique des constituants infinitifs en grammaires d'arbres polychromes. Cette seconde partie s'organise autour des contextes dans lesquels apparaît l'infinitif.

Le **troisième chapitre**, *le modèle GAP*, est consacré à la définition du cadre formel dans lequel se déroule l'analyse syntaxique des constituants infinitifs. Nous présentons de manière détaillée les grammaires d'arbres polychromes (GAP). Celles-ci reposent sur une idée développée par Milner (1989) : la notion de *site*. Nous expliquons en quoi cette idée donne lieu à un formalisme reposant sur la notion de position. Nous exposons les fondements du formalisme ainsi que le choix de grammaires qui le compose.

Dans le **quatrième chapitre**, *représentation formelle du constituant infinitif*, nous déterminons l'étiquette catégorielle du constituant infinitif. En vue de présenter les analyses de façon simplifiée, nous procédons en fonction de la présence ou non du sujet de l'infinitif :

Jean entend parler les enfants / Jean entend les enfants parler

Jean entend sonner

Jean parle de partir

Jean apprend à jouer du piano

Jean a voté pour élire le nouveau président

Nous mettons l'accent sur deux prépositions en particulier *à* et *de* qui se distinguent nettement des autres et nous examinons en détail en quoi elles diffèrent des autres

prépositions. Nous nous inspirons des analyses faites précédemment, notamment en HPSG, en vue de proposer une analyse en GAP.

Le **cinquième chapitre**, *ce que complète l'infinitif*, traite des éléments sous-catégorisant l'infinitif. Nous abordons les verbes, les adjectifs et enfin les noms. A chaque fois, nous déterminons le point d'ancrage du constituant infinitif. Pour les verbes et les adjectifs, un trait est défini (ou un ensemble de traits) marquant la sous-catégorisation du constituant infinitif. Ainsi, nous aboutissons à une généralisation des analyses du constituant infinitif qui est représentée de façon hiérarchique.

Partie 1

Étude du problème

Sommaire de la partie 1

CHAPITRE 1	21
1.1 INTRODUCTION	21
1.2 DE L'INFINITIF AU CONSTITUANT INFINITIF	23
1.2.1 Le verbe infinitif	23
1.2.2 De la proposition subordonnée infinitive au constituant infinitif.....	30
1.3 DE LA PREPOSITION AU COMPLEMENTEUR	44
1.3.1 Définition	44
1.3.2 Syntaxe des prépositions.....	45
1.3.3 Le constituant infinitif précédé d'une préposition	49
1.3.4 Analyse proposée par Huot (1981)	51
1.3.5 Conclusion	56
1.4 LE CONSTITUANT INFINITIF SOUS-CATEGORISE PAR UN VERBE	57
1.4.1 Valence des verbes.....	57
1.4.2 Les verbes ayant pour complément des constituants infinitifs	58
1.4.3 Conclusion	70
1.5 LE CONSTITUANT INFINITIF SOUS-CATEGORISE PAR UN ADJECTIF	71
1.5.1 Les types d'adjectifs	71
1.5.2 Conclusion	82
1.6 LE CONSTITUANT INFINITIF INTRODUIT PAR UN GN	83
1.6.1 Les noms de type prédicatif	83
1.6.2 Cas des noms non prédicatifs.....	85
1.6.3 Conclusion	87
CHAPITRE 2	88
2.1 INTRODUCTION	88
2.2 LA GRAMMAIRE HPSG	90
2.2.1 Principe des traits de tête et de valence	92
2.2.2 Hiérarchie.....	93
2.2.3 L'union de domaine	94

2.3	UNE ANALYSE EN HPSG	96
2.3.1	Différents types d'analyse pour le verbe infinitif	96
2.3.2	Les verbes de perception.....	98
2.3.3	Les verbes causatifs	99
2.3.4	La théorie du contrôle	102
2.3.5	Les complémenteurs à et de.....	105
2.4	CONCLUSION	109

Chapitre 1

PROPRIETES ET CARACTERISTIQUES DE L'INFINITIF

1.1 Introduction

1. *Jean veut manger une pomme*
2. *Manger des tomates est bon pour la santé*
3. *Le rire est le propre de l'homme*

L'infinitif peut occuper différentes places dans la phrase : en position de complément comme en (1), en position de sujet comme en (2) et il peut être dans certains cas substantivé comme en (3).

Nous ne traitons pas le cas des infinitifs substantivés et renvoyons le lecteur à l'étude proposée par Kerleroux (1990). Nous délimitons notre sujet d'étude à l'infinitif qui peut admettre des compléments. Nous proposons une description syntaxique de ce qu'on appelle communément « verbe à l'infinitif » ou « verbe non fini » dans un cadre phrastique. Autrement dit, nous présentons à la fois l'étude du « verbe à l'infinitif » et des constituants dans lesquels il peut s'inscrire.

Selon un certain nombre d'auteurs, l'infinitif aurait des caractéristiques verbales et des caractéristiques nominales. Après avoir développé les arguments de différents linguistes (LeBidois (1967), Béchade (1993), Riegel et al. (1994), Abeillé et al. (2003)...), nous montrons qu'il n'est pas possible d'assimiler l'infinitif à un nom, et que c'est bien un verbe.

Selon les grammaires traditionnelles, l'infinitif peut, dans certains cas, former une « proposition subordonnée infinitive ». Nous montrons pourquoi nous préférons l'expression « constituant infinitif » à la place de proposition subordonnée infinitive en détaillant et discutant chaque argument. Ce constituant infinitif peut avoir la fonction de complément ou de sujet dans la phrase (cf. exemples (1) et (2)).

Lorsque le constituant infinitif est complément, il est introduit par un verbe conjugué ce qui nous amène à poser la question de la sous-catégorisation. Quels sont les verbes qui peuvent introduire les constituants infinitifs ?

**Jean discute de manger une pomme*

**Jean discute manger une pomme*

Jean discute du problème de Marie

Ici, le verbe *discuter* ne peut sous-catégoriser un infinitif mais peut sous-catégoriser un nom. Nous ne proposons pas d'établir une simple liste de verbes sous-catégorisant l'infinitif mais de faire une cartographie comprenant le détail de la sous-catégorisation du verbe. Nous verrons qu'il existe différents types de constituants infinitifs et que n'importe quel verbe ne peut introduire n'importe quel constituant infinitif.

Par ailleurs, entre le verbe recteur et le constituant infinitif, une préposition, *de* ou *à* essentiellement, est parfois présente. Nous donnons les arguments de Huot (1981) réfutant le statut de préposition à *de*. En revanche, Huot considère que *à* devant un infinitif joue toujours le rôle d'une préposition ce que nous remettons en cause. En effet, nous ne voyons aucune raison valable dans les cas que nous étudions pour conserver le statut de préposition à *à*. Nous nous appuyons essentiellement sur les travaux d'Abeillé et al. (2003) qui considèrent *à* comme *une tête faible* au même titre que *de*.

Enfin, le constituant infinitif peut être complément de l'adjectif ou du nom (ce que nous étudions dans les sections 1.5 et 1.6) :

4. *Jean est heureux de venir*

5. *Jean a l'habitude de fumer une cigarette avec son café*

L'exemple (4) montre qu'un adjectif peut être suivi d'un infinitif ce qui n'est pas toujours le cas : **Jean est petit de venir*. Nous proposons également une étude des adjectifs acceptant à leur suite un infinitif.

Quant au nom, comme nous pouvons le constater en (5), il peut introduire un infinitif. Ici aussi tous les noms ne peuvent être suivis d'un infinitif : **le songe de partir à l'étranger* (on dit plutôt *le rêve de partir à l'étranger*).

On remarquera qu'avec des noms et des constituants infinitifs on peut former des unités nominales polylexicales telles que : *le fer à repasser, la machine à coudre...*

1.2 De l'infinitif au constituant infinitif

Tout d'abord, nous donnons les propriétés du verbe infinitif. Puis, nous discutons de l'infinitif lorsqu'il est complément. Enfin, nous donnons une définition de ce que nous appelons le *constituant infinitif*.

1.2.1 Le verbe infinitif

D'un point de vue morphologique, le verbe infinitif ne possède de marques ni de personne ni de nombre. Il joue un rôle important en lexicographie puisqu'il constitue à la fois les entrées du dictionnaire et donc le modèle de conjugaison à respecter (Arrivé et al. 1986 : 334).

Des linguistes reconnaissent le fait que l'infinitif peut porter des marques de temps. Pour Grevisse (1975), l'infinitif possède au moins deux temps : le présent, correspondant à la forme simple, et le passé correspondant à la forme composée (avec l'auxiliaire).

La forme simple et la forme composée peuvent exprimer n'importe quelle relation temporelle en fonction de la valeur temporelle propre du verbe conjugué dont l'infinitif dépend.

6. *Travailler hier était courageux, se reposer demain sera difficile*

7. *Après avoir travaillé, il partira en vacances*

Dans l'exemple (6) le verbe *était* a une valeur temporelle de passé tandis qu'en (7), *avoir travaillé* a une valeur de futur.

Pour d'autres tels que Sandfeld (1965 : 11) ou Le Bidois (1967 : 305), l'infinitif composé possède une valeur qui est plus aspectuelle que temporelle, il n'est pas vraiment un infinitif passé. Dans l'exemple (6) la valeur aspectuelle est de l'ordre du perfectif tandis que dans l'exemple (7) nous avons le cas d'un imperfectif.

Dans ce qui suit, nous proposons d'étudier la distinction que font les grammaires traditionnelles. L'infinitif posséderait deux formes : une forme nominale et une forme verbale. Ce qui signifie que l'infinitif serait une forme qui partagerait à la fois les propriétés du verbe et celles du nom.

1.2.1.1 L'infinitif : une forme nominale

Depuis Port Royal, la tradition grammaticale considère que l'infinitif possède une forme nominale. Nous discutons de cette notion en analysant les différents points de vue des linguistes.

1.2.1.1.1 La dérivation infinitif-nom

Selon Noailly (1990), c'est grâce à l'opération de dérivation que certains verbes auraient quitté la catégorie des verbes pour se fixer dans celle des noms. Apparemment, de nombreux infinitifs constitueraient une entrée nominale autonome dans les dictionnaires : *rire, souvenir, devoir, avoir, être, pouvoir, savoir...*

Ces infinitifs ont alors toutes les propriétés du nom :

- ils admettent des déterminants⁴ : *le rire, ce rire, son rire*.
- ils possèdent la marque du nombre : *des rires*.
- ils peuvent être qualifiés par un adjectif épithète : *son rire clair, un devoir douloureux*.
- ils peuvent être sujet : *des rires fusèrent*.

1.2.1.1.2 Des infinitifs en position de nom

On observe que certains verbes à l'infinitif peuvent occuper la position de nom(s), comme *le boire, le manger, le parler vrai...* Ce statut nominal reste très limité, c'est-à-dire que ces constructions ne peuvent pas être introduites par n'importe quel déterminant et restent invariables⁵ :

**plusieurs boire, *dix manger*

1.2.1.1.3 Des infinitifs dans les fonctions nominales

Selon les grammaires traditionnelles, l'infinitif peut avoir toutes les fonctions du nom : sujet, attribut, apposition, complément. C'est ainsi que l'infinitif remplit le rôle de forme nominale du verbe tout en gardant son privilège de verbe ce qui lui permet de

⁴ Kerleroux (1990).

⁵ Sur ce point voir Kerleroux (1990).

dénoter un procès et d'être accompagné de compléments s'il est transitif (Béchade, 1986 : 74) :

Jean veut finir son travail

Finir est dit nominal dans l'exemple ci-dessus car il est substituable par un nom comme on le voit ci-après:

Jean veut un café

L'infinitif peut prendre des fonctions nominales :

- Sujet :

Fumer est interdit

- Attribut :

Ce qu'elle souhaite, c'est réussir son examen

- Apposition :

Ses seuls souhaits : aimer, prier, rendre heureux

- Complément : l'infinitif peut être complément du nom, de l'adjectif, ou du verbe.

Complément du nom : *Il a une tête [à chanter la Marseillaise]*

Paul a toujours le mot [pour rire]

Complément d'adjectif : *Il est heureux de vivre* (Leeman-Bouix, 1994 : 20)

Complément du verbe : *J'aime lire*

Je songe à partir

Je l'ai accusé d'avoir menti

On note que l'infinitif peut être en construction directe après des verbes comme *désirer*, *espérer*, *préférer*, *partir*, *sortir* : *il sort acheter le journal*. La construction indirecte est possible avec les verbes : *apprendre*, *songer*, *craindre*, *proposer*, *refuser*, *ordonner* : *Jean apprend à conduire*.

1.2.1.2 Le constituant infinitif : première approche

Dans les exemples que nous avons présentés en §1.2.1.1.3, nous constatons que l'infinitif ne se substitue pas au nom. C'est en fait un constituant avec ses *arguments*, dont la tête⁶ est un infinitif, qui se substitue au groupe nominal. Il n'est donc pas juste de parler de forme nominale de l'infinitif. Autrement dit, c'est le constituant dont la tête est un infinitif qui est complément du nom. Nous nommons cette forme *constituant infinitif*. Le constituant infinitif peut occuper différentes places dans la phrase :

8. *Fumer est dangereux*

9. *Manger des pommes est bon pour la santé*

10. *Jean regarde les enfants jouer*

En (8) et (9), le constituant infinitif a la fonction sujet et en (10) il a la fonction de complément.

1.2.1.3 L'infinitif : nœud verbal d'une phrase

D'après la tradition grammaticale, l'infinitif peut constituer le nœud verbal d'une phrase indépendante (§1.2.1.3.1), d'une périphrase (§1.2.1.3.2) ou d'une subordonnée (§1.2.1.3.3). Il détermine la forme des compléments, notamment le placement des clitiques et peut prendre une forme active, passive ou pronominale ; c'est lui qui sous-catégorise le sujet et les compléments⁷.

De plus, l'infinitif peut avoir tous les emplois distributionnels d'une forme finie. C'est-à-dire que l'infinitif d'un verbe transitif peut être suivi d'un objet, et l'infinitif d'un verbe attributif d'un adjectif.

Enfin, un infinitif admet la négation mais avec la particularité que *ne* et *pas* précèdent le verbe au lieu de l'entourer.

Ne pas vouloir

Je ne veux pas

⁶ Dans la théorie X-barre, chacune des catégories peut accueillir un élément simple appelé *tête syntaxique* et rendre disponible sur sa gauche une position de spécificateur pouvant accueillir une expression complexe appelée projection. Autrement dit, un groupe syntaxique est formé d'une tête dont dépend éventuellement d'autres éléments, le tout formant une unité syntaxique. Sur sa droite, on trouve les compléments.

⁷ Riegel et al. (1994 : 337).

L'infinitif doit être considéré comme un verbe. Différents types de phrases peuvent comporter un groupe verbal construit à l'aide d'un verbe infinitif.

1.2.1.3.1 L'infinitif comme centre d'une phrase indépendante

L'infinitif peut servir à construire des phrases indépendantes de type déclaratif, interrogatif, exclamatif, impératif.

Comme l'infinitif est inapte à actualiser le procès, il ne possède en lui-même aucune valeur modale : il ne permet pas à lui seul, comme le font les autres modes, de donner une indication sur l'attitude de l'énonciateur par rapport à l'énoncé (certitude, volonté, souhait, doute...). D'après Denis et Sancier-Chateau (1994 : 293) cette absence de spécificité explique que l'infinitif puisse, selon les contextes particuliers, se plier à toutes les modalités. On le rencontre dans divers emplois, où il peut commuter avec d'autres modes auxquels une valeur modale propre est normalement attachée (infinitif de narration, infinitif en mode exclamatif...).

- Dans les phrases déclaratives, on trouve l'infinitif de narration, ce type d'infinitif est limité à un niveau de style plutôt archaïsant :

Et grenouilles de se plaindre (La Fontaine)

Ce tour consiste à substituer un infinitif précédé de *de* à un verbe qui forme la trame d'un récit. Grâce à l'effet de rupture, ce tour introduit de la vivacité dans la narration⁸. Riegel et *al.* (1994) ajoutent que l'infinitif est obligatoirement introduit par *de* et possède généralement un sujet propre.

Cette dernière remarque remet en cause la corrélation entre le sujet et le verbe. Habituellement, le sujet et le verbe sont liés par des marques d'accord. Or, ici, aucune marque n'apparaît et pourtant le sujet et le verbe non fini ont un lien sémantique incontestable. Nous reviendrons sur ce point en §1.2.2.3.

- Dans les phrases interrogatives sans sujet exprimé, il y a un infinitif délibératif. Le sujet est le locuteur ou un agent indéfini :

A quoi bon travailler ? (Hugo)

Où aller ? Que faire ?

⁸ Wagner et Pinchon (1962 : 325).

- L'infinitif est aussi employé à la place de l'impératif pour exprimer un ordre ou un conseil. Voici deux exemples pris dans le code de la route et les livres de cuisine :

Ralentir

Battre les œufs en neige

1.2.1.3.2 L'infinitif comme centre de périphrase

- Définition

Les *périphrases* sont constituées par l'auxiliaire *aller*, les aspectuels, les modaux et les semi-auxiliaires avec le verbe à l'infinitif auquel ils sont liés⁹ :

Je vais travailler

Il est en train de dormir

Périphrase temporelle : *venir de, être sur le point de, devoir* + infinitif

Jean vient de rentrer

Périphrase aspectuelle : *être en train de, être à* + infinitif, *commencer à, finir de...+ infinitif*

Le chien commence à manger

Périphrase modale : *pouvoir, vouloir, devoir, savoir, croire* + infinitif.

Marie peut chanter juste

Périphrase diathétique : *se faire, se laisser, se voir, s'entendre* + infinitif.

Pierre se fait coiffer

- Propriétés

L'infinitif porte l'information principale de la phrase ; il est donc prédicatif.

11. Je vais vous répondre

Dans ce cas l'infinitif n'est pas pronominalisable :

⁹ Arrivé et al. (1986 : 494).

**J'y vais*

**Je le vais*

Cette propriété permet d'opposer l'infinitif comme centre de périphrase en emploi verbal à l'infinitif complément d'objet en emploi nominal :

12. *Je veux vous répondre*

12a. *Je le veux*

Nous verrons, au chapitre 2, que dans le cadre d'une grammaire formelle de type HPSG, l'exemple (11) correspond à une structure dite hiérarchique tandis que l'exemple (12) est représenté par une structure plate¹⁰.

1.2.1.3.3 L'infinitif comme centre de proposition subordonnée

L'infinitif peut être employé dans une subordonnée relative, une interrogative indirecte ou une proposition infinitive :

- La subordonnée relative : *elle cherche une salle où fêter son anniversaire*
- L'interrogative indirecte : *elle ne sait plus quoi inventer. Je ne sais où aller*
- La proposition subordonnée infinitive : *j'entends les oiseaux chanter*

Il s'agit d'un cas controversé : cette subordonnée infinitive est refusée, du point de vue de la reconnaissance syntaxique, par certains grammairiens et acceptée par d'autres sous certaines conditions bien spécifiques que nous discutons ci-après.

¹⁰ Abeillé et al. (1997).

1.2.2 De la proposition subordonnée infinitive au constituant infinitif

Traditionnellement, on parle de proposition subordonnée infinitive lorsque l'infinitif est la tête d'une enchâssée. Le terme *proposition* est ambigu. Selon la logique traditionnelle, la proposition, composée d'un nombre minimal de termes, décrit un événement qui peut être vrai ou faux : *le bébé a pleuré toute la nuit*¹¹.

Mais, peu à peu « la notion de *proposition* s'est confondue avec celle de *phrase* pour désigner l'unité syntaxique et prédicative combinant un sujet grammatical et un groupe verbal »¹².

Selon les grammaires traditionnelles, il existe deux types de *proposition* :

- La proposition principale dont dépend toute autre proposition. Dans certains cas, elle peut former à elle seule une phrase simple (appelée parfois proposition indépendante).
- La proposition subordonnée forme avec la proposition principale une phrase complexe. On dit que la proposition subordonnée est enchâssée dans la proposition principale. Cette proposition subordonnée est introduite par un terme introducteur, on parle alors de proposition subordonnée conjonctive, relative, interrogative... Les grammaires traditionnelles utilisent aussi les termes *proposition subordonnée participiale* et *proposition subordonnée infinitive*.

Nous verrons que dès 1969, Seguin puis Picoche remettent en question la définition de la proposition subordonnée infinitive. C'est le début d'un réel questionnement à propos de la proposition infinitive.

¹¹ A ce propos voir Arrivé et al. (1986 : 576) ou encore Riegel et al. (1994 : 472).

¹² Riegel et al. (1994 : 472).

1.2.2.1 Définition de la proposition subordonnée infinitive

Selon les grammaires traditionnelles, dans le système de la subordination, la proposition subordonnée infinitive tient une place à part. Alors que les autres subordonnées ont au moins en commun d'être introduites par un élément subordonnant, rien ne relie¹³ cette proposition subordonnée infinitive à la proposition principale dont elle dépend.

Néanmoins, elle a une structure articulée autour d'une forme verbale et éventuellement d'un sujet.

Deux conditions doivent être remplies pour parler de proposition subordonnée infinitive. La première condition est que la proposition doit être complément d'un verbe appartenant à une série limitée : *faire, laisser*, des verbes de perception comme *entendre, voir, sentir* et des verbes causatifs de mouvement comme *emmener, envoyer, conduire* :

13. *Il a emmené les enfants voir Blanche Neige*
14. *J'entends les oiseaux chanter*

La seconde condition est que la proposition doit avoir un sujet propre, c'est-à-dire différent de celui du verbe principal, comme dans les exemples ci-dessus.

L'infinitif *voir* de l'exemple (13) possède un sujet propre exprimé (ici, *les enfants*).

Dans l'exemple (14), le verbe *chanter* a pour sujet le groupe nominal *les oiseaux*.

Le groupe *les enfants voir Blanche Neige* (ou *les oiseaux chanter*) assume tout entier la fonction nominale de complément direct du verbe principal : la proposition subordonnée infinitive appartient donc à la catégorie des complétives.

1.2.2.2 Problème de cohésion

Selon la définition présentée ci-dessus, les exemples suivants ne sont pas considérés comme ayant une proposition infinitive :

15. *Jean veut manger une pomme*
16. *Jean songe à partir*

Or, il nous semble que *manger une pomme* et *à partir* peuvent être considérés comme des structures infinitives.

¹³ C'est-à-dire aucun mot subordonnant.

Nous discutons différents points de la définition de la proposition subordonnée infinitive donnée par les grammaires traditionnelles en vue de proposer une définition plus adaptée à ce type de structure.

1.2.2.2.1 Pas d'autonomie grammaticale

Wagner et Pinchon (1962 : 331) rejettent la notion de proposition infinitive en s'appuyant sur le fait que l'infinitif et son agent¹⁴ ne forment pas une proposition autonome au sens grammatical :

17. *J'entends les oiseaux chanter*

Le groupe *les enfants chanter* ne possède pas la même autonomie grammaticale que *les enfants chantent* dans *je crois que les enfants chantent*.

Denis et Sancier-Chateau (1994 : 293) ainsi que Béchade (1993 : 324) soutiennent que l'infinitif et son agent ne sont pas solidaires :

17a. *Je les entends chanter*

Lors de la pronominalisation de l'exemple (17) en (17a), le sujet de l'infinitif apparaît sous la forme d'un pronom *les*. En outre, il se trouve au milieu de la principale, ce qui fait que le sujet de la proposition subordonnée infinitive est dans la proposition principale !

Béchade (1993) considère que la proposition subordonnée infinitive, héritée d'une syntaxe propre au latin, n'a pas d'équivalent en français. Même après les verbes où l'on admet d'ordinaire l'infinitif (verbes de perception, *faire* et *laisser* en particulier). Il estime que ce sont de simples infinitifs compléments d'objet.

En somme, dans ces structures, le verbe conjugué serait suivi d'un double objet : de l'infinitif et d'un nom (ou un pronom) comme en (17). Ce qui signifie que le groupe formé par *les oiseaux* et *chanter* n'est pas une proposition au même titre que les autres subordonnées qui sont, elles, autonomes si on enlève la marque de subordination.

¹⁴ Nous pouvons entendre par agent l'être qui fait l'action. Ici, l'agent est confondu avec la notion de sujet.

A contrario, Tesnière (1965) justifie la cohésion de l'infinitive par la restitution d'une structure intermédiaire, comme une structure de passage, où un pronom démonstratif en fonction complément d'objet direct du verbe régent sous-catégorise (par dislocation) une complétive (le plus souvent agrammaticale) :

Alfred regardait les danseurs valser

**Alfred regardait ceci, que les danseurs valsaient*

Puisque l'infinitive peut être appelée par un pronom (c'est-à-dire par une expression unaire) en fonction complément d'objet direct dans la complémentation du pivot, c'est qu'elle-même y occupe cette fonction : « la preuve que la proposition infinitive est un actant, c'est qu'elle peut être appelée dans le nœud régissant par un pronom »¹⁵.

1.2.2.2 Accord morphologique inexistant

Le Goffic (1993 : 275) avance qu'aucun accord morphologique ne lie l'agent et le verbe infinitif qui le prédique. Ce qui montre le peu de lien entre le sujet et le verbe sur un plan morphologique.

1.2.2.3 La structure

Béchade (1993) dit qu'on ne peut pas nier l'existence de la proposition infinitive car elle offre par elle-même un sens. Elle est la structure de base de la proposition, c'est-à-dire sujet – verbe. Si au contraire du latin, elle ne peut être que complément d'objet direct, elle représente bien un type particulier de subordonnée proche de la complétive, puisqu'elle équivaut, comme elle, à un groupe nominal et qu'elle assume une de ses fonctions.

Pour Tesnière (1965), n'importe quel segment comprenant un infinitif (qu'il s'agisse d'un infinitif seul ou d'une séquence dont le noyau verbal est un infinitif) constitue une proposition infinitive : « lorsqu'un verbe est transféré en substantif par l'emploi de l'infinitif, le nœud qu'il constitue reçoit le nom de proposition infinitive »¹⁶.

Un nœud (structural) est un ensemble constitué par le régissant et ses subordonnées.

18. *Avez-vous entendu chanter Marie ?*

19. *Je lui ordonne de venir*

¹⁵ Tesnière (1965 : 422).

¹⁶ Tesnière (1965 : 421).

Dans l'exemple (18), l'infinitif *chanter* prend pour premier actant *Marie* si *Marie* est la personne qui chante. Dans le cas contraire, si *Marie* est le titre de la chanson, l'infinitif *chanter* prendra *Marie* pour second actant¹⁷.

Tesnière (1953, 1965) cite d'autres exemples où la proposition infinitive constitue le complément d'objet d'un verbe transitif direct, mais où l'infinitif n'a pas de sujet propre exprimé puisqu'il prend alors pour argument initial le sujet syntaxique du verbe conjugué :

Alfred veut partir

Bernard sait chanter

Je désirais vous voir

1.2.2.2.4 Pronominalisation à l'accusatif et au datif

Le sujet peut apparaître sous la forme du pronom personnel habituellement réservé au complément d'objet second :

Je lui ai entendu chanter cette chanson

Le sujet détermine parfois l'accord : *Je l'ai entendue chanter*

Wilmet (1997 : 291-292) avance que le sujet de l'infinitif se pronominalise généralement sous une forme d'objet direct, sauf avec le verbe régent *faire* lorsque l'infinitif a lui-même un objet direct :

Je lui ferai bâtir ma maison

Ainsi, l'infinitif et son agent sont des compléments du verbe principal et entrent dans les constructions à deux compléments directs du verbe.

1.2.2.3 Le sujet du verbe infinitif

1.2.2.3.1 Le problème

La délimitation de la proposition subordonnée infinitive est mise en question à cause du « sujet propre ». Est-ce que le sujet sous-entendu ou non exprimé¹⁸ fait partie de la définition du sujet propre ?

¹⁷ Tesnière (1965 : 421).

Qu'entendent les grammaires traditionnelles par sujet ? On parle de *sujet propre*, est-ce un sujet syntaxique ? un sujet sémantique ? un sujet logique ?

J'entends ma fille chanter sa chanson

Ma fille est à la fois un sujet et un complément direct du verbe principal. Autrement dit, un seul mot correspond à deux fonctions.

Une solution serait de dire que *ma fille* a une seule fonction. C'est-à-dire qu'au sujet *ma fille* il faut donner une définition logique (et non formelle¹⁹). Ainsi, le sujet représenterait la première partie de la proposition (ce dont on parle) et la seconde serait le prédicat (ce qu'on en dit).

Par ailleurs, Le Bidois G. et Le Bidois R. (1967) élargissent la définition de la proposition subordonnée infinitive (§1.2.2.1) en admettant comme proposition infinitive :

20. *Paul croit connaître la leçon*

21. *Paul espère apprendre sa leçon*

Connaître la leçon et *apprendre sa leçon* forment chacun une proposition infinitive. Le Bidois et Le Bidois (1967 : 307) justifient l'appellation proposition infinitive de ces deux exemples par le fait que le verbe infinitif entretient une relation « intime » avec le sujet du verbe conjugué c'est-à-dire que le sujet se communique à l'infinifitif.

Connaître la leçon et *apprendre sa leçon* sont respectivement complément d'objet de *croit* et *espère*.

La notion de proposition infinitive est « élargie » par le fait que le sujet peut être coréférentiel au verbe introducteur. C'est-à-dire que le sujet du verbe infinitif peut être le même que celui du verbe conjugué, ce qui n'était pas le cas dans la définition précédente.

¹⁸ Il y a un sujet sous-entendu ou non exprimé dans *J'ai entendu frapper à la porte*. Le verbe *frapper* ne possède pas de sujet apparent dans la phrase.

¹⁹ Picoche (1969 : 289).

Par ailleurs, selon Riegel et al. (1994) l'infinitif n'ayant pas de sujet apparent comme dans les exemples ci-dessus n'est plus appelé *proposition subordonnée infinitive* mais *construction infinitive*.

22. *J'ai entendu sonner à la porte*

23. *Pierre veut travailler*

En grammaire générative, Ruwet (1972 : 292) résout le problème ainsi : *Pierre veut travailler* est la transformation de **Pierre veut que Pierre travaille* qui est lui-même issu de l'enchâssement de *Pierre travaille* dans *Pierre veut quelque chose*.

1.2.2.3.2 Définition

Afin d'éclaircir les propos qui viennent d'être rapportés, nous étudions la notion de sujet.

Le sujet de la phrase s'identifie en général aisément : il donne ses marques de personne et de nombre au verbe. C'est *a priori* le premier groupe nominal (ou équivalent) de la phrase.

À l'écrit, les marques de pluriel (et de singulier) sont généralement présentes à la fois sur le groupe nominal sujet et sur le verbe²⁰ :

24. *Les portes claquent*

25. *Ils dorment*

L'accord entre le sujet et le verbe est la manifestation du lien entre le sujet et le prédicat (dont le verbe est le noyau). Le sujet est, selon la tradition logique, ce dont on prédique.

Le sujet est également le point de départ de la construction sémantique.

Le sujet peut se trouver postposé au verbe comme en (26) et (27).

26. *Chaque jour grandissait son angoisse* (compl-verbe-sujet)

27. *Quel livre recommande cet article ?* (objet-verbe-sujet)

²⁰ Le Goffic (1993, § 83).

Des cas d'ambiguïtés sémantiques peuvent apparaître comme dans les exemples ci-dessus produits par la présence d'un groupe nominal non sujet antéposé au verbe (c'est-à-dire que le sujet est postposé) :

Paul amuse Marie

Paul fait le pitre, ou bien il est la source d'amusement.

Si le sujet est inanimé, il peut être sémantiquement instrument comme en (28) ou siège du procès comme en (29) :

28. *La pierre a cassé la vitre*

29. *Le métal fond*

Selon Delaveau (2001 : 47) on distingue deux sujets : le sujet logique et le sujet grammatical.

Il arrive trois personnes

Dans cet exemple, *il* est appelé sujet grammatical : *il* est placé avant le verbe. Le phénomène d'accord est présent. *Trois personnes* est dit sujet logique car c'est le groupe qui est interprété comme l'agent de l'action désigné par le verbe.

Le sujet est, la plupart du temps, un nom ou un groupe nominal, mais d'autres catégories syntaxiques peuvent remplir ce rôle :

- les pronoms, avec une catégorie de pronoms particulièrement importante : les pronoms personnels au nominatif.
- des adverbes quantificateurs : beaucoup, peu, combien : *Combien seraient heureux d'être à votre place !*
- un infinitif : *fumer est interdit*
- une complétive : *que tu fumes me dérange*
- n'importe quel segment utilisé en mention : *généralement est un adverbe*
- une phrase traitée comme un GN : *cinq cents vers à toute la classe ! exclamé d'une voix furieuse, arrêta, comme le quos ego, une bourrasque nouvelle* (Flaubert).

L'article (ou le démonstratif) permet de nominaliser un élément d'une autre catégorie :

Le mieux est de partir

Le sujet est un constituant primordial de la phrase. Il peut se voir rattacher différents types d'éléments (adjectifs, participes, infinitifs, gérondifs, groupes nominaux, voire adverbes), même en cas de dislocation ou de dépendance à distance :

Voyant cela, Paul est parti tout triste et en pleurant, le pauvre !

Le sujet *Paul* de *est parti* est support de *voyant, triste, pleurant, le pauvre*.

Paul a encore voulu battre son frère, l'idiot !

Dans l'interprétation la plus naturelle de cette phrase, c'est au sujet *Paul* que se rattache *l'idiot*, et non au GN *son frère*.

Pour les constituants infinitifs, il existe trois types de sujets : le sujet propre, le sujet coréférentiel et le sujet extralinguistique.

- Le sujet propre

30. *Jean regarde les avions atterrir*

31. *Jean entend les oiseaux chanter*

Ces deux phrases ont un verbe à l'infinitif qui possède un sujet *propre* syntaxique et sémantique. Il en résulte que le sujet de l'infinitif n'est pas celui du verbe conjugué.

En (30), l'infinitif *atterrir* a pour sujet *les avions* et en (31), le sujet de *chanter* est *les oiseaux*.

Si l'infinitif n'a pas de complément et si son sujet est un nom, ce sujet se place indifféremment avant ou après l'infinitif :

Je regarde la pluie tomber

Je regarde tomber la pluie

Le sujet est toujours après le verbe infinitif quand le verbe conjugué est *faire* :

Le maître fait sortir les écoliers

**Le maître fait les écoliers sortir*

Quand le sujet est un pronom, il se place avant le verbe conjugué :

Je la sens envahir mon cœur

- Le sujet coréférentiel

32. *Jean veut partir*

33. *Jean aime manger du chocolat*

On dit que le verbe infinitif a son sujet coréférentiel au verbe conjugué, car ces deux verbes partagent le même sujet.

En (32), le verbe *partir* a le même sujet que le verbe conjugué à savoir *Jean*. Nous avons le même phénomène en (33) : *manger* et *aime* ont le même sujet *Jean*. On dit alors que le sujet est coréférentiel au verbe conjugué.

- Le sujet extralinguistique

34. *Jean a entendu sonner*

35. *Jean fait repasser sa chemise*

En (34) et (35), les verbes *sonner* et *repasser* n'ont pas de sujet présent dans la phrase. On parle alors de sujet extralinguistique. Le sujet se trouve dans le contexte et non dans la phrase.

Nous reviendrons sur le problème du sujet en partie 2, où nous nous intéressons à sa formalisation en GAP.

1.2.2.4 La préposition

Certains linguistes tels Gross (1968), Dubois et Lagane (1973,1995) n'acceptent pas la définition traditionnelle de proposition subordonnée infinitive car elle ne comprend pas les infinitifs précédés d'une préposition, en comme en (36).

36. *Jean promet de venir*

Venir est précédé d'une préposition, ici *de*. Le tour *de venir* est considéré comme une proposition subordonnée infinitive au même titre que *les enfants chanter* de l'exemple *J'entends les enfants chanter*.

Si on observe les propriétés de *Jean* et *partir*, on constate que *Jean* et *partir* peuvent chacun être remplacés par un pronom :

*Je demande à Jean de partir*²¹

Je lui demande de partir

Je le demande à Jean

Je le lui demande

En revanche, on a bien :

Il regarde le train partir

Il le regarde partir

**Il le regarde le train*

On peut donc dire que dans *je demande à Jean de partir*, *demande* est suivi de deux compléments, chacun étant pronominalisable ; tandis que dans *il regarde le train partir*, *regarde* est suivi d'un seul complément (la proposition infinitive) où *partir* est étroitement dépendant de *train* (puisqu'il ne peut pas être pronominalisé). Ceci montre le lien entre le sujet de l'infinitif et le verbe infinitif.

1.2.2.5 Bilan

Dans le cadre des grammaires traditionnelles, nous avons vu que les linguistes (Riegel et al. (1994), Bechade (1993),...) ne sont pas tous d'accord sur la définition de la proposition subordonnée infinitive. Nombreux sont ceux qui n'acceptent de parler de *proposition infinitive* qu'à condition que l'infinitif soit accompagné d'un sujet qui lui soit propre.

La définition dans les grammaires traditionnelles de la notion de proposition pose un véritable problème concernant l'infinitif dans une phrase : il n'y a pas de mot introducteur dans ce qui est appelé proposition subordonnée infinitive. Ainsi, l'emploi du terme *proposition* se révèle inadéquat pour les structures que nous voulons étudier.

L'infinitif ne porte pas les marques que le sujet a pour rôle de transmettre au verbe (Béchade, 1993). Cette limite apportée à la notion de « proposition subordonnée infinitive » a amené de nombreux grammairiens à nier l'existence en français de ce type

²¹ Cet exemple présente un cas où le verbe infinitif est introduit par une préposition.

de subordonnée (Seguin (1969), Picoche (1969)) et à parler plutôt de « construction infinitive ».

Comme le propose Picoche (1969 : 290-291) pourquoi ne pas analyser de façon similaire :

J'entends ma fille chanter sa chanson

Je demande à ma fille de chanter cette chanson

Est-ce que la présence d'une préposition doit remettre en cause ce qui unit ces structures ? Quel est le statut de cette préposition dans une telle phrase ? Quel est son rôle ?

La définition de la proposition subordonnée infinitive selon les grammaires traditionnelles ne peut être acceptée en l'état puisqu'elle ne comprend pas le constituant infinitif introduit par une préposition et le constituant infinitif ayant un sujet coréférentiel ou un sujet extra linguistique. C'est la raison pour laquelle nous ne gardons pas le terme de proposition subordonnée infinitive, mais nous utilisons le terme de *constituant infinitif*.

1.2.2.6 Le constituant infinitif

Afin de déterminer quels sont les éléments que comprend le constituant infinitif, nous procédons au découpage et étudions le comportement syntaxique de chacun des éléments concernés. Nous étudions les exemples (37-40) et (37a-40a) de façon distincte car il n'est pas évident que ces énoncés soient équivalents syntaxiquement.

37. Jean a vu les enfants parler aux voisins

38. Jean regarde les pingouins dormir

39. Jean a entendu Marie chanter une chanson

40. Paul a senti l'orage venir

37a. Jean a vu parler les enfants aux voisins

38a. Jean regarde dormir les pingouins

39a. Jean a entendu chanter Marie une chanson

40a. Paul a senti venir l'orage

Le découpage peut être fait de deux façons soit en un seul constituant soit en deux constituants :

- Soit en un seul constituant :

(les enfants parler aux voisins)	(parler les enfants aux voisins)
(les pingouins dormir)	(dormir les pingouins)
(Marie chanter une chanson)	(chanter Marie une chanson)
(l'orage venir)	(venir l'orage)

- Soit en deux constituants :

(les enfants) (parler aux voisins)	(parler) (les enfants aux voisins) / (parler les enfants) (aux voisins)
(les pingouins) (dormir)	(dormir) (les pingouins)
(Marie) (chanter une chanson)	(chanter) (Marie une chanson) / (chanter Marie) (une chanson)
(l'orage) (venir)	(venir) (l'orage)

- Test de la pronominalisation

37. *Jean a vu les enfants parler aux voisins*

37b. *Jean les a vus parler aux voisins*

37a *Jean a vu parler les enfants aux voisins*

37b. *Jean les a vus parler aux voisins*

Le verbe infinitif n'est en aucun cas pronominalisable puisque le clitique *les* ne reprend pas l'infinitif mais seulement un GN.

- Test de l'extraction

37. Jean a vu les enfants parler aux voisins

**Jean a vu*

Jean a vu les enfants

**Jean a vu parler aux voisins*

37 Jean a vu parler les enfants aux voisins

**Jean a vu*

**Jean a vu les enfants aux voisins*

Il en résulte que le groupe GN-Vinf est peu solidaire du fait que ce n'est pas le groupe tout entier qui peut être extrait mais uniquement le verbe infinitif.

- Test de la négation

37a. Jean a vu les enfants parler aux voisins

Jean a vu les enfants ne pas parler aux voisins

37a. Jean a vu parler les enfants aux voisins

** Jean a vu ne pas parler les enfants aux voisins*

De manière générale, la négation porte sur le groupe verbal ce qui permet de dire, ici, que les structures de ces phrases ne sont pas les mêmes. Dans un cas, il est possible de nier l'infinitif et dans l'autre cas c'est tout à fait impossible.

- Bilan

Au vu des tests, nous concluons que le constituant infinitif comprend un verbe infinitif et peut avoir, dans certains cas, un groupe nominal sujet ou complément du verbe infinitif. Ainsi, le constituant infinitif est composé de deux constituants.

1.3 De la préposition au complémenteur

Le constituant infinitif peut être introduit par une préposition :

41. *Jean pense à manger*
42. *Marie travaille pour réussir*
43. *Pierre promet de venir*

Les grammaires génératives et syntagmatiques ont montré que les différentes prépositions répertoriées avaient un comportement syntaxique distinct. Dans ce qui suit, nous définissons ce qu'est la préposition (§1.3.1) ainsi que le rôle qu'elle joue et la place qu'elle occupe dans la phrase (§1.3.2). Nous discutons également des prépositions que l'on appelle « vides » ou « incolores » (§1.3.3). Nous nous intéressons en particulier à celles qui peuvent être suivies d'un verbe infinitif (§1.3.4). Deux « prépositions » se distinguent des autres à travers leur comportement syntaxique : *à* et *de*. Nous verrons comment Huot (1981) analyse *de* dans le cadre des grammaires génératives (§1.3.5).

1.3.1 Définition

La préposition est un mot grammatical invariable qui sert à construire un complément²², à la différence de l'adverbe qui ne gouverne aucun autre mot. La préposition permet de mettre en relation des éléments qui sans elle ne pourraient pas être reliés :

- Pierre vient de Madrid*
**Pierre vient Madrid*

En l'absence de complément, la présence de la préposition est impossible dans la phrase :

- *Pierre vient de*

L'élément introduit par la préposition, parfois appelé régime de la préposition, est toujours placé à la droite de celle-ci. La préposition marque la dépendance entre les termes qui l'entourent :

²² Arrivé et al (1986 : 557).

La maison de mon père

Je pense à mon père

Après son repas, il va volontiers faire sa sieste

1.3.2 Syntaxe des prépositions

La préposition est un outil qui sert à la construction du complément. Elle comble un vide syntaxique soit entre deux constituants de la phrase (§ 1.3.2.1), soit entre un constituant et la phrase (§ 1.3.2.2). On doit donc distinguer ces deux modes de fonctionnement²³.

1.3.2.1 La préposition subordonne un constituant à un autre constituant

Dans le groupe nominal ou pronominal, la préposition donne son régime à un nom ou un pronom²⁴ :

Un moteur à essence

Le chevalier sans peur et sans reproche

La maison de mes parents

La maison de ceux de la ville

Dans le groupe adjectival, l'adjectif ne peut être directement complété ; la préposition est, ici, encore nécessaire :

Bon pour le service

Préférable pour toi

Content de son travail

Dans le groupe verbal, lorsque le verbe exige d'être complété, mais ne peut l'être directement (parce qu'il refuse la transitivité directe), la préposition intervient pour rattacher le complément au verbe, s'intégrant alors au groupe verbal. Elle construit divers types de compléments :

²³ Denis et Sancier-Chateau (1994).

²⁴ Néanmoins, depuis peu, on trouve de nouvelles formes syntaxiques qui se construisent sans préposition telles que *accident voyageur, compte client...*

Il pense à ses enfants

Il a emprunté un livre à ma fille

Il parle de ses voyages

À la différence du complément indirect, le complément appelé parfois « second » apparaît lorsque le verbe a, dans sa valence, deux compléments : *dire quelque chose à quelqu'un, accuser quelqu'un de quelque chose...*

Quand un verbe a dans sa valence deux compléments, les deux ne sont pas obligatoirement exprimés :

Il donne aux pauvres

1.3.2.2 La préposition subordonne un constituant à l'ensemble de la phrase

Dans un certain nombre d'emplois, le groupe prépositionnel²⁵ n'est pas subordonné à un constituant de la phrase, mais il vient s'inscrire dans la dépendance de la phrase toute entière.

Le groupe prépositionnel est alors mobile dans la phrase ; il assume la fonction de complément circonstanciel adjoint :

Après le déjeuner, il part faire sa promenade quotidienne

Il part, après le déjeuner, faire sa promenade quotidienne

Il part faire sa promenade quotidienne après le déjeuner

Comme on le voit dans l'exemple ci-dessus, la préposition sert à construire un complément (ici, le complément circonstanciel de temps) qui ne dépend pas d'un terme précis de la phrase, mais bien de l'ensemble de celle-ci.

L'examen de ces constructions met en évidence le fait qu'une même préposition (selon le cas) introduit des compléments de statut syntaxique différent. Par exemple, la préposition *à* peut construire le complément circonstanciel adjoint, en spécifiant le lieu, le temps :

²⁵ En général, le groupe prépositionnel est composé d'une préposition et d'un nom ou d'un groupe nominal.

À la campagne, la vie est plus rude qu'en ville

À trois heures, il s'en ira

À l'initiative de Pierre, Marie fait du sport

1.3.2.3 Prépositions dites vides ou incolores

Après avoir défini les prépositions dites vides, nous donnons un classement de l'ensemble des prépositions.

1.3.2.3.1 Définition

Rien de nouveau

La ville de Blois

Peu à peu

Dans certains emplois, les prépositions *à* et *de* semblent jouer un rôle purement grammatical, c'est-à-dire qu'il semble impossible d'attribuer à la préposition une valeur sémantique, tandis que les autres prépositions ont une valeur sémantique.

Selon De Boer (1947), dans ces emplois, les prépositions ne sont utilisées que pour combler « un hiatus syntaxique » ; pour Grevisse (1975), elles n'ont d'autre fonction que celle de « cheville syntaxique ». C'est-à-dire qu'elles sont indispensables à l'assemblage des mots en syntagmes ou en phrases mais qu'elles ne contribuent en rien à la signification des ensembles dont elles font partie.

L'impression de vide sémantique selon Cervoni (1991) est d'autant plus renforcée si on compare *à* et *de* à d'autres prépositions (*avec, sans, avant, après...*).

Spang-Hanssen (1963 : 13-14) préfère utiliser l'adjectif *incolore* à l'adjectif *vide*. Il justifie sa préférence ainsi : « parmi les étiquettes prépositions vides, prépositions abstraites, prépositions incolores, nous préférons la dernière pour son imprécision même. Elle ne prétend pas à une rigueur en discordance avec le principe d'analyse et c'est probablement celle qui a le plus de chance d'être acceptée par tous les grammairiens, puisqu'elle n'implique pas une seule manière de voir les problèmes ».

Parce que leur rôle est plus souvent syntaxique que sémantique, les prépositions vides indiquent une relation grammaticale sans exprimer un sens précis :

Le train de Paris

Fusil de chasse

1.3.2.3.2 Deux classes de prépositions

Deux grandes classes de prépositions sont distinguées par Denis et Sancier-Chateau (1994).

La première classe comprend les prépositions *à* et *de*, qui peuvent être constituants de groupes prépositionnels appartenant au groupe verbal (complément indirect, second, complément de lieu avec *être*).

Je ne doute pas de sa sincérité

Antoine a loué son appartement à un ami

Le petit chien obéit à son maître

Jean est à Paris

La deuxième classe comprend les autres prépositions (*dans, devant, derrière, sur, avec, pour...*), qui sont le plus souvent des constituants de groupe prépositionnel complément de phrase :

Il faisait des moulinets avec son bâton

Dans les prépositions de la deuxième classe sont distinguées les prépositions (*sous, contre, vers, chez, sans...*) des locutions prépositives, formées le plus souvent en ajoutant la préposition *de* à un adverbe ou à un groupe prépositionnel avec ou sans article : *loin de, près de, au lieu de, à côté de...*

Il faut remarquer toutefois que cette répartition n'est pas absolue : *de* et *à* sont parfois aussi des constituants de groupes prépositionnels compléments de phrase :

De tous côtés, la place était déserte

À la fin de la séance, on fait la quête

Certaines prépositions autres que *à* et *de* peuvent aussi être constituantes d'un groupe prépositionnel qui peut être enchâssé, soit sous le groupe verbal soit sous le groupe nominal :

Je compte sur votre discrétion

Il a un pavillon sans jardin

1.3.3 Le constituant infinitif précédé d'une préposition

Le constituant infinitif est souvent dépendant d'un élément qui peut être, par exemple, un verbe, un nom ou un adjectif. C'est une préposition, dans certains cas, qui relie l'infinitif au verbe, au nom ou à l'adjectif. La plupart du temps, la préposition est *à* ou *de* ; mais d'autres prépositions telles que *sans*, *pour*, *après*, *avant*... peuvent jouer ce rôle de lieu.

Marie est partie sans prévenir

Jean travaille pour réussir son examen

En dehors de *sans*, *pour*, *après*, *avant*, peu d'autres prépositions peuvent être suivies d'un verbe à l'infinitif²⁶ :

Tout leur est permis, sauf (excepté) quitter l'enceinte de la ville

On observe que les infinitifs introduits par des prépositions (*sans*, *pour*...) ne peuvent pas avoir la fonction de complément direct. En revanche, ils peuvent avoir la fonction de complément indirect comme en (46) ou de modifieur comme en (44) et (45).

44. *Jean est arrivé sans prévenir*

45. *Jean boit pour oublier ses malheurs*

46. *Jean a voté pour élire le nouveau président*

Les modifieurs²⁷ sont des constituants facultatifs qui peuvent être ajoutés à la structure minimale d'un groupe, ou à la structure canonique de la phrase : les modifieurs ne changent pas le statut du constituant auquel ils sont ajoutés. Les modifieurs ont pour rôle d'ajouter une précision dans l'interprétation et ils doivent être compatibles sémantiquement avec le constituant qu'ils modifient. Les modifieurs n'ont pas de place fixe tandis que les compléments ne sont pas mobiles.

En outre, la forme d'un modifieur ne dépend pas d'un terme qui le sous-catégorise tandis que la sous-catégorisation est la propriété qu'a un verbe de définir la forme d'un complément, qui est prévisible.

²⁶ La préposition *par* peut également introduire le constituant infinitif.

²⁷ Delaveau (2001 : 60).

Les locutions prépositionnelles (*sous prétexte de, de crainte de, à défaut de, à force de...*) peuvent également lier le constituant infinitif au verbe conjugué. La plupart des locutions prépositionnelles sont constituées²⁸ d'un nom précédé d'une préposition qui est suivie de l'item *de*. Ces locutions peuvent avoir pour complément une complétive, une infinitive ou un GN.

Il n'est pas allé à cette soirée sous prétexte d'un travail urgent

Sous prétexte que certaines denrées risquent de manquer, beaucoup de gens font stupidement des réserves

Sous prétexte de terminer un travail urgent, il n'est pas sorti de sa chambre

Il a fait blinder sa porte de crainte d'être cambriolé

À force de chercher, il finira bien par trouver

Peu de prépositions peuvent introduire des constituants infinitifs (Huot 1981) :

Jean ouvre la fenêtre sans demander l'autorisation

Les enfants mangent après avoir joué

Tout est permis sauf quitter la ville

À, de et pour sont les prépositions les plus employées à cet effet :

Jean s'excuse de devoir partir

Jean pense à partir

Marie part pour revenir

Nous constatons dans la section suivante que certaines prépositions n'ont pas tout à fait le comportement attendu.

²⁸ Grevisse (1993 : §898).

1.3.4 Analyse proposée par Huot (1981)

47. *Jean a accepté la situation qui lui était offerte*
48. *Jean a accepté que ce cours soit déplacé*
49. *Jean a accepté de prendre la parole en public*

Huot (1981 : 27-28) montre que les séquences (47), (48) et (49), malgré leurs différences de constructions, ont même la distribution et se comportent de façon identique lorsqu'elles subissent les tests syntaxiques comme le détachement, le clivage, la passivation et la coordination.

Si on applique le test de détachement à ces énoncés, on remarque que c'est l'ensemble de la séquence (*la situation qui lui était offerte, que ce cours soit déplacé, de prendre la parole en public*) qui est déplacé sur la droite et repris par *le, ce* ou *ça* :

- Jean vient de l'accepter, la situation qui lui était offerte*
Jean vient de l'accepter, que ce cours soit déplacé
Jean vient de l'accepter, de prendre la parole en public

Ces mêmes séquences apparaissent de façon parallèle dans les constructions clivées :

- Ce que Jean vient d'accepter, c'est la situation qui lui était offerte*
Ce que Jean vient d'accepter, c'est que ce cours soit déplacé
Ce que Jean vient d'accepter, c'est de prendre la parole en public

On trouve également une complétive ou une infinitive après un passif impersonnel :

- Il a été prévu une bretelle pour desservir la ville nouvelle*
Il a été prévu de desservir ce quartier par autobus
Il a été prévu que ce quartier serait rénové

Ces différentes suites peuvent être coordonnées entre elles :

- Jean accepte à la fois ce poste et de reprendre ses études*
Le directeur a accepté les lignes générales de l'accord et que les poursuites engagées contre certains responsables soient interrompues
Jean craint à la fois de perdre sa place et que plusieurs de ses camarades soient poursuivis en justice

Huot conclut au vu des tests que la complétive introduite par *que* et le tour *de+inf* entretiennent avec le verbe conjugué un même rapport syntaxique que le GN complément. Suite à ces ressemblances de fonctionnement entre la complétive introduite par *que* et le constituant infinitif en *de*, Huot (1981) pense que le tour *de+inf* est lui-même une véritable complétive à l'infinitif.

Si l'on veut dériver les constituants infinitifs d'une complétive introduite par *que*, on doit poser, comme structure sous-jacente à l'infinitif de surface, une complétive agrammaticale :

Jean a tenté de s'évader
**Jean a tenté qu'il s'évade*

Dans d'autres cas, on peut trouver une complétive (avec sujet coréférentiel du sujet principal) ou un infinitif précédé de *de* :

Pierre a décidé qu'il démissionnait à la rentrée
Pierre a décidé de démissionner à la rentrée

Jean se réjouit de partir
?Jean se réjouit que cette affaire soit suivie

Il est difficile de garder le statut de préposition à l'item *de* : lorsque *de* précède un infinitif il ne se comporte pas comme une préposition. La plupart du temps le tour *de+inf* se pronominalise par le clitique *le* (qui remplace habituellement des compléments directs). Le tour *de+inf* commute soit avec une complétive, soit avec un nom. Huot propose de considérer *de* comme un complémenteur : *de* introduit l'infinitif qui le suit tout en le subordonnant de la même façon que *que* introduit et subordonne la phrase en tête de laquelle il se trouve. Ainsi, *de* serait un complémenteur au même titre que *que*.

Si l'on considère que *de* est un complémenteur tout comme l'est *que*, on a une représentation en arbre des exemples (50) et (51), selon la théorie X-barre, comme ci-dessous :

50. *Jean promet qu'il viendra*
51. *Jean promet de venir*

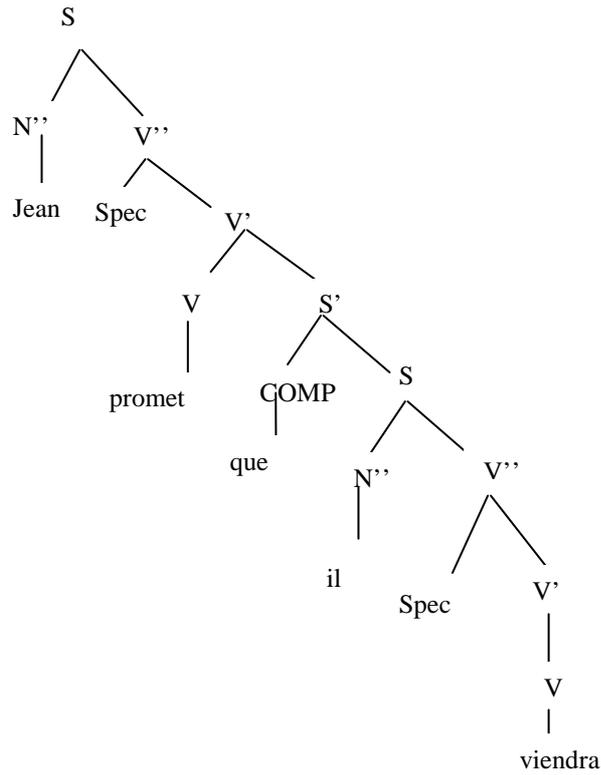


Figure 1 : Jean promet qu'il viendra

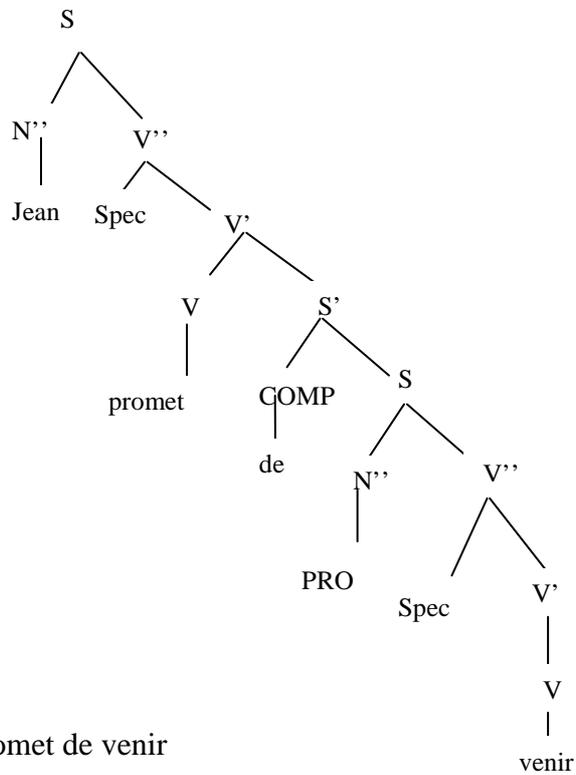


Figure 2 : Jean promet de venir

Le sujet de l'infinitif possède en structure profonde une place qui s'avère n'être jamais remplie par du matériel lexical. Le sujet est alors une catégorie vide (PRO), c'est-à-dire une catégorie syntaxique dépourvue de réalisation phonétique. Dans la Figure 2, il n'y a pas eu d'insertion lexicale sous le N'' sujet. Toutes les enchâssées à l'infinitif ont la même structure profonde [COMP PRO Infinitif] :

52. *Pierre a décidé* [COMP PRO venir]

53. *Il importe* [COMP PRO avoir des objectifs précis]

En (52), où le verbe *décider* est un verbe de contrôle²⁹, PRO recevra l'indice référentiel du sujet du verbe *décider* et sera donc interprété comme coréférentiel de celui-ci.

En (53) où le verbe principal n'a pas de propriété de contrôle, PRO recevra un indice arbitraire et, faute de pouvoir être mis en relation avec un antécédent, sera interprété comme ayant une référence arbitraire.

La construction infinitive en *de* est une véritable complétive à l'infinitif. *De* joue vis-à-vis de cette enchâssée le même rôle de complémenteur que *que* en tête d'une complétive à verbe fini.

La règle de cacophonie

Par ailleurs, Huot (1981) s'intéresse à la succession de deux *de* dans les séquences infinitives introduites par *de* se pronominalisant par *en*. Quel *de* s'efface ? En d'autres termes, le *de* précédant l'infinitif va-t-il se comporter syntaxiquement comme la préposition *de* et s'effacer, ou comme le complémenteur *que*, et c'est alors le premier *de*, préposition, qui s'efface ?

Jean se réjouit de [de partir bientôt]

Jean se réjouit de [que cette affaire soit terminée]

La préposition *de* s'efface régulièrement, quel que soit l'élément qui l'introduit (verbe, adjectif, nom) dont elle dépend³⁰ :

²⁹ Nous donnons la définition du contrôle en § 1.4.2.3.

³⁰ L'effacement d'une préposition devant une complétive introduite par *que* a toujours été mentionné dans les travaux spécialisés (Grevisse (1993 : §975); Blinkenberg (1960 : 239); Sandfeld (1965 : § 18), Gross (1968 : 133 et 1975 : 69)).

Jean ne s'est jamais inquiété que sa maison soit en ruines

**Jean ne s'est jamais inquiété de que sa maison soit en ruines*

Huot (1981) émet l'hypothèse que la structure sous-jacente de l'exemple *Jean parle de partir* est *Jean parle de [de partir]* et que la règle de cacophonie a été appliquée.

La règle de cacophonie a été proposée par les grammairiens de Port Royal puis a été reprise notamment par Gross en 1967. Cette règle concerne les séquences de type préposition *de* et les articles *du, de la, des* et rend compte du fait qu'il est obligatoire de supprimer l'article.

Les GN des compléments indirects en *de* sont uniquement introduits par les articles indéfinis, les adjectifs possessifs et démonstratifs, les numéros cardinaux et les indéfinis.

Jean parle de (la, cette, sa, une) femme

Jean parle de douze personnes

Jean parle de plusieurs personnes

Gross (1967) inclut dans les partitifs l'indéfini pluriel *des (de les)*, les partitifs *de la (de l')* et *du (de le ou de l')*.

**Jean parle de du sable*

**Jean parle de de la soupe*

**Jean parle de des chevaux*

Afin de rendre grammaticaux les exemples ci-dessus, Gross (1967 : 107) utilise d'une part une règle de composition (i) et d'autre part une règle de transformation (ii).

(i) Prep GN = prep det N

Prep peut être *de, ø, à, par, pour, sur, vers, avec, chez...* et **det** peut être *le, la, les, ce, son, un, deux, certains, du, de la, des*.

Cette règle (i) décrit comme acceptables les GN prépositionnels (*de GN*) se réécrivant en *de du N, de de la N, de des N*.

Afin de corriger cette cacophonie, Gross utilise la règle (ii) qui est :

(ii) *de de artg*³¹ → *de*

La règle (ii) est appelée règle de cacophonie.

³¹ Article défini général : *le, la, les*.

1.3.5 Conclusion

Le constituant infinitif peut donc être introduit par une préposition mais pas n'importe quelle préposition. *À* et *de* sont les « prépositions » les plus employées dans ce cas, c'est pourquoi nous consacrons à chacune une étude spécifique.

De qui vient d'être présentée au travers de l'analyse de Huot (1981) ne peut être considérée comme une préposition pour, entre autres, les raisons suivantes :

- Le constituant infinitif se trouve là où une complétive peut apparaître ;
- Les tests syntaxiques tels que le clivage, le détachement, ou encore la passivation montrent que *de* n'a pas les propriétés habituelles de la préposition mais est proche du complémenteur.

Par conséquent, Huot (1981) appelle *de* un complémenteur, autrement dit c'est un introducteur de phrase.

Huot n'a pas étudié seulement *de* mais s'est aussi intéressée à la préposition *à*. Selon son étude, Huot concluait que *à* n'était pas un complémenteur mais une préposition car celle-ci n'avait pas le même fonctionnement. Nous proposons, dans le chapitre suivant, de discuter cette position en nous appuyant sur l'étude faite par Abeillé et al. (2003).

1.4 Le constituant infinitif sous-catégorisé par un verbe

Le constituant infinitif, lorsqu'il est complément, peut être introduit par un verbe. Quels sont les verbes qui peuvent être suivis d'un constituant infinitif ? Quelles sont leurs propriétés ? En vue de répondre à ces questions, nous proposons, tout d'abord, de voir les différentes valences possibles d'un verbe (§1.4.1). Puis, nous détaillons les verbes introducteurs du constituant infinitif (§1.4.2).

1.4.1 Valence des verbes

D'après Tesnière (1965), tout verbe est doté d'une valence, c'est-à-dire qu'il est susceptible de régir un certain nombre d'actants.

- Les verbes monovalents

Ce sont les verbes qui ne régissent qu'un seul actant. Si on s'en tient strictement à Tesnière, les verbes d'état comme *être*, *paraître* sont généralement monovalents en ce sens qu'ils ne comportent qu'un actant auquel l'énonciateur attribue une propriété. Cependant ils assignent une propriété et non un cas :

Pierre paraît fatigué

En fait, seuls les verbes renvoyant à un procès ont un schéma actantiel³². Ainsi, certains verbes de processus comme *briller*, *tomber* ou *éternuer* peuvent être monovalents. Ces verbes mettent en jeu un agent qui ne déclenche pas le procès de façon volontaire.

La neige tombe

Le soleil brille

Marie éternue

Il existe toutefois des verbes d'action n'impliquant qu'un seul actant, comme *marcher* ou *crier*. Dans ce cas l'actant est un acteur muni d'intentionnalité.

³² Le Schéma actantiel comprend un verbe, des actants et des circonstants. Le nœud verbal occupe une place centrale dans la phrase. Ainsi dans *Jean donne du poisson aux pingouins sur la banquise*, *donne* est le noyau verbal, *du poisson* et *aux pingouins* sont les actants et *sur la banquise* est le circonstant.

Les soldats marchent

Les enfants crient

Notons que les verbes monovalents correspondent à ce que la grammaire traditionnelle appelle les verbes intransitifs. Les verbes transitifs seront bivalents ou trivalents.

- Les verbes bivalents

Ce sont les verbes à deux actants qui font transiter le procès d'un agent/acteur (volontaire ou non) vers un patient/objet subissant ce procès :

Jean frappe la balle

Le soleil brûle ma peau

Marie téléphone à Pierre

- Les verbes trivalents

Ce sont les verbes comme *dire* ou *donner* qui permettent la transition par l'agent/acteur d'un objet/patient vers un bénéficiaire.

Jean a dit son secret à Marie

Pierre donne une pomme à Marie

Le premier actant est l'actant servant de sujet au verbe tandis que le second actant est le complément direct et le tiers actant correspond au complément indirect.

Dans certains cas, les verbes trivalents sont utilisés avec deux actants seulement :

Jean donne aux pauvres

On dit alors que la valence du verbe est non saturée.

1.4.2 Les verbes ayant pour complément des constituants infinitifs

Différents types de verbes peuvent sous-catégoriser le constituant infinitif : les verbes de perception (§1.4.2.1), les causatifs (§1.4.2.2), les verbes à montée et à contrôle (§1.4.2.3), les modaux (§1.4.2.4). Nous donnons leurs propriétés dans les sections ci-dessous.

1.4.2.1 Les verbes de perception

Les verbes de perception comme *apercevoir*, *écouter*, *entendre*, *regarder*, *sentir*, *voir* sont susceptibles d'introduire des constituants infinitifs :

- 37. *Jean a vu les enfants parler aux voisins*
- 38. *Jean regarde les pingouins dormir*
- 39. *Jean a entendu Marie chanter une chanson*
- 40. *Paul a senti l'orage venir*

Les présentatifs *voici* et *voilà* peuvent aussi introduire un infinitif dans la mesure où ils contiennent le thème du verbe *voir* :

- Voici venir la nuit*
- ? *Voici la nuit venir*

1.4.2.1.1 À propos du sujet

- Le sujet propre

Les exemples (37 à 40) comportent tous un constituant infinitif comprenant un propre sujet à l'infinitif.

- Avec un sujet extralinguistique

- 54. *Jean entend sonner*

Les verbes de perception peuvent sous-catégoriser un constituant infinitif dont le sujet n'est pas présent syntaxiquement et sémantiquement dans la phrase, mais les verbes de perception ne peuvent pas sous-catégoriser des constituants infinitifs dont le sujet est coréférentiel à celui du verbe introducteur.

1.4.2.1.2 À propos de la préposition

Les verbes de perception ne peuvent pas sous-catégoriser un constituant infinitif introduit par une préposition :

- **Jean regarde de dormir les pingouins*
- **Marie écoute de chanter les enfants*

1.4.2.1.3 À propos de l'inversion du sujet

On peut considérer le fait que les exemples (37 - 40) ont pour « équivalent » sémantique les phrases (37a - 40a) :

37a Jean a vu parler les enfants aux voisins

38a Jean regarde dormir les pingouins

*39a *Jean a entendu chanter Marie une chanson*

40a Paul a senti venir l'orage

1.4.2.2 Les causatifs

Les verbes causatifs tels qu'*emmener, envoyer, laisser, faire....* peuvent introduire des constituants infinitifs.

1.4.2.2.1 À propos du sujet

Les verbes causatifs sous-catégorisent un constituant infinitif possédant son propre sujet mais ne peuvent pas sous-catégoriser un constituant infinitif qui aurait un sujet coréférentiel :

Jean envoie Marie acheter du pain

Jean emmène jouer les enfants

**Paul laisse partir*

En revanche, ces verbes peuvent avoir un sujet extra-linguistique :

L'arbitre laisse jouer

Paul laisse sonner

1.4.2.2.2 À propos de la préposition

La construction avec un constituant infinitif comprenant une préposition ou le complémenteur *de* est impossible :

**Marie laisse de jouer les enfants*

**Paul fait à lire les enfants*

1.4.2.2.3 À propos de l'inversion

Les verbes *emmener* et *envoyer* ont le même ordre des compléments que les verbes de perception :

J'emmène jouer les enfants
J'envoie Paul jouer
J'emmène les enfants se coucher
? J'envoie se coucher Paul

Nous proposons d'étudier en particulier les verbes *laisser* et *faire* car ils sont tous deux intéressants du point de vue syntaxique :

Jean fait lire un livre à Marie
**Jean fait à Marie lire un livre*
Jean laisse partir Marie
Jean laisse Marie partir

On peut ranger ces verbes dans la catégorie des verbes de volonté, ils signifient, alors, pour *faire* obtenir, ordonner et de *laisser* autoriser, permettre³³, qui eux demandent une préposition pour admettre des infinitifs en compléments.

Il m'a laissé parler
La police a laissé passer les manifestants
Il a fait repeindre sa cuisine

L'ordre des compléments (verbe – sujet) est libre a priori pour *laisser* comme pour les verbes de perception, mais pas pour le verbe *faire* :

Paul laisse jouer les enfants
Paul laisse les enfants jouer

³³ Béchade (1993 : 325).

Il y a une très forte solidarité entre *faire* et l'infinitif : on est proche de la formation d'une unité *faire travailler, faire pousser* :

Le professeur fait travailler ses élèves

La pluie fait pousser l'herbe

**Le professeur fait ses élèves travailler*

**La pluie fait l'herbe pousser*

1.4.2.2.4 Le verbe *faire*

Le verbe *faire* peut lui aussi introduire un infinitif complément :

Jean fait parler les enfants de leurs vacances

Nous proposons de voir les propriétés particulières de ce verbe ci-dessous.

- La pronominalisation

Jean fait lire un livre à Marie

Jean la fait lire un livre

**Jean fait la lire un livre*

Le clitique *la* est interprété comme un argument sémantique du verbe infinitif complément du verbe causatif. L'argument sémantique de *lire* est obligatoirement attaché au verbe causatif. Habituellement, le pronom clitique n'est pas attaché au verbe recteur mais à l'infinitif (voir les exemples des verbes de perception ci-dessus)³⁴.

- Le sujet

On peut remarquer qu'avec le verbe *faire* le sujet (*Marie*) du verbe infinitif ne peut pas se placer avant le verbe infinitif :

**Jean fait Marie téléphoner à Arthur*

³⁴ Curieusement, on retrouve le même type de clitisation avec les auxiliaires *être* et *avoir* :

Paul a lu le livre

Paul l'a lu

**Paul a le lu*

En revanche, le complément du verbe infinitif peut apparaître immédiatement à droite du sujet de l'infinitif (Baschung et Desmets, 1999) :

Jean fait téléphoner Marie à Arthur

Dans ces cas, le complément peut être un GN en à :

Jean fait lire un livre à Marie

Jean fait lire à Marie

- Transitivity du verbe infinitif

La réalisation du causataire dépend de la transitivité du verbe infinitif (Abeillé et al., 1997) :

Dans le cas d'une structure plate³⁵, le causataire a la forme d'un pronom datif s'il est transitif, et d'un accusatif s'il est intransitif :

Paul fait lire un livre à Marie

Paul lui fait lire un livre

Paul la lui fait lire

Paul fait aller en Angleterre les élèves

Paul les fait aller en Angleterre

Mais le causataire est toujours à l'accusatif dans le cas d'une représentation en structure à complément GV :

Paul les fait lire un livre

Paul les fait le lire

- La négation

Paul ne fait pas lire Proust à Marie

Paul ne le fait pas lire à Marie

**Paul la fait ne pas lire Proust*

Paul la fait ne pas le lire

On note qu'il est possible de nier le verbe infinitif et le verbe causatif.

³⁵ Une présentation des structures plates et à complémentation GV est proposée au chapitre 2.

1.4.2.2.5 Le verbe *laisser*

Le verbe *laisser* possède des propriétés qui rappellent celles des verbes de perception :

- Transitivité du verbe

Selon la transitivité du verbe infinitif, le causataire est soit un GN soit un GP. Dans un cas le causataire suit toujours le verbe infinitif et pas dans l'autre cas :

Paul laisse Jean parler de ses problèmes

**Paul laisse à Jean parler de ses problèmes*

Paul laisse Marie lire un livre

?Paul laisse à Marie lire un livre

Paul laisse parler Jean de ses problèmes

**Paul laisse parler à Jean de ses problèmes*

?Paul laisse lire un livre à Marie

**Paul laisse lire un livre Marie*

- Pronominalisation

Le clitique n'apparaît sur *laisser* que s'il est suivi directement de l'infinifitif.

Paul le laisse parler de ses problèmes

Paul le laisse

Paul les laisse lire Proust

1.4.2.3 Les verbes à contrôle et à montée

Les verbes à contrôle et les verbes à montée peuvent sous-catégoriser un constituant infinitif. Tout d'abord, nous donnons une définition de ces verbes, puis nous étudions leurs propriétés. Enfin, nous proposons une étude de ces verbes réalisée dans un cadre transformationnel.

1.4.2.3.1 Définition

Dès les débuts de la grammaire générative (Rosenbaum 1967, Perlmutter 1970), pour l'anglais, une distinction entre des verbes dits à montée du sujet tels que *believe, seem...*, et les verbes dits à contrôle tels que *try, persuade...* a été posée. Cette distinction a été reprise, pour le français, par Ruwet (1972), Huot (1981), Baschung (1991), entre autres.

55. *Jean semble apprécier les enfants*

Les verbes à montée n'assignent pas de rôle sémantique au sujet. Ce sont soit des marqueurs de temps ou d'aspect (*aller, commencer*³⁶...), soit des prédicats unaires qui prennent toute la proposition (sujet compris) comme argument sémantique (*sembler*).

Les verbes à montée sont souvent des verbes impersonnels tels que *sembler, s'avérer, paraître...* qui peuvent aussi entrer dans des constructions de type attributif où ils ont un sujet plein³⁷.

56. *Il semble que Paul ait raison*

57. *Paul semble avoir raison*

58. *Il s'avère que le résultat dépasse nos espoirs*

59. *Le résultat s'avère dépasser nos espoirs*

Dans les énoncés (57) et (59) les sujets *Paul* ou *le résultat* ne sont pas sélectionnés par les verbes avec lesquels ils s'accordent (*sembler, s'avérer*) mais par le verbe à l'infinitif subordonné. *Ssembler* ou *s'avérer* sont « transparents », ils ne contraignent pas sémantiquement leur sujet c'est-à-dire que n'importe quel groupe nominal peut être leur sujet.

Ces énoncés (57) et (59) ne sont pas comparables à ceux du type *Jean veut courir* où *courir* est l'objet de *veut* et *Jean* son sujet.

60. *Jean veut coucher les enfants*

En (60), *veut* est un verbe dit à contrôle. Ces verbes ont au moins deux arguments sémantiques (le sujet et l'infinitif).

³⁶ Ces verbes se construisent avec une préposition.

³⁷ Maingueneau (1999 : 129), Ruwet (1972).

La distinction entre les verbes à contrôle et les verbes à montée repose donc par définition sur une propriété sémantique.

1.4.2.3.2 À propos du sujet

Les verbes à montée et à contrôle sous-catégorisent uniquement des constituants infinitifs ayant un sujet coréférentiel au verbe recteur :

Jean veut regarder un film

Marie aime manger du chocolat

1.4.2.3.3 À propos de la préposition

Jean songe à partir

Jean promet de travailler

Jean veut partir

Jean semble partir

Les verbes à montée et les verbes à contrôle se construisent aussi avec ou sans un constituant infinitif comprenant une préposition ou un complémenteur.

1.4.2.3.4 Propriétés des verbes à contrôle

61. *Jean veut voir Marie*

62. *Jean souhaite aller au cinéma*

Le verbe *souhaiter* a un comportement prédicatif « ordinaire » dans le sens où il sélectionne un sujet. Le sujet de *aller* doit être sémantiquement compatible avec le verbe recteur *souhaiter*.

Le constituant infinitif possède les mêmes propriétés syntaxiques que les complétives parce qu'il est pronominalisable en *cela* (ou en *le*), et il est possible de le modifier par des relatives en *ce que/ce qui/ce dont* :

Jean souhaite aller au cinéma

Jean souhaite cela

Jean souhaite que Marie vienne

Jean souhaite cela

Ce que Jean souhaite, c'est aller au cinéma (topicalisation)

Les clitiques se placent sur l'infinitif lorsque le verbe recteur est un verbe à contrôle :

Jean veut voir Paul

Jean veut le voir

**Jean le veut voir*

La négation peut être placée à deux endroits différents dans la phrase mais une différence sémantique apparaît :

Jean aimerait ne pas voir Paul

Jean n'aimerait pas voir Paul

Il y a également la possibilité de la double négation :

Jean n'aimerait pas ne pas voir Paul

Ce type de structure ne possède pas de construction impersonnelle, ce qui signifie que *souhaiter* assigne un rôle à son sujet :

**Il souhaite pleuvoir*

1.4.2.3.5 Propriétés des verbes à montée

Le clitique se place sur l'infinitif après le verbe recteur :

Jean peut voir les pingouins

Jean peut les voir

**Jean les peut voir*

La pronominalisation avec le clitique *le* est généralement discutable :

Jean semble avoir compris

**Jean le semble*

La substitution par le pronom *cela* n'est pas possible :

Marie ne peut pas travailler nuit et jour mais elle devrait travailler nuit et jour

**Marie ne peut pas travailler nuit et jour mais elle devrait cela*³⁸

Il n'est pas possible de cliver une séquence contenant un verbe à montée :

Jean semble avoir compris

**Ce que Jean semble, c'est avoir compris*

Il est possible de nier l'infinitif après un verbe à montée même si cette négation est moins naturelle que celle du verbe à montée lui-même.

Jean semble ne pas avoir compris

Jean ne semble pas avoir compris

La double négation semble impossible :

?Jean ne semble pas ne pas avoir compris

La construction impersonnelle est possible :

Il semble que Jean ait compris

1.4.2.3.6 Analyse transformationnelle des verbes à montée et des verbes à contrôle

Dans le modèle du gouvernement et du liage³⁹, les verbes à montée et les verbes à contrôle ont des structures profondes différentes :

63. \emptyset *semble* [_p Jean *partir*]

*Jean*_i *semble* [_p *e*_i *partir*]

64. *Jean* *veut* [_p· [_p PRO *partir*]]

Jean *veut* [_p· [_p PRO_i *partir*]]

³⁸ Abeillé (2002).

³⁹ Chomsky (1981).

Les verbes à contrôle ont d'une part un sujet et d'autre part un complément phrastique (les constituants infinitifs) tandis que les verbes à montée ont seulement un complément.

Pour les verbes à contrôle comme en (64), le sujet sous-entendu de *partir* est une catégorie phonétiquement vide. Le sujet de l'infinitif est appelé PRO. On appelle contrôle la relation qui s'établit entre un GN de la principale et l'élément PRO. C'est-à-dire que ce sujet PRO, comme tout élément de type pronominal, a besoin d'un antécédent pour être doté d'une référence. L'antécédent doit se trouver dans la principale, mais selon le verbe qui régit l'infinitif ce sera le GN sujet, le GN objet, ou ce pourra être les deux. Avec un verbe comme *vouloir* il n'y a qu'une possibilité : ce sera le GN sujet, par conséquent *Jean* dans l'exemple (64).

Dans la partie 2, nous étudierons comment en HPSG l'analyse de ces verbes a été faite. Ensuite, nous verrons en GAP comment se réalise l'opération de contrôle si elle a lieu. Nous déterminerons également la sous-catégorisation des verbes à contrôle et des verbes à montée.

1.4.2.4 Autres verbes

D'autres verbes peuvent sous-catégoriser des constituants infinitifs comme par exemple les verbes d'opinion ou de connaissance. Dans la langue recherchée, ces verbes sont construits avec un infinitif dans les relatives : *admettre, croire, estimer, penser, savoir, supposer...*

Voici la solution que j'estime convenir

Je me suis adressé à un ami que je savais être de bon conseil

Ce tour permet d'éviter les difficultés des constructions imbriquées du type *un ami dont je savais qu'il était de bon conseil*.

Ce tour peut également conduire à des ambiguïtés :

Paul que j'imaginai pouvoir vaincre

J'imaginai qu'il pouvait vaincre/ j'imaginai pouvoir le vaincre

Les verbes de modalité peuvent également introduire des constituants infinitifs : les auxiliaires de mode sont *devoir, falloir, pouvoir, savoir, vouloir*. Les modaux et les

aspectuels (*devoir, pouvoir, aller, commencer à...*) sont des catégories de verbes qui sont toujours suivies d'un infinitif⁴⁰.

Tu dois payer ta dette

Il pouvait être huit heures lorsqu'il est entré

1.4.3 Conclusion

Tous les verbes ne peuvent pas avoir dans leur dépendance un constituant infinitif, seuls les verbes de perception, les causatifs, les verbes *laisser* et *faire*, les verbes à montée et à contrôle le peuvent.

Dans cette section, nous avons montré les propriétés qui caractérisent ces verbes. De manière générale, nous nous sommes intéressés à la relation entretenue entre le sujet et le verbe conjugué et/ou l'infinitif, l'inversion verbe-sujet, et la pronominalisation. D'autres propriétés plus propres à chacun des verbes ont été mentionnées lors de l'étude. Par exemple, nous avons discuté de la double négation qui caractérise les verbes à contrôle.

L'ensemble des propriétés des verbes sous-catégorisant un constituant infinitif a été mentionné, il reste maintenant à déterminer la catégorie du constituant infinitif que ces verbes sous-catégorisent. Nous proposons de voir, en partie 2, ce qui a été fait en grammaires syntagmatiques afin de s'en inspirer pour la réalisation des analyses en GAP.

⁴⁰ Nous ne faisons pas d'étude de la modalisation dans ce travail.

1.5 Le constituant infinitif sous-catégorisé par un adjectif

Le constituant infinitif peut être précédé par un adjectif :

Jean est content de venir

Jean est prêt à partir

Le fait qu'un adjectif puisse introduire un constituant infinitif nous amène à nous questionner sur les propriétés des adjectifs et en particulier sur la grammaire des adjectifs et du groupe adjectival. Quels sont les adjectifs qui acceptent à leur suite comme complément un constituant infinitif ?

Auparavant, nous proposons de voir les propriétés des adjectifs qualificatifs et relationnels. Ce tour d'horizon est nécessaire car il prépare le travail d'analyse du constituant infinitif introduit par un adjectif.

1.5.1 Les types d'adjectifs

La classe des adjectifs regroupe des éléments dont le trait commun est d'apparaître de façon facultative dans le syntagme nominal⁴¹. « L'adjectif est un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord. [...]. Du point de vue sémantique, l'adjectif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de la chose désigné par le nom auquel il se rapporte. »⁴².

Il existe différents types d'adjectifs : qualificatif, relationnel, possessif, indéfini... Nous nous intéressons en particulier à deux types d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels.

Tout d'abord, en §1.5.1.1, nous présentons les propriétés des adjectifs qualificatifs. En §1.5.1.2, nous étudions les adjectifs relationnels, en détaillant leurs propriétés syntaxiques. Ce qui nous conduira à remettre en question certaines propriétés énoncées par les grammaires traditionnelles. Puis, en §1.5.1.3, nous établissons une comparaison entre les propriétés des adjectifs qualificatifs et celles des adjectifs relationnels. Enfin,

⁴¹ Arrivé et al. (1986 : 32).

⁴² Grevisse (1964 : § 526).

en §1.5.1.4, nous étudions le cas des unités polylexicales construites avec un adjectif. Nous examinons des tours tels que *vin rouge, carte bleue, thé vert...*

1.5.1.1 Les adjectifs qualificatifs

Ils sont appelés traditionnellement qualificatifs car ces adjectifs indiquent une caractéristique du terme auquel ils se rapportent : forme, dimension, couleur, ...

La plupart des adjectifs qualificatifs varient en degré et sont alors dits gradables :

si/très/plus/moins rapide

Ils ont souvent un correspondant nominal (*sot/sottise, courageux/courage*) et ils peuvent former la base d'un adverbe de manière en *-ment* :

fier/fièrement

Comme le nom, l'adjectif peut varier en genre et en nombre, mais contrairement au nom il ne possède pas de genre par lui-même. Les adjectifs dépendent d'un autre terme de la phrase, généralement nominal ou pronominal⁴³.

Il existe aussi des locutions adjectivales (*de rechange, à la bonne franquette, dans le vent, sur mesure, à claire-voie, de pure forme...*) qui sont invariables :

65. *Des murs de guingois*

66. *Ces jeunes gens sont fleur bleue*

La locution est un groupe de mots dont la syntaxe est particulière : elle peut être composée d'un groupe prépositionnel comme en (65) ou de GN sans déterminant comme en (66), cela donne à ces groupes le caractère d'expression figée. Ce qui signifie que dans les cas ci-dessus on peut substituer aux locutions un adjectif qualificatif :

Ces jeunes gens sont gentils

⁴³ Riegel et al. (1994).

1.5.1.2 Les adjectifs relationnels

Après avoir défini les adjectifs relationnels nous listons l'ensemble des propriétés qui les caractérisent.

1.5.1.2.1 Définition

67. *Le discours présidentiel* → *le discours du président*

68. *Un arrêté ministériel* → *un arrêté du ministre*

Les adjectifs ont pour équivalent sémantique un complément du nom : *du président* indique une relation entre le nom *discours* et le référent désigné par le nom *président*⁴⁴. L'adjectif qualificatif exprime une propriété du nom qu'il précise, l'adjectif de relation met en rapport deux notions distinctes.

Ce lien n'est pas aussi évident que cela car les paraphrases montrent que l'équivalent d'un adjectif relationnel n'est pas essentiellement *de* + nom mais peut être aussi *à* + nom ou autres :

Une douleur abdominale → *Une douleur à l'abdomen*

Une boucherie chevaline → *Une boucherie où l'on vend de la viande de cheval*

Affaissements miniers → *Affaissements qui sont provoqués par des galeries de mines*

Tous les adjectifs issus d'un nom ne sont pas forcément relationnels⁴⁵, autrement dit les adjectifs dénominaux ont, soit les caractéristiques des adjectifs qualificatifs, soit celles des adjectifs relationnels. Par exemple, l'adjectif *chiraquien* peut avoir dans le même contexte nominal deux lectures :

69. *La politique chiraquienne*

69a. *La politique de Chirac*

69b. *La politique de Dupont est chiraquienne*

⁴⁴ Arrivé et al. (1986).

⁴⁵ Noailly (1999).

L'exemple (69) peut signifier soit la politique de Chirac (69a) soit une politique qui ressemble à celle de Chirac (69b).

1.5.1.2.2 Propriétés syntaxiques

Les adjectifs relationnels possèdent plusieurs propriétés syntaxiques que nous énumérons ci-dessous :

- Ils ne peuvent être ni attributs ni apposés

La voiture présidentielle

**La voiture est présidentielle*

**Ce gymnase, municipal, est bien entretenu*

Le colis postal

**Le colis est postal*

**Cette étoile, polaire, se voit de loin*

- Ils ne sont ni gradables, ni modifiables en intensité

**Un parc très municipal*

**Le voyage très présidentiel*

**Le cabinet très médical*

**Un arrêté très ministériel*

**Un arrêté plus ministériel que jamais*

- Ils ne sont pas coordonnables à un adjectif qualificatif car l'adjectif relationnel n'est jamais sur le même plan logique que l'adjectif qualificatif

**Un parc immense et municipal*

**Un arrêté ministériel et important*

- Aucun élément ne peut être inséré entre l'adjectif relationnel et le nom

**Le voyage agréable présidentiel*

**Le cabinet utile médical*

- Ils ne peuvent pas être antéposés au nom

**la musicale critique*

**un ministériel arrêté*

**un ministériel important arrêté*

**un important ministériel arrêté*

1.5.1.2.3 Contre-argument

Les propriétés syntaxiques des adjectifs relationnels peuvent être remises en cause. En effet, à chacune des propriétés évoquées ci-dessus on trouve des contre-arguments :

- Les adjectifs relationnels peuvent être attributs

Ce gymnase est municipal

Bosredon (1988) a évoqué le fait que l'adjectif relationnel peut fonctionner comme attribut en emploi contrastif :

Ce parc n'est pas national mais régional

- Les adjectifs relationnels peuvent être gradables

Une allure très présidentielle

?Une politique très municipale

Une politique très chiraquienne

Des adjectifs relationnels peuvent être gradables (*une allure très présidentielle*) et coordonnables (*une décision ministérielle et présidentielle*). Ces adjectifs qui sont considérés comme des adjectifs relationnels n'ont plus les caractéristiques des relationnels (cf. § 1.5.1.2) mais se comportent comme des qualificatifs.

Bosredon (1988) rejette l'idée d'un comportement syntaxique et sémantique spécifique aux adjectifs dits de relation : de trop nombreuses exceptions infirment l'opposition syntaxique supposée exister entre adjectif de relation et adjectif qualificatif. Il en conclut l'inexistence d'une classe particulière d'adjectifs constituée par les adjectifs de relation.

1.5.1.3 Adjectif qualificatif / Adjectif relationnel : récapitulatif des propriétés

Le tableau ci-dessous regroupe l'essentiel des propriétés des adjectifs qualificatifs et des adjectifs relationnels. On note <+> quand l'adjectif possède la propriété et <-> quand celui-ci ne l'a pas.

Propriétés	Adjectif qualificatif	Adjectif relationnel
Attribut	+	+/-
Apposition	+	-
Gradable	+	+/-
Modifiable en intensité	+	+/-
Coordonnable	+	+/-
Insertion d'éléments entre un adjectif et un nom	+	-
Antéposition au nom	+	-
Correspondant nominal	-	+
Base d'un adverbe de manière	+	+
Postposition au nom	+	+/-
Pronominalisation	+	-

Les adjectifs relationnels ont, dans la plupart des cas, des propriétés communes avec les adjectifs qualificatifs. Cinq cellules du tableau (attribut, gradable, modifiable en intensité, coordonnable, la postposition) ont la valeur +/-.

Au vu des résultats, il n'est pas évident de distinguer une classe propre aux adjectifs relationnels. Est-ce vraiment pertinent de faire cette distinction ? Nous répondons à cette question lors de l'analyse des adjectifs en GAP (§ 5.3).

1.5.1.4 Les unités polylexicales

Les unités polylexicales ont une structure en N+ adj qui désignent des objets du monde. Elles ont pour caractéristique de ne pas accepter d'élément à l'intérieur même de la structure.

feu tricolore

chou rouge

piano droit

thé vert

table ronde

eau plate...

Il y a un lien très fort qui existe au sein des unités polylexicales entre le nom et l'adjectif. Mais un adjectif combiné à un nom ne forme pas forcément une unité lexicale :

**carte violette*

**thé rouge*

**vin orange*

De plus, elles n'acceptent ni l'insertion d'un élément entre le nom et l'adjectif, ni le degré :

**La carte universelle bleue*

**La carte très bleue*

Ici, *carte bleue* désigne un moyen de paiement. On ne peut pas retrouver le sens par composition car le sens est figé. *Carte bleue* est à la limite de l'unité syntaxique et de l'unité morphologique.

Ces structures sont à distinguer de la tournure nom + adjectif qualificatif (qui joue véritablement le rôle d'un adjectif qualificatif) : *robe rouge, chat noir...*

Les tours en N+ Adj_{qual} acceptent non seulement l'insertion d'éléments mais aussi le degré :

Une robe très rouge

Un chat très noir

1.5.1.5 Complément à l'infinitif

Le complément de l'adjectif peut être un constituant infinitif introduit par un complémenteur : *prêt à partir, désireux de venir, fier de réussir, capable de mentir, facile à contenter, apte à gouverner le pays, content de venir l'année prochaine à Nanterre...*

Tout d'abord, nous présentons les compléments en *de*, puis les compléments en *à*, et enfin une analyse de ces deux types de compléments est proposée.

1.5.1.5.1 Complément en *de*

Nous appliquons les tests de substitution et de pronominalisation afin de montrer les particularités des compléments infinitifs en *de*.

70. *Jean est content de venir*
71. *Jean est fier de réussir*
72. *Paul est honnête d'être intervenu*
73. *Paul est effronté d'avoir répondu*
74. *Marie est capable de faire ce travail*
75. *Marie est courageuse de partir*

Le test de substitution est appliqué aux exemples (70) à (75). Nous faisons commuter le constituant infinitif en *de* avec le groupe nominal :

- 70a *Jean est content de Marie*
- 71a *Jean est fier de son fils*
- 72a **Paul est honnête de cette intervention*
- 73a **Paul est effronté de cette intervention*
- 74a *Marie est capable de ce travail*
- 75a **Marie est courageuse de ce travail*

Le constituant infinitif commute avec un GN en (70a), (71a) et (74a).

Nous tentons, maintenant, de faire commuter le constituant infinitif en *de* avec une complétive :

70b *Jean est content que Marie vienne*

71b *Jean est fier que son fils vienne*

72b **Paul est honnête qu'il soit intervenu*

73b **Paul est effronté qu'il est intervenu*

74b **Marie est capable qu'elle vienne*

75b **Marie est courageuse qu'elle vienne*

Seuls les constituants infinitifs précédés des adjectifs *content* et *fier* commutent avec des complétives.

Nous utilisons enfin le test de pronominalisation afin de voir si le tour en GA + constituant infinitif en *de* est pronominalisable :

70c **Jean en est*

70d *Content de venir, Jean l'est*

71c **Jean en est*

71d *Fier de réussir, Jean l'est*

72c **Paul en est*

72d **Honnête d'être intervenu, Paul l'est*

73c **Paul en est*

73d **Effronté d'avoir répondu, Paul l'est*

74c **Marie en est*

74d *?Capable de faire ce travail, Marie l'est*

75c **Marie en est*

75d *?Courageuse de partir, Marie l'est*

Les tours GA + constituant infinitif des exemples (70d), (71d) et (74d) peuvent être pronominalisés par un pronom clitique. Dans les autres cas, aucune pronominalisation n'est possible.

Selon Picabia (1978 : 102) *de partir* n'est pas complément de l'adjectif *courageux* : le complément de l'adjectif peut commuter avec un nom et être pronominalisé.

Nous sommes en présence de deux cas : il y a des compléments de l'adjectif (70, 71, et 74) et des compléments de verbe (72, 73 et 75). *Honnête*, *effronté* et *courageux* forment une catégorie d'adjectifs qui n'acceptent pas de complément et qui sont toujours attributs.

1.5.1.5.2 Complément en à

Nous appliquons les tests de pronominalisation, de substitution et de suppression aux exemples suivants :

76. *Jean est apte à gouverner*

77. *Jean est prêt à partir*

78. *Jean est difficile à comprendre*

Test de substitution

76d *Jean est apte au service*

77d **Jean est prêt à un départ*

77e *?Jean est prêt au départ*

78d **Jean est difficile à un départ*

78e **Jean est difficile à une compréhension*

Dans la plupart des cas, le constituant infinitif en à ne peut commuter avec un GN quand il suit un adjectif.

Test de pronominalisation

76a *Jean y est apte*

76b *Jean l'est*

76c *?Jean y est*

77a *Jean y est prêt*

77b *Jean l'est*

77c *Jean y est

78a Jean l'est

78b *Jean en est difficile

78c *Jean y est

On constate que la pronominalisation de la structure Adj + constituant infinitif est possible.

Test de suppression

76e Jean est apte

77e Jean est prêt

78e Jean est difficile⁴⁶

Quel que soit le cas, la suppression est possible.

Test de l'épithète

76f Un homme apte à gouverner à été élu

77f Les soldats prêts à se battre sont repartis hier

78f Un homme difficile à comprendre a pris la parole

Le tour GA + constituant infinitif peut être attribut comme en (76), (77) et (78) mais également épithètes comme en (76f), (77f) et (78f).

Bilan

Gaatone (1971), Picabia (1978) et Riegel (1985) refusent de traiter le constituant infinitif en à comme un complément de l'adjectif car il ne donne pas lieu à la pronominalisation de l'infinifitif (voir test de pronominalisation ci-dessus).

Picabia (1978) distingue les cas où la pronominalisation est possible comme dans l'exemple (77) de ceux où elle ne l'est pas (76 et 78). L'exemple (77) est très différent

⁴⁶ Dans ce cas, il y a un changement de sens.

des cas où l'adjectif a un complément en à pronominalisable et qui lui est propre, comme *apte à gouverner, prêt à partir*.

Du fait que les tours GA + constituant infinitif peuvent être épithètes nous considérons les trois cas comme des compléments de l'adjectif.

1.5.2 Conclusion

Cette partie sur les adjectifs a rappelé brièvement l'existence de deux types d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels et a évoqué les structures lexicales qui peuvent comporter un adjectif comme *chou rouge, thé vert, piano droit...* qui ont des propriétés très précises et très contraintes.

Mais l'adjectif peut s'intégrer dans un groupe dont il est la tête. Il forme alors le groupe adjectival (GA). Celui-ci peut être constitué d'un adjectif éventuellement précédé d'un adverbe de degré ou de quantité et d'un complément sous forme de syntagme prépositionnel⁴⁷ ou encore d'un infinitif, par exemple : *Jean est content de manger une glace*.

En partie 2, nous proposons une étude des compléments infinitifs introduits par un groupe adjectival.

⁴⁷ Dubois (1999 : 18).

1.6 Le constituant infinitif introduit par un GN

Les constituants infinitifs peuvent être introduits par un nom ou groupe nominal comme le montrent les exemples ci-dessous :

79. *Jean a envie de manger des bonbons*
80. *Jean a l'habitude de venir*
81. *Jean prend la décision d'arrêter de fumer*
82. *Jean donne l'ordre de partir*

83. *La machine à coudre*
84. *Le fer à repasser*

85. *Pierre a une terre à cultiver la betterave*
86. *Marie utilise de l'alcool à conserver les fruits*

Les exemples présentent deux types de noms introduisant un constituant infinitif. Dans les exemples (79 à 82), les noms sont prédicatifs tandis qu'en (83 à 86), ils ne le sont pas. Nous étudions ces deux cas indépendamment.

1.6.1 Les noms de type prédicatif

Les exemples (79 à 82) ont pour verbe recteur un verbe support. Le rôle du verbe support est essentiellement de porter l'information concernant le temps et l'aspect (Gross, 1981). Il introduit avec lui un nom, appelé nom prédicatif, qui donne la valeur sémantique au prédicat de la phrase. Ce nom ne peut être ni cliticisé ni interrogé. Mais il peut être relativisé :

- Jean a l'espoir de retrouver son livre*
?C'est l'espoir de retrouver son livre que Jean a

La séquence GN + constituant infinitif peut être analysée de deux façons : l'une comme simple constituant (c'est-à-dire en GN) et l'autre comme deux constituants (*a l'espoir*) (*de retrouver son livre*). Nous utilisons les tests de constituance afin de déterminer la structure.

1.6.1.1 Test de pronominalisation

Ce test est appliqué aux phrases (79) et (80) :

79. *Jean a envie de réussir*

79a *Jean en a envie*

79b **Jean en a*

79c *Jean l'a, l'envie de réussir*

80. *Jean a l'habitude de venir*

80a *Jean en a l'habitude*

80b **Jean en a*

80c *Jean l'a, l'habitude de venir*

Le pronom clitique *en* reprend *de réussir* et *de venir*.

1.6.1.2 Test de substitution

Nous proposons de substituer le constituant infinitif puis la structure GN + infinitif à un groupe nominal puis à une complétive.

79. *Jean a envie de manger des bonbons*

79c *Jean a envie de chocolat*

79d **Jean a envie un bonbon*

79e *Jean a un bonbon*⁴⁸

79f *Jean a envie que Marie parte*

79g **Jean a que Marie parte*

80. *Jean a l'habitude de venir*

80c *Jean a l'habitude de cet enfant*

80d **Jean a l'habitude un enfant*

80e *Jean a un enfant*⁴⁹

80f *Jean a l'habitude que tu sois en retard*

80g **Jean a que tu sois en retard*

⁴⁸ Ici, il y a un changement de sens.

⁴⁹ La phrase est acceptable avec un changement de sens.

En (79), le constituant infinitif commute avec un groupe prépositionnel (*de chocolat*). Tandis qu'en (80), c'est *de venir* qui commute avec un groupe prépositionnel (*de cet enfant*). En aucun cas le constituant infinitif ne commute avec un GN (79d, 80d).

On constate en (79f) et (80f) que le constituant infinitif en *de* commute avec une complétive alors que la structure GN+constituant infinitif ne se substitue pas à une complétive (cf. 79g et 80g).

1.6.1.3 Bilan

Au regard des tests syntaxiques, nous pensons qu'il est possible d'analyser *a l'habitude de venir* en deux éléments distincts : (*a l'habitude*) (*de venir*). Notamment, la pronominalisation permet de montrer que les noms peuvent sous-catégoriser un constituant infinitif.

1.6.2 Cas des noms non prédicatifs

Les exemples (83 à 86) présentent deux types de structures distinctes. Dans les exemples (85-86), nous avons des structures qui sont des unités polylexicales tandis que ce n'est pas le cas en (83-84).

Il existe de nombreuses structures nominales comportant *à* et *de* suivi d'un infinitif :

Dé à coudre

Permis de conduire

Permis de construire

Machine à coudre

Machine à laver

Fer à repasser

Fil à couper le beurre

Planche à repasser

Planche à découper

Ce sont des unités polylexicales que nous proposons d'analyser en un seul élément du fait qu'un lien particulier existe entre le nom, la préposition et l'infinitif.

Autre cas

Des noms non prédicatifs peuvent aussi introduire des constituants infinitifs :

- 87. *Pierre a une terre à cultiver la carotte*
- 88. *Marie utilise de l'alcool à conserver les fruits*
- 89. *Paul a acheté la poudre à tuer les rats*
- 90. *Paul a une tête à rater son examen*

Nous procédons aux tests syntaxiques de pronominalisation et de substitution afin de déterminer la structure de la séquence GN + constituant infinitif :

- Pronominalisation

- 87. *Pierre a une terre à cultiver la carotte*
- 87b. *?Pierre en a une*
- 87c. *? Pierre l'a*

- 88. *Marie utilise de l'alcool à conserver les fruits*
- 88b. *Marie en utilise*
- 88c. *Marie l'utilise*

La reprise pronominale par le clitique *en* (ou *le*) est possible en (87) tandis qu'en (88) la pronominalisation est douteuse. C'est l'ensemble GN + constituant infinitif qui est alors repris.

- Substitution

Nous substituons la structure GN + constituant infinitif par un groupe nominal puis uniquement le constituant infinitif. Nous testons également le cas où la structure GN + constituant infinitif est substituable par une relative.

- 87d *Pierre a un bonbon*
- 87e *Pierre a une terre à betterave*
- 87f *Pierre a une terre en jachère*
- 88d *Marie utilise une pelle*
- 88e *Marie utilise de l'alcool à 70°C*

87g *Pierre a que Marie vienne

87h Pierre a une terre que Marie lui a vendue

88f *Marie utilise que les enfants jouent

88g Marie utilise de l'alcool que Paul lui a donné

La structure GN + constituant infinitif, dans les deux cas, peut être substituée à un GN. En (88e) et (87e), nous voyons que le constituant infinitif commute avec un groupe prépositionnel (*à betterave*, *à 70°*).

La reprise pronominale n'est possible qu'à condition que ce soit toute la structure GN + constituant infinitif qui soit reprise. C'est pourquoi nous proposons d'analyser ce type de structure en une seule unité.

1.6.3 Conclusion

Deux types de noms peuvent introduire un constituant infinitif : les noms prédicatifs (*l'espoir de retrouver son nounours*) et les noms non prédicatifs (*dé à coudre*, *machine à écrire...*). Pour chacun des deux cas nous avons étudié leurs propriétés à travers les tests syntaxiques (pronominalisation, substitution...). Ainsi, la caractérisation de ces deux formes de noms acceptant un constituant infinitif donne lieu à une formalisation proposée dans le chapitre 5.

Chapitre 2

QUELQUES ANALYSES EN GRAMMAIRES SYNTAGMATIQUES

2.1 Introduction

Le choix du formalisme syntaxique est un enjeu important car il induit un certain type de représentation. Par exemple, les grammaires d'unification qui regroupent des formalismes grammaticaux qui ont été conçus à la suite de critiques contre la grammaire générative transformationnelle, reposent sur l'idée que la grammaire est le modèle de la compétence langagière⁵⁰. C'est-à-dire que cette grammaire doit rendre compte de la capacité de tout locuteur natif à porter des jugements d'acceptabilité, d'ambiguïté et de paraphrase sur n'importe quelle phrase.

Les grammaires d'unification sont fondées sur des structures de traits combinées par unification. Ces structures de traits sont un moyen d'unifier la représentation de différents niveaux linguistiques, puisque les attributs contiennent de l'information phonologique, syntaxique, etc.

La grammaire syntagmatique généralisée (GPSG, Generalized Phrase Structure Grammar, Gazdar et al., 1985) et la grammaire syntagmatique guidée par les têtes (HPSG, Head-driven Phrase Structure Grammar, Pollard et Sag, 1994) sont deux modèles représentatifs des grammaires d'unification. Nous avons choisi de présenter une façon d'analyser le constituant infinitif en GPSG et HPSG.

Nous proposons un rapide aperçu des fondements de la grammaire HPSG en 2.2 qui articule différents niveaux d'analyse linguistique (phonétique, syntaxe et sémantique).

⁵⁰ Abeillé (2002 : 21).

Les principes des traits de tête et de valence sont expliqués car ils interviennent lors de l'analyse de l'infinitif.

Cette grammaire est dotée de l'idée de hiérarchie. Ceci est illustré grâce à l'exemple de la hiérarchie du signe.

Puis, nous discutons de l'union de domaines, qui permet de traiter des cas complexes d'inversion du sujet ou encore le sujet du verbe infinitif.

Il existe différentes manières d'analyser l'infinitif : en structure hiérarchique, en complexe verbal ou bien en structure plate. Dans la deuxième partie du chapitre, nous illustrons ces trois hypothèses, puis les discutons.

Par ailleurs, lorsque l'on traite du verbe infinitif on ne peut pas faire l'impasse sur la notion de contrôle du sujet. Nous prenons donc le temps de comprendre comment fonctionne le principe de contrôle en HPSG mais aussi en GPSG, puisque les principes de contrôle ont tout d'abord été développés dans ce formalisme.

Nous montrons enfin de quelle façon *à* et *de* sont définis en HPSG comme des têtes faibles par Abeillé et al. (2003).

2.2 La grammaire HPSG

La grammaire syntagmatique guidée par les têtes a été créée par Pollard et Sag à la fin des années 80. L'idée sous-jacente est de rassembler les différents niveaux d'analyse : phonétique, syntaxique et sémantique.

Nous présentons tout d'abord la grammaire HPSG puis nous explicitons quelques principes de bonne formation des syntagmes, enfin nous verrons le mécanisme d'héritage et l'union de domaines qui caractérisent ce formalisme.

La grammaire syntagmatique HPSG (Pollard et Sag, 1987, 1994) ne comporte qu'un seul niveau de représentation où sont traitées les informations phonologiques, morphologiques et sémantiques. La dimension lexicale des phénomènes syntaxiques est mise en avant ce qui fait de HPSG une grammaire dite lexicalisée. Celle-ci est un ensemble de descriptions qui fonctionnent comme des contraintes de bonne formation sur les objets. Les objets linguistiques (mot, syntagme, règle, principe,...) sont des types associés à des structures de traits complexes.

Les objets de la grammaire sont des *signes* qui peuvent être tout *mot*, *syntagme* ou *structure syntaxique*. Un signe est composé de différentes propriétés : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique.

Le trait PHON (phonologie) et le trait SYNSEM donnent la description d'un signe :

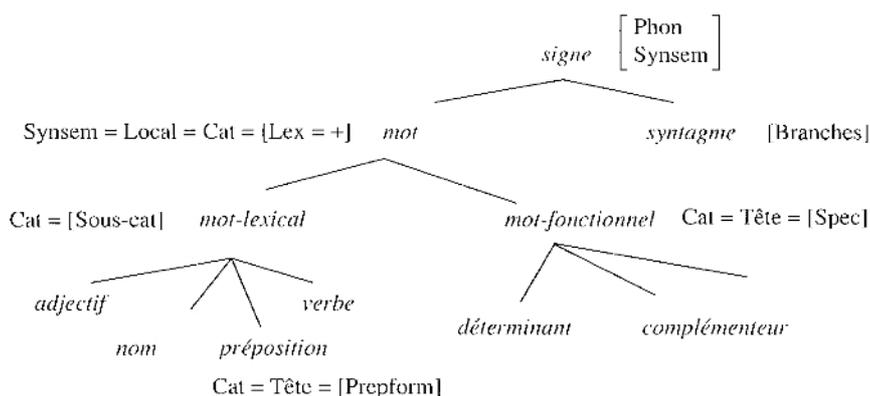


Figure 3: Description du *signe*

PHON contient une représentation phonologique du signe en question.

SYNSEM prend pour valeur un objet de type *synsem*, soit la partie de l'information syntaxique et sémantique contenue dans les signes, qui peut être sous-catégorisée par un autre signe.

Les objets SYNSEM sont eux-mêmes associés aux traits LOCAL et NLOCAL.

LOCAL contient l'information syntaxique et sémantique associée à un signe (la catégorie, les propriétés de sous-catégorisation et l'objet sémantique qu'il décrit) alors que NLOCAL regroupe les informations utiles pour les relations de dépendance à distance.

Le trait SLASH contenu dans NLOCAL encode localement l'ensemble des objets qui ont été extraits du signe. Ce trait est particulièrement important pour le contrôle des infinitifs puisque c'est lui qui enregistre l'information selon laquelle un argument est non réalisé syntaxiquement ; il prend pour valeur un ensemble de valeurs *local* qui correspondent aux valeurs « locales » des arguments extraits.

Le SYNSEM d'un signe comporte des informations dites « locales » qui sont dans *loc*.

Dans CATEGORIE se trouvent les informations syntaxiques, c'est-à-dire des traits de tête (TETE) et des traits de valence (VALENCE). Les traits de valence contiennent les informations syntaxiques (avec lesquels le signe peut se combiner : un sujet (SUJ), un spécifieur (SPR), des compléments (COMPS).

CONTENU contient les informations sémantiques et CONTEXTE les informations pragmatiques.

SUJ et SPR prennent comme valeur une liste d'objets (c'est-à-dire des descriptions) *synsem* ; COMPS prend une liste d'objets *synsem* qui peut comprendre plusieurs membres.

Les étiquettes comportant un chiffre sont des facilités de notation, elles symbolisent la valeur d'un trait qui peut être une structure de traits et rendent plus facile la lecture des opérations sur les structures.

Lorsque deux étiquettes portent le même chiffre et correspondent à la même valeur on parle alors d'*identification* sur les structures de traits. Le partage de valeurs permet par exemple de s'assurer que la description d'un argument est compatible avec celle d'un verbe qui le sous-catégorise.

2.2.1 Principe des traits de tête et de valence

Un syntagme, pour être bien formé, doit répondre à certains principes tels que le principe des *traits de tête* ou bien le *principe de valence*.

Un trait de tête est défini pour la plupart des syntagmes et la valeur de ce trait est instanciée au nœud mère. C'est ce qui est appelé principe de trait de tête.

Les traits de valence sont des arguments syntaxiques du signe. Un signe peut se combiner avec divers éléments (un sujet, un spécifieur, un complément...) jusqu'à ce qu'il soit saturé, autrement dit lorsque tous les compléments attendus sont réalisés.

Le trait sous-cat (ARG-ST) avec les traits de VALENCE permettent d'enregistrer les décalages entre les arguments attendus et les arguments réalisés. Ainsi, lorsqu'un complément est extrait, cela donne lieu à une description sur la liste *sous-cat*.

Les traits de VALENCE désignent les arguments (syntaxiques) du signe : ce sont tous les éléments avec lesquels le signe doit se combiner syntaxiquement pour être « complet » : ce peut être un SUJET, un spécifieur, par exemple, ou des compléments (COMP).

2.2.2 Hiérarchie

Il est possible de réunir l'ensemble des objets de la grammaire en une hiérarchie typée. La Figure 4 représente les relations entre les signes qui sont organisés par *type*.

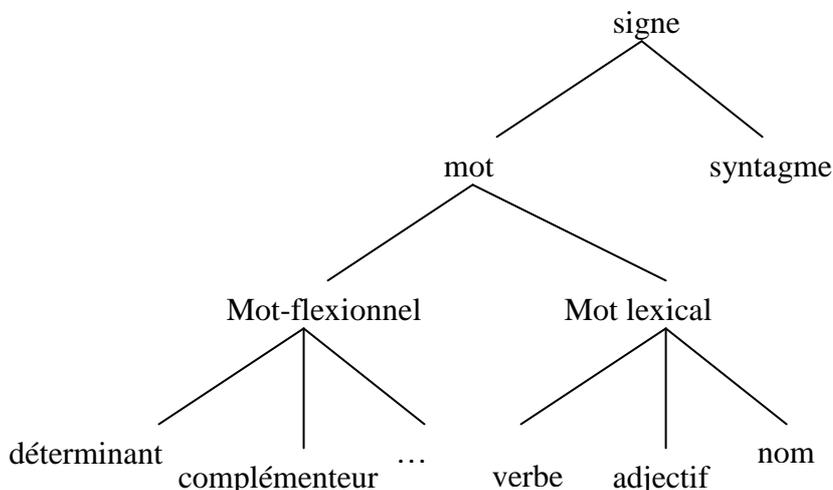


Figure 4 : La hiérarchie du signe

Un certain nombre de traits sont définis comme des *types*⁵¹ et tout objet linguistique bien formé doit appartenir à un type prédéfini. Les attributs à valeur atomique sont dits typés lorsqu'ils prennent pour valeur une structure de traits qui est un objet typé. Le typage assure la bonne formation des objets linguistiques : ceux-ci doivent avoir un nombre de traits fixe pour être bien typés.

On peut donner à l'aide de la relation de subsomption qui définit un ordre partiel sur les structures de traits, une hiérarchie de types. Ainsi, le type *signe* subsume tous les autres et a pour sous-types immédiats le type *mot* (pour les syntagmes lexicaux) et le type *syntagme* (pour les signes syntagmatiques). Le type *mot* a lui-même pour sous - types *mot-lexical* et *mot-fonctionnel*.

Le principe d'héritage est particulièrement utile pour la description du lexique : on a besoin de spécifier dans les entrées lexicales seulement les informations qui leur sont spécifiques, c'est-à-dire selon Pollard et Sag (1987) essentiellement leur phonétique et leur sémantique. On déclare ainsi un type pour la classe des verbes prenant pour complément un constituant infinitif sans complémentateur (*vouloir, aimer, souhaiter...*) et

⁵¹ Un type est un ensemble de contraintes irréductibles qui doivent être respectées par un objet de ce type pour être bien formé.

un autre type pour les verbes sous-catégorisant des constituants infinitifs en *de* (*décider, craindre, ...*).

2.2.3 L'union de domaine

L'idée de l'union de domaine vient de ce que l'ordre des mots doit pouvoir prendre en compte des éléments appartenant à plusieurs niveaux de constituance (Dowty 1996, Kathol 95, Reape 1994). En effet, habituellement, on accepte l'idée de la relation entre constituance et ordre. Ou bien l'ordre se déduit directement de la constituance (Kayne, 1994) ou bien l'ordre est indépendant de la constituance et donc les règles syntagmatiques ne contraignent pas l'ordre des constituants à l'intérieur d'un syntagme (Gazdar et al. 1985, Pollard et Sag, 1987). Dans ce cas, les règles d'ordre ne concernent que les constituants qui appartiennent au même syntagme.

Or, ces deux possibilités ne sont pas adéquates pour le traitement de phénomènes linguistiques tel que l'inversion du sujet⁵² car il y a une linéarisation qui ne correspond pas à l'analyse en constituance.

Reape (1994) propose d'associer à chaque syntagme, en plus de sa structure en constituants, un attribut de domaine d'ordre (DOM) qui enregistre la liste des constituants à ordonner au niveau de ce syntagme. Dans le cas où domaine d'ordre et domaine de constituance coïncident, la valeur de DOM est la liste des constituants immédiats du syntagme.

L'analyse d'une phrase se conforme au format DI/PL⁵³. Dans une phrase simple comme par exemple *Jean mange une pomme* l'ordre classique est GN-GV. La règle d'ordre est appliquée à DOM ce qui indique l'ordre GN-GV pour cette phrase.

[DOM <[_{GN} Paul],[_{GV} mange une pomme]>]

Dans la proposition d'analyse de Reape, certains syntagmes peuvent unir leur domaine d'ordre avec celui du syntagme qui les domine. Les règles d'ordre s'appliquent ainsi aux domaines (et non aux syntagmes).

L'union des domaines permet de linéariser les unités dans un ordre qui ne respecte pas les distinctions de constituance. Les règles d'ordre contraignent l'ordre dans lequel les

⁵² Bonami et Godard, 2001

⁵³ DI : Dépendance immédiate PL : précédence linéaire.

éléments du domaine d'un syntagme peuvent apparaître, en fonction de leurs propriétés, et, éventuellement, du type du syntagme. Ainsi deux traits sont ajoutés au syntagme : DOM et UN :

$$\text{syntagme} \Rightarrow \left[\begin{array}{ll} \text{DOM} & \text{liste}(\text{signe}) \\ \text{UN} & \pm \end{array} \right]$$

Figure 5: DOM et UN

Le trait UN peut avoir la valeur + ou -. Les syntagmes ayant le trait [UN-] sont considérés comme des éléments inséparables tandis que le trait [UN+] autorise la séparation des éléments du point de vue de l'ordre dans le syntagme qui les domine.

2.3 Une analyse en HPSG

Dans un premier temps, nous faisons une brève présentation des différents types d'analyse qui peuvent être appliqués au constituant infinitif. Dans un second temps, nous étudions la façon dont sont analysés les verbes de perception sous-catégorisant un constituant infinitif, puis les verbes causatifs et les verbes à montée et à contrôle. En dernier lieu, nous abordons le problème de la catégorie syntaxique de *à et de*.

2.3.1 Différents types d'analyse pour le verbe infinitif

D'une manière générale, il est possible de représenter les structures syntaxiques de l'infinitif de trois façons possibles : la structure hiérarchique (§ 2.3.1.1), le complexe verbal (§2.3.1.2), la structure plate (§2.3.1.3).

2.3.1.1 La structure hiérarchique

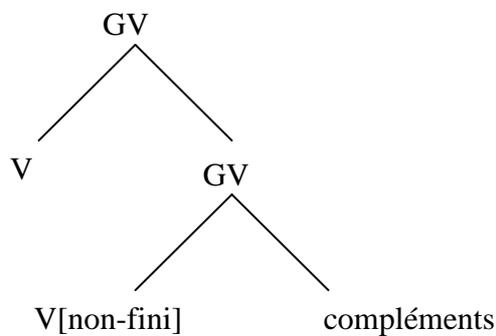


Figure 6: Structure hiérarchique

Ceci est une structure à compléments syntagmatiques.

2.3.1.2 Le complexe verbal

La notion de prédicat complexe n'est pas liée à une théorie spécifique, et peut, en fonction des modèles et de leur formalisation, obtenir des représentations diverses.

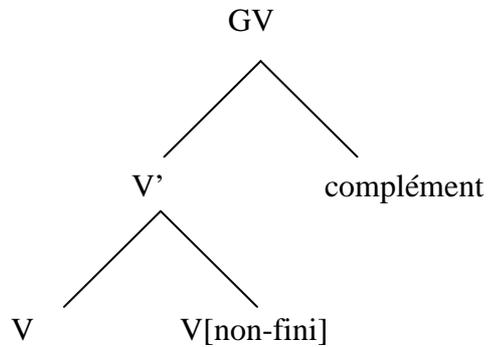


Figure 7: Structure en complexe verbal

2.3.1.3 La structure plate

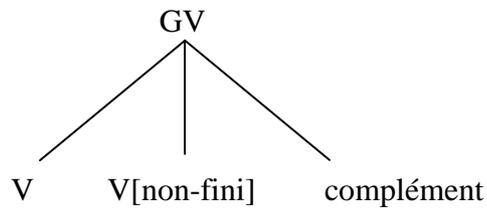


Figure 8: Structure plate

2.3.2 Les verbes de perception

Nous avons vu, en partie 1, que les verbes de perception sous-catégorisant des constituants infinitifs ont la particularité d'autoriser l'inversion sujet-Vinf :

Jean a vu les enfants parler aux voisins

Jean a vu parler les enfants aux voisins

2.3.2.1 Cas 1

Jean a vu les enfants parler aux voisins

Abeillé, Godard et Miller (1997) proposent d'analyser les constituants infinitifs en HPSG comme des GV :

[Jean [_{GVA} vu [_{GN}les enfants] [_{GV}parler [_{GP}aux les voisins]]]]

Les verbes de perception exigent un GN sujet et des compléments comportant un GN objet et un verbe infinitif.

L'entrée lexicale du verbe *voir* est alors la suivante :

Voir [SUBJ<GN₁>, COMPS<GN₂, SV [inf]>]

2.3.2.2 Cas 2

Jean a vu parler les enfants aux voisins

Cette phrase est représentée en structure plate :

[Jean [_{GVA} vu parler [_{GN}les enfants] [_{GP}aux voisins]]]

Ce qui signifie que le verbe recteur régit le sujet et les compléments du verbe infinitif.

L'entrée lexicale de *voir* est alors :

[SUBJ<GN₁>, COMPS<V [SUBJ<GN₂>, COMPS<X>], GN₂, X]

X peut être un complément direct ou indirect.

Il existe donc deux types de représentation du constituant infinitif en HPSG : soit en GV à complémentation, soit en structure plate. Ainsi, un même verbe a deux entrées lexicales différentes selon l'ordre des réalisations de ses arguments syntaxiques.

2.3.3 Les verbes causatifs

2.3.3.1 Les données

Dans les phrases causatives, on a sémantiquement deux propositions : une principale et une subordonnée à l'infinifit.

Jean fait laver la vaisselle à Manon

Cet exemple correspond sémantiquement à deux propositions :

La principale : *[Jean cause] que Manon lave la vaisselle*

La subordonnée : *Jean fait [Manon laver la vaisselle]*

On remarque que le sujet sémantique du verbe infinitif n'occupe jamais la position sujet de ce verbe.

**Jean fait [Manon laver la vaisselle]*

On remarque quelques phénomènes curieux :

- Si le verbe infinitif est intransitif, son sujet est réalisé comme objet direct :
Jean fait courir Max
- Si le verbe infinitif est transitif (et que son complément direct est réalisé), son sujet est réalisé comme objet indirect :
Jean fait laver la vaisselle à Manon
- Si on pronominalise les compléments du verbe infinitif, ces compléments sont réalisés sur le verbe *faire* :
Jean la fait laver à Manon

Ce n'est pas ce qui se passe avec les autres propositions à l'infinifit :

Jean veut laver la vaisselle = Jean veut la laver

Jean a vu Manon laver la vaisselle = Jean a vu Manon la laver

Pour expliquer ces phénomènes, Abeillé et al. (2002) postulent un processus de restructuration qui transforme les deux propositions sous-jacentes en une seule

proposition. On obtient un complexe verbal : *faire courir, faire laver*. Le sujet sémantique du verbe infinitif (*Max, Manon*) devient le complément du complexe verbal :

Jean fait+courir Max

Jean fait+laver la vaisselle à Manon

Quand le verbe infinitif n'a pas de complément direct, son sujet sémantique devient le complément direct du complexe verbal : *faire courir Max*.

Quand le verbe infinitif a un objet direct, cet objet direct sera l'objet direct du complexe verbal : *faire laver la vaisselle*. Dans ce cas, le sujet sémantique du verbe infinitif ne peut pas être le second objet direct, et il est réalisé comme complément indirect en *à* ou en *par* : *faire laver la vaisselle à/par Manon*.

Le complément en *à* peut être pronominalisé avec le clitique *lui* :

Jean lui fait laver la vaisselle

Tandis que le complément en *par* n'a pas de pronom clitique correspondant.

2.3.3.2 Analyse en HPSG

Dans le cadre des grammaires HPSG, Abeillé et al. (2002) considèrent deux types⁵⁴ de structures qui ont des propriétés syntaxiques différentes pour les causatives :

1. *Jean a fait lire Proust aux élèves*
2. *Jean leur fait le lire*
3. *Jean le fait lire aux élèves*

Le premier type (2) est distingué par le fait que le clitique est sur le verbe infinitif et que le causataire est à l'accusatif. Il s'agit dans ce cas d'une structure à complémentation GV, c'est-à-dire une structure hiérarchique.

Pour l'exemple (3), le verbe *faire* est la tête d'une complémentation plate qui prend comme complément le causataire, le Vinf et ses compléments. C'est ce qu'appellent Abeillé et Godard (1996) la composition d'arguments qui s'accorde avec la possibilité pour le clitique d'apparaître sur *faire* ou sur le Vinf et correspond à une structure plate.

⁵⁴ Les structures ont été présentées de manière générale en § 2.3.1.

La représentation en grammaire HPSG se fait comme suit (cf. Figure 9) pour le verbe *faire* à complément GV et en Figure 10 pour la composition :

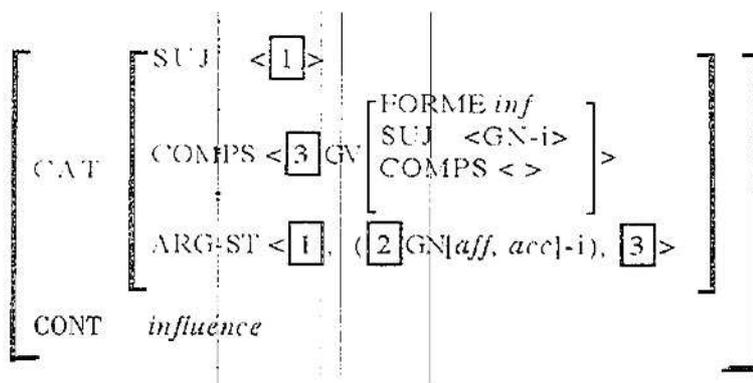


Figure 9 : *Faire* avec complément GV

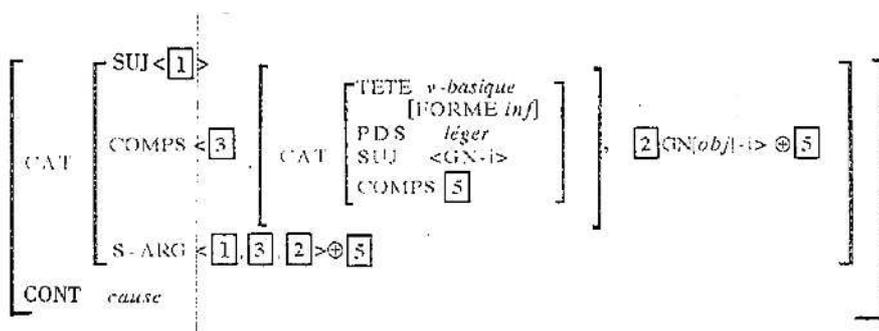


Figure 10 : *Faire* à composition

Dans ce cas, le verbe *faire* peut avoir un causataire soit accusatif soit datif. Cela dépend de la transitivité du verbe infinitif. C'est pourquoi un cas « objectif » ([obj]) a été attribué au causataire. Autrement dit, si l'infinitif est transitif, le causataire prend le cas datif. Si l'infinitif est intransitif, le causataire prend le cas accusatif.

2.3.4 La théorie du contrôle

En GPSG, Baschung (1991) a proposé des règles de contrôle que nous exposons. Puis, nous montrons comment grâce à l'union de domaine le contrôle a lieu en HPSG.

2.3.4.1 En GPSG

En anglais, Gazdar et al. (1987 : 200) considèrent les constituants infinitifs⁵⁵ comme des groupes verbaux infinitifs et leurs assignent le type sémantique du GV.

Pour les constructions en *for –to* telle que *John prefers for us to leave, for us to leave* est considéré comme un S infinitif dont le complémenteur est *for*.

Les verbes à montée et les verbes à contrôle sont distingués, en GPSG, et cette distinction est d'ordre sémantique. En effet, il existe le principe d'accord contrôle (AC) qui rend compte des phénomènes d'accords entre catégories. Le principe d'accord contrôle règle deux types de phénomènes d'accords : le premier cas de contrôle est la relation sujet-GV et det-N, c'est-à-dire que le sujet « contrôle » le GV et le N contrôle le Det. Le second cas correspond au contrôle des infinitives par le complément du verbe⁵⁶.

Le principe d'accord-contrôle (AC) s'énonce ainsi :

Pour toute règle $C \rightarrow C_1 \dots C_n$

- (i) Si une catégorie C_j contrôle une catégorie C_i , alors le trait de contrôle de C_i a pour valeur C_j .
- (ii) Si C_i est une catégorie prédicative sans contrôleur, son trait de contrôle a même valeur que celui de sa catégorie mère.
- (iii) Le trait de contrôle est le trait Slash s'il a été hérité dans la règle, sinon c'est le trait de contrôle AGR.

La règle (i) gère les phénomènes d'accord (entre sujet-verbe, par exemple) mais aussi les phénomènes de contrôle où c'est l'objet qui contrôle le sujet du groupe infinitif (comme par exemple un verbe comme *persuader*).

La règle (iii) qui nous intéresse plus particulièrement s'occupe du cas des verbes à contrôle tel que *Jean veut partir*.

⁵⁵ Pour plus de renseignements sur les infinitives en anglais on se reportera à Bottineau (1999).

⁵⁶ Abeillé (1993 : 121).

Le trait AGR est le trait de contrôle. Pour qu'il y ait contrôle en GPSG il faut qu'il y ait partage du GN sujet par les deux GV. La Figure 11 illustre le contrôle dans les phrases de type *Jean veut dormir*.

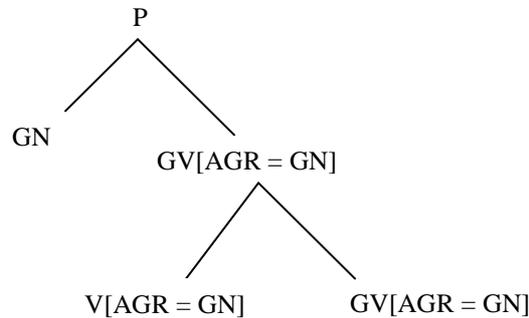


Figure 11 : *Jean veut dormir*

Le trait Slash est un trait de contrôle qui est uniquement valable dans les cas où il y a héritage. D'une manière générale le contrôle s'effectue de la façon suivante :

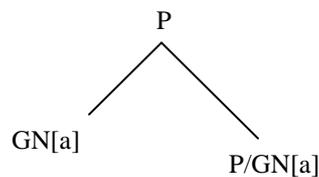


Figure 12 : Le trait SLASH

Dans le cadre de GPSG et pour le français, Baschung (1991) s'intéresse au contrôle des constituants infinitifs. Elle critique les principes d'accord-contrôle : la distinction entre verbes à contrôleur sujet (*promettre*) et verbes à contrôleur complément (*permettre*) n'est pas prévisible d'après le typage sémantique. Les verbes pour lesquels plusieurs contrôleurs sont possibles (*proposer, menacer*) ne sont pas pris en compte. Les phénomènes de contrôleurs multiples non plus :

Jean_i a manigancé avec Paul_j d'aller_{i+j} voir Marie.

Baschung (1991 : 37) a développé un système de règles qui décrit précisément les différents cas de contrôle. Le contrôle des constituants infinitifs est avant tout régi par deux grands principes généraux (les principes de contrôle (PC)) :

PC1 : Un constituant infinitif doit être contrôlé

Par exemple, dans *Jean souhaite aller au cinéma*, il est impératif que l'argument initial de *aller au cinéma* soit résolu (i.e. que la référence soit définie) pour que le constituant infinitif soit interprétable.

PC2 : Le contrôleur d'un constituant infinitif peut être tout argument qui ne soit pas explicitement interdit.

Ce principe de contrôle dit que n'importe quel argument ne peut pas fonctionner comme contrôleur du constituant infinitif. Des contraintes syntaxiques et sémantiques pèsent sur le contrôleur de Vinf. D'autres contraintes existent, nous ne les mentionnons pas car celles citées suffisent pour notre analyse et renvoyons le lecteur à Baschung (1991) pour les contraintes plus fines de contrôle.

2.3.4.2 En HPSG

La différence entre verbe à montée et verbe à contrôle, en HPSG, est conçue comme une différence concernant l'information partagée entre le verbe principal et le verbe enchâssé. Avec un verbe à contrôle, l'indice du contrôleur est identifié lexicalement à l'indice du sujet du verbe enchâssé.

Les verbes à montée ont un comportement différent : ce ne sont pas seulement les indices qui sont identifiés mais tout ce qui se trouve sous le trait SYNSEM y compris le *cas*. Nous rappelons que le trait SYNSEM regroupe les informations sur la catégorie, le contenu sémantique et la structure argumentale d'un signe.

Un verbe à montée vers le sujet (*paraître, commencer...*) identifie la valeur pour le cas de son sujet avec celle du sujet de son complément. Si le sujet du verbe à montée porte le cas inversé, le sujet non exprimé du verbe enchâssé porte également le cas inversé.

Bonami et Godard (2001) proposent de se servir de l'union de domaine pour régler le problème du contrôle et de la montée. L'utilisation de l'union de domaine permet de donner une analyse de l'inversion qui rende compte du placement inhabituel du sujet tout en maintenant une structure en constituant traditionnelle, où le GN sujet se combine avec un GV.

Dans les phrases contenant un verbe à contrôle par le sujet ou à montée du sujet, si le site d'extraction est au niveau du GV enchâssé, les deux GV sont soumis à l'union de

domaines, ce qui se manifeste par le fait que le sujet inversé peut être suivi d'un complément du verbe enchâssé.

Celui à qui avait promis d'opter pour une solution consensuelle le patron du laboratoire

Quand le site d'extraction se situe au niveau du verbe à contrôle / montée l'union de domaine est interdite au niveau du GV enchâssé :

**Celui à qui avait promis d'opter Paul pour une solution consensuelle*

2.3.5 Les compléments à et de

Nous avons vu qu'en grammaires génératives Huot considérait *de* comme un introducteur de phrase et *à* comme une préposition. Une analyse a été faite dans le cadre de HPSG en 2003 par Abeillé et al. sur ces mêmes compléments. Nous présentons l'analyse et les conclusions de cette étude.

2.3.5.1 Les données

Deux analyses sont possibles pour les formes *à* et *de* apparaissant en tête des GVinf sélectionnés par certains verbes : ou bien ce sont des mots (relevant de la catégorie syntaxique « marqueur ») ou bien ce sont des affixes syntagmatiques (Miller, 1992).

Abeillé et al. (2003) distinguent deux classes d'utilisation de *de* : l'emploi *oblique* qui est l'équivalent du complément d'agent des grammaires traditionnelles et l'emploi *non oblique*. Voici des exemples d'emploi oblique :

Aller de la gare à l'hôtel

Il surgit de derrière l'église

Ci-dessous sont présentés des emplois non obliques :

Avec négation : *Je n'ai pas lu de journal*

Avec un quantifieur : *Il a lu beaucoup de livres*

Avec un infinitif : *Jean promet de venir*

Ces deux types d'emplois de *de* possèdent des propriétés syntaxiques. Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des propriétés syntaxiques des emplois obliques et non obliques.

	Oblique	Non oblique
	à/de+GP/GN	à/de + GV, de+GA, de+ N ou GN
Extraction	Non <i>*Voici les livres dont je rêve [de l'auteur]</i>	Oui <i>Voici les livres que je rêve [de traduire]</i>
Topicalisation	Oui <i>De Marie, je parlerai</i>	Non/ Oui <i>C'est de partir que je promets</i> <i>*C'est de livres, que je n'ai pas acheté</i>
Coordination syntaxique	Oui <i>J'ai besoin de cette farine et cette levure pour mon gâteau</i>	Non <i>*Je rêve de lire ce livre et l'expliquer à mon fils</i>

2.3.5.2 La tête faible *de*

Abeillé et *al.* (2003) traitent *de* dans son utilisation oblique comme préposition, c'est-à-dire comme une tête syntaxique de catégorie P, sélectionnant un complément de type GN ou GP et projetant un GP :

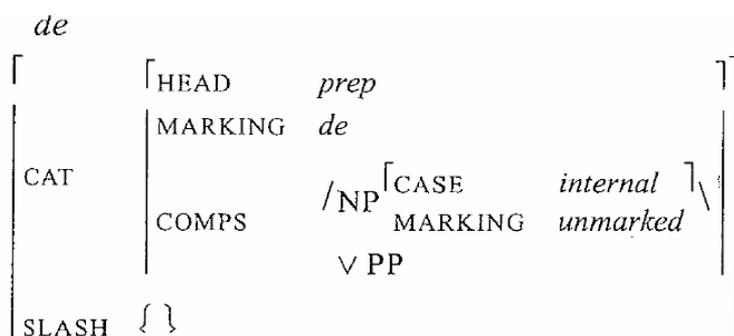


Figure 13 : Représentation de *de* « préposition » en HPSG

HEAD indique la catégorie syntaxique (préposition) dans laquelle il y a toutes les projections des entrées lexicales.

CASE peut avoir pour valeurs les noms et les projections nominales : nominatif, accusatif et interne. Les GN compléments des prépositions ont le cas interne⁵⁷.

Pour ce qui nous occupe, nous ne retenons que l'emploi non oblique puisque le constituant infinitif en *de* fait partie de cet emploi.

Dans le cadre d'une grammaire syntagmatique, telle que HPSG, selon Tseng et al. (2001) *de* est considéré comme une *tête faible*. Une tête faible⁵⁸ est un élément qui se combine avec des arguments et a la particularité d'hériter de la plupart de leurs propriétés syntaxiques, et en particulier de leur catégorie, de leurs compléments.

Par exemple, dans les syntagmes en *de*+GV [inf], *de* est une tête faible prenant le GV[inf] comme complément et héritant de la catégorie V. Cette tête faible est sémantiquement vide : elle hérite aussi de la sémantique du GV.

Depuis Tseng (2002) la notion de tête faible remplace la catégorie syntaxique *marker*. Une tête faible est donc une tête lexicale qui partage ses catégories syntaxiques et les informations de HEAD avec les compléments.

HEAD comprend les parties du discours (N, V, A, Prep...) et leurs traits (CASE, VFORM, PFORM, MOD...). Le partage des valeurs de HEAD est indiqué par 1 dans la Figure 14.

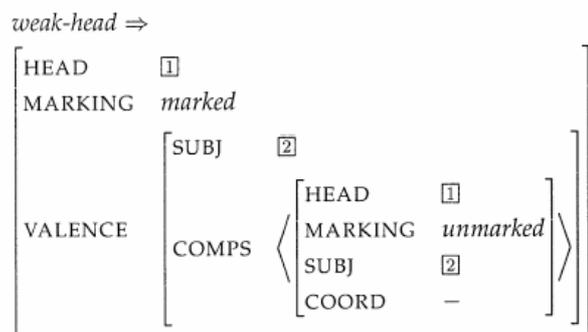


Figure 14 : Tête faible

La figure ci-dessus spécifie que la tête faible hérite des compléments SUBJ et COMPS.

⁵⁷ Pour l'analyse de *deux, tous...* Abeillé et Godard (1999).

⁵⁸ Tseng (2002).

Pour la tête faible *de*, nous avons :

$$\left[\begin{array}{ll} \text{HEAD} & \textit{noun} \vee \textit{verb} \\ \text{MARKING} & \textit{de} \\ \text{SPR} & \boxed{1} \\ \text{COMPS} & \langle \boxed{1} \rangle \end{array} \right]$$

Figure 15 : Représentation de *de* « tête faible » en HPSG

Abeillé et al. (2003) considèrent que *de* est toujours une tête faible qu'il soit suivi d'un nom ou d'un verbe. C'est pourquoi dans HEAD nous avons *noun V verb*.

2.3.5.3 La tête faible *à*

Abeillé et al. (2003) proposent d'analyser *à* comme une tête faible et ce, dans tous les cas. C'est-à-dire que *à* – quel que soit ce qui suit (N, V...) – est considéré comme une tête faible. *À* présente les mêmes particularités que la tête faible *de* (cf. 4.2.3).

$$\left[\begin{array}{ll} \text{MARKING} & \textit{à} \\ \text{SPR } \boxed{1}, \text{ SUBJ } \boxed{2} & \langle \boxed{1} \rangle \\ \text{COMPS} & \langle \left[\begin{array}{ll} \text{HEAD} & [\textit{verb}, \textit{VFORM inf}] \\ \text{SPR } \boxed{1}, \text{ SUBJ } \boxed{2}, \text{ COMPS } \boxed{3} \end{array} \right] \rangle \oplus \boxed{3} \end{array} \right]$$

Figure 16 : Représentation de la tête faible *à*

D'après la Figure 16, la valeur de MARKING est *à* et la tête faible *à* sélectionne un GV[inf] complément.

2.4 Conclusion

Deux points importants sont à retenir pour la suite de l'analyse des constituants infinitifs.

Le premier point concerne la théorie du contrôle. Les constituants infinitifs en HPSG sont considérés comme des groupes verbaux qui sont soumis à la théorie du contrôle lorsque le verbe introducteur déclenche le processus. L'utilisation de l'union de domaines est une bonne solution au problème du contrôle, mais aussi à celui de la montée du sujet ou de l'objet.

Le second point concerne la généralisation du statut syntaxique de *à* et *de*. Le fait de les considérer comme des têtes faibles permet une analyse générale et unifiée des constructions introduites par *à* et *de*, y compris s'il s'agit d'autres éléments que les constituants infinitifs.

Partie 2

Construction d'une grammaire

Sommaire de la partie 2

CHAPITRE 3	113
3.1 INTRODUCTION	113
3.2 LA SYNTAXE POSITIONNELLE	114
3.2.1 L'hypothèse des sites	114
3.2.2 L'hypothèse des positions	116
3.3 PRESENTATION DES GRAMMAIRES D'ARBRES POLYCHROMES	118
3.3.1 Les arbres polychromes	118
3.3.2 La position noyau	120
3.3.3 La composition et le compactage	121
3.3.4 Traits et interdépendance	126
3.3.5 La hiérarchisation	130
3.3.6 Une grammaire	132
3.4 CONCLUSION	139
CHAPITRE 4	141
4.1 LE GV INFINITIF	141
4.1.1 Le GV[inf] sans complément	141
4.1.2 Le GV[inf] avec un complément nominal	141
4.1.3 Le GV[inf] avec un complément indirect	142
4.2 STATUT DU CONSTITUANT INFINITIF	143
4.2.1 Le constituant infinitif avec son sujet	145
4.2.2 Le constituant infinitif sans sujet	151
4.2.3 Le constituant infinitif introduit par <i>à</i> ou <i>de</i>	154
4.2.4 Le constituant infinitif contenant une préposition	167
4.2.5 La hiérarchie du constituant infinitif	172
4.3 CONCLUSION	174
CHAPITRE 5	175
5.1 INTRODUCTION	175
5.2 LE CONSTITUANT INFINITIF INTRODUIT PAR UN VERBE	176
5.2.1 Les verbes de perception et causatifs	177
5.2.2 Les verbes à contrôle	186
5.2.3 Les verbes à montée	191
5.2.4 Les dépendances à distance	193
5.2.5 Les verbes sous-catégorisant un constituant infinitif en <i>à</i> ou <i>de</i>	194

5.2.6	Les verbes sous-catégorisant un constituant infinitif introduit par une préposition	199
5.2.7	À propos du trait souscat	203
5.2.8	La hiérarchie du GV	205
5.2.9	Conclusion	207
5.3	LE CONSTITUANT INFINITIF INTRODUIT PAR UN GA.....	208
5.3.1	Les compléments nominaux	209
5.3.2	Analyse des constituants infinitifs compléments de l'adjectif.....	216
5.3.3	Analyse des adverbes dans le groupe adjectival.....	217
5.3.4	Les fonctions des adjectifs.....	218
5.3.5	Dépendance à distance avec un adjectif	234
5.3.6	La hiérarchie du groupe adjectival.....	236
5.4	LES CONSTITUANTS INFINITIFS DANS LE GN.....	238
5.4.1	Analyse des noms prédicatifs	239
5.4.2	Analyse des noms non-prédicatifs	240
5.4.3	Le GN introduisant des constituants infinitifs	240
5.4.4	Cas de plusieurs compléments.....	242
5.4.5	Les unités nominales polylexicales.....	244
5.4.6	Analyse des dépendances à distance avec un GN.....	248
5.4.7	La hiérarchie du groupe prépositionnel	250
5.4.8	Hiérarchie du GN.....	251
5.5	HIERARCHIE DU GROUPE VERBAL	252

Chapitre 3

LE MODELE DES GRAMMAIRES D'ARBRES POLYCHROMES

3.1 Introduction

Nous avons choisi de représenter le constituant infinitif dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes (GAP) introduites par Cori et Marandin en 1993. Ce troisième chapitre, qui s'articule en deux parties, présente le formalisme utilisé tout au long de ce travail de modélisation.

La première partie de ce chapitre est consacrée à la présentation de l'hypothèse positionnelle de Milner (1989) qui a fortement inspiré les GAP.

La seconde partie présente les grammaires d'arbres polychromes qui sont un modèle de représentation syntaxique appartenant aux grammaires syntagmatiques généralisées. Leur souci est de rendre compte de la bonne formation des énoncés. Ce formalisme syntaxique repose sur trois caractéristiques essentielles.

En premier lieu, il fait sienne l'hypothèse positionnelle selon laquelle il faut distinguer une position de ce qui occupe cette position.

En deuxième lieu, une « relation d'interdépendance », associée aux arbres, permet de rendre compte des phénomènes qui ne peuvent pas être traités à l'aide du mécanisme classique de l'unification.

En troisième lieu, ces grammaires sont hiérarchisées, c'est-à-dire qu'elles supposent que les structures élémentaires d'une langue forment des classes, et que l'on peut exprimer des règles générales qui opèrent sur ces classes.

3.2 La syntaxe positionnelle

Nous abordons en 3.2.1, l'hypothèse des sites qui se divise elle-même en deux parties. Puis, en 3.2.2, nous exposons l'hypothèse des positions qui pose de nombreux problèmes.

Selon Milner (1989 : 357), la théorie positionnelle de la syntaxe repose à la fois sur la théorie des termes et sur la théorie des sites. Cette théorie positionnelle a pour but de clarifier les relations entre syntaxe et lexique.

La théorie des termes constitue le lexique. Les termes occupent des sites dont on suppose qu'ils sont des positions⁵⁹.

La théorie des sites est la théorie syntaxique. L'hypothèse des sites inclut un principe touchant l'articulation du lexique et de la syntaxe.

La théorie positionnelle combine l'hypothèse des sites et l'hypothèse des positions.

Une position linguistique est définie par les caractères du site (ce sont les relations d'occupation) et les caractères de la position (exprimables par une géométrie c'est-à-dire un arbre).

Nous ne détaillons pas la théorie des termes puisqu'il s'agit du lexique et que nous faisons le choix de ne pas traiter le lexique pour le moment. Tout au long de ce travail, nous privilégions le module syntaxique.

En revanche, nous présentons la théorie des sites qui a fortement influencée les grammaires d'arbres polychromes.

3.2.1 L'hypothèse des sites

L'hypothèse des sites doit reconnaître en plus des termes et de leurs éventuelles relations, une entité distincte : le site de chaque terme.

Cette hypothèse se divise en deux parties :

- La relation d'occupation

Milner⁶⁰ pose comme hypothèse de départ :

Un terme donné occupe un site et un site donné doit être occupé par un terme.

⁵⁹ Milner (1989 : 317).

⁶⁰ 1989 : 291.

Prenons un exemple : *Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie*⁶¹

Les termes *silence* et *éternel* entretiennent différents types de relations qui sont représentés dans la Figure 17 ci-dessous :

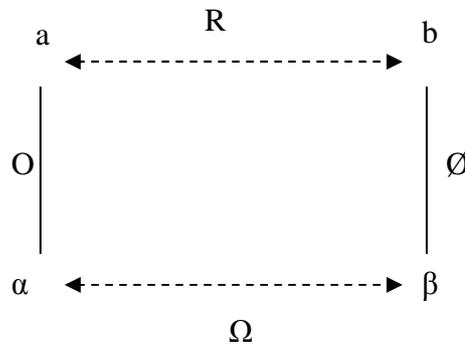


Figure 17 : Types de relation

Silence et *éternel* entretiennent une relation entre deux termes lexicaux (relation entre les termes a et b) mais combine également une relation d'occupation O entre le terme lexical *silence* et ce qu'on appelle le site α ; il existe un troisième type de relation Ω entre le site α et le site β .

La syntaxe a pour objet les sites α et β et les relations Ω ; seules ces entités sont considérées comme syntaxiques. Elle n'a pas pour objet les termes du type a ou b, ni les relations R. Ces entités relèvent de la théorie du lexique.

- Les sites possèdent des propriétés

C'est la seconde hypothèse que propose Milner⁶² dans le cadre de la théorie des sites : les sites ont par eux-mêmes des propriétés que résume le nom du site.

Ce nom est un nom catégoriel.

Par exemple, un site qui porte le nom de GN, le porte par lui-même et non pas parce que l'élément qui occupe ce site a la nature d'un GN.

⁶¹ Milner (1989 : 286).

⁶² 1989 : 293.

Ici, se pose donc le problème de l'ambiguïté de la terminologie catégorielle. En effet, la notion de catégorie est ambiguë à plusieurs points de vue. D'une part, cette notion exprime les propriétés du terme (a) (*silence*) : c'est grâce à une analyse que l'on pourra conclure s'il s'agit d'un GN (par exemple pour *le silence éternel*).

D'autre part, cette notion désigne le site syntaxique α : le fait de dire, par exemple, que *le silence éternel* est un GN, signifie qu'il occupe un site dénommé GN.

« L'idée qu'il existe une syntaxe n'est rien d'autre que ceci : ce n'est pas parce que *le silence éternel* est en lui-même un GN qu'il occupe le site syntaxique α , c'est parce que le site syntaxique α a telles et telles propriétés P que le GN *le silence éternel* peut y apparaître. La difficulté vient de ce que, pour résumer ces propriétés P on emploiera encore la notion de GN. »⁶³

3.2.2 L'hypothèse des positions

Milner modifie le vocabulaire de la théorie positionnelle : il parle alors de *site-position*.

Un site possède des propriétés absolues et relationnelles :

- Un site (position) a des propriétés absolues dans le sens où il possède une étiquette catégorielle.
- Les sites entretiennent des relations⁶⁴. Ces relations sont des fonctions syntaxiques : sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, complément d'attribution...

Dire que deux phrases ont la même syntaxe, ce sera dire qu'on peut y reconnaître les mêmes sites ; dire qu'elles ont une syntaxe différente, ce sera dire qu'on y reconnaît des sites différents.

Le mot « position » implique que les propriétés et les relations syntaxiques sont susceptibles d'une représentation dans l'espace. La distinction entre les termes, les sites

⁶³ Milner (1989 : 294).

⁶⁴ Milner (1989 : 372).

et les positions n'apparaissent pas dans une représentation arborescente ce qui pose un véritable problème.

« La grammaire qui représente les analyses de la syntaxe positionnelle est un système de représentation qui doit représenter de façon distincte les configurations de positions entre les termes »⁶⁵.

Ce sont les grammaires d'arbres polychromes qui s'approchent le mieux de cette hypothèse positionnelle.

⁶⁵ Marandin (1992 : 75).

3.3 Présentation des grammaires d'arbres polychromes

Ici, sont exposés les fondements qui sous-tendent les GAP. En §3.3.1, nous présentons les arbres polychromes et les positions qui ont été définies pour le français.

Une position est distinguée des autres : *la position noyau*. Nous étudions en particulier cette position (en §3.3.2) autour de laquelle s'articulent les autres positions.

En §3.3.3, nous décrivons les opérations spécifiques (la composition et le compactage) qui s'appliquent aux arbres. Ces deux opérations de composition et de compactage ont pour effet le réordonnancement des branches et l'aplatissement des structures.

Comme HPSG⁶⁶ ou LFG⁶⁷, les GAP sont dotées de traits qui accompagnent la représentation arborescente. En §3.3.4, nous définissons le système de traits ainsi que la relation d'interdépendance qui agit sur les traits.

En §3.3.5, nous exposons la hiérarchie de ces grammaires. L'idée est que les structures élémentaires d'une langue forment des classes et qu'on peut représenter cette organisation par une hiérarchie.

3.3.1 Les arbres polychromes

Les GAP se veulent un enrichissement minimal des grammaires syntagmatiques permettant de donner une base formelle à une théorie positionnelle de la syntaxe. Les GAP utilisent la représentation arborescente tout en ajoutant de l'information positionnelle (en plus de l'information déjà présente habituellement dans l'arbre).

Un *arbre polychrome* se définit comme un ensemble de nœuds reliés par des branches. Les nœuds représentant les unités syntagmatiques et lexicales ont une étiquette catégorielle. Les branches sont « colorées » afin de les distinguer.

⁶⁶ Head-Driven Phrase Structure Grammar, Pollard et Sag (1994).

⁶⁷ Lexical functional Grammar, Bresnan (1995).

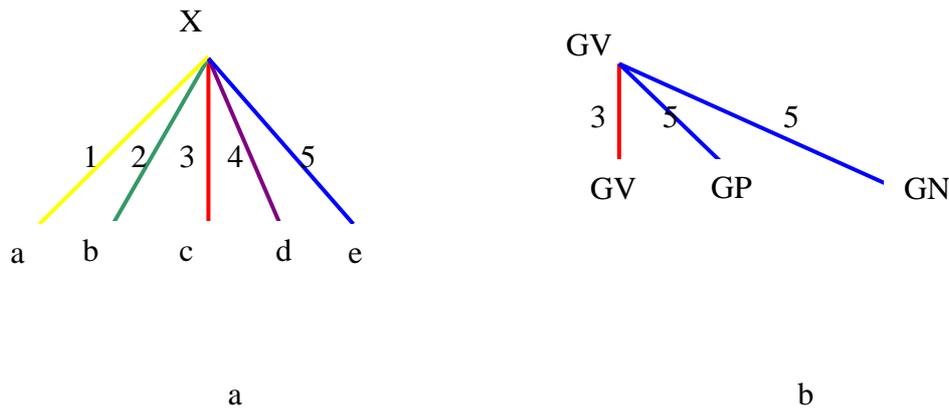


Figure 18 : Arbres polychromes élémentaire et complexe

1, 2, 3, 4, 5 sont les couleurs des branches. X, a, b, c, d, e sont des étiquettes catégorielles.

L'arbre (a) de la Figure 18 présente un arbre élémentaire tandis qu'en (b) nous avons un arbre complexe parce qu'il y a deux branches de même couleur. Cet arbre (b) est la représentation arborescente d'un groupe verbal accompagné d'un complément direct (GN) et d'un complément indirect (GP). Cet arbre peut représenter la séquence : *donner aux enfants un bonbon*.

Une position est définie par une catégorie et une couleur : $\langle X, 2 \rangle$ est la position 2 de X. Toute position est donc définie en fonction de la catégorie qui la domine.

Pour le français, cinq positions génériques de catégorie X ont été définies :

$\langle X, 3 \rangle$ constitue le noyau.

$\langle X, 2 \rangle$, $\langle X, 4 \rangle$ sont deux positions immédiatement proches à gauche et à droite du noyau.

$\langle X, 1 \rangle$, $\langle X, 5 \rangle$ sont deux positions à gauche et à droite du noyau.

Le fait même d'attribuer une même couleur à plusieurs branches (à un même niveau dans l'arbre) autorise une position à être occupée par plusieurs unités lexicales à la fois, comme l'illustre la Figure 18.

3.3.2 La position noyau

Les constituants d'une structure ne s'ordonnent pas les uns par rapport aux autres sur l'axe linéaire, mais se disposent par rapport à une position donnée. C'est *la position noyau*. Celle-ci joue le rôle de pivot à partir duquel sont situés les constituants.

La position noyau donne au terme qui l'occupe le rôle de tête : la tête impose ses propriétés de sous-catégorisation aux autres constituants de la structure.

La théorie X-barre fait une hypothèse forte sur l'organisation syntaxique des énoncés. Les configurations dans lesquelles entrent les constituants peuvent être appréhendées indépendamment des unités lexicales et de leur appartenance catégorielle⁶⁸.

Rappelons que la théorie X-barre s'énonce ainsi :

$X + \text{complément} = X'$

$\text{Spécifieur} + X' = X''$

La variable X prend les valeurs de Nom, Verbe, Adjectif ou Préposition. L'adverbe est par définition exclu de cette description des groupes, puisqu'il n'a pas de complément⁶⁹.

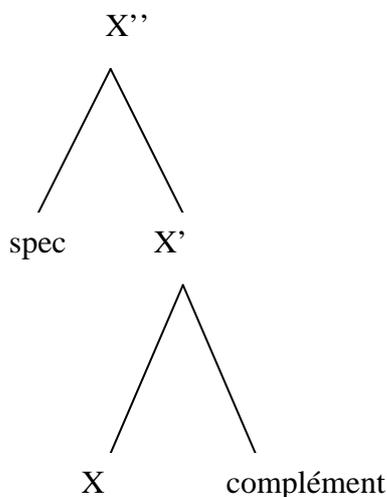


Figure 19 : Schéma X-barre

Les GAP « généralisent » X-barre : le caractère arbitraire des étiquettes choisies pour les couleurs est délibéré : il permet de n'associer a priori aucune propriété à celles-ci. Une seule couleur se verra attribuer des propriétés intrinsèques, quelle que soit la

⁶⁸ Chomsky (1975).

⁶⁹ Delaveau (2001 : 36).

catégorie qui la domine. Il s'agit de la couleur 3 qui distingue les positions de tête ou noyau syntaxique. Elle est présente à tous les niveaux de l'arbre.

Les autres positions s'organisent et se définissent par rapport à elle : l'ordre étant une propriété fondamentale des positions, on définit toute position par son placement par rapport au noyau.

Par définition, la position noyau a la couleur 3. Grâce aux positions intermédiaires, on peut ajouter des éléments entre la position pivot et la position proche à gauche du pivot. Par exemple, on peut ajouter un adjectif soit en position 2 soit en position 5 ou les deux (cf. Figure 20).

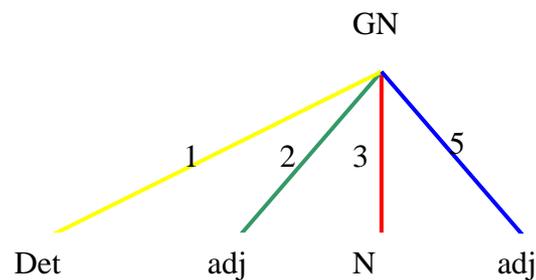


Figure 20 : Description du GN complexe

3.3.3 La composition et le compactage

La composition et le compactage sont deux opérations qui participent à la formation des arbres polychromes. Les GAP définissent l'opération de composition des arbres comme permettant d'engendrer tous les arbres syntaxiques.

L'opération de composition inclut le compactage. En vue d'une présentation claire nous avons dissocié les deux opérations.

En 3.3.3.1, nous présentons la composition et en 3.3.3.2, l'opération de compactage. En 3.3.3.3, sont illustrées ces deux opérations à travers l'exemple d'un groupe nominal : *le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude*.

3.3.3.1 La composition

L'opération de composition des arbres permet de construire des arbres plus complexes à partir d'arbres élémentaires (cf. Figure 21). À partir de deux arbres, on crée un nouvel arbre à condition que la racine du second ait même catégorie que l'une des feuilles du premier.

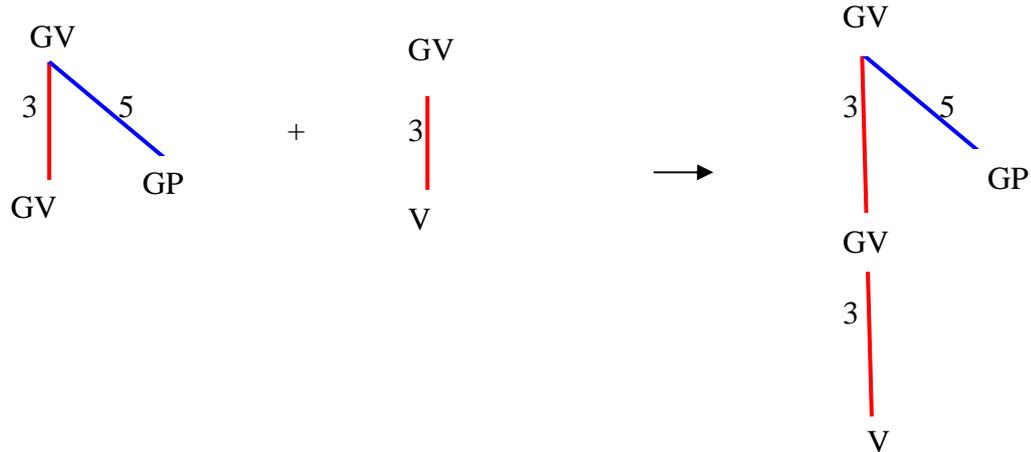


Figure 21 : Opération de composition

L'arbre ainsi obtenu peut à son tour être composé avec un autre. Ainsi, on peut obtenir des représentations de phrase complète.

3.3.3.2 Le compactage

Le compactage permet la réduction des niveaux hiérarchiques d'un arbre. Cette opération s'effectue selon des conditions bien spécifiques.

La composition s'accompagne obligatoirement de l'opération de compactage lorsque la composition crée un arbre dans lequel deux nœuds de même catégorie sont reliés par une branche de couleur 3, cette même branche est alors supprimée et les deux nœuds fusionnent. Voici l'illustration avec les arbres a, b, c et d. (cf. Figure 22) :

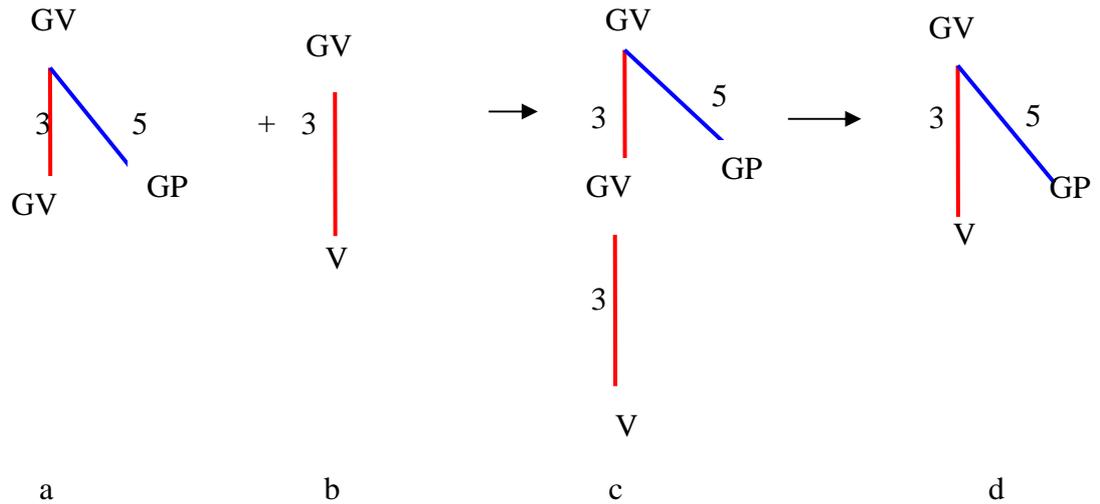


Figure 22 : Opération de compactage

Un effet du compactage est le réordonnancement des branches de l'arbre résultant, lorsque cela est nécessaire.

Par exemple, si une branche de couleur 5 se trouve à la suite de la composition ordinaire à gauche d'une branche de couleur 4, le compactage replace les branches dans leur ordre naturel.

Illustrons l'opération de compactage avec effet de réordonnancement des branches avec la Figure 23 :

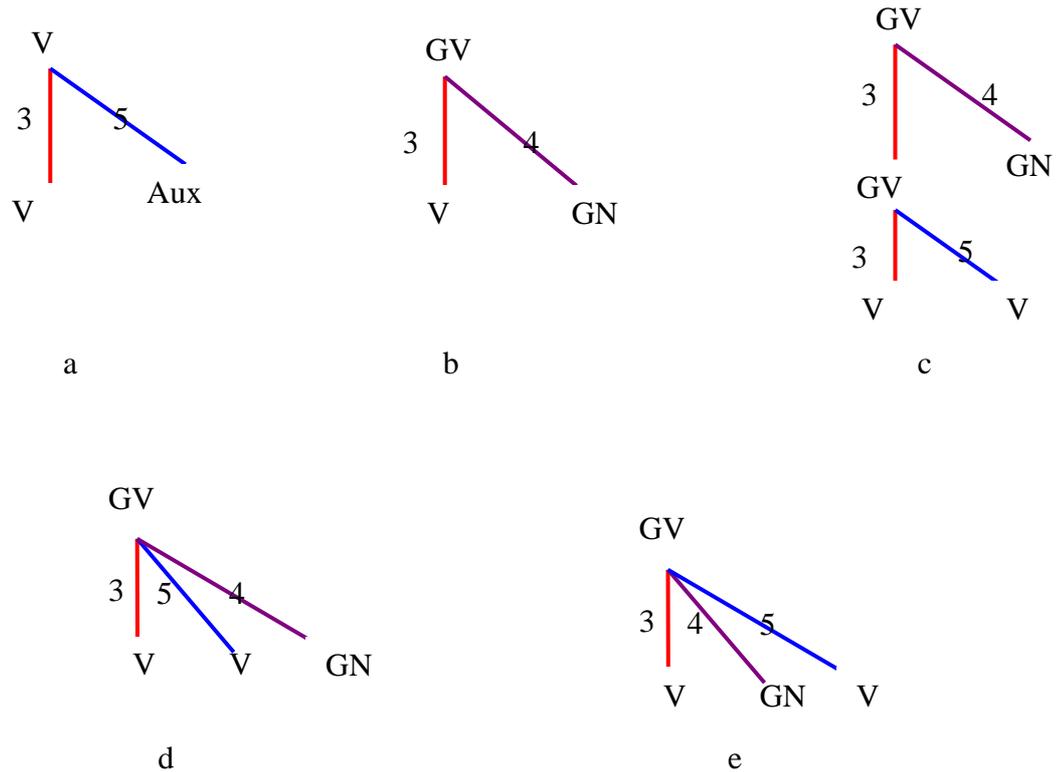


Figure 23 : Effet de réordonnement

Quand on combine les arbres élémentaires (a) et (b) on obtient l'arbre (c) et l'arbre (e) (et pas (d)) dont les branches ont été remplacées.

3.3.3.3 Application des techniques de composition et de compactage

Le groupe nominal peut être accompagné de l'ensemble de ses expansions :

1. *Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude*

Les arbres élémentaires sont les suivants :

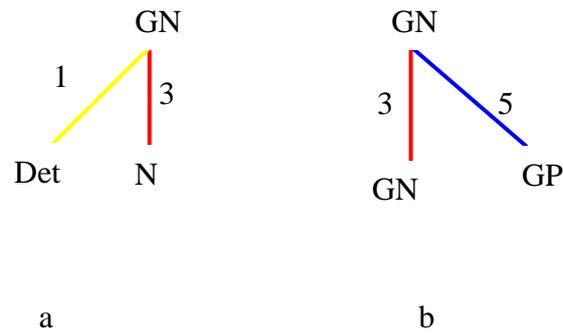


Figure 24 : *Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude*, en arbre élémentaire

Si on compose les arbres (a) et (b) de la Figure 24 autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir la représentation de l'exemple (1), nous obtenons l'arbre de la Figure 25.

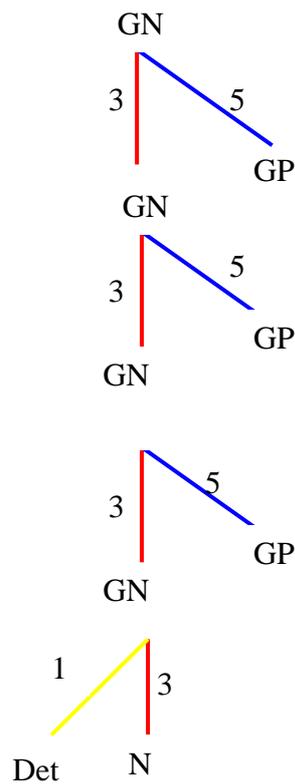


Figure 25 : *Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude*, après composition

L'opération de compactage s'applique simultanément à la composition, et nous obtenons un arbre « plat » comme ci-dessous (Figure 26) :

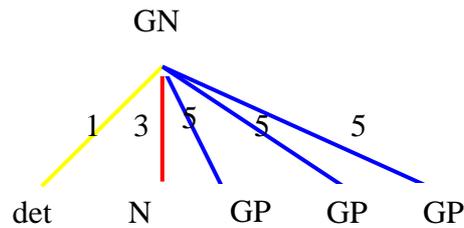


Figure 26 : *Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude, après compactage*

Le compactage empêche « l'excès de structure ». Si le compactage n'avait pas agi, nous aurions eu un arbre « profond » qui serait l'arbre de la Figure 25.

3.3.4 Traits et interdépendance

3.3.4.1 Les traits

Les GAP possèdent un système de traits qui permet de régler plus précisément la combinatoire des unités. Ces traits apparaissent dans les nœuds de l'arbre. Les traits sont définis comme des couples <attribut, valeur>.

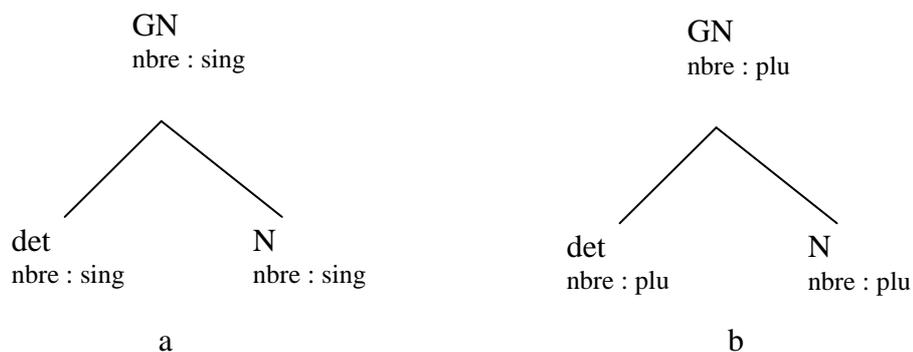


Figure 27 : Système de traits

L'arbre (a)⁷⁰ et l'arbre (b) de la Figure 27 sont identiques du point de vue de la structure mais différents par la valeur de leur trait *nbre* qui représente le nombre. Dans l'arbre (a),

⁷⁰ Les arbres (a) et (b) sont repris de Cori et Marandin (1993 : 116).

le trait *nbre* a pour valeur *sing*, c'est-à-dire *singulier* et dans l'arbre (b), la valeur de *nbre* est pluriel (*plu*).

On note les variables de traits par des majuscules et les constantes par des minuscules.

Il est possible de combiner les différentes valeurs des traits sans avoir à multiplier la représentation de cette structure, comme l'illustre la figure ci-dessous. X et Y sont des variables.

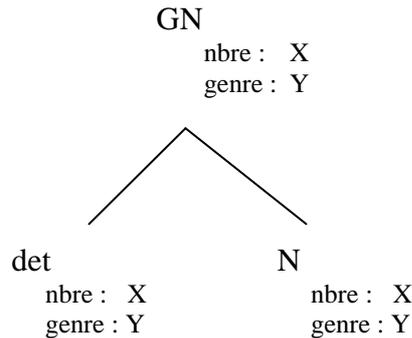


Figure 28 : Système de traits

La combinatoire des traits n'est pas définie par des principes généraux, mais arbre élémentaire par arbre élémentaire.

À chaque type de complément (GN, GP...) est associé un trait qui porte la spécification *oui* si un complément est attendu, *non* si le complément n'est pas attendu ou a déjà été trouvé. Les arbres élémentaires (a) et (b) de la Figure 29 représentent des groupes verbaux avec un complément direct (qui est un groupe nominal en (a)) et le complément indirect (qui est un groupe prépositionnel en (b)).

Le trait a1 vaut pour le complément direct et a2 pour l'indirect.

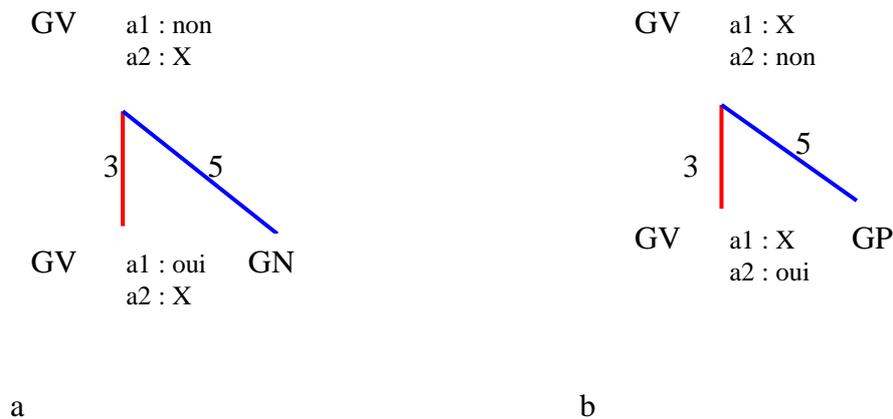


Figure 29 : Variables dans les systèmes de traits

Dans l'arbre (a), le GV qui est au niveau du GN peut avoir un complément direct : a1 est marqué *oui*. Quant au GV dominant il ne peut plus accepter de complément direct car la position a été remplie par le GN.

Il en est de même pour l'arbre (b). Le GV qui se situe au niveau du GP attend un complément indirect, a2 est noté *oui*. Le GV supérieur a obtenu le complément indirect, a2 est donc noté *non*.

Après composition et compactage, les compléments se retrouvent tous au même niveau et sous une branche de même couleur. Après la composition de (a) avec (b) qui englobe le compactage, on obtient les structures suivantes :

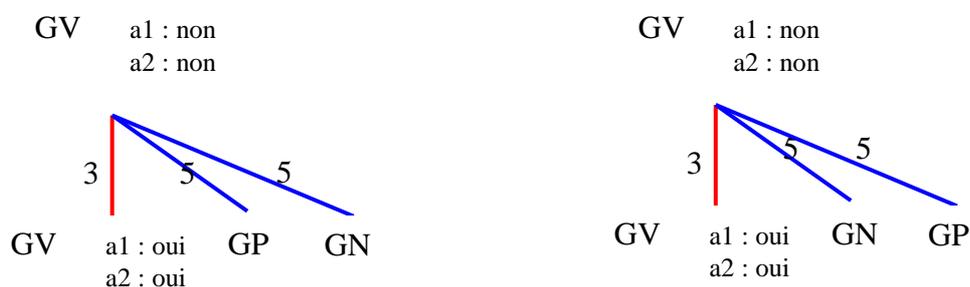


Figure 30 : Système de traits et composition

Il existe un trait a0 pour le sujet. Ce trait a une certaine importance car il permet de traiter les cas d'inversion du sujet. Il permet aussi de générer des arbres sans que le sujet

soit exprimé dans l'arbre. Voici la représentation d'une phrase ayant un sujet et un verbe :

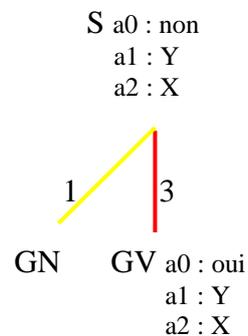


Figure 31 : Phrase canonique

Le GV requiert un sujet : a0 a pour valeur *oui*. Puis, a0 prend la valeur *non* dans le S car le sujet a été trouvé.

3.3.4.2 L'interdépendance

La combinatoire des traits est définie par une *relation d'interdépendance*. La relation se présente comme une liste d'assignations possibles de valeurs à l'ensemble des variables de l'arbre.

Les relations d'interdépendance des arbres élémentaires se combinent au moment de la composition pour définir une relation générale qui contraint l'ensemble des traits apparaissant dans l'arbre composé.

Nous montrons à travers la règle de réécriture du groupe nominal un exemple d'interdépendance. La règle de réécriture du GN s'énonce ainsi :

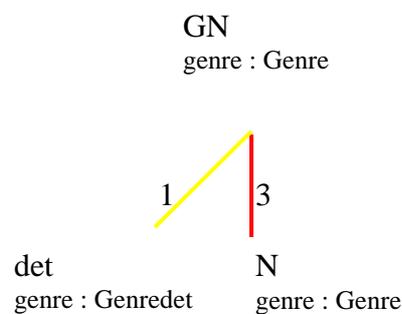


Figure 32: Relation d'interdépendance

Certaines règles, telles que celles que nous présentons s'accompagnent d'une relation d'interdépendance. La relation d'interdépendance de cet arbre élémentaire est :

(Genredet, Genre)

Les valeurs de cette règle peuvent être présentées sous forme de tableau :

	Genredet	genre
a	ind	masc
b	ind	fem
c	masc	masc
d	fem	fem

La ligne (c) permet la représentation de *le chien*. Le déterminant est masculin et le nom aussi. La ligne (d) permet la représentation de groupes nominaux dont le genre est féminin tel que *la fleur*. Grâce à cette règle on ne peut pas avoir d'anomalie comme : **le fleur* ou **la chien*. Les lignes (a) et (b) valent pour les déterminants n'ayant pas de genre déterminé.

3.3.5 La hiérarchisation

Suite aux développements des grammaires de construction (Zwicky, 1994) qui ont mis au jour la notion d'héritage entre entités hiérarchisées, les GAP ont été augmentées ce qui permet une représentation générale des structures. Cette organisation est traduite par une hiérarchie.

La hiérarchie entre les arbres de la grammaire permet de renforcer l'autonomie que possèdent les positions.

Il est possible de laisser des positions qui ne soient pas spécifiées. La sous-spécification peut avoir lieu soit sur la couleur des branches soit sur la catégorie étiquetant les sommets, soit sur un trait. On a la possibilité de laisser des constructions sous-spécifiées comme dans la boîte⁷¹ b1 de la Figure 33.

⁷¹ Pour une présentation claire, nous présentons sous forme de « boîte » des arbres élémentaires. Ces arbres sont représentés eux-mêmes sous formes de règles.

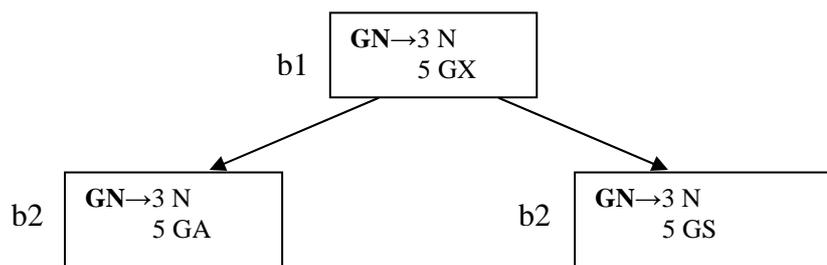


Figure 33 : Représentation hiérarchique

La hiérarchisation induit une relation d'ordre entre les arbres, c'est une relation de subsomption. On dit que l'arbre b1 subsume l'arbre b2. L'arbre b1 subsume b2 lorsque b2 est plus spécifié que b1. Les constructions les moins spécifiées représentent celles qui sont les plus générales. La relation d'ordre a l'avantage de permettre d'abstraire les propriétés communes à plusieurs constructions et d'isoler les propriétés qui distinguent les constructions.

L'introduction de la notion de hiérarchie dans les GAP permet le traitement de certains phénomènes de langue telle que l'inversion locative (Cori et Marandin, 1998) ou encore les phrases infinitives (Lablanche, 2003).

Nous proposons d'illustrer la hiérarchie par une étude réalisée par Cori et Marandin (1998) qui représente la diversité des relations du sujet.

Trois positions de réalisations possibles de sujet ont été recensées :

<S, 1> : L'homme est venu

<GV, 5> : Sur la place se dresse la cathédrale

<S, 5> : Passeront à mon bureau tous les élèves qui n'ont pas eu la moyenne

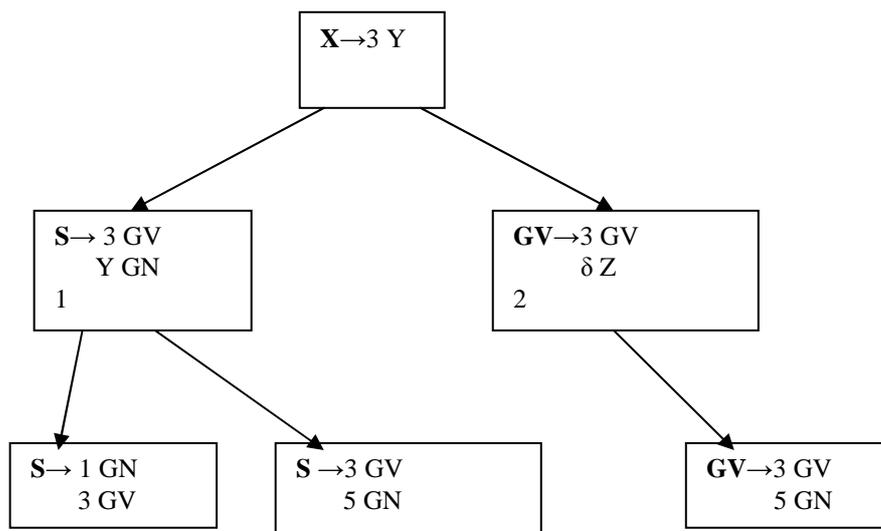


Figure 34 : Hiérarchie de la position sujet

La Figure 34 représente la hiérarchie des réalisations possibles du sujet. Plus on est vers la racine moins les nœuds se spécifient.

Dans la boîte 1, la position du GN n'est pas spécifiée, elle est représentée par une variable Y. La position et la catégorie peuvent être à la fois sous-spécifiées comme dans la boîte 2. δ est une variable pour la position et Z est une autre variable pour la catégorie.

Ce graphe montre qu'il est possible de faire émerger les formes générales du sujet tout en gardant les détails qui caractérisent le sujet.

3.3.6 Une grammaire

Dans les différents articles sur les GAP, il y a eu des morceaux de grammaires qui ont été proposés pour exemplifier le formalisme. Nous en proposons ici, un regroupement cohérent qui servira de base à l'écriture d'un fragment de grammaire du français.

3.3.6.1 Les règles de réécriture du groupe verbal

Le groupe verbal possède différentes règles suivant ce qu'il sous-catégorise. Il y en a une pour le complément indirect ((e) $\mathbf{GV} \rightarrow 3 \mathbf{GV} 5 \mathbf{GP}$) et deux pour les compléments

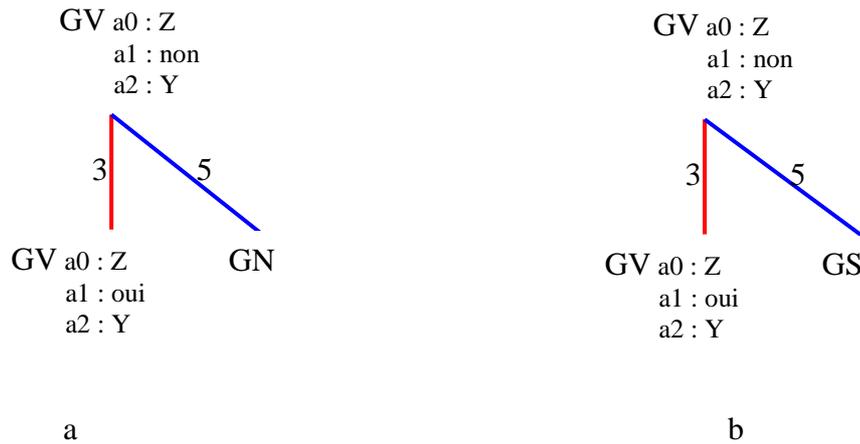


Figure 36 : Trait du complément direct

L'arbre (a) représente le complément de type GN. Le trait a1 a la valeur *oui* au nœud GV inférieur puis *non* car le complément direct est réalisé.

Dans l'arbre (b), le trait crucial pour la réalisation de la complétive en tant que complément du GV est le trait a1. C'est pourquoi, il a la valeur *oui* dans le GV inférieur puis *non* dans le GV supérieur.

Il est possible de combiner différents types de compléments. Par exemple un GV peut sous-catégoriser à la fois un complément direct et un complément indirect : *donne du pain aux enfants*. La représentation arborescente avec les traits a1 pour le complément direct et le trait a2 pour le complément indirect est illustrée en Figure 30.

3.3.6.2 Les règles de réécriture des complétives et relatives

Les complétives et les relatives se réécrivent de la sorte : **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 1 **prorel** [type : Type] 3 **S** [a1 : Y, a0 : X, a2 : Z]. Cette règle possède une relation d'interdépendance que nous représentons sous forme de tableau :

	Type	X	Y	Z
1	que	non	-	-
2	qui	oui	-	-
3	qui	non	-	-
4	dont	non	-	oui

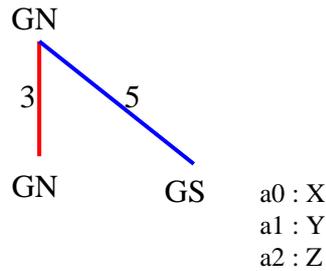


Figure 38 : Valeurs des traits du GN

3.3.6.4 Les règles de réécriture du S

Trois règles ont été définies pour représenter les phrases :

- (a) $S [a0 : \text{non}, a1 : X, a2 : Y] \rightarrow 1 \text{ GN } 3 \text{ GV } [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y]$
- (b) $S [a0 : \text{non}, a1 : X, a2 : Y] \rightarrow 3 \text{ GV } [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y] 5 \text{ GN}$
- (c) $S [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, \text{mode} : \text{Mode}] \rightarrow 3 \text{ GV } [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, \text{mode} : \text{Mode}]$

Les traits a0, a1 et a2 représentent respectivement le sujet, le complément direct et le complément indirect.

La règle (a) est utilisée pour les phrases canoniques : *Le chien mange une pomme.*

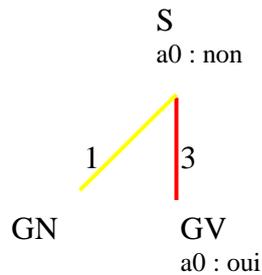


Figure 39 : Le chien mange une pomme

Dans la règle présentée ici le trait a0 revêt une importance particulière car c'est lui qui empêche l'analyse de phrases mal formées.

La valeur des traits a1 et a2 n'influence pas la représentation de la phrase. Ils sont transmis au S car ils sont utiles si le S est enchâssé dans une structure plus large.

Les phrases à sujet inversé sont représentées grâce à la règle (b). Dans cette règle, comme dans la règle précédente, a0 est noté *oui* au niveau du GV puis *non* au niveau du S.

Pour les exclamatives et les impératives, nous utilisons la règle (c). Le trait *mode* qui apparaît dans cette règle en se combinant avec le trait a0 donne lieu à une règle d'interdépendance qui s'énonce ainsi (Mode, X). Les valeurs de *Mode* et *X* sont représentées sous forme de tableau :

	Mode	X
a	imp	oui
b	ind	oui
c	cond	oui
d	imp	non
e	ind	non
f	cond	non

La ligne (a) signifie que lorsque le mode impératif est appelé le trait a0 doit obligatoirement porter la valeur *oui*. C'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir de sujet. Il en va ainsi des lignes b et c. Quant aux lignes d, e et f, le sujet doit être réalisé. C'est le cas du sujet clitique inversé.

Soit la représentation arborescente suivante :

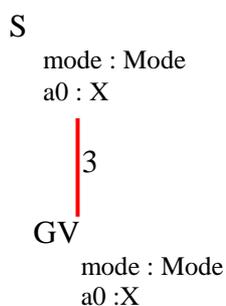


Figure 40 : Représentation du S

3.3.6.5 Les règles de réécriture du groupe prépositionnel

Le groupe prépositionnel peut se réécrire de la manière suivante :

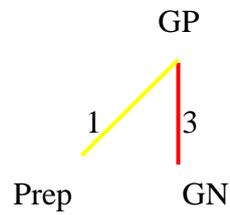


Figure 41 : Groupe prépositionnel

Cette règle ne présente aucune particularité significative puisque aucun trait ne l'accompagne ni aucune relation d'interdépendance. Autrement dit, elle n'interdit aucune combinaison entre une préposition et un groupe nominal, et le groupe prépositionnel ainsi extrait ne révèle rien sur sa construction interne.

3.4 Conclusion

Nous avons montré dans ce chapitre les fondements du formalisme GAP. Ces grammaires possèdent des structures de traits dont les plus courants sont a0 pour le sujet⁷², a1 pour les compléments directs et a2 pour les compléments indirects.

Nous proposons de mettre à l'épreuve ce formalisme afin de montrer quels sont ses atouts et ses limites. Pour cela, nous possédons dorénavant une grammaire de référence :

- des règles pour l'analyse des phrases :

(a) $S [a0 : \text{non}, a1 : X, a2 : Y] \rightarrow 1 \text{GN} 3 \text{GV} [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y]$

(b) $S [a0 : \text{non}, a1 : X, a2 : Y, \text{mode} : \text{Mode}] \rightarrow 3 \text{GV} [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y, \text{mode} : \text{Mode}] 5 \text{GN}$

(c) $S [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, \text{mode} : \text{Mode}] \rightarrow 3 \text{GV} [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, \text{mode} : \text{Mode}]$

(Mode, X)

Cette règle est dotée d'une relation d'interdépendance.

- d'une règle pour le groupe nominal :

(d) $\text{GN} \rightarrow 3 \text{GN} 5 \text{GS} [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]$

(X, Y, Z)

- de règles pour le groupe verbal selon le complément qui est autorisé :

(e) $\text{GV} [a0 : X, a1 : Z, a2 : \text{non}] \rightarrow 3 \text{GV} [a0 : X, a1 : Z, a2 : \text{oui}] 5 \text{GP}$

(f) $\text{GV} [a0 : X, a1 : \text{non}, a2 : Z] \rightarrow 3 \text{GV} [a0 : X, a1 : \text{oui}, a2 : Z] 5 \text{GN}$

(g) $\text{GV} [a0 : X, a1 : \text{non}, a2 : Z] \rightarrow 3 \text{GV} [a0 : X, a1 : \text{oui}, a2 : Z] 5 \text{GS}$

(j) $\text{GV} [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y, \text{mode} : \text{Mode}] \rightarrow 3 \text{V} [a1 : X, a2 : Z, \text{mode} : \text{Mode}]$

⁷² Nous rappelons que le sujet est ici considéré comme un complément.

- d'une règle pour les complétives ou relatives :

(h) **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 1 **prorel** [type : Type] 3 **S** [a1 : Y, a0 : X, a2 : Z]
 (T, X, Y, Z)

- d'une règle pour le groupe prépositionnel :

(i) **GP** → 1 **prep** 3 **GN**

Cet ensemble de règles de base sert de modèle d'écriture pour la grammaire que nous allons construire. Certaines règles seront simplement améliorées afin qu'elles puissent prendre en compte l'analyse de l'élément linguistique étudié. À d'autres moments, les règles ne suffiront pas et nous en proposons de nouvelles appropriées à nos cas.

Chapitre 4

REPRESENTATION FORMELLE DU CONSTITUANT INFINITIF

4.1 Le GV infinitif

Dans la première partie, nous avons adopté le terme de *constituant infinitif* afin de rendre compte de la structure composée du verbe à l’infinitif et de ses compléments. La complémentation du verbe à l’infinitif (mise à part la question du sujet) s’effectue de la même manière que pour le verbe fini. Ce qui fait que les règles introduites pour rendre compte de la complémentation du verbe fini s’appliquent au verbe à l’infinitif.

4.1.1 Le GV[inf] sans complément

Le constituant infinitif peut ne pas avoir de compléments réalisés. Par exemple, *sonner*, dans *les enfants entendent sonner*, a pour représentation arborescente :

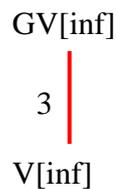


Figure 42 : Règle $\text{GV[inf]} \rightarrow 3 \text{V[inf]}$

4.1.2 Le GV[inf] avec un complément nominal

Manger un poulet, dans *Jean veut manger un poulet*, est un constituant infinitif composé d’un GV[inf] qui comprend un complément nominal direct dont la réalisation est la suivante :

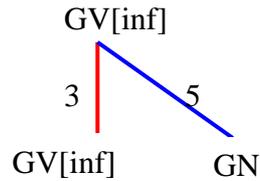


Figure 43 : Règle $\mathbf{GV[inf]} \rightarrow 3\mathbf{GV[inf]} 5\mathbf{GN}$

4.1.3 Le $\mathbf{GV[inf]}$ avec un complément indirect

Par exemple, dans *Jean souhaite donner aux enfants*, le constituant infinitif *donner aux enfants* aura la représentation suivante :

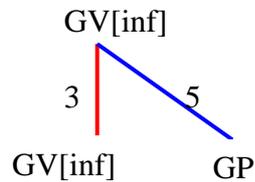


Figure 44 : Règle du $\mathbf{GV[inf]} \rightarrow 3\mathbf{GV[inf]} 5\mathbf{GP}$

Il est, bien sûr, possible que le $\mathbf{GV[inf]}$ ait à la fois un complément direct et un complément indirect comme dans *Jean veut donner du pain aux oiseaux*. Dans ce cas les arbres élémentaires du complément direct et du complément indirect peuvent être composés et compactés. Le résultat de ces deux opérations donne la représentation suivante :

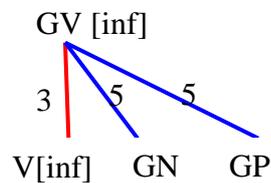


Figure 45 : Compactage des règles du complément indirect et du complément direct

4.2 Statut du constituant infinitif

La nature de l'infinitif étant désormais définie, il est temps de s'intéresser au statut syntaxique du constituant infinitif. Cette partie concerne l'attribution du statut syntaxique du constituant infinitif.

Tout d'abord, nous étudions le cas du constituant infinitif avec son sujet (§4.2.1) : *Jean regarde les pingouins dormir*. Le fait que l'infinitif puisse avoir son propre sujet syntaxique et sémantique fait émerger deux cas tout à fait acceptables :

Jean regarde les pingouins dormir

Jean regarde dormir les pingouins

Nous proposons une étude pour chacun des deux cas car en HPSG, ces deux cas sont non seulement distingués mais en plus, ils ont chacun leur propre analyse. Nous proposons de voir en grammaires d'arbres polychromes ce qu'il en est.

Il y a des cas où le constituant infinitif peut être sans sujet, le sujet étant soit coréférentiel au verbe conjugué soit extra-linguistique (§4.2.2) :

Jean veut manger un carré de chocolat

Jean fait repeindre ses volets

Une étude pour ces deux cas est proposée et nous déterminons si le fait d'avoir un sujet coréférentiel ou ne pas avoir de sujet influence le statut syntaxique.

En § 4.2.3, les cas où le constituant infinitif est introduit par *à* ou *de* est étudié. Nous déterminons la place et le statut qu'occupe *de* en grammaires GAP en tenant compte de l'étude faite en HPSG. Nous proposons également une discussion à propos de *à*. Quel statut lui donner ?

Jean promet de finir son travail

Jean songe à partir à l'étranger

Enfin, nous verrons les constituants infinitifs comportant une préposition autre que *à* et *de* (§ 4.2.4) :

Jean vote pour élire le nouveau président

Jean passe son examen sans trembler

Dans les cas que nous présentons, *pour* et *sans* jouent bien le rôle d'une préposition, nous donnons un statut en adéquation avec cette remarque.

4.2.1 Le constituant infinitif avec son sujet

1. *Jean a vu les enfants parler aux voisins*
2. *Jean regarde les pingouins dormir*
3. *Jean a entendu Marie chanter une chanson*
4. *Paul a senti l'orage venir*

5. *Jean a vu parler les enfants aux voisins*
6. *Jean regarde dormir les pingouins*
7. *Jean a entendu chanter Marie une chanson*
8. *Paul a senti venir l'orage*

Nous avons vu, au chapitre 2, qu'en HPSG, sont distingués deux types de structures : *les enfants parler aux voisins* est analysé en GV à complémentation et *parler les enfants aux voisins* est représenté en structure plate. Qu'en est-il en GAP ? Quelle représentation adopter ?

4.2.1.1 1er cas : *les enfants parler aux voisins*

Nous avons choisi (cf. partie 1, §1.3) de représenter les structures composées du GV[inf] et de son sujet ((1) à (4)) en un seul constituant et nous cherchons maintenant quelle étiquette catégorielle affecter à ce constituant infinitif. Il existe plusieurs catégories possibles. Du fait que l'infinitif est considéré comme un verbe, il est envisageable de lui attribuer l'étiquette GV. L'étude du cas du GN se justifie par le parallélisme existant entre les constituants infinitifs et le GN (*Jean a vu les enfants parler aux voisins* / *Jean a vu un pingouin*). Nous envisageons également l'analyse en GS⁷³ et S puisque dans tous ces cas la commutation est possible. Nous présentons l'ensemble des analyses puis nous concluons sur le choix de représentation du constituant infinitif.

⁷³ Nous rappelons que sous l'étiquette GS on range soit les relatives soit les complétives.

- Analyse en GV

Nous proposons la règle suivante : $\mathbf{GV} \rightarrow 1 \mathbf{GN} 3 \mathbf{GV}[\text{inf}]$ pour l'analyse en GV.

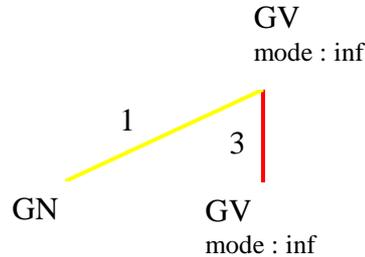


Figure 46 : Proposition d'analyse en GV de *les enfants parler aux voisins*

- Analyse en GN

Pour analyser le constituant infinitif en GN nous proposons la règle suivante :

$\mathbf{GN} \rightarrow 3 \mathbf{GN} 5 \mathbf{GV}[\text{inf}]$:

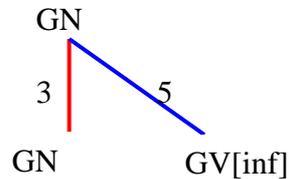


Figure 47 : Proposition d'analyse en GN de *les enfants parler aux voisins*

Dans ce cas, le GV[inf] est un complément du GN comme le complément de nom.

- Analyse en GS

Il existe dans la grammaire (§3.3.6) une règle (h) $\mathbf{GS} \rightarrow 1 \mathbf{Prorel} 3 \mathbf{S}$ qui introduit les complétives et les relatives. Nous ne pouvons pas utiliser cette règle car il n'y a aucun mot subordonnant qui introduit le constituant infinitif. Ainsi nous construisons la règle $\mathbf{GS} \rightarrow 3 \mathbf{S}[\text{inf}]$.



Figure 48 : Hypothèse en GS de *les enfants parler aux voisins*

- Analyse en S

Les constituants infinitifs étudiés ont la structure de phrase (sujet-verbe) en ayant la particularité d’avoir le verbe au mode infinitif.

La règle (a) permet l’analyse des constituants infinitifs étudiés à condition que nous ajoutons la valeur *inf* à l’attribut *mode*.

(a) S [mode : Mode, a0 : non] → 1 GN 3 GV [mode : Mode, a0 : oui]

Mode ∈ {ind, subj, cond, inf}

Le trait *mode* dont la valeur est *inf* se transmet du nœud GV au nœud S comme nous pouvons le voir en Figure 49. L’arbre correspond aux constituants qui ont une structure en GN-GV.

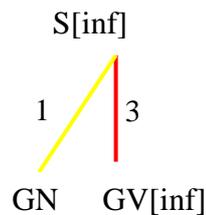


Figure 49 : Proposition d’analyse en S de *les enfants parler aux voisins*

- Bilan

L’atout de l’hypothèse en GN est qu’il n’y a pas besoin de nouvelle règle pour placer le constituant infinitif dans le GV introducteur : le GN occupe la position 5 dans le GV. C’est la règle (g) qui permet cette analyse.

Cependant, il est paradoxal de donner le statut d'un groupe nominal à une structure qui ressemble à une phrase (constituant infinitif - GN ou GN - constituant infinitif). Nous rappelons que le verbe infinitif a des caractéristiques verbales (cf. partie 1) ; c'est aussi pour cette raison que nous n'adoptons pas l'étiquette GN pour représenter le constituant infinitif.

Quant à l'analyse en GS, elle présente le même avantage que celle en GN, c'est-à-dire qu'il existe une règle qui concerne la position du GS dans le GV introducteur. Néanmoins, cette hypothèse en GS ne paraît pas plus avantageuse que la précédente car il n'y a pas de mot subordonnant.

Nous privilégions l'hypothèse du S au profit de celle en GV pour plusieurs raisons. La première est que nous sommes dans l'impossibilité d'analyser une phrase telle que *Jean a vu les enfants parler aux voisins* car nous n'avons pas de règle prévue pour l'inversion du sujet sous-catégorisé par le GV. Il faut donc ajouter une règle : **GV [inf] → 1GN 3 GV [inf]** avec le trait *a0* qui indiquerait que le GN est bien un sujet et non un complément.

La seconde raison vient du test de la négation. La portée de la négation est une propriété phrastique. La négation porte sur le verbe infinitif, par conséquent nous considérons les constituants infinitifs des exemples (1) à (4) comme des phrases à part entière.

De plus, l'analyse en S permet d'utiliser des règles préexistantes (la règle (a), par exemple)⁷⁴.

4.2.1.2 2ème cas : *parler les enfants aux voisins*

Quant aux phrases (4) à (8), nous ne présentons pas les analyses en GN et GS puisque les mêmes inconvénients apparaissent. En revanche, il est clairement intéressant d'étudier le cas du GV et du S où le constituant infinitif a le statut de GV[inf].

⁷⁴ La structure du constituant infinitif rappelle fortement celle des *small clauses* définies par Stowell (1981). Une *small clause* est une structure prédicative minimale ayant un argument et un attribut mais pas de temps.

- Analyse en GV

Nous introduisons une nouvelle règle :

GV [mode : inf, a0 : non, a1 : non, a2 : Z] → 3 **GV** [mode : inf, a0 : oui, a1 : oui, a2 : Z]
5 **GN**

Cette règle est tirée de la règle (g)(**GV** [a0 : X, a1 : non, a2 : Y] → 3 **GV** [a0 : X, a1 : oui, a2 : Y] 5 **GN**) de la grammaire présentée au chapitre 3 (§ 3.3.6).

Le trait a0 a été modifié : il doit obligatoirement porter la valeur *oui* pour pouvoir représenter le sujet du constituant infinitif.

La spécification du mode infinitif est précisée par la valeur *inf*.

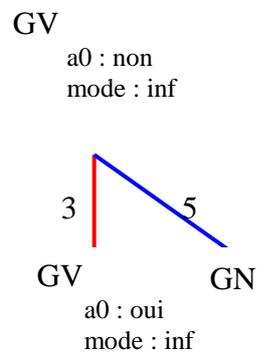


Figure 50 : Proposition d'analyse en GV de *parler les enfants*

- Analyse en S

Il est possible d'analyser l'infinitif et son sujet comme une phrase à sujet inversé. Nous possédons la règle nécessaire à leur analyse :

(b) **S** [mode : Mode, a0 : non, a1 : X, a2 : Y] → 3 **GV** [mode : Mode, a0 : oui, a1 : X, a2 : Y] 5 **GN**

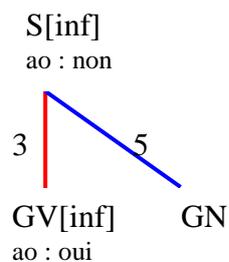


Figure 51 : Proposition d'analyse en S de *parler les enfants*

- Bilan

L'analyse en S est très discutable car le constituant infinitif ne possède pas les propriétés définitives de la phrase. Entre autres, il est impossible de la nier : **Jean a vu ne pas parler les enfants aux voisins.*

Nous considérons donc le constituant comme un GV, dont la tête est un verbe infinitif. Cette analyse rejoint celle de Abeillé (1997) qui a été présentée en §2.3.2. En effet, dans le cadre de HPSG, tous les constituants infinitifs sont considérés comme des GV contrairement aux chomskyens qui considèrent ce type d'infinitif comme des phrases (Cf. Huot 1981).

4.2.1.3 Conclusion

Le constituant infinitif ayant un sujet propre recouvre deux formes de constituant infinitif :

Jean regarde dormir les pingouins

Jean regarde les pingouins dormir

Nous avons envisagé différents types d'analyses : le constituant infinitif peut être analysé comme un GV, un S, un GS ou encore un GN. Seules les analyses en GV et S sont envisageables puisque le constituant infinitif ne comporte aucun mot subordonnant (donc élimination de l'hypothèse du GS) et l'analyse en GN ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons du constituant infinitif.

Pour l'étude, nous tenons compte de l'agencement du constituant infinitif et nous n'aurons pas la même analyse :

- Selon que le constituant infinitif est composé d'un GN et d'un GV[inf], nous l'analysons en S[inf].
- Selon que le constituant est composé d'un GV[inf] suivi d'un GN, nous l'analysons en GV[inf].

4.2.2 Le constituant infinitif sans sujet

9. *Jean a entendu sonner*

10. *Jean fait repasser sa chemise*

Nous avons un verbe (fini) de perception en (9) et un verbe causatif en (10). Dans ces deux énoncés, le verbe infinitif ne possède pas de sujet propre et n'a pas de sujet coréférentiel.

Nous étudions quatre possibilités d'analyse (GV, S, GS et GN), afin de déterminer la meilleure, car le test de substitution montre qu'il est possible de substituer le constituant infinitif avec d'autres éléments :

Il peut commuter avec un GN dans les deux cas :

9a *Jean a entendu la sonnerie*

10a *Jean fait une bêtise*

La substitution avec une complétive est moins évidente :

9b *Jean a entendu que quelqu'un sonnait*

10b? *Jean fait que Marie puisse venir*

Avec le verbe de perception, la commutation est possible mais avec le verbe *faire* c'est beaucoup plus délicat.

- Hypothèse du GV

Il est séduisant d'analyser *sonner* et *repasser sa chemise* comme des GV puisque le sujet n'apparaît pas dans la phrase. Pour cela, on utilise les règles de réécriture du GV (cf. §3.3.6) : Respectivement la règle (j)⁷⁵ et (f)⁷⁶.

⁷⁵ GV → 3 GV

⁷⁶ GV → 3 GV 5 GN

- Hypothèse du S

Pour pouvoir analyser les constituants infinitifs en S, nous utilisons la règle (c) : comme on peut le voir en Figure 52, l'analyse ne pose aucun problème et la transmission des traits a_0 et *mode* a bien lieu.

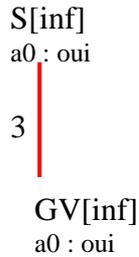


Figure 52 : Proposition d'analyse en S de *sonner / peindre ses volets*

- Hypothèse du GS

Le constituant infinitif n'étant pas introduit par un mot subordonnant nous ne pouvons pas utiliser la règle habituelle du GS ($\mathbf{GS} \rightarrow 1 \mathbf{Prorel} 3 \mathbf{S}$). C'est pourquoi nous proposons la règle $\mathbf{GS} \rightarrow 3 \mathbf{S}$.

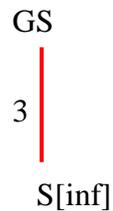


Figure 53 : Proposition d'analyse en GS de *sonner / peindre ses volets*

- Hypothèse du GN

Nous introduisons la règle : $\mathbf{GN} \rightarrow 3 \mathbf{GV} [\text{inf}]$ pour analyser *sonner* et *peindre les volets* qui ont pour représentation l'arbre élémentaire de la Figure 54 :



Figure 54 : Proposition d'analyse en GN de *sonner / repasser sa chemise*

- Bilan

Les hypothèses du GN et du GS paraissent très éloignées de la structure que l'on veut représenter. Les modifications des règles pour représenter le constituant infinitif en GN et GS autorisent des phrases agrammaticales telles que : **Jean veut une pomme manger...* Nous ne retenons pas ces hypothèses.

En revanche, les hypothèses en GV et S sont envisageables. Analyser *sonner* et *peindre ses volets* comme des GV permet une représentation unifiée avec ce qui précède.

4.2.3 Le constituant infinitif introduit par *à* ou *de*

Le constituant infinitif, comme on l'a vu précédemment peut être introduit par *à* ou *de*. Il est désormais impératif de déterminer si *à* ou *de* peuvent être dans le constituant infinitif comme c'est le cas en HPSG. *De* et *à* sont des têtes faibles et donc prennent la catégorie de leur complément. En est-il de même en GAP ?

Afin de déterminer si *à* ou *de* ont un statut spécifique et s'ils font partie du constituant infinitif nous distinguons deux cas : le premier concerne les constituants infinitifs n'ayant pas de sujet propre et le second ayant un sujet.

En § 4.2.3.1, nous présentons l'étude du constituant infinitif en *de* et *à* n'ayant pas de sujet propre, c'est-à-dire que l'infinitif a un sujet coréférentiel au sujet du verbe recteur :

Jean promet de venir

Jean songe à partir

En § 4.2.3.2, nous déterminons le statut du constituant infinitif en *à* ou *de* ayant un sujet tel que :

Jean oblige les enfants à travailler

Jean a convaincu Paul de manger des fruits

Bien évidemment dans cette section, il s'agit également de discuter du statut syntaxique de *à*. *À* était jusqu'à présent considéré comme une préposition (Huot, 1981). Nous discutons de son statut et voyons s'il est possible de le considérer comme un complémenteur au même titre que *de*.

4.2.3.1 Le constituant infinitif sans sujet

Nous proposons d'étudier en premier le cas de *de*, puis nous tranchons sur le statut syntaxique de *à*.

Le verbe *parler* et le verbe *promettre* sous-catégorisent tous les deux un constituant infinitif en *de*. Nous devons maintenant déterminer le statut de ce constituant infinitif. Nous proposons de les étudier séparément car il n'est pas sûr que le constituant infinitif ait le même statut catégoriel après ces verbes.

4.2.3.1.1 Statut catégoriel du constituant infinitif en *de*

11. *Jean promet de venir*

12. *Jean parle de partir*

À l'aide des tests syntaxiques tels que la substitution et la pronominalisation, nous mettons au jour les différentes caractéristiques du constituant infinitif en *de*.

- Commutation avec un groupe nominal

11. *Jean promet de venir*

11b **Jean promet de sa venue*

11c *Jean promet sa venue*

12. *Jean parle de partir*

12b *Jean parle de son départ*

12c **Jean parle son départ*

Dans l'exemple (12), le verbe infinitif commute avec le groupe nominal (*son départ*). Tandis qu'en (11) c'est impossible, c'est le constituant infinitif en *de* qui doit être substitué. Le constituant infinitif en *de* se substitue, par conséquent, soit au complément direct en (11), soit au complément indirect comme en (12).

- Commutation avec une complétive

12. *Jean parle de partir*

12d **Jean parle qu'il partira*

11. *Jean promet de venir*

11d *Jean promet qu'il viendra*

En (12), le constituant infinitif en *de* commute avec une complétive tandis qu'en (11) la substitution n'est pas possible.

- La pronominalisation

Appliquons le test de pronominalisation et voyons de quelle manière se comporte l'infinitif précédé de *de* :

11. *Jean promet de venir*

11g *Jean le promet (et non *en promet)*

11h *De venir, Jean le promet*

12. *Jean parle de partir*

12g *Jean en parle*

12h *De partir, Jean en parle*

Dans l'exemple (11g), le clitique *le*, qui remplace habituellement le complément direct, reprend le constituant infinitif en *de*. Tandis que dans l'exemple (12g), *de partir* est repris par le pronom *en*. Ordinairement, le pronom *en* reprend un groupe prépositionnel. D'après Abeillé et al. (2003) ce n'est pas le verbe infinitif qui sélectionne le clitique *le* ou *en* mais le verbe conjugué.

- Bilan

Dans les exemples (11) et (12), nous avons deux types de verbe : *parler* sous-catégorise un complément indirect puisque la pronominalisation se fait par le clitique *en* et *promet* un complément direct (reprise pronominale par *le*). Nous proposons d'étudier ces deux cas.

Verbe ayant un complément direct en de

11. *Jean promet de venir*

Visiblement, le verbe *promettre* ne sous-catégorise pas un groupe prépositionnel puisque le constituant infinitif ne commute pas avec un GP (**Jean promet de sa venue*) et qu'il occupe la place d'un complément direct et non d'un complément indirect.

En GAP, il n'est techniquement pas possible de considérer le constituant infinitif comme un GP car un GP aurait « rempli » le complément a2 et donc interdit la présence simultanée d'un complément d'objet indirect et d'un constituant infinitif, comme dans *Jean promet à Paul de partir*.

Nous rejetons également l'hypothèse du S car le constituant infinitif commute avec des compléments directs et non des phrases.

En revanche, le verbe *promettre* peut sous-catégoriser soit un GN soit un GS puisque la substitution avec un groupe nominal (*Jean promet un cadeau*) ou une complétive (*Jean promet que Marie chantera*) est possible.

- Première hypothèse : analyse en GN

Le constituant infinitif *de venir* pourrait être analysé comme un GN car le GN occupe la place d'un complément direct et que *de venir* est lui aussi un complément direct. Pour cela, une nouvelle règle est nécessaire : **GN** → 1 **prep** 3 **GV[inf]**

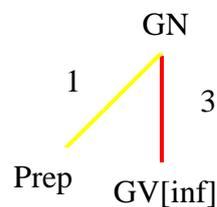


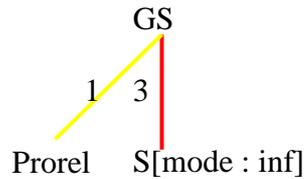
Figure 55 : Représentation en structure GN de *de venir*

Cette hypothèse n'est pas retenue parce que la structure du constituant infinitif paraît loin de celle du GN, il n'y a aucune parenté. Nous rappelons que l'idée principale en GAP est de distinguer l'étiquette et la position. Par conséquent, il n'est pas convenable de donner le statut GN à un objet qui n'est pas de nature nominale. Nous pensons que de meilleures solutions sont possibles.

- Seconde hypothèse : analyse en GS

On peut faire un rapprochement entre le pronom relatif *que* qui est considéré comme un Prorel⁷⁷ dans la complétive et le *de* qui se trouve devant le verbe infinitif dans le constituant infinitif. Si *de* est considéré comme un pronom relatif alors l'arbre élémentaire du GS est le suivant :

⁷⁷ Prorel est employé par Cori et Marandin dans les règles de grammaire.

Figure 56 : Représentation en structure S de *de venir*

De occupe la place du complémenteur.

Cependant, dans les GAP, l'étiquette sous laquelle devrait se trouver *de* s'intitule *Prorel* ce qui est difficilement acceptable. En effet, si *de* ne peut plus être appelé préposition il ne peut pas être pour autant nommé *pronom relatif*.

Une solution consisterait à remplacer l'étiquette *Prorel* par l'étiquette *Comp*. Ainsi, on regroupe sous une seule et même étiquette tous les mots subordonnants (y compris *de*). L'hypothèse de l'analyse en GS est renforcée par le fait que le tour *de+inf* prend normalement la place d'un complément direct. Rappelons que malgré les apparences, certains compléments introduits par une préposition ne sont pas considérés comme des compléments indirects mais comme des compléments directs. Le fait qu'ils soient considérés comme des compléments directs permet de laisser une place pour un éventuel complément indirect (ou second). Ainsi, on peut avoir :

Jean promet à Paul de venir

En outre, les pronoms clitiques constituent un indice important dans l'analyse de la sous-catégorisation des verbes. Il n'y a jamais plus de deux pronoms clitiques possibles⁷⁸, d'où l'on conclut qu'un verbe sous-catégorise au maximum deux compléments. Un complément direct a pour correspondant pronominal une forme clitique à l'accusatif.

Jean le lui promet

Jean lui promet de venir

Pour l'analyse en GS, la règle utilisée est la suivante :

[Règle COMP] : **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 3 **Comp** [type : Type] 5 **S** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]

⁷⁸ Delaveau, 2001 : 72-75.

Cette règle est accompagnée d'une relation d'interdépendance : r11 (Type, X, Y, Z). Dans notre cas, il s'agit de préciser le type de complémenteur. La relation d'interdépendance met en jeu quatre attributs : le type du COMP (dont la valeur est Type), a0, a1 et a2 (pour le S).

Il faut ajouter une valeur supplémentaire à Type : *de*

Type	X	Y	Z	Mode
Que	non	-	-	ind,subj
Qui ⁷⁹	oui	-	-	ind, subj
Qui ⁸⁰	non	-	-	ind
Dont	non	-	oui	ind, subj
De	oui	-	-	inf

Pour chaque réalisation du complémenteur sous la forme *de*, le sujet doit être attendu et le verbe du constituant infinitif doit être au mode infinitif. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, l'analyse ne peut avoir lieu. Par conséquent, nous obtenons la représentation arborescente suivante :

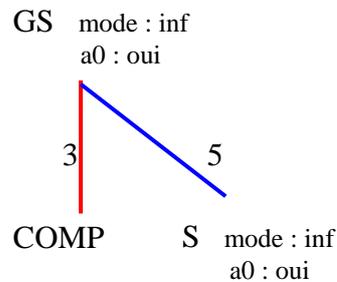


Figure 57 : Représentation en structure GS de *de venir*

⁷⁹ Le trait a0 permet de refuser des phrases telle que **la pomme qui Jean mange*.

⁸⁰ Ce *qui* représente les phrases de type : *je me demande qui tu as vu*.

Verbe ayant un complément indirect en de

Nous étudions deux propositions d’analyse pour le constituant infinitif introduit par le verbe *parler* : l’analyse en GP et l’analyse en GS. Les autres analyses telles qu’en GN ou GV ne nous paraissent pas intéressantes à étudier du fait du peu de similarité existant entre les structures présentées et celles étudiées.

- Hypothèse en GP

Il serait logique de ne pas analyser les constituants infinitifs en *de* sous-catégorisés par un verbe tel que *parler* en GN, GS ou GV puisqu’en GAP, le GN, le GS et le GV sont considérés comme des compléments directs du verbe. Rappelons que la pronominalisation se fait par le clitique *en* : *Jean en parle*. Ainsi, nous proposons d’analyser le constituant infinitif *de venir* comme un groupe prépositionnel. Nous avons vu en §3.3.6 que le GP était formé d’une préposition et d’un groupe nominal. Nous devons élargir cette définition en y ajoutant le constituant infinitif. Ainsi, le groupe prépositionnel peut être constitué d’une préposition suivie soit d’un groupe nominal soit d’un constituant infinitif.

Nous pouvons donc créer une règle de type **GP** → 1 **prep** 3 **GV**[inf] ou bien **GP** → 3 **prep** 5**GV**[inf].

(Parle) à Marie de venir

(Parle) de venir à Marie

* de Marie de venir

*de venir de Marie

La représentation arborescente des constituants infinitifs en GP serait la suivante (Figure 58) :



Figure 58 : Représentation en structure GP de *de venir*

- Hypothèse en GS

Néanmoins, nous ne pouvons pas nous fonder sur le seul critère de la pronominalisation car ce n'est pas le verbe du constituant infinitif qui sélectionne le clitique mais le verbe conjugué qui introduit ce constituant infinitif en *de*⁸¹.

Nous pensons qu'il n'y a aucune raison valable à donner à *de venir* le statut de GP plutôt que GS. Si nous gardons l'hypothèse du GP, *de venir* aurait deux catégories syntaxiques différentes : il serait soit un GS quand il est introduit par un verbe de type *promettre* et un groupe prépositionnel quand il s'agit de verbes de type *parler*. Cette solution paraît peu plausible : le constituant infinitif doit avoir la même appartenance catégorielle. Pour une réalisation unifiée à ce qui a été fait précédemment nous lui attribuons le statut de GS. Nous utilisons également la règle [Règle COMP] **GS** → 3 **COMP** 5 **S**.

L'avantage de cette solution est que l'on peut analyser indifféremment *Jean parle de venir à Marie* et *Jean parle à Marie de venir*. Ainsi, *de venir* occupe la position du complément direct et laisse libre la position du complément indirect pour le complément à Marie : *Jean parle de Paul à Marie*.

- Bilan

Le constituant infinitif en *de* a pour statut syntaxique GS. Nous avons créé une règle afin de permettre l'analyse : [Règle COMP] : **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 3 **Comp** [type : Type] 5 **S** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]. Cette règle est accompagnée d'une relation d'interdépendance (Type, X, Y, Z). Les valeurs des traits ont été données sous forme de tableau lors de l'analyse ci-dessus.

4.2.3.1.2 Étude du constituant infinitif en à

Deux types de verbes peuvent introduire les constituants infinitifs en à :

13. *Jean apprend à jouer du piano*

14. *Pierre recommence à bégayer*

⁸¹ Abeillé et al. (2003).

Dans le premier exemple, c'est un verbe à contrôle qui introduit le constituant en à tandis que, dans le second exemple, nous avons un verbe à montée.

Tout d'abord, nous définissons le statut syntaxique de à : préposition ou complémenteur ? Puis, nous envisageons les différentes possibilités d'analyse du constituant infinitif en à.

Statut syntaxique de à

Nous proposons d'étudier les propriétés du constituant infinitif en à grâce aux tests de constituance :

- La négation

Jean n'apprend pas à jouer du piano

Jean apprend à ne pas jouer faux

?Pierre ne recommence pas à bégayer

Pierre recommence à ne pas bégayer

La négation est portée soit par le verbe recteur soit par le verbe infinitif, ce qui signifie que *à jouer du piano* possède une caractéristique phrastique. Il est plus difficile de nier le verbe à montée.

- Pronominalisation

Jean apprend à jouer du piano

Jean apprend à en jouer

Pierre recommence à tricoter des pulls

Pierre recommence à en tricoter

Le placement du clitique se fait après le verbe introducteur et se place entre à et le verbe infinitif.

- La substitution

Jean apprend à Marie à jouer du piano

Jean apprend une poésie

Jean apprend que Marie est venue

Pierre recommence une nouvelle vie

**Pierre recommence que Marie est venue*

Le verbe à contrôle peut avoir comme complément un constituant infinitif en *à*, un groupe nominal ou une complétive.

Un verbe à montée comme nous l'avons vu précédemment ne peut avoir une complétive dans sa dépendance.

- Bilan

L'ensemble des tests syntaxiques a montré la grande similitude de comportement du constituant infinitif en *à* avec ceux en *de*, c'est pourquoi *à* peut être considéré comme un complémenteur. L'analyse que nous envisageons consiste à intégrer la représentation des constituants infinitifs en *à* dans le traitement des complétives et des relatives comme nous l'avons fait pour *de*.

Statut catégoriel du constituant infinitif en à

D'après les tests syntaxiques vus en partie 1, le constituant infinitif n'occupe pas la place d'un complément indirect mais plutôt celle d'un complément direct. Ce qui nous permet d'éliminer l'hypothèse du GP.

Nous n'étudions pas l'hypothèse du S et du GN car nous sommes confrontés aux mêmes problèmes et aux mêmes conclusions que pour les constituants infinitifs en *à* introduits par un verbe à contrôle.

Il ne reste donc que l'hypothèse du GS. Par conséquent, les constituants infinitifs en *à* introduits par un verbe à montée sont analysés grâce à la règle [Règle COMP] **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 3 **comp** [type : Type] 5 **S** [a0 : Z, a1 : Y, a2 : Z] dont la relation d'interdépendance est notée : (Type, X, Y, Z).

Si le constituant infinitif est analysé en tant que GP, cela provoque des difficultés pour une analyse en grammaires d'arbres polychromes. En effet, un GP aurait « rempli » le complément a2 et donc interdit la présence simultanée d'un complément indirect et d'un constituant infinitif, comme dans *Jean apprend à marcher à sa fille*.

Inversement, la solution proposée permet d'interdire **Jean demande le professeur à assister à la réunion*, tout en autorisant *Jean demande au ministre à assister à la réunion*.

En revanche, les constituants infinitifs vus ci-dessus commutent aisément avec une complétive ou un GN. C'est pourquoi nous envisageons ces deux types d'analyses.

Concernant l'hypothèse du GN, nous ne la développons pas pour les constituants infinitifs en *à* car elle est similaire à celle en *de*. Si nous considérons les constituants infinitifs en *à* comme des GN, nous sommes alors dans l'obligation d'analyser les constituants infinitifs comme suit : **GN** → 1 **Comp** 3 **GV** [inf]. Cette analyse n'est pas retenue.

GS [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 3 **comp** [type : Type] 5 **S** [a0 : Z, a1 : Y, a2 : Z]

r11 (Type, X, Y, Z)

Nous considérons donc *à* comme un introducteur de phrase et nous l'étiquetons COMP. Par ailleurs, la relation d'interdépendance associée à la règle [Règle COMP] doit être complétée avec les valeurs de *à* pour le type du COMP :

Type	X	Y	Z
<i>à</i>	oui	-	-

Lorsque le type est *à* nous avons le trait du sujet (a0) qui prend la valeur <oui> comme l'indique le tableau ci-dessus (même valeur que pour *de*).

Ainsi, nous proposons d'attribuer aux exemples (13) et (14) le statut de GS, pour les mêmes raisons que pour les constituants infinitifs en *de*.

4.2.3.2 Le constituant infinitif avec sujet

Jean oblige les enfants à travailler

Jean a convaincu Paul de manger des pommes

Nous pouvons également avoir :

?Jean oblige à travailler les enfants

?Jean a convaincu de manger des pommes Paul

Nous utilisons les tests syntaxiques afin de définir la place qu'occupent le constituant infinitif en *à* ou *de* et le sujet.

Test de pronominalisation

Jean les oblige à travailler

**Jean les oblige*

**Jean oblige que les enfants travaillent*

Jean oblige les enfants

Jean l'a convaincu de manger des pommes

**Jean a convaincu que Paul devait manger des pommes*

Jean a convaincu l'arbitre

Test de substitution

**Jean oblige*

?Jean oblige à travailler

Jean oblige les enfants

**Jean a convaincu*

**Jean a convaincu de manger des pommes*

Jean a convaincu le public

Test de la négation

Jean n'oblige pas les enfants à travailler

Jean oblige les enfants à ne pas travailler

**Jean n'a pas convaincu de manger des pommes Paul*

**Jean a convaincu de ne pas manger des pommes Paul*

?Jean n'oblige pas à travailler les enfants

**Jean oblige à ne pas travailler les enfants*

Jean n'a pas convaincu Paul de manger des pommes

Jean a convaincu Paul de ne pas manger de pommes

Bilan

D'après les tests syntaxiques, on remarque que nous avons deux constituants, l'un a pour statut d'être un GN l'autre un GS. On note également que le constituant infinitif en *à* ou *de* n'occupe pas la place d'un complément direct mais celle d'un complément indirect. La place du complément direct est occupée par le sujet du constituant infinitif. De ce fait, le constituant infinitif en *à* ou *de* occupe selon la valence du verbe qui l'introduit, soit la position du complément direct soit celle du complément indirect.

4.2.4 Le constituant infinitif contenant une préposition

Le constituant infinitif peut être introduit par une préposition :

15. *Jean a voté pour élire le nouveau président*

16. *Jean a fait son devoir sans trembler*

Tout d'abord, nous examinons le statut des prépositions qui introduisent les constituants infinitifs. Dans l'exemple (16), *sans trembler* est un modifieur⁸². Nous cherchons à déterminer si *pour* et *sans* peuvent être considérés comme des complémenteurs.

En effet, pour elles aussi, ne serait-il pas envisageable de les considérer comme des complémenteurs au même titre que *à* et *de* ?

Ensuite, nous étudions le comportement syntaxique des constituants infinitifs introduits par une préposition, puis nous montrons de quelle manière nous les analysons dans un cadre positionnel. Nous établissons une règle appropriée à l'analyse de ces constituants. À la suite de quoi nous pouvons représenter les différentes analyses sous forme de hiérarchies.

Nous présentons, enfin, la hiérarchie du groupe prépositionnel.

4.2.4.1 Application des tests

Afin de déterminer le statut syntaxique des constituants infinitifs introduits par une préposition, nous appliquons les tests syntaxiques de substitution, de pronominalisation et de suppression.

⁸² Nous donnons la définition des modifieurs §5.1.6.2.

- La substitution

Substituons par un groupe nominal le tour prep +GV[inf] :

15. Jean a voté pour élire le nouveau président

*15a *Jean a voté le nouveau président*

15b Jean a voté pour le nouveau président

Contrairement à ce que nous avons vu pour *de* et *à*, ici ce n'est pas le tour prep + GV[inf] qui commute avec le GN mais uniquement l'infinitif (malgré le léger changement de sens). La commutation avec un groupe nominal est impossible pour le cas de (15).

Voyons maintenant s'il est possible de substituer à ces infinitives des complétives :

15. Jean a voté pour élire le nouveau président

*15d *Jean a voté que le nouveau président soit élu*

16. Jean a fait son devoir sans trembler

*16d *Jean a fait son devoir sans qu'il tremble*

En (15), la commutation du constituant infinitif avec une complétive est impossible. C'est uniquement le verbe infinitif qui commute avec une complétive. En (16), la commutation se fait au moyen de la préposition *sans*.

- La pronominalisation

Quant au test de pronominalisation, il est impossible de l'appliquer :

*15e *Jean l'a voté*

*15f *Jean en a voté*

*15*Jean y a voté*

16e Jean l'a fait

En (15), le constituant infinitif ne peut être pronominalisé tandis qu'en (16e) c'est possible.

- Test de suppression

Le constituant infinitif de (15) peut être supprimé mais pas celui de (16) :

15g *Jean a voté*

16g **Jean a fait*

Test de déplacement

15h *?Pour élire le nouveau président, Jean a voté*

16h *Sans trembler, Jean a fait son devoir*

On observe qu'en (15h) le déplacement est peu acceptable tandis qu'en (16h) il est tout à fait possible.

- Bilan

Les exemples (15) et (16) ne peuvent pas recevoir la même analyse que celles des constituants infinitifs en *à* et *de*. Les tests syntaxiques montrent que le comportement syntaxique de *pour* et *sans* correspond à celui des prépositions et non à des complémenteurs.

4.2.4.2 Proposition d'analyse en GAP

15. *Jean a voté pour élire le nouveau président*

16. *Jean a fait son exposé sans trembler*⁸³

Dans ces exemples, le verbe infinitif est précédé d'une préposition : *pour* et *sans*. Comment analyser ces exemples ?

Dans le cadre des GAP, l'analyse la plus logique et la plus pertinente pour les phrases (15) et (16) est celle en groupe prépositionnel :

[Règle du GP+inf] : **GP** → 1 **prep** 3 **GV** [inf]

Le GV introduit dans cette règle étant obligatoirement au mode infinitif, aucun verbe conjugué ne pourra être pris en compte par cette règle.

⁸³ Ici, ce n'est pas un complément mais un modifieur.

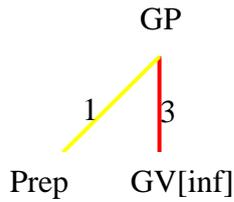


Figure 59 : Représentation en GP de *Pour élire le nouveau président / sans trembler*

La Figure 59 représente les segments *pour élire le nouveau président* et *sans trembler*. En ce qui concerne les traits, ils sont bloqués au niveau du nœud GP. Ils ne peuvent pas remonter : le GP ne les transmet pas au niveau supérieur.

4.2.4.3 La hiérarchie du groupe prépositionnel

La Figure 60, présente l'organisation hiérarchique du groupe prépositionnel.

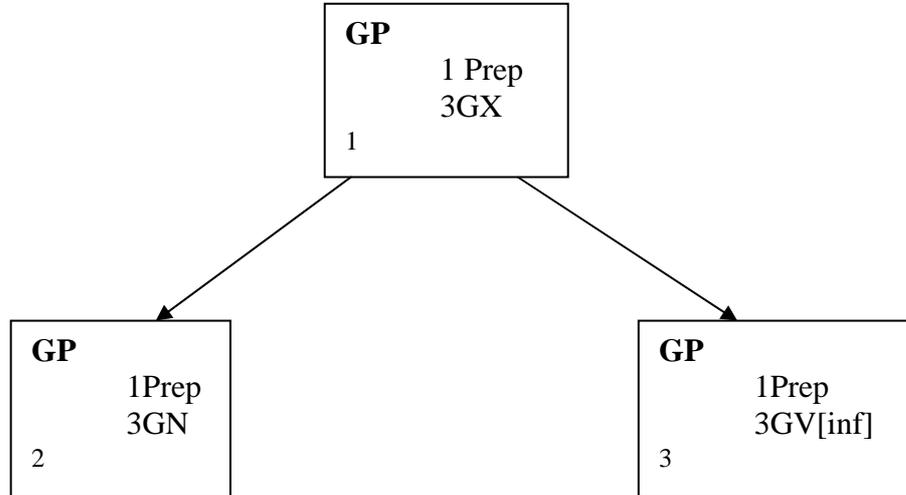


Figure 60 : Hiérarchie du groupe prépositionnel

Dans la boîte 1, la catégorie qui est en position 3 dans le groupe prépositionnel est laissée indéterminée (variable GX) car elle peut se réaliser de deux façons : soit en GN, soit en GV[inf].

La boîte 2 représente, par exemple, à *Marie* dans *Paul parle à Marie*.

La boîte 3 représente les structures que nous venons d'étudier : par exemple *pour élire le nouveau président* dans *Jean a voté pour élire le nouveau président*.

4.2.5 La hiérarchie du constituant infinitif

Il est possible de dresser la hiérarchie des réalisations du constituant infinitif :

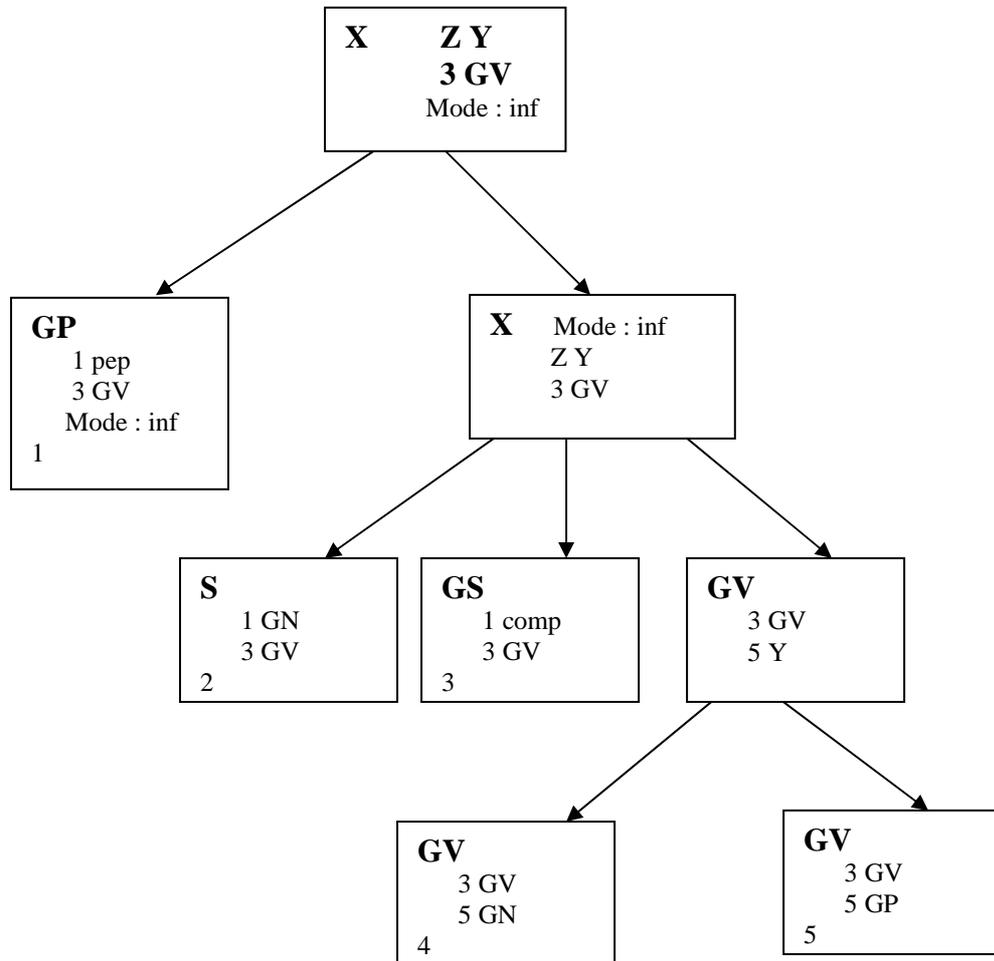


Figure 61 : Hiérarchie du constituant infinitif

La boîte 1 représente les constituants infinitifs introduits par une préposition qui ont le statut d'un complément indirect : *Jean a voté pour élire le nouveau président.*

Les constituants dont le statut est d'être un S (*Jean entend les enfants parler*) sont en boîte 2.

L'arbre de la boîte 3 présente les constituants infinitifs en à ou de.

En boîte 4 et 5, on trouve les constituants qui ont le statut de GV. La boîte 4 représente *parler les enfants* dans *Jean entend parler les enfants*. Et dans la dernière boîte, nous avons *Jean eut donner à Paul (une pomme)*.

4.3 Conclusion

Ce chapitre est une première tentative de formalisation du constituant infinitif. Nous avons étudié l'ensemble des constituants dont l'infinitif était la tête. Nous avons vu différents cas de constituant infinitif au-delà du GV.

Le constituant infinitif contenant uniquement un verbe est analysé en GV[inf] tout comme le constituant qui contient un verbe avec ses compléments :

Jean veut parler

Jean veut donner du pain aux enfants

Quant au constituant infinitif composé d'un GN et d'un GV[inf] nous avons vu qu'une solution était de l'analyser en tant que S car il possède l'ensemble des propriétés phrastiques :

Jean regarde les pingouins dormir

Lorsqu'un constituant est introduit par les complémenteurs *à* ou *de*, nous avons suggéré de l'analyser comme les complétives, c'est-à-dire en GS :

Jean promet de venir

Jean songe à manger moins gras

Pour ce qui concerne les constituants infinitifs introduits par des prépositions, nous les avons analysés en GP puisque nous avons vu que la structure prep+constituant infinitif occupe la place d'un complément indirect :

Jean a voté pour élire le nouveau président

Jean parle sans trembler

Chapitre 5

CE QUE COMPLETE LE CONSTITUANT INFINITIF

5.1 Introduction

Le constituant infinitif peut être introduit par un verbe (§ 5.2) par un adjectif (§ 5.3) ou bien un nom (§ 5.4).

Jean a vu les enfants parler aux voisins

Jean entend sonner

Jean est content de venir à Pâques

Jean est apte à gouverner le pays

Jean a l'habitude de manger à vingt heures

Dans ce chapitre nous étudions, pour chaque cas, les différentes analyses possibles. Ainsi, nous traitons la sous-catégorisation du verbe, de l'adjectif et du nom.

5.2 Le constituant infinitif introduit par un verbe

Les constituants infinitifs peuvent être sous-catégorisés par un verbe de perception ou un verbe causatif (§ 5.2.1), un verbe à contrôle (§ 5.2.2), un verbe à montée (§ 5.2.3) :

*Jean **regarde** dormir les pingouins*

*Jean **laisse** Marie téléphoner*

*Jean **veut** manger un gros gâteau*

*Jean **peut** voir le feu d'artifice depuis son balcon*

Chaque groupe de verbes est étudié particulièrement car tous ces verbes n'ayant pas le même comportement syntaxique, il n'est pas possible d'envisager une analyse globale. Nous déterminons pour chacun d'eux les constituants qu'ils peuvent sous-catégoriser et donnons les règles de grammaires qui permettent leur analyse.

En § 5.2.5, nous proposons une étude particulière des verbes qui sous-catégorisent des constituants infinitifs en *à* ou *de*. Nous verrons également leur analyse dans le cas des dépendances à distance :

La voiture que Jean s'apprête à acheter

La pomme que Jean envisage de manger

Puis, en § 5.2.6, nous traitons les cas où un verbe sous-catégorise un constituant infinitif comprenant une préposition. Deux cas sont distingués : les constituants infinitifs qui sont compléments directs et ceux qui sont des modificateurs :

Jean a voté pour élire le nouveau président

Jean a fait son exposé sans trembler

5.2.1 Les verbes de perception et causatifs

17. *Jean a vu les enfants parler aux voisins*

18. *Jean laisse les enfants jouer*

19. *Jean entend sonner*

20. *Jean fait repasser sa chemise*

Les deux premiers exemples ont un constituant infinitif ayant un sujet propre tandis que les deux suivants ont un constituant infinitif ayant un sujet extra-linguistique.

Nous étudions, en premier, les cas avec le constituant infinitif ayant un sujet puis nous verrons les cas dans lesquels le constituant infinitif n'a pas de sujet propre.

5.2.1.1 Les verbes ayant un constituant infinitif ayant un sujet

Nous avons étudié la structure du constituant infinitif en partie 1 et son statut catégoriel en partie 2 chapitre 4, désormais nous examinons la position de celui-ci à l'intérieur du GV. Pour cela, nous déterminons quel nœud subordonne les constituants infinitifs. Sachant qu'ils sont introduits par un verbe conjugué et qu'ils sont des compléments pour ce verbe, le plus simple est qu'ils soient dominés par le nœud GV. Nous distinguons pour une présentation plus claire les verbes de perception des verbes causatifs.

5.2.1.1.1 Les verbes de perception

Nous ajoutons une règle concernant le GV pour le constituant infinitif dont le statut est S[inf]. Nous proposons la règle [Règle GV/S] suivante : $\mathbf{GV} \rightarrow 3 \mathbf{GV} 5 \mathbf{S} [\text{inf}]$

Cette règle est valable uniquement pour le constituant infinitif. Si le trait *mode* n'a pas la valeur *inf* l'analyse est bloquée. Autrement nous aurions des agrammaticalités de type : **Jean entend Marie chante* ou **Jean voit l'enfant court*.

Le GV comprend aussi les traits des compléments direct <a1> et indirect <a2>. Par exemple, le verbe *manger* peut avoir un complément direct donc il est noté <a1 : oui> mais ne peut pas avoir de complément indirect <a2 : non>.

$\mathbf{GV} [\text{a0} : \text{Z}, \text{a1} : \text{non}, \text{a2} : \text{y}] \rightarrow 3 \mathbf{GV} [\text{a0} : \text{Z}, \text{a1} : \text{oui}, \text{a2} : \text{y}] 5 \mathbf{S} [\text{mode} : \text{inf}, \text{a0} : \text{non}]$

Les verbes introducteurs des constituants infinitifs ayant leur propre sujet ne sont pas distingués des verbes introduisant des constituants infinitifs sans sujet propre. Actuellement, la grammaire accepte des phrases telles que **Jean chante les pingouins dormir* puisqu'il n'existe pas de trait pour marquer les verbes.

Il est donc utile d'attribuer un trait aux verbes introduisant ces constructions afin d'empêcher les agrammaticalités.

Nous proposons d'introduire un trait *souscat* qui marque le verbe introducteur. Ce trait situé au niveau du GV recteur autorise les constituants de catégorie GN (*Jean voit une pomme*), de catégorie GS (*Jean a vu que les enfants parlaient aux voisins*), de catégorie S (*Jean a vu les enfants parler aux voisins*).

Le trait *souscat* a donc pour valeur {gn, compl., p}. La valeur *gn* vaut pour les compléments nominaux, la valeur *compl.* pour les complétives en *que* et la valeur *p* pour les constituants infinitifs de catégorie S ayant leur sujet réalisé (le trait *a0* vaut *non*).

La règle [Règle GV/S] est donc modifiée car un trait est ajouté :

GV [a0 : Z, a1 : non, a2 : y] → 3 **GV** [a0 : Z, a1 : oui, a2 : X, souscat : p] 5 **S** [mode : inf, a0 : non]

Nous proposons la représentation arborescente des constituants infinitifs avec complément en Figure 62 :

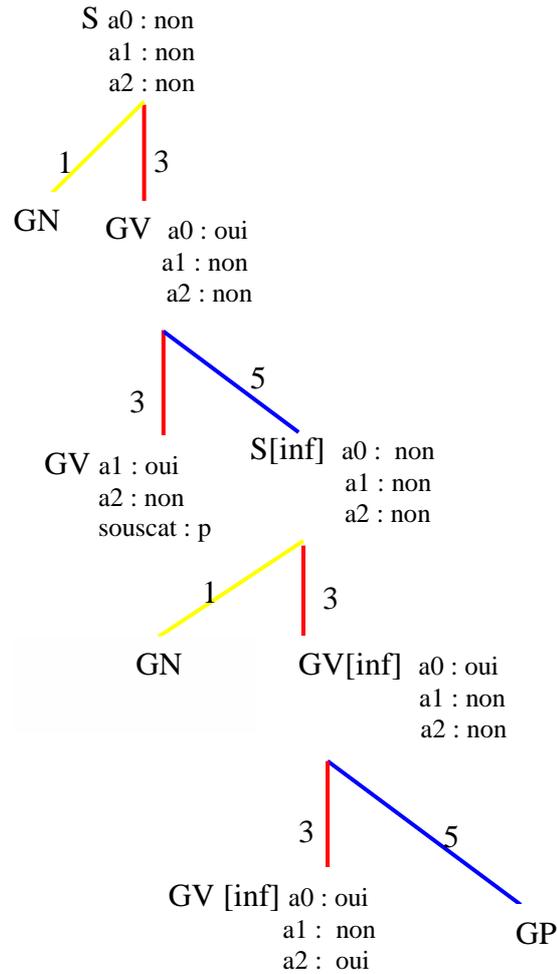


Figure 62 : Représentation arborescente de *Jean a vu les enfants parler aux voisins*

Les compléments du constituant infinitif sont analysés par la règle (f) **GV** → 3 **GV** 5 **GP**. Le GN est un complément du verbe *parler*. Ceci est indiqué par le trait a1 qui porte la valeur *oui* (dans la dernière feuille de l'arbre) puis a1 est noté *non* dès qu'il a trouvé son complément.

Le trait *souscat* apparaît donc au nœud GV avec la valeur *p*. Ainsi, l'analyse se réalise sans défaut car la restriction imposée sur le GV empêche les agrammaticalités. Seuls les verbes pouvant se combiner avec un constituant infinitif dont la catégorie est un S et dont le sujet est réalisé sont appelés.

5.2.1.1.2 Les verbes causatifs

Nous sommes dans l'obligation d'ajouter un trait pour le type de verbe causatif introduisant des constituants infinitifs. Car, dans un cas, nous avons le verbe *faire* qui ne sous-catégorise que des GV [inf] et le verbe *laisser* qui accepte dans sa sous-catégorisation des S[inf] et des GV [inf].

Dans le cas des causatifs, nous avons également à faire à des constituants infinitifs. Le verbe infinitif est intimement lié à son sujet et ses compléments. Le verbe *faire* sous-catégorise un GV [inf] et le verbe *laisser* a dans sa sous-catégorisation un GV [inf] ou un S[inf] suivant les cas.

Selon Abeillé et al. (2002), il y a deux structures dont une correspondrait à la structure plate et l'autre à une composition d'arguments⁸⁴.

Nous avons donc deux types de structures pour les verbes causatifs suivant leur complémentation : soit on a à faire à une structure infinitive et donc un S soit le GV recteur a une complémentation autre et on a un GV.

Le trait *souscat* est enrichi puisqu'un GV peut sous-catégoriser un constituant infinitif de catégorie GV. Nous donnons la valeur *gv* pour le constituant de statut GV.

Les verbes de perception et les verbes causatifs ont également dans leur dépendance des constituants infinitifs de statut GV [inf] comme l'illustre la Figure 63. La règle [Règle GV/GV] **GV** → 3 **GV**[souscat :gv] 5 **GV**[inf] est introduite pour l'analyse des constituants infinitifs de statut GV[inf].

⁸⁴ Ces structures ont été étudiées au chapitre 2.

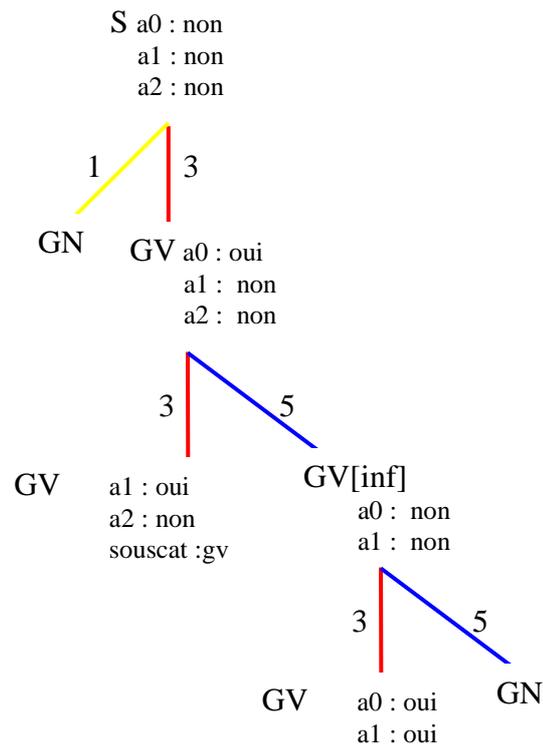


Figure 63 : Représentation arborescente de *Paul fait repasser sa chemise*

5.2.1.2 Les dépendances à distance

Les verbes de perception et les causatifs acceptent la formation de phrases en dépendance à distance :

Les enfants que Jean voit parler

Les pommes que Jean regarde manger les pingouins

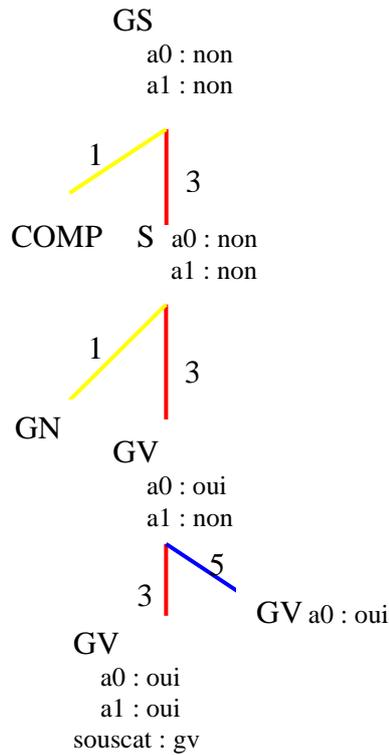


Figure 64 : Que Jean voit parler

Si on garde l'analyse en GV[inf] du constituant infinitif ayant un sujet, on ne peut pas faire l'analyse de *les enfants que Jean voit parler*. Le GS ne peut pas se raccrocher au GN. Il faut un complément non réalisé, ici, ce n'est pas le cas. C'est *parler* qui a son sujet non réalisé. Une solution est de modifier la transmission des traits à l'intérieur de la règle **GV** → 3 **GV** 5 **GV** en introduisant une relation d'interdépendance afin de transmettre uniquement les traits utiles. C'est le trait du complément direct qui est important pour la réalisation de la dépendance à distance :

[Règle GV/GV] **GV** [a0 : U, a1 : Z, a2 : W] → 3 **GV** [a0 : U, a1 : oui, souscat : gv]
 5 **GV** [a1 : Y, a0 : X, a2 : W, mode : inf]

Le sujet du Vinf est considéré comme un complément (a1).

Les valeurs des traits a0, a1 et a2 sont regroupées sous forme de tableau :

	X	Y	Z
a	non	non	non
b	non	oui	oui

On peut représenter les valeurs du tableau sous forme d'un arbre qui montre les traits qui sont transmis :

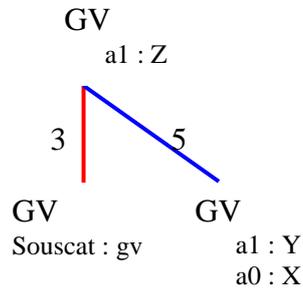


Figure 65 : Valeurs des traits de la relation d'interdépendance de la règle [Règle GV/GV]

La ligne (a) indique que le constituant infinitif a un sujet propre et un complément direct réalisé si le verbe est transitif :

Jean a vu dormir les pingouins
Jean a vu manger les enfants un bonbon

La ligne (b) indique que le constituant infinitif a un sujet et pas de complément direct, la place du complément doit être libre (Z : oui) en vue de la transmission du trait a1 pour la réalisation de dépendances à distance :

*Jean a vu manger les enfants*⁸⁵

⁸⁵ Cet exemple est ambigu mais nous ne considérons qu'un seul sens : le cas où le groupe nominal *les enfants* est le sujet du verbe *manger*.

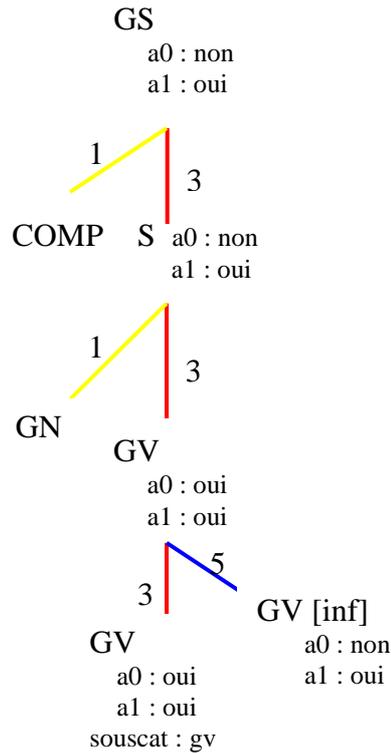


Figure 66 : Que Jean regarde manger les pingouins

5.2.1.3 Les verbes ayant un constituant infinitif sans sujet

Nous proposons d’attribuer au constituant infinitif la position 5 dans le GV. Ainsi, la règle [Règle GV/GV] introduite ci-dessus permet l’analyse de ces structures.

Ainsi, la règle [Règle GV/GV] s’écrit :

GV [a0 : U, a1 : Z, a2 : W] → 3 **GV** [a0 : U, a1 : oui, souscat : gv] 5 **GV** [a1 : Y, a0 : X, a2 : W, mode : inf]

La relation d’interdépendance doit être complétée car les constituants infinitifs dont le sujet n’est pas réalisé ne sont pas pris en compte par la relation. (Nous avons vu uniquement les constituants infinitifs avec un sujet propre).

	X	Y	Z
a	non	non	non
b	non	oui	oui
c	oui	non	oui
d	oui	oui	oui

Les lignes (b) et (c) correspondent à un constituant infinitif n'ayant pas de sujet. La ligne (b) vaut pour les cas où le constituant a un complément direct : *Jean regarde manger une pomme*. Et la ligne (c) vaut pour les constituants qui n'ont pas de complément direct : *Jean entend sonner*.

L'arbre ci-dessous, représentant l'exemple *Jean entend sonner*, est obtenu grâce aux règles (a), [Règle GV/GV] et (i) :

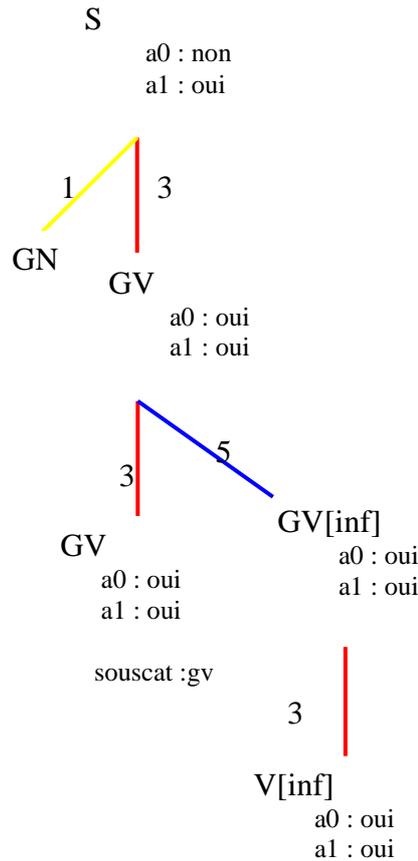


Figure 67 : Représentation de *Jean entend sonner*

GV [inf] a <a0 : oui> car le sujet n'est pas réalisé dans le cas présent. Mais, c'est le nœud GV qui transmet le trait a0 au GV. Dans ce cas le trait a0 représente le sujet du verbe conjugué (*entend*).

Le trait a1 qui a la valeur *oui* dans le GV[inf] se transmet selon la relation d'interdépendance de nœud en nœud.

5.2.2 Les verbes à contrôle

Nous avons examiné la façon dont Abeillé (1991) analysait les verbes à contrôle et à montée. Nous avons vu qu'il s'agissait d'une information partagée entre le verbe conjugué et le verbe infinitif. En 2001, Bonami et Godard ont proposé d'utiliser l'union de domaines⁸⁶ pour traiter le cas du contrôle et de la montée. En GAP, nous ne possédons pas tout ce mécanisme formel. Comment représenter le contrôle (et la montée) en GAP ? Doit-on augmenter les GAP ou peut-on s'en sortir avec le formalisme actuel ?

Jean veut manger une pomme

Nous avons vu au chapitre 4 que *manger une pomme* était un GV[inf]. La question qui se pose est : à quel endroit, dans la phrase, le constituant infinitif se raccroche t-il ? Pour répondre à cette question nous envisageons plusieurs hypothèses : le cas du S, du GS et du GN.

- Analyse en S

À présent, voyons l'analyse des constituants infinitifs en S :

(c) S [mode : Mode, a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] \rightarrow 3 GV [mode : Mode, a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]

Cette règle possède une relation d'interdépendance r_6 (Mode, X) dont les valeurs ont été représentées sous forme de tableau en § 3.3.6.4.

Le trait a0 a la valeur <oui> quand le mode infinitif est appelé, comme représenté sur la Figure 68.

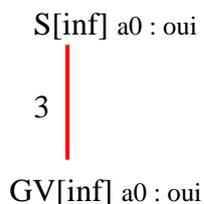


Figure 68 : Proposition d'analyse en S de *manger une pomme*

⁸⁶ Nous renvoyons le lecteur au chapitre 2 pour la description du mécanisme de l'union de domaine.

- Analyse en GS

On peut envisager une analyse en GS qui représente habituellement les relatives et les complétives car les constituants infinitifs qui sont introduits par un verbe à contrôle commutent aisément avec une complétive.

Admettons que l'on analyse ces constituants infinitifs avec la règle qui introduit les complétives et les relatives : (j) **GS** → 1 **prorel** 3 **S**, le problème suivant apparaît : la position 1 n'est pas remplie. En grammaires génératives, le fait qu'une position ne soit pas remplie ne pose aucun problème car on ajoute un élément de type [e] ou [PRO]. En revanche, en GAP, il n'est pas possible de laisser une position vide.

Le fait d'attribuer la même catégorie aux constituants infinitifs et aux complétives signifie que deux structures différentes ont la même sous-catégorisation pour les verbes recteurs.

Nous avons alors deux possibilités : soit on ajoute une règle de type : **GS** → 3 **S** soit on abandonne cette hypothèse.

- Analyse en groupes nominaux

Il est possible d'envisager une analyse en GN puisque l'infinitif commute avec un GN (*Jean veut une bonne note*), on a :

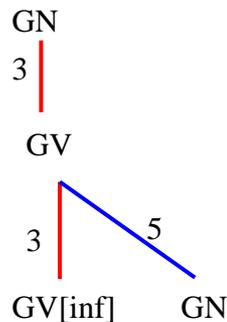


Figure 69 : Proposition d'analyse en GN de *manger une pomme*

- Conclusion des analyses envisagées

L'analyse en GN est difficilement acceptable car il faudrait ajouter des traits au nœud GN pour pouvoir analyser les constituants infinitifs. Cette solution n'est pas très avantageuse car elle alourdit considérablement la grammaire. La règle **GN** → 3 **GV[inf]** rendrait compte d'une espèce de « conversion catégorielle » du GV en GN. Ce qui est

contradictoire avec l'esprit des GAP qui repose sur la distinction catégorie/position. Cette analyse est abandonnée.

Quant à l'hypothèse en GS, de nombreux changements de règle doivent être faits (problème de l'introduction de la catégorie vide,...) c'est pourquoi nous ne gardons pas cette analyse.

En outre, l'hypothèse du GV et celle du S sont toutes deux acceptables, elles s'adaptent très bien aux constituants infinitifs à sujet coréférentiel.

Nous proposons de garder l'hypothèse du S car cela permet d'avoir une analyse unifiée avec ce qui a été vu précédemment (pour l'analyse des constituants infinitifs à sujet propre). Le constituant infinitif possède toutes les caractéristiques des arguments phrastiques il est donc logique de poser la catégorie S.

De plus, l'analyse en S permet la représentation des phrases impératives et exclamatives :

Ne pas se pencher au dehors

Faire cuire la crème

Chanter la Marseillaise !

Un argument supplémentaire est que le constituant infinitif commute avec les complétives :

Jean veut aller au cinéma

Jean veut que Marie aille au cinéma

Il n'y a donc aucune raison valable pour analyser les constituants infinitifs en GV [inf].

Le constituant infinitif étant introduit par un verbe, nous proposons de le rattacher au nœud GV. Le constituant infinitif occupe la même position que la complétive c'est-à-dire <GV, 5>. Nous utilisons la règle introduite [Règle GV/S] :

GV [a0 : U, a1 : Z, a2 : W] → 3 **GV** [a0 : U, a1 : oui, souscat : Souscat] 5 **S** [a1 : Y, a0 : X, a2 : W, mode : inf]

Cette règle permet l'analyse de constituants infinitifs ayant un sujet coréférentiel au verbe conjugué mais en plus elle autorise l'analyse des dépendances à distance (*la pomme que Jean veut manger*) puisque le trait a1 est transmis du S au GV. Si le trait a1 avait été transmis du GV (a1 : oui) au GV (a1 : non) supérieur nous n'aurions pas pu analyser les dépendances à distance.

Nous modifions la relation d'interdépendance qui est attachée à la règle [Règle GV/S] afin de pouvoir analyser le constituant infinitif ayant un sujet coréférentiel. Telle qu'elle est

écrite, la règle ne peut pas représenter les constituants infinitifs ayant un sujet coréférentiel car le trait a_0 qui se transmet du S au GV prend la valeur *non*. Dans le cas des constituants infinitifs à sujet coréférentiel, le trait a_0 dans le GV doit être noté *oui*.

Nous proposons d'introduire une relation d'interdépendance qui règle les traits a_0 , a_1 , a_2 et *souscat* selon les types de constituants infinitifs. Les valeurs du trait *souscat* doivent être affinées : nous donnons la valeur p pour les constituants infinitifs ayant leur sujet réalisé et p' pour les constituants infinitifs n'ayant pas leur sujet réalisé. Dans ce dernier cas, le sujet est dit coréférentiel.

Nous représentons sous forme de tableau la relation d'interdépendance :

	X	Y	Z	Souscat
a	oui	non	non	p'
b	non	non	non	p
c	non	oui	oui	p
d	oui	oui	oui	p'

Les lignes (a) et (d) valent pour les verbes à contrôle par le sujet : un sujet est attendu (x : oui), la distinction se fait par le complément direct. La ligne (a) représente *Jean veut dormir* et la ligne (d) *Jean veut manger*.

Les lignes (b) et (c) représentent les verbes de perception et les causatifs.

La Figure 70 représente la phrase *Jean veut voir Marie*.

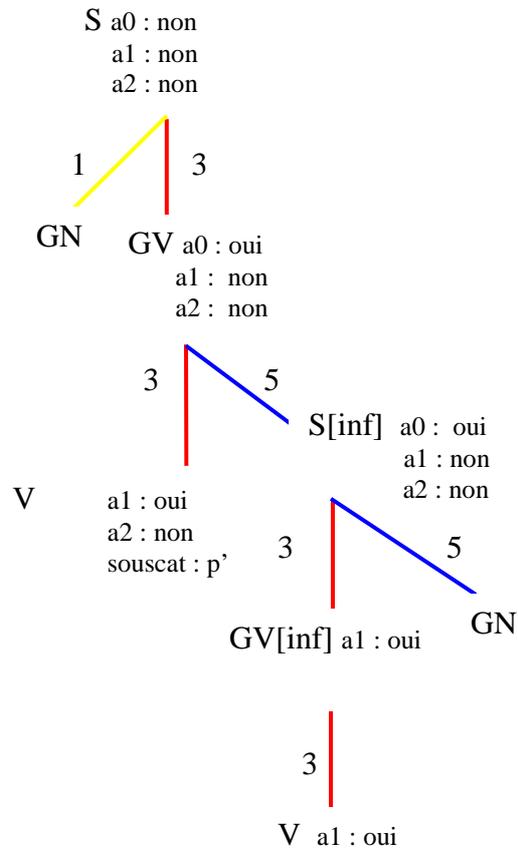


Figure 70 : Jean veut voir Marie

Le contrôle, en GAP, s'exerce grâce aux traits *a0* et *mode*. Le fait qu'un GV ait le mode *inf* déclenche le mécanisme du contrôle. C'est-à-dire que le GV [inf] porte le trait *a0* dont la valeur *oui* est transmise au nœud supérieur S.

5.2.3 Les verbes à montée

Les verbes à montée sous-catégorisent des GV[inf]. Leur particularité est la transmission du trait du sujet du verbe infinitif. Cela signifie que le trait a0 du GV [inf] remonte dans l'arbre (habituellement, c'est le trait a0 du GV qui est transmis de nœud en nœud). Pour ce faire, on utilise la règle [Règle GV/GV] :

GV [a0 : Y a1 : Z] → 3 **GV** [a0 : W, a1 : oui, souscat :gv] 5 **GV** [mode : inf, a0 : Y, a1 : X]

Le trait du sujet a0 du verbe infinitif est transmis au GV supérieur. À cause du phénomène de montée, on peut dire qu'il y a fusion des sujets du verbe recteur et du Vinf.

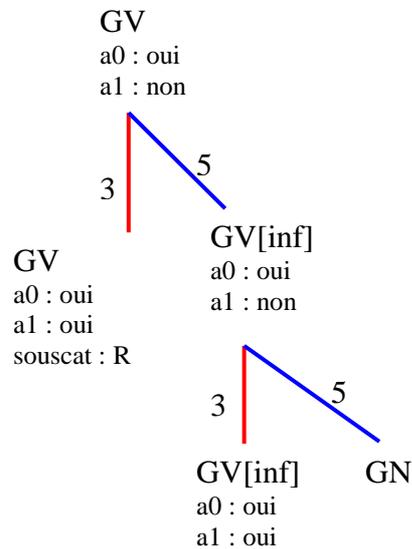


Figure 71 : Représentation de *Peut voir les pingouins*

Les constituants infinitifs introduits par un verbe à montée ne possèdent pas de propriétés phrastiques comme celles des verbes à contrôle. Les constituants infinitifs étudiés ici se rapprochent bien plus des GV. Par exemple, la commutation avec une complétive est impossible (**Jean semble que Marie a compris*). C'est pourquoi nous proposons d'analyser les constituants infinitifs sous-catégorisés par un verbe à montée comme des groupes verbaux.

Le trait *souscat* comprend la valeur *gv*, par conséquent, il est possible d'analyser les constituants infinitifs de statut GV. Mais il existe une différence entre les constituants infinitifs de statut GV présentés ci-dessus et ceux que nous présentons ici :

21. *Jean voit parler les enfants*
22. *Jean entend sonner*
23. *Jean semble dormir*

En (21) nous avons un GV[inf] dont le sujet est réalisé alors qu'en (22) et (23) le sujet du GV[inf] n'apparaît pas. Nous distinguons les verbes acceptant un GV[inf] dont le a0 a la valeur *oui* car n'importe quel verbe ne peut pas introduire un GV[inf] dont le sujet n'est pas réalisé:

**Jean fait manger*

Ainsi, cela nous permet de distinguer le sujet coréférentiel ou extra-linguistique du sujet présent syntaxiquement dans le constituant infinitif.

Par conséquent, la valeur *gv* du trait souscat doit être précisée. Nous donnons la notation *gv* pour les constituants infinitifs dont la réalisation du sujet n'est pas obligatoire et *gv'* pour les constituants infinitifs ayant le trait a0 : *oui*.

La relation d'interdépendance doit donc être augmentée et modifiée comme suit :

	X	Y	Z	R
a	oui	non	oui	gv
b	oui	non	oui	gv'
c	non	non	non	gv
d	non	oui	oui	gv
e	oui	oui	oui	gv
f	oui	oui	oui	gv'

Les lignes (a) et (b) se distinguent par le trait du sujet : en (a) le sujet n'est pas obligatoire : *Jean regarde manger une pomme*. Tandis qu'en (b) le sujet n'est jamais réalisé : *Jean semble manger une pomme*.

La ligne (c) vaut pour les constituants infinitifs dont la réalisation du sujet est non obligatoire : *Jean a vu dormir les pingouins*.

Il en est de même pour la ligne (d) mais dans ce cas le complément direct est possible : *Jean a vu manger les pommes*.

Les deux dernières lignes valent pour les constituants infinitifs dont le sujet est extralinguistique ou coréférentiel : *Jean entend sonner, Jean semble manger*.

5.2.4 Les dépendances à distance

La dépendance à distance *les pingouins que Jean peut voir* peut être analysée de la manière suivante :

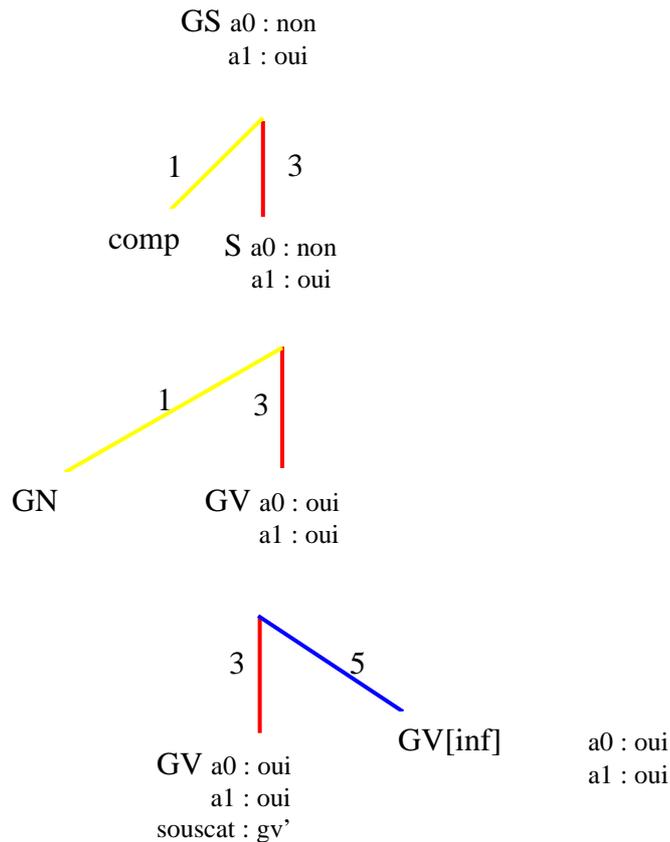


Figure 72 : Représentation de *que Jean peut voir*

Du fait que la règle $\mathbf{GV} [a0 : Y \ a1 : Z] \rightarrow 3 \ \mathbf{GV} [a0 : W, \ a1 : oui] \ 5 \ \mathbf{GV} [mode : inf, \ a0 : Y, \ a1 : X]$ permet la transmission de la valeur du trait a1, l'analyse se déroule parfaitement. Cette règle permet l'analyse de constituants infinitifs ayant un sujet coréférentiel au verbe conjugué mais en plus elle permet l'analyse des dépendances à distance (*la pomme que Jean veut manger*) puisque le trait a1 est transmis du S au GV. Si le trait a1 avait été transmis du GV (a1 : oui) au GV (a1 : non) supérieur nous n'aurions pas pu analyser les dépendances à distance.

5.2.5 Les verbes sous-catégorisant un constituant infinitif en *à* ou *de*

Certains verbes sous-catégorisent uniquement des constituants en *à* ou *de*. L'étude que nous proposons se scinde en deux : d'une part nous étudions les cas où le constituant infinitif est en *de* et d'autre part les cas où le constituant infinitif est en *à*. Nous proposons une analyse pour chacun des constituants et montrons comment fonctionnent ces constituants en dépendance à distance. Nous insistons plus particulièrement sur les traits attachés aux nœuds.

5.2.5.1 Analyse des GV sous-catégorisant des constituants infinitifs en *de*

Le constituant infinitif en *de* est sous la dépendance d'un GV. La règle qui introduit ordinairement les complétives et les relatives est :

[Règle GV/GS] **GV** [mode : Mode, a0 : Z, a1 : X, a2 : Y] → 3 **GV** [mode : Mode, a1 : oui]
5 **GS** [a1 : X, a0 : Z, a2 : Y]

Du fait que le constituant infinitif occupe la même place que les complétives et les relatives, il est logique que cette règle permette aussi l'analyse des constituants infinitifs. Pour cela, il faut aménager cette règle.

Dans le GS nous avons le trait du sujet <a0 : non> alors que pour le constituant infinitif nous devons avoir <a0 : oui>. En effet, le verbe du constituant infinitif n'a pas trouvé son sujet donc il ne doit pas être marqué <non>. Nous proposons d'ajouter une relation d'interdépendance composée des attributs mode et a0. En fonction du mode du verbe, la valeur de a0 varie. L'ajout de cette règle d'interdépendance permet d'analyser le constituant infinitif en *de* comme une complétive.

Les valeurs de Mode et a0 sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Mode	Z
Ind	non
Cond	non
Inf	oui

Le trait *souscat* a pour valeur *compl.* dans la règle [Règle GV/GS], nous ajoutons une valeur à l'attribut *souscat* afin que les constituants infinitifs en *de* soient compris dans cette règle. Nous proposons la valeur *cide* pour le type de complément en *de*.

Nous renommons la règle (h) pour plus de clarté :

[Règle GV/GS] : **GV** [a0 : Z, a1 : X, a2 : Y] → 3 **GV** [a1 : oui, a0 : Z, souscat :R]

5 **GS** [a1 : X, a0 : Z, a2 : Y, mode : Mode]

R (mode, Z)

Voici la représentation arborescente de *Jean promet de venir*

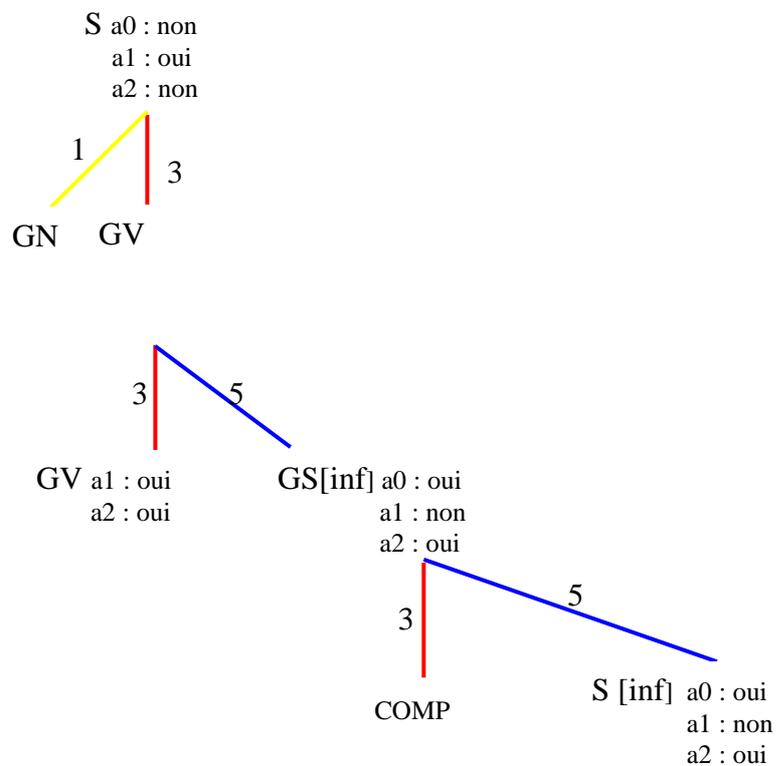


Figure 73 : *Jean promet de venir*

5.2.5.2 Analyse des GV sous-catégorisant un constituant infinitif en à

Nous proposons, comme nous l'avons fait pour le constituant infinitif en *de*, de relier le constituant infinitif en *à* au groupe verbal :

Jean apprend à jouer du piano

Jean recommence à bégayer

Nous rappelons que les verbes *apprendre* et *recommencer* sous-catégorisent des compléments directs, c'est pourquoi nous proposons d'attribuer au constituant infinitif en *à* la même position que celui en *de*. Ici aussi, nous ajoutons une valeur *cia* pour l'attribut *souscat* afin que le constituant infinitif soit compris dans la règle.

Le constituant infinitif en *à* est introduit par la règle [Règle GV/GS].

[Règle GV/GS] : **GV** [mode : Mode, a0 : Z, a1 : X, a2 : Y] → 3 **GV** [mode : Mode, a1 : oui, a0 : Z, souscat : R] 5 **GS**

On obtient la représentation arborescente de *apprend à jouer* suivante :

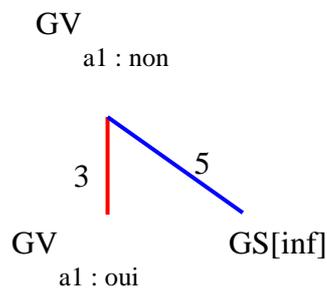


Figure 74 : Apprend à jouer

5.2.5.3 Les dépendances à distance

5.2.5.3.1 Le cas des constituants infinitifs en *de*

Les constituants infinitifs en *de* donnent lieu à des dépendances à distance :

24. *La pomme que Jean envisage de manger*

Jean envisage [de manger la pomme]

25. *Le livre que Jean vient de lire*

Jean vient [de lire un livre]

Les constituants infinitifs *de manger* et *de lire* sont analysés comme des compléments directs. En effet, *de* n'est pas considéré comme une préposition mais comme un complémenteur. C'est pourquoi le trait a1 du GV recteur a la valeur *oui*.

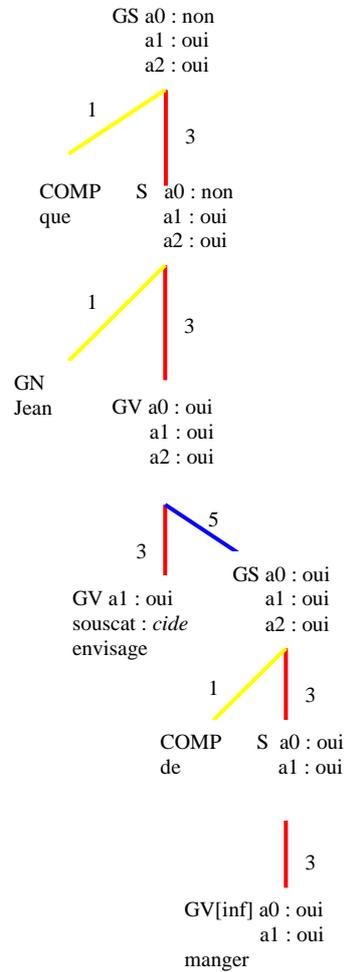


Figure 75 : *Que Jean envisage de manger*

Grâce à l'analyse de *de* en introducteur de phrase, la transmission des traits s'effectue correctement : le trait a1 se transmet de nœud en nœud. Le nœud GS participe à la transmission du a1. C'est lui qui transmet le trait au niveau supérieur et non le GV qui se situe à son niveau.

5.2.5.3.2 Le cas des constituants infinitifs en à

Les constituants infinitifs en à tout comme les constituants infinitifs en *de* peuvent donner lieu à des dépendances à distance :

La voiture que Jean s'apprête à acheter
Jean s'apprête [à acheter la voiture]

Le traitement des dépendances à distance est un argument supplémentaire pour considérer à comme un complémenteur. La représentation arborescente de *(la voiture) que Paul s'apprête à acheter* est en Figure 76. Si on avait considéré à comme une préposition, un tel traitement aurait été impossible, le groupe prépositionnel ne transmettant pas de trait au groupe verbal dans lequel il est inclus.

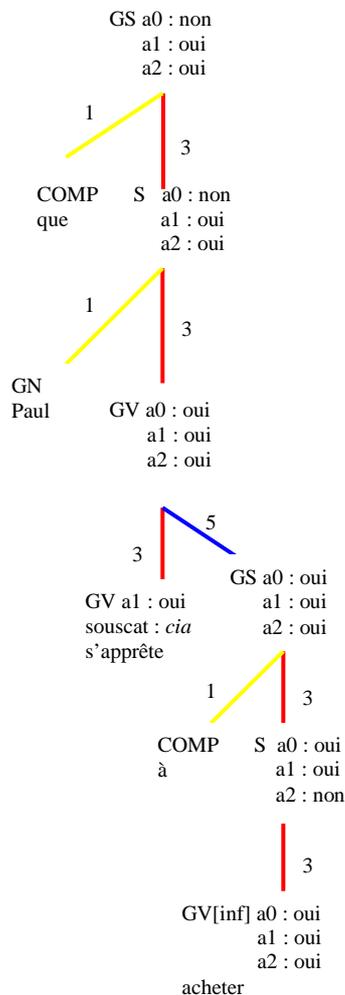


Figure 76 : Représentation de *Que Paul s'apprête à acheter*

5.2.6 Les verbes sous-catégorisant un constituant infinitif introduit par une préposition

Nous distinguons deux cas : les constituants qui sont compléments indirects et les constituants qui sont des modificateurs :

26. *Jean a voté pour élire le nouveau président*

27. *Jean a fait son exposé sans trembler*

Dans le premier exemple, *pour élire le nouveau président* est un complément indirect alors que dans le second exemple *sans trembler* est un modifieur.

Une analyse est proposée en § 5.2.6.1 des compléments indirects et en § 5.2.6.2, nous donnons une analyse pour les modificateurs.

5.2.6.1 Analyse des compléments indirects

28. *Jean boit pour oublier ses malheurs*

**Ses malheurs que Jean boit pour oublier*

29. *Jean a voté pour élire le nouveau président*

**Le nouveau président que Jean a voté pour élire*

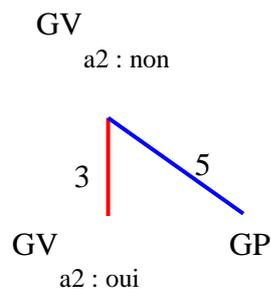


Figure 77 : Représentation de *Voté pour élire le nouveau président*

On observe qu'en (28), (29) et (27), les verbes infinitifs introduits par *pour* ou *sans* ne donnent pas lieu à des dépendances à distance. *Pour oublier* ses malheurs et *sans trembler* ne sont pas considérés comme des compléments directs. Ils ont la fonction de complément indirect (29) ou de modifieur (28, 27)⁸⁷.

Nous proposons de faire l'analyse des compléments indirects⁸⁸. Nous proposons d'utiliser la règle (f) qui introduit les groupes prépositionnels. Dans cette règle c'est le GV qui introduit le GP autrement dit le GV sous-catégorise un GP, le trait *souscat* doit donc comprendre un trait pour le GP. Nous proposons la valeur *gp*.

Nous modifions la règle (f) en la renommant :

[Règle GV/GP] **GV**[a0 : X, a1 : Z, a2 : non] → 3 **GV**[a0 : X, a1 : Z, a2 : oui, souscat : gp]
5 **GP**

La Figure 78 donne la représentation suivante :

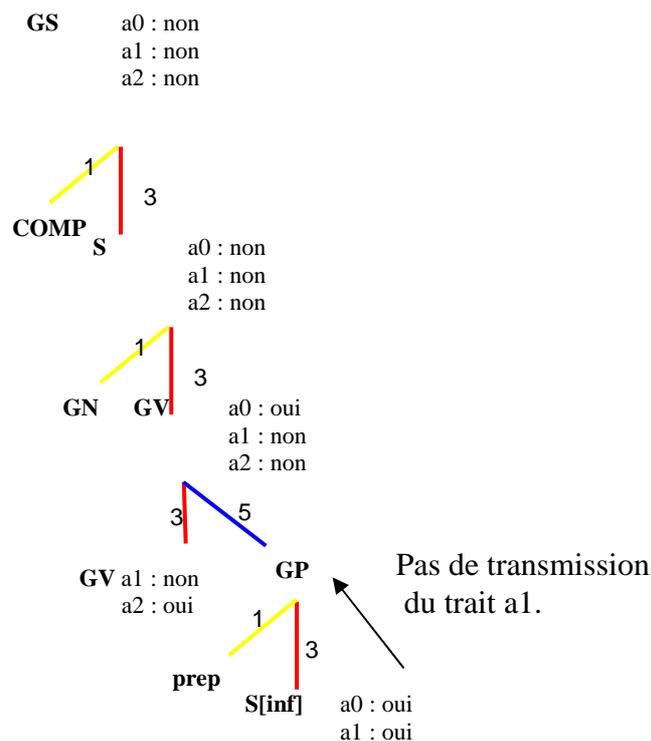


Figure 78 : Représentation de **Que Jean a voté pour élire le nouveau président*

⁸⁷ Delaveau 2001.

⁸⁸ Nous avons restreint nos analyses aux compléments indirects. Nous ne proposons pas celles des modifieurs car cela sort du cadre de travail que nous nous sommes fixé.

Grâce à l'analyse en GP, il n'y a pas transmission du a1, par conséquent il n'est pas possible d'avoir des agrammaticalités telles que **ses malheurs que Jean boit pour oublier*.

5.2.6.2 Les modifieurs

- Définition

28. *Jean boit pour oublier ses malheurs*

Les modifieurs sont des constituants facultatifs qui peuvent être ajoutés à la structure minimale d'un groupe, ou à la structure canonique de la phrase : les modifieurs ne changent pas le statut du constituant auquel ils sont ajoutés⁸⁹.

Ces modifieurs appartiennent à des catégories variées selon le constituant qu'ils modifient.

On peut dresser la liste suivante :

- les modifieurs du GN sont l'adjectif et les relatives
- les modifieurs du GV sont des adverbes et des GP
- les modifieurs du GA sont des adverbes
- les modifieurs de la phrase sont appelés circonstanciels et prennent des formes diverses, comme le groupe prépositionnel, des adverbes et quelques GN.

Une première propriété qui permet de distinguer les compléments des modifieurs est que les modifieurs ont pour rôle d'ajouter une précision dans l'interprétation et ils doivent être compatibles sémantiquement avec le constituant qu'ils modifient. Les modifieurs se caractérisent par le fait qu'ils sont facultatifs ; mais leur présence apporte une information importante, puisqu'elle restreint la désignation du constituant qu'ils modifient.

La deuxième propriété qui distingue les compléments des modifieurs est l'interprétation imposée par une unité lexicale, qui caractérise les compléments. Alors que l'interprétation d'un modifieur est constante, quelle que soit la forme de la phrase à laquelle il est adjoint.

De plus, les modifieurs de phrase et de groupe verbal peuvent être clivés.

⁸⁹ Delaveau, 2001.

- Analyse

Nous proposons d'analyser les modifieurs comme des groupes prépositionnels mais il faudra par la suite étudier de près ces cas car les modifieurs étant mobile dans la phrase ils doivent pouvoir occuper différentes places.

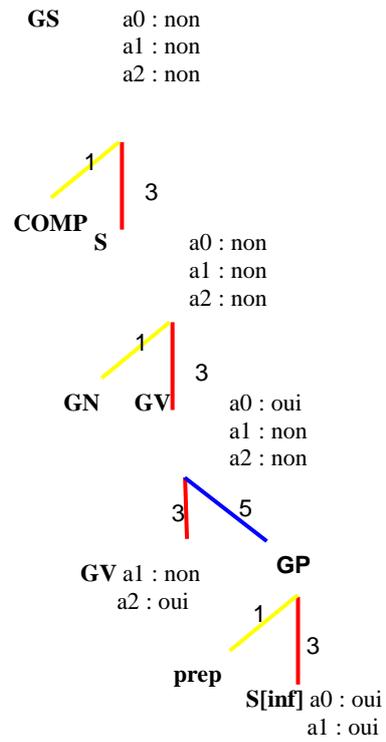


Figure 79: Représentation de *Pour oublier ses malheurs*

5.2.7 À propos du trait *souscat*

Le trait *souscat* qui a été introduit pour l'analyse des constituants infinitifs s'est enrichi au fur et à mesure du développement des grammaires. Nous proposons de résumer l'ensemble de ces valeurs ci-dessous :

- **compl.** pour les complétives en *que*
- **cià** pour les constituants infinitifs à
- **cide** pour les constituants infinitifs en *de*
- **gn** pour les compléments nominaux
- **p** pour les compléments en S
- **p'** pour les compléments en S dont le sujet n'est pas réalisé
- **gv** pour les compléments en GV
- **gv'** pour les compléments en GV dont le sujet n'est pas réalisé

La règle (i) $\mathbf{GV}[a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y] \rightarrow 3 \mathbf{V} [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y]$, présente dans la grammaire de départ, n'a pas été encore sollicitée. Dans un souci de rigueur, nous donnons la règle ici afin de la compléter avec le trait *souscat*.

Le trait *souscat* se transmet du nœud V au nœud GV, ce qui donne :

$\mathbf{GV}[a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y, \text{souscat} : \text{Souscat}] \rightarrow 3 \mathbf{V} [a0 : \text{oui}, a1 : X, a2 : Y, \text{souscat} : \text{Souscat}]$.

Le trait *souscat* apparaît dans le lexique afin de donner la valence du verbe.

Prenons, par exemple le verbe *voir*. Ce verbe a dans sa valence un groupe nominal (*Jean voit une abeille*), une complétive (*Jean voit que Marie court vite*), un constituant infinitif en S (*Jean voit les oiseaux manger des graines*), en GV (*Jean voit manger les oiseaux*).

Dans le lexique, le verbe est noté ainsi :

voit verbe [auxil : avoir, mode : ind, nombre : sing, a1 : oui, a2 : non, souscat : Souscat]
 Souscat : {gn, compl., p, gv}

On peut ainsi montrer sous forme de tableau les différentes valences des verbes étudiés :

	compl.	cià	cide	p	p'	gv	gv'	gn
regarder				x		x		x
laisser				x		x		x
faire						x		x
vouloir	x				x			x
sembler							x	x
promettre	x		x					x
penser	x	x					x	x

5.2.8 La hiérarchie du GV

Les constituants infinitifs, les complétives ainsi que les relatives occupent la même position. Le GS prend la position <GV, 5>. La Figure 80 est une représentation du GV.

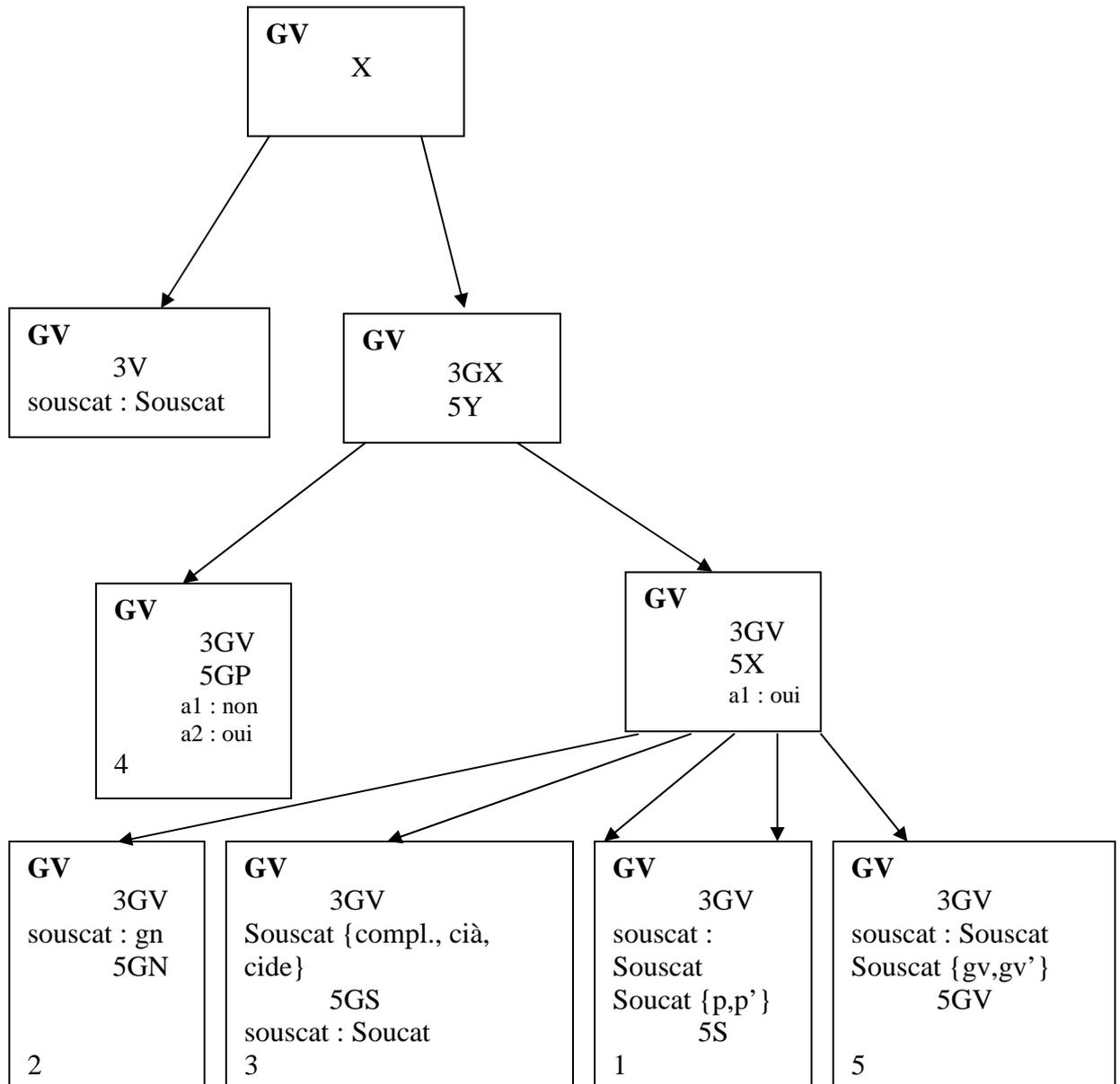


Figure 80 : Représentation du GV

La boîte 1 représente *entend les oiseaux chanter*. En boîte (2), nous avons *Jean veut un bonbon*. Les constituants infinitifs en *à* ou *de* sous-catégorisés par un verbe se trouvent en boîte (3). En boîte (4), ce sont les constituants infinitifs considérés comme des GP (*vote pour le nouveau président*). Et, en boîte (5), nous avons *Paul entend chanter les oiseaux*.

5.2.9 Conclusion

Nous retiendrons de ces analyses que selon le verbe introducteur, n'importe quel type de constituant infinitif ne peut être sous-catégorisé.

Par exemple, les verbes de perception sous-catégorisent des éléments dont le statut peut être un S ou un GV mais en aucun cas un GS. Les verbes à contrôle sous-catégorisent des S tandis que les verbes à montée ont dans leur dépendance uniquement des GV.

Nous regroupons sous forme de tableau les analyses vues dans ce chapitre :

Exemple	Statut du constituant infinitif
Entend les enfants crier	GV → 3GV 5S[inf]
Entend crier les enfants	GV → 3GV 5 GV[inf]
Entend sonner	GV → 3GV 5 GV[inf]
Veut manger une pomme	GV → 3GV 5S[inf]
Semble dormir	GV → 3GV 5 GV[inf]
Promet de venir/apprend à jouer	GV → 3GV 5 GS[inf]
Vote pour élire	GV → 3GV 5 GP

5.3 Le constituant infinitif introduit par un GA

Le fait qu'un adjectif puisse introduire un complément infinitif nous amène à nous interroger sur les propriétés des adjectifs et en particulier sur la grammaire des adjectifs et du groupe adjectival (GA). Quels sont les adjectifs qui acceptent à leur suite comme complément un constituant infinitif ?

Tout d'abord, nous détaillons l'expansion du GA : nous traitons les cas des compléments nominaux, des compléments indirects et des complétives :

Bleu roi

Jean est content de Marie

Jean est blanc de la farine du gâteau

Jean est content que Marie vienne

Un cas particulier de complément indirect est étudié : celui des causatives. Nous proposons une analyse en GAP à partir des remarques qui ont été faites par Picabia (1978).

Une étude est consacrée au complément infinitif. Il en existe deux types : les compléments en *de* et les compléments en *à* :

Jean est content de venir

Jean est prêt à partir

Nous donnons en premier les propriétés de ces compléments et ensuite nous proposons une analyse en GAP.

En § 5.3.3, nous évoquons le placement des adverbes dans le groupe adjectival.

Les adjectifs peuvent avoir différentes fonctions : épithète, attribut, apposé :

La voiture noire est à vendre

Les enfants sont tristes de partir

Les enfants, heureux de venir, ont hurlé

La fonction épithète regroupe les adjectifs qualificatifs, les adjectifs relationnels et les adjectifs dans les unités polylexicales :

La robe rouge

La voiture présidentielle

Le piano droit

Chacune de ces classes d'adjectifs fait l'objet d'une analyse particulière. Une hiérarchie réunit les propositions d'analyse(s) des adjectifs épithètes.

La fonction attribut ne concerne pas que les adjectifs :

Jean est beau

Jean est un homme

Par conséquent se pose la question suivante : l'adjectif *beau* et le groupe nominal *un homme* sont-ils dans la même position ?

Nous donnons juste quelques indications à propos de l'apposition.

Ce chapitre se termine par la représentation de toutes les analyses des adjectifs et du groupe adjectival sous forme de hiérarchie.

5.3.1 Les compléments nominaux

Les compléments nominaux peuvent être de différentes natures : soit ils se construisent de façon directe (c'est-à-dire sans préposition) :

Blanc crème

Rouge cerise

Soit ils se construisent indirectement. Ils font alors appel à une préposition :

Dur à la tâche

Heureux en amour

Content de Marie

Les causatives font partie des constructions indirectes :

Alfred est rouge de honte

Pierre est fou de joie

Nous donnons une analyse en GAP de ces constructions en tenant compte des propriétés dégagées par Picabia (1978).

Enfin, l'étude des compléments infinitifs introduits par un adjectif est présentée :

Jean est content de venir

Marie est apte à diriger une équipe

Nous distinguons les compléments en *de* et les compléments en *à*. Une analyse est faite pour chacun des compléments.

5.3.1.1 Les compléments directs

Le complément de l'adjectif se construit parfois directement, sans l'aide d'une préposition. C'est souvent le cas avec les adjectifs de couleur :

bleu roi

blanc crème

rouge cerise

Le nom complément est alors toujours employé sans déterminant.

Nous proposons d'analyser, en GAP, les compléments directs tels *bleu roi*, *rouge cerise* comme suit :

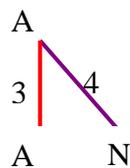


Figure 81 : Représentation de *Rouge cerise*

[Règle Adj C.D.] : $A \rightarrow 3 A 4 N$

Le nom occupe la position 4 car il est impossible d'insérer quoi que ce soit entre l'adjectif et le nom.

5.3.1.2 Les compléments indirects

Tout d'abord, nous présentons les propriétés des compléments indirects, puis une analyse de ces compléments est envisagée en GAP. Enfin, nous abordons le cas des adjectifs entrant dans une structure causative telle que *rouge de honte*.

5.3.1.2.1 Propriétés

La construction indirecte est la plus fréquente. Diverses prépositions peuvent introduire le complément de l'adjectif : surtout *de* et *à*, mais aussi *en*, *pour*, *envers*⁹⁰ ...

content de Marie
dur à la tâche
heureux en amour
doué pour les langues
généreux envers Marie

Le complément qui est sous-catégorisé par l'adjectif n'a pas de construction libre, c'est-à-dire que le choix de la préposition est imposé par l'adjectif :

?*généreux pour les pauvres*

Le complément peut être obligatoire ou facultatif : pour certains adjectifs, le complément est obligatoire ; pour d'autres, il est seulement facultatif. Voici quelques adjectifs dont le complément est facultatif : *fier*, *indigne*, *content*, *fidèle*

Alfred est fier de sa fille
Alfred est fier

Pour les autres, on notera que des adjectifs comme *enclin*, *exempt*, *désireux*, n'ont pas de sens sans complément :

⁹⁰ Nous distinguons les compléments indirects des modificateurs tels que :

bête comme ses pieds
malheureux sans son nounours

**Alfred est désireux*
Alfred est désireux d'une promotion

5.3.1.2.2 Analyse en GAP

Les compléments indirects tels que *content de Marie*, *heureux en amour* sont analysés comme suit :

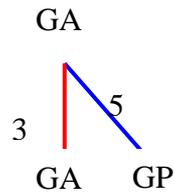


Figure 82 : Représentation de *Content de Marie*

[règle Adj CI] : **GA** → 3 **GA** 5 **GP**

Nous plaçons le groupe prépositionnel en position 5 car nous verrons par la suite qu'il est possible de substituer une complétive⁹¹ au GP.

5.3.1.2.3 Les causatives

Les adjectifs peuvent entrer dans une structure particulière que l'on appelle causative⁹² :

30. *Alfred est rouge de honte*
31. *Alfred est fou de joie*
32. *Alfred est blanc de farine*
33. *Alfred est malade de peur*
34. *Marie est brûlante de fièvre*

⁹¹ Cette complétive occupe la position 5.

⁹² Picabia (1978 : 94).

Picabia (1978) propose une paraphrase construite avec le verbe *rendre* qui rend compte du sens des causatifs :

La honte rend Alfred rouge
La joie rend Alfred fou
La farine rend Alfred blanc
La peur rend Alfred malade
La fièvre rend Marie brûlante

Picabia⁹³ distingue parmi les substantifs, ceux qui appartiennent à la classe sémantique « de sentiment ». Ces noms ont la propriété de ne pas avoir de déterminant quand ils sont introduits par la préposition *de*.

Les noms de sentiments n'acceptent pas de complément du nom après un adjectif :

**Jean est fou de la joie du voyage*
 **Jean est fou de la joie d'un voyage inattendu*

Tandis que les noms qui n'appartiennent pas à la classe des « sentiments » peuvent avoir une structure avec ou sans déterminant :

Alfred est blanc de farine → *Alfred est blanc de la farine du gâteau*

En ce qui concerne l'analyse des causatives en GAP telles que : *blanc de farine*, *fou de joie*, nous pensons qu'elles doivent être analysées de la même manière que les compléments indirects vus plus haut avec la règle : [Règle Adj. C.I.] **GA** → 3 **GA** 5 **GP**

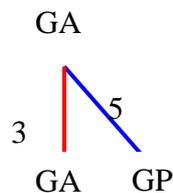


Figure 83 : Représentation de *Blanc de farine*

⁹³ 1978 : 95.

Nous donnons l'analyse de *blanc de la farine du gâteau* en Figure 84 :

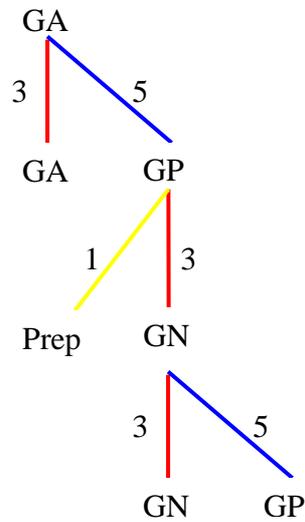


Figure 84 : Représentation de *Blanc de la farine du gâteau*

5.3.1.3 Analyse des groupes adjectivaux introduisant des complétives

Nous étudions les complétives compléments d'un adjectif avant les constituants infinitifs compléments d'adjectifs parce que le constituant infinitif occupe la même position que la complétive.

Jean est content que Marie vienne

Marie est fière que son fils vienne

Les complétives *que Marie vienne* et *que son fils vienne* s'analysent avec la règle (j) **GS** → 1 **prorel** 3 **S**. En ce qui concerne les structures *content que Marie vienne* et *fière que son fils vienne*, nous proposons d'attribuer la position 5 à la complétive dans le GA. Ainsi, une nouvelle règle est créée : **GA** → 3 **GA** 5 **GS**

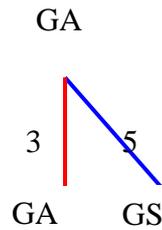


Figure 85 : Représentation de *Content que Marie vienne*

Nous introduisons l'attribut <a> qui marque les adjectifs acceptant les complétives : **Jean est beau que Marie vienne*.

[Règle GA+ CI/compl.] **GA** [a : non] → 3 **GA** [a : oui] 5 **GS**

Dans le lexique les adjectifs sont répertoriés en fonction du fait qu'ils acceptent ou pas d'être suivis d'une complétive. Les adjectifs qui ne peuvent pas introduire de constructions complétives seront notés avec <a : non>. Alors que *fier*, *content*,..., qui acceptent une complétive auront <a : oui>.

5.3.2 Analyse des constituants infinitifs compléments de l'adjectif

35. *Jean est content de venir*

36. *Jean est apte à gouverner*

Nous étudions simultanément les constituants infinitifs en *de* et en *à* introduits par un adjectif car ils ont les mêmes propriétés syntaxiques.

Nous proposons de leur attribuer la même position que celle des complétives.

Pour permettre l'analyse de ces constructions, la règle [règle adj+inf/compl.] est nécessaire : **GA** → 3 **GA** 5 **GS[inf]**

Il est nécessaire de marquer les adjectifs qui acceptent un complément infinitif afin d'éviter les phrases telles que **Jean est petit de venir*. C'est pourquoi l'attribut <a> a été ajouté au nœud **GA**. Cet attribut est marqué <oui> quand l'adjectif accepte un complément à l'infinitif ou une complétive et <non> quand celui-ci n'en accepte pas.

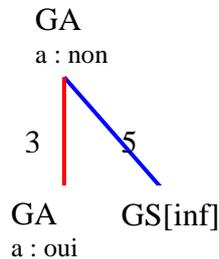


Figure 86 : Représentation de *Content de venir*

Nous utilisons la même règle que celle des complétives (**GA** (a : non) → 3 **GA** (a : oui) 5 (mode : inf)).

Le trait <a : oui> vaut pour les complétives et les constituants infinitifs. Ce qui signifie que l'adjectif accepte dans sa valence un constituant infinitif ou une complétive.

5.3.2.1 Constituant infinitif de la structure verbe+adj

37. *Jean est honnête d'être intervenu*

38. *Paul a maigri d'avoir fait un régime*

Les constituants infinitifs *d'être intervenu* et *d'avoir fait un régime* des exemples (37) et (38) sont des compléments de verbe. Pour les analyser, nous utilisons la règle [Règle GV/GS] $GV \rightarrow 3 \text{ GV } 5 \text{ GS}$ utilisée en §5.1.

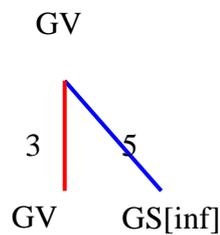


Figure 87 : Représentation de *Prêt à partir*

Nous ne traitons pas la sous-catégorisation dans ce cas, c'est-à-dire que tout verbe peut introduire un GS[inf]. En réalité, ce n'est pas le cas.

5.3.2.2 Analyse des adverbes dans le groupe adjectival

Le groupe adjectival peut être constitué d'un ou plusieurs adverbes et d'un adjectif.

Alfred est extrêmement joyeux

Un homme très intelligent

La Figure 88 montre l'arbre élémentaire de la représentation du GA :

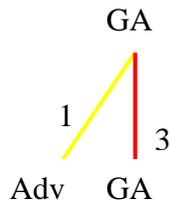


Figure 88 : Représentation du GA *Extrêmement joyeux*

[Règle adv/GA] **GA** → 1 **adv** 3 **GA**

Le groupe adjectival peut comporter plusieurs adverbes marquant le degré : *un homme très peu intelligent, un homme très très très intelligent*. Ainsi, l'analyse du groupe adjectival est la suivante pour *très très très intelligent* :

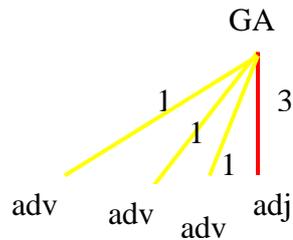


Figure 89 : Représentation de *Très très très intelligent*

5.3.3 Les fonctions des adjectifs

L'adjectif peut avoir trois fonctions différentes :

- Epithète :
La voiture noire est à vendre
La petite fille est partie
- Attribut :
Pierre est content de son cadeau
Les enfants sont tristes de partir
- Apposés :
Jean, très performant, a gagné la médaille d'or
Les enfants, heureux de venir, ont hurlé

Nous proposons d'étudier les adjectifs dans ces trois fonctions : épithète (§ 5.2.4.1), attribut (§ 5.2.4.2), apposé⁹⁴ (§ 5.2.4.3).

⁹⁴ Nous faisons une simple présentation du cas des adjectifs apposés.

5.3.3.1 La fonction épithète

La fonction épithète est définie ainsi : « On appelle *épithète* toute unité qui détermine sans mot de liaison un substantif ou un équivalent du substantif »⁹⁵.

« De tous les modificateurs, c'est l'adjectif en position épithète qui apparaît le plus étroitement uni au nom. Il ne peut en être séparé ni par un complément du nom (*la réponse négative de Pierre/ *La réponse de Pierre négative*) ni par une relative (*le livre sulfureux dont tout le monde parle/*Le livre dont tout le monde parle sulfureux*) »⁹⁶. Mais, on peut aussi avoir *le livre de Zola tout à fait passionnant que tu m'as prêté*.

La fonction épithète peut être occupée par les adjectifs qualificatifs (§ 5.3.5.1), les adjectifs relationnels (§ 5.3.5.2) et les adjectifs dans les unités polylexicales (§ 5.3.5.3). Nous présentons l'analyse de ces adjectifs et nous établissons la hiérarchie de l'épithète (§ 5.3.5.4).

5.3.3.1.1 Les adjectifs qualificatifs

Les adjectifs épithètes se rattachent directement au nom qu'ils caractérisent. Ils ne sont pas indispensables au sens du substantif. Ils peuvent être antéposés ou postposés. En ancien français, l'adjectif épithète était généralement antéposé ; en français moderne, il est plutôt postposé.

Les tours anciens ou archaïsants présentent une antéposition quasi systématique : *les bonnes mœurs et les petites gens*.

Le français moderne antépose les adjectifs courts et usuels :

C'est une belle journée

C'est un grand événement

Selon Halba (2002), il y a des cas où la postposition est obligatoire :

- Quand l'adjectif est dérivé d'un participe présent ou passé
un souvenir cuisant
une épreuve passée

Mais on peut trouver également : *Un affligeant témoignage*

⁹⁵ Dubois et al., 1994 : 184.

⁹⁶ Riegel et al., 1994 : 180.

- Quand l'adjectif est un adjectif de couleur :

une maison rouge

- Quelques adjectifs de couleur s'antéposent lorsqu'ils ont un sens figuré :

Un noir souvenir

Une blanche colombe

- Certains adjectifs peuvent s'antéposer ou se postposer, le choix est alors d'ordre sémantique. Comme la postposition est la plus fréquente, le fait d'antéposer certains adjectifs opère une mise en valeur. Le locuteur place, avant le nom, l'élément sémantique qui lui paraît le plus important.

Un étalon fougueux

Un fougueux étalon (certains étalons sont fougueux, d'autres non).

L'adjectif épithète ne peut être séparé du nom que par un autre épithète ou un complément prépositionnel du nom⁹⁷ :

Un bon petit dîner

Un match de tennis interminable

L'épithète peut se trouver coordonné à une relative :

Un match interminable mais qui passionne les spectateurs

Les adjectifs postposés

Tout d'abord, appliquons le test syntaxique de substitution afin de déterminer la position qu'occupe le GA dans le GN :

Le chat noir dort

Le chat de la dame dort

L'adjectif *noir* peut être substitué au groupe prépositionnel *de la dame* mais on peut également avoir :

⁹⁷ Arrivé et al. 1986 : 35.

Le chat noir de la dame dort

**Le chat de la dame noir dort*

Puis, analysons *le chat de la dame*. *De la dame* est un groupe prépositionnel inclus dans un GN.

On obtient la règle suivante : [Règle du GN/GP] **GN** → 3 **GN** 5 **GP**

Quant au groupe nominal *le chat noir*, on peut envisager plusieurs possibilités d'analyse : on peut attribuer, par exemple, au groupe adjectival la position 5.

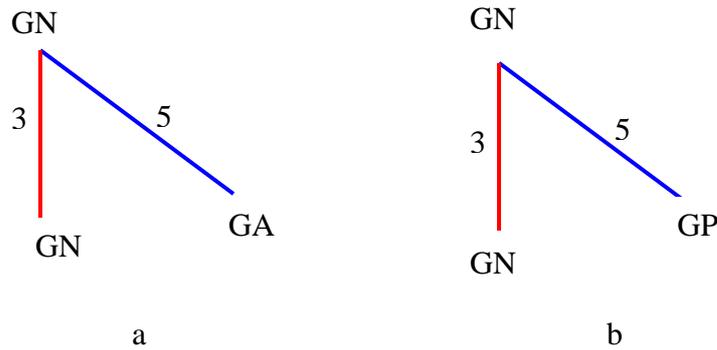


Figure 90 : Représentation de *Chat noir/ Chat de la dame*

Mais si on compose l'arbre (a) de la Figure 90 avec l'arbre (b) de la même figure on obtient :

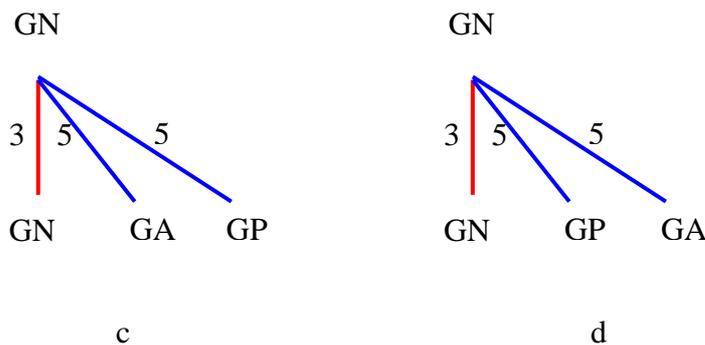


Figure 91 : Représentation de *Chat noir de la dame/Chat de la dame noir*

L'arbre (c) correspond à une phrase comme *le chat noir de la dame* alors que l'arbre (d) correspond à **le chat de la dame noir*.

Le groupe adjectival doit donc être placé en position 4. On obtient ainsi la règle suivante :

[Règle Adj. Post.] : **GN** → 3 **GN** 4 **GA**

Grâce à l'opération de composition, on obtient l'arbre suivant :

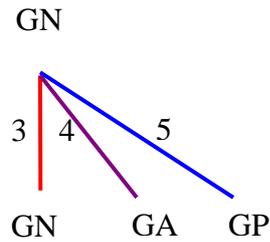


Figure 92 : Représentation de *Le chat noir de la dame*

Les adjectifs antéposés

Le beau dessin de Pierre a plu à Marie

Le petit chat est mort

Le beau dessin de Pierre et *le petit chat* sont des groupes nominaux qui contiennent tous deux un adjectif. *Beau* et *petit* sont des adjectifs qui sont antéposés aux noms *dessin* et *chat*. L'adjectif qualificatif se positionne à gauche du pivot N dans le groupe nominal.

[Règle Adj. Ant.] : GN → 2 GA 3 GN

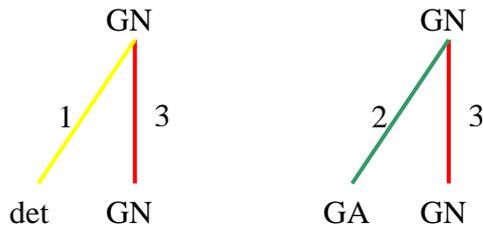


Figure 93 : Représentation de *Le petit chat*

La position 2 correspond à la position de l'adjectif qualificatif antéposé et la position 1 correspond au déterminant.

Le beau petit chien sera analysé de la façon suivante :

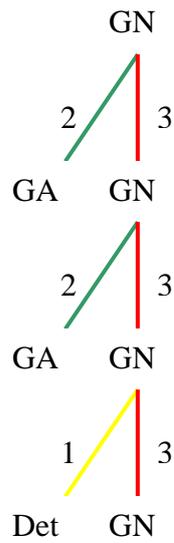


Figure 94 : Représentation de *Le beau petit chat*

Après l'opération de compactage, on obtient l'arbre suivant :

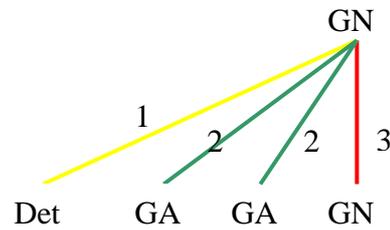


Figure 95 : Représentation de *Le beau petit chat* (après compactage)

N'importe quel groupe adjectival ne peut être antéposé : **le fier de sa fille homme*. La grammaire proposée ne permet pas d'empêcher ces cas ni le cas de la postposition **un garçon beau*.

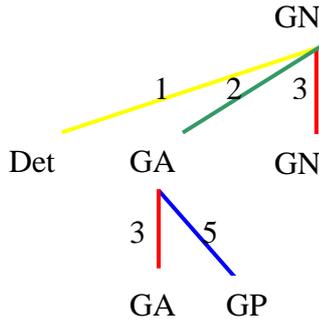


Figure 96 : *Le fier de sa fille homme

5.3.3.1.2 Les adjectifs relationnels

Les adjectifs relationnels présentent un comportement syntaxique proche des adjectifs qualificatifs. Nous nous interrogeons sur la manière de les analyser.

Du fait qu'il existe un lien entre le nom et l'adjectif relationnel, les structures de type *la voiture présidentielle* sont analysées comme suit :

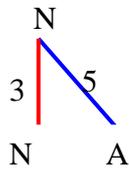


Figure 97 : Représentation de *Voiture présidentielle*

Une nouvelle règle est introduite : **[Règle Adj. Rel.] N → 3N 5A.**

Afin de marquer davantage la proximité entre le nom et l'adjectif relationnel, l'adjectif est relié au nœud N et non au nœud GN.

Si l'on combine la règle [Règle Adj. Rel.] avec la règle [Règle Adj. Post.] vue ci-dessus l'analyse de *la voiture présidentielle noire* est acceptée (cf. Figure 98) :

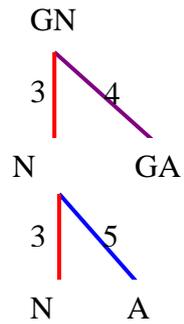


Figure 98 : Représentation de *Voiture présidentielle noire*

Ainsi, on peut analyser, avec les GAP, des structures composées comme GN-Adj relationnel- GA-GP tel que *le voyage présidentiel très médiatisé de Chirac*

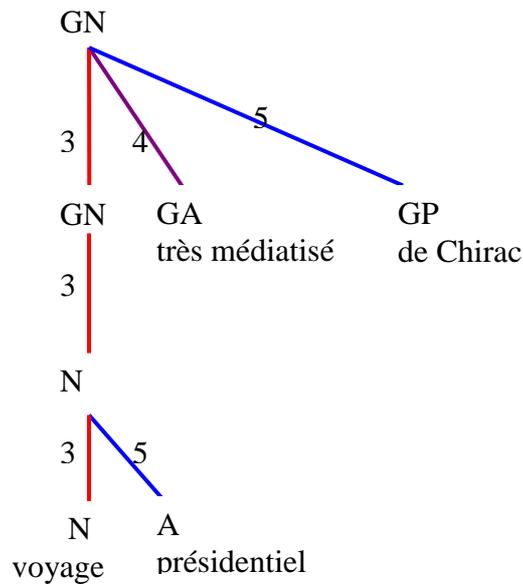


Figure 99 : Représentation de *Voyage présidentiel très médiatisé de Chirac*

Après compactage, on obtient la figure suivante :

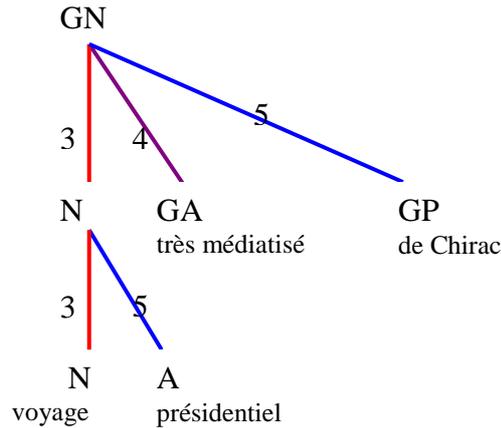


Figure 100 : Représentation de *Voyage présidentiel très médiatisé de Chirac* (après compactage)

L'avantage de cette analyse est qu'elle interdit **le voyage, très médiatisé de Chirac présidentiel*, **le voyage présidentiel de Chirac très médiatisé*. Ces agrammaticalités sont rejetées grâce aux positions qui ont été attribuées aux groupes syntaxiques : le GA est en position 4, le GP en 5 et l'adjectif relationnel est rattaché au nœud N.

Plusieurs remarques peuvent être faites : le comportement syntaxique des adjectifs relationnels est proche de celui des adjectifs qualificatifs (gradation, attribut...) ainsi, nous pouvons dire qu'il n'existe pas vraiment de classe propre aux adjectifs dits relationnels.

Les adjectifs relationnels peuvent « changer de classe » et donc de position en revanche un adjectif qualificatif ne peut pas occuper la position attribuée aux adjectifs relationnels.

Autrement dit les adjectifs qualificatifs ne peuvent pas venir en position 5 dans le N (N → 3 N 5 A) : **voyage rouge très médiatisé de Chirac*.

Un adjectif relationnel peut occuper la position d'un autre adjectif mais l'inverse n'est pas vrai.

On obtient l'analyse suivante (cf. Figure 101) pour l'énoncé *une allure très présidentielle* :

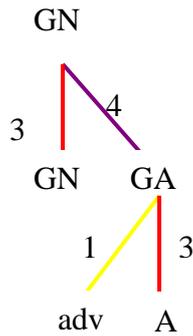


Figure 101 : Représentation de *Une allure très présidentielle*

5.3.3.1.3 Les unités polylexicales

L'analyse syntaxique doit conserver le lien sémantique qui existe entre le substantif et l'adjectif dans les structures telles que *vin rouge*, *piano droit*, *eau plate*... La règle [Règle Adj. Rel.] permet l'analyse de ces structures :

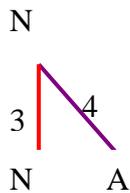


Figure 102 : Représentation de *Piano droit*

La position 4 du A montre qu'aucun élément ne peut être inséré entre le nom et l'adjectif. En plus, cette analyse autorise des phrases comme : *le vin rouge présidentiel*.

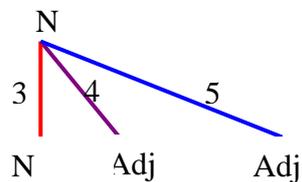


Figure 103 : Représentation de *Vin rouge présidentiel*

Grâce aux règles utilisées, on ne peut pas avoir : **le vin présidentiel rouge*, mais avec l'introduction de l'ensemble de ces règles on peut représenter : *le vin rouge présidentiel bien connu des spécialistes*.

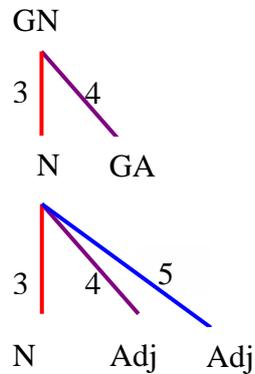


Figure 104 : Représentation de *Le vin rouge présidentiel bien connu des spécialistes*

Les adjectifs relationnels, qualificatifs et les polylexicaux n'occupent pas la même position. Et c'est leur position dans la phrase qui permet de les distinguer. Ainsi l'adjectif épithète n'a pas qu'une seule position mais en possède plusieurs.

5.3.3.1.4 La hiérarchie de l'épithète

L'adjectif épithète peut occuper différentes positions dans le GN. Nous représentons ces différentes positions sous forme hiérarchique :

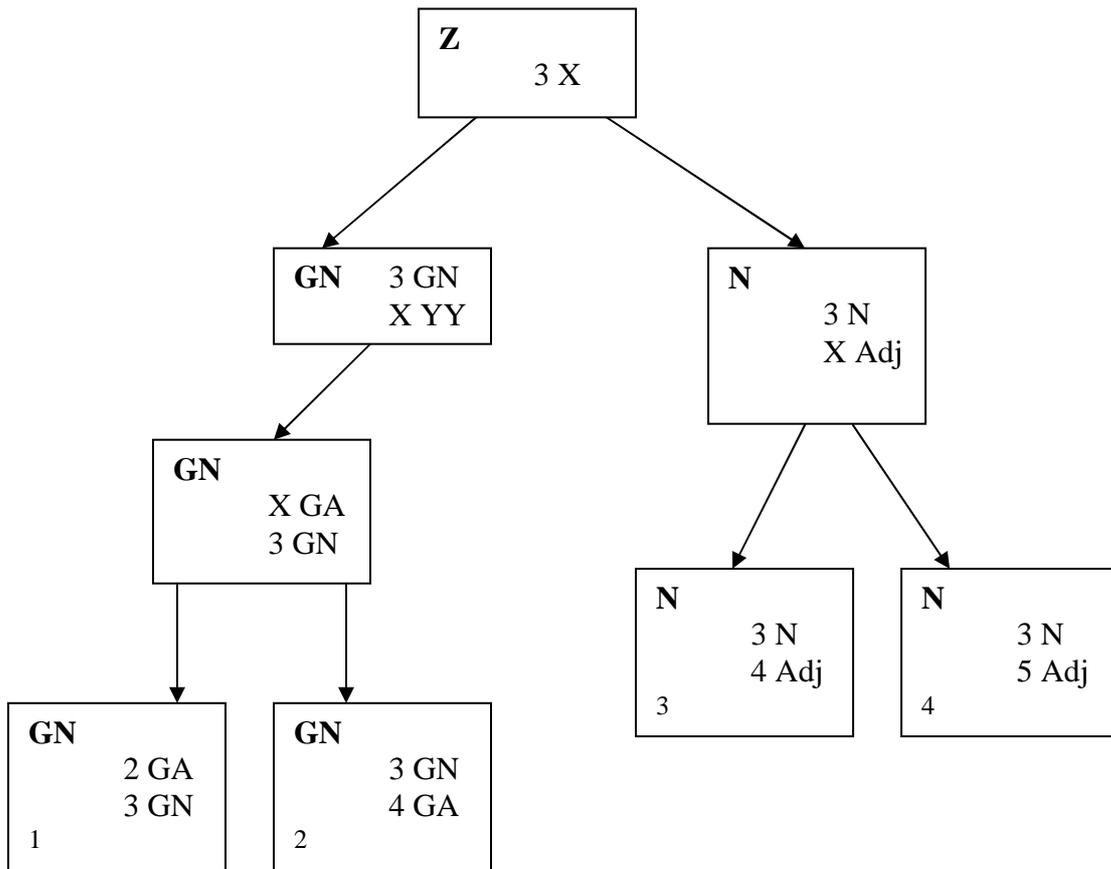


Figure 105 : Hiérarchie de l'épithète

Dans la boîte 1, on trouve la représentation des adjectifs qualificatifs antéposés au nom telle que *le petit chat*.

La boîte 2 donne la position des adjectifs postposés au nom : *voyage très médiatisé*.

La boîte 3 représente les adjectifs dans les unités polylexicales tandis que la boîte 4 contient la représentation des adjectifs relationnels.

5.3.3.2 La fonction attribut

« L'attribut est la manière d'être ou la qualité dont l'énoncé reconnaît l'appartenance à quelqu'un ou quelque chose par le moyen d'un verbe exprimé ou sous-entendu... »⁹⁸.

Des adjectifs peuvent avoir la fonction attribut. Nous ne différencions pas les adjectifs qualificatifs des adjectifs relationnels car nous avons vu plus haut que les relationnels perdent leurs qualités de « relationnels » quand ils sont employés en tant qu'attribut.

Les adjectifs attributs se réfèrent soit au sujet soit au complément d'objet direct du verbe (attribut du sujet ou attribut de l'objet). Ils sont essentiels au sens de la phrase.

Pierre est dangereux (attribut du sujet)

Jean trouve Pierre dangereux (attribut du COD)⁹⁹

L'attribut se construit directement mais il est parfois introduit par les prépositions *pour* et *comme*.

Pierre passe pour dangereux, car Jean le considère comme dangereux.

L'adjectif attribut est normalement postposé et peut occasionnellement se trouver antéposé au verbe (avec un sujet nominal postposé), dans une langue soutenue ou littéraire :

Triste était mon âme

Particulièrement significatifs sont les résultats suivants

5.3.3.2.1 Proposition d'analyse

La robe est rouge

Jean semble triste

Le gymnase est municipal

Cette voie est royale

Nous proposons d'attribuer la position 5 à l'adjectif attribut du sujet dans le groupe verbal. Ainsi, la règle introduite ci-dessous permet l'analyse des GA attributs.

[Règle Adj. Att.] : **GV** → 3 **GV** 5 **GA**

⁹⁸ Dubois et al., 1994 : 58.

⁹⁹ Nous ne traitons pas ces cas.

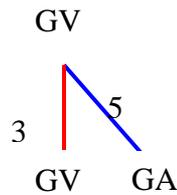


Figure 106 : Représentation de *Est rouge*

N'importe quel verbe ne peut pas introduire des adjectifs attributs. Seuls les verbes d'état sont susceptibles de le faire : *être, sembler, devenir, paraître, rester, demeurer,...* Une valeur au trait *souscat* doit être ajoutée pour des verbes dits attributifs. Nous proposons la valeur *etat*.

[Règle GV/GA] : **GV** (a0 : Z, a1 : non, a2 : Y) → 3 **GV** (souscat : etat, a0 : Z, a1 : oui)
5 **GA**

5.3.3.2 L'attribut adjectival et l'attribut nominal : une même position ?

39. *Jean est beau*

40. *Jean est un homme*

En (39) et (40), nous avons deux types d'attributs différents. Dans le premier exemple, l'attribut est de type adjectival et dans le second, l'attribut est nominal. *Beau* et *un homme* occupent la même position. Il existe une position de l'attribut qui est la position 5.

On peut représenter sous forme de hiérarchie cette position :

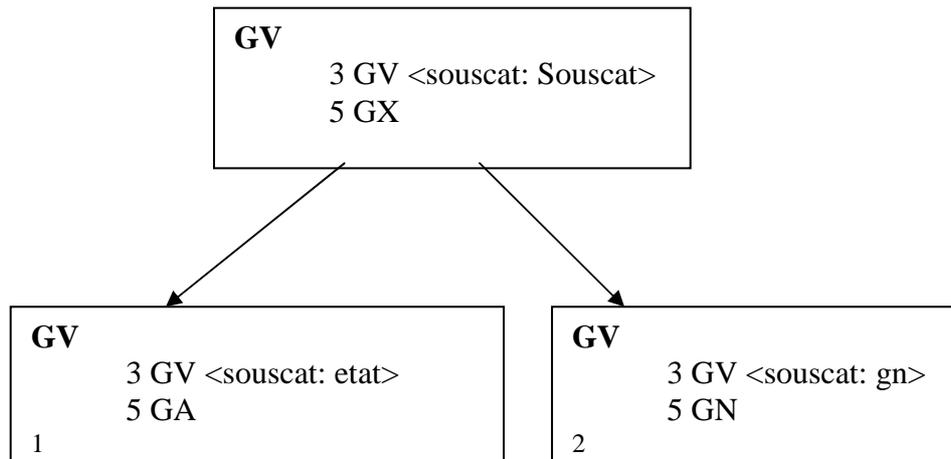


Figure 107 : Hiérarchie partielle du GV

La boîte 1 représente les attributs adjectivaux et la boîte 2 les attributs nominaux. La Figure 107 doit être rattachée à la Figure 80.

5.3.3.2.3 Autre cas d'attribut

L'adjectif attribut peut se trouver en début de phrase :

Tristes sont les hommes

La position qu'occupe l'adjectif est la position 1. Nous avons la représentation arborescente suivante :

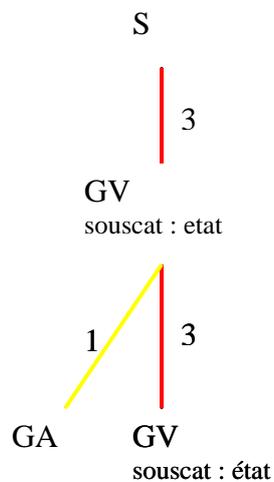


Figure 108 : Tristes sont les hommes

5.3.3.2.4 La hiérarchie de l'adjectif attribut

La Figure 109 représente la hiérarchie de la fonction attribut pour l'adjectif :

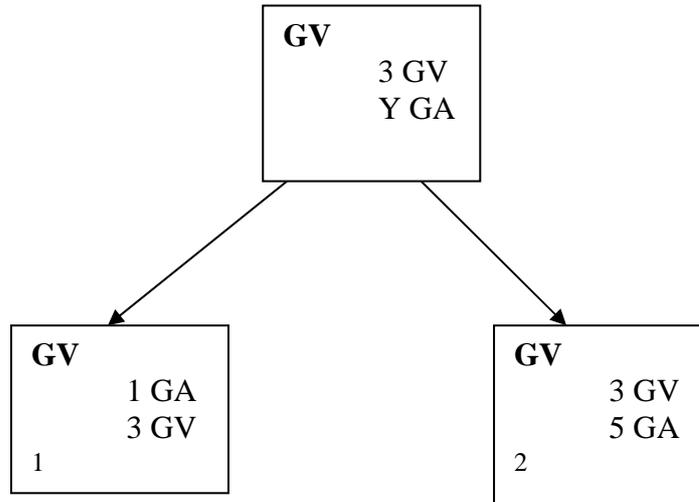


Figure 109 : Hiérarchie de l'attribut

La boîte 1 représente les adjectifs antéposés au verbe. C'est-à-dire ceux en position 1 tel que *tristes sont les hommes*.

Quant à la boîte 2, elle contient l'arbre des adjectifs postposés au verbe : *est mort*.

Les attributs du complément ne sont pas représentés dans la hiérarchie car nous ne les traitons pas.

5.3.3.3 La fonction apposition

Les adjectifs apposés se rattachent au nom dont ils dépendent avec une liberté plus grande que les fonctions épithète ou attribut. Ils ne sont pas indispensables au sens de la phrase. Ils sont supprimables et mobiles dans la phrase et séparés du nom par une virgule à l'écrit.

Pierre, malade, n'a pu venir travailler

Malade, Pierre n'a pu venir travailler

Selon Delaveau (2001), l'adjectif *malade* est un incident. Les incidents ont la particularité non pas d'agir sur un constituant en particulier mais sur l'ensemble de la phrase. Nous ne développons pas le cas de l'incidence, pour cela nous renvoyons le lecteur à Marandin (1998) et Cori et Marandin (1995).

5.3.4 Dépendance à distance avec un adjectif

Les structures comprenant un GA et un constituant infinitif peuvent donner lieu à des dépendances à distance :

41. *La pomme que Jean est content de manger*
42. *Le bonbon que Jean est heureux d'offrir à Marie*
43. *La recette que Marie trouve facile à faire*
44. *Le travail que Jean est apte à faire*

Pour l'analyse de ces phrases, nous utilisons les règles qui ont été vues en § 5.3.1.3 :

[Règle GA+CI/Compl.] : **GA** (a : non) → 3 **GA** [a : oui] 5 **GS** [mode : inf, a0 : oui, a1 : X, a2 : Y]

[Règle GV/GA] : **GV** [mode : Mode, a0 : Z, a1 : X, a2 : Y] → 3 **GV** [souscat : etat, mode : Mode, a0 : Z, a1 : oui] 5 **GA** [a1 : X, a2 : Y]

La pomme que Jean est content de manger a pour représentation arborescente la Figure 110.

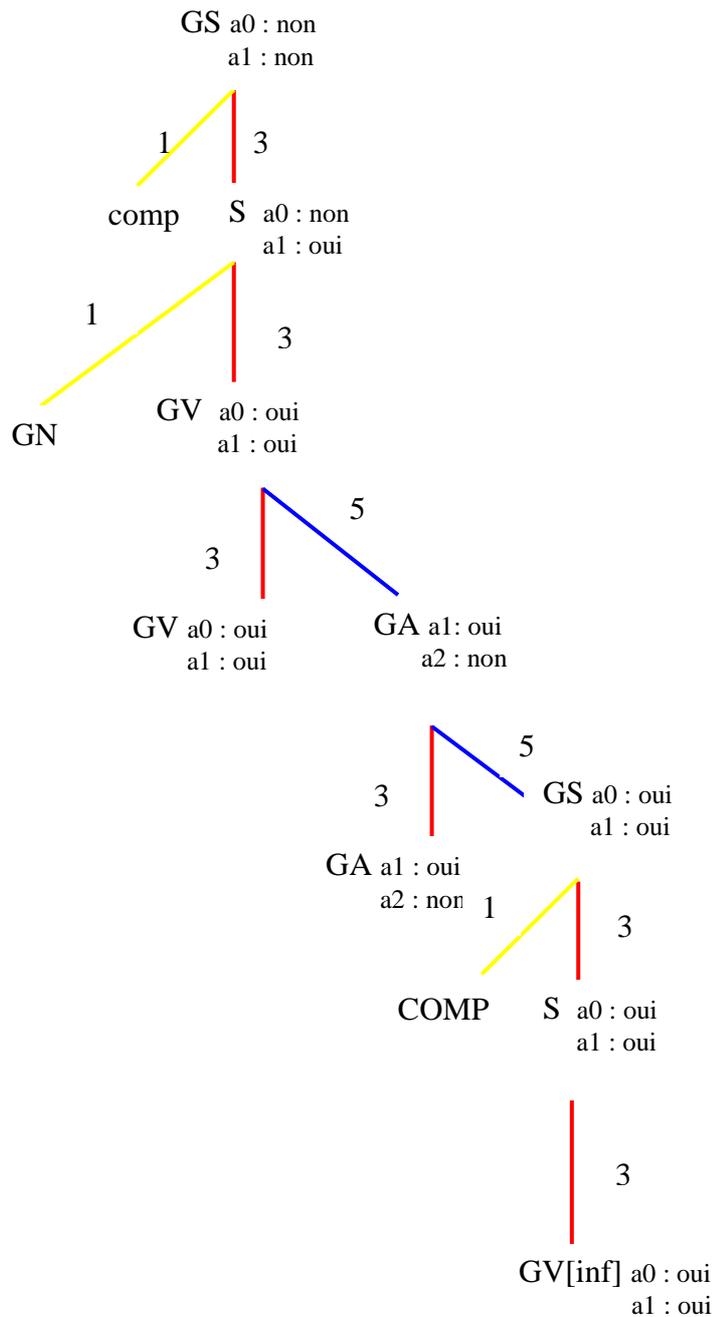


Figure 110 : Représentation de *La pomme que Jean est content de manger*

Les règles [Règle GA+CI/Compl] et [Règle GV/GA] permettent non seulement l'analyse de phrases telles que *la ville que Jean est content de visiter*, *la personne dont Jean est content*, *la personne à qui Jean est content de parler* mais interdit aussi : **la ville que Jean est content* ou **la ville que Jean est content de venir* ou encore **la personne dont Jean est content de manger*.

5.3.5 La hiérarchie du groupe adjectival

Nous avons vu que le groupe adjectival peut se réécrire de différentes manières et occuper différentes positions. Nous représentons sous forme de hiérarchie ces différentes réalisations.

La boîte 1 représente l'arborescence d'une structure telle que *vert de peur*. La boîte 2 permet la réalisation de structure telle *content de Marie/ heureux pour Marie*. Quant à la boîte 3, elle représente soit les constructions infinitives précédées d'un adjectif soit les complétives : *content de venir, content qu'il vienne*

La boîte 4 contient la représentation des GA contenant des adverbes (*très petit*) et la boîte 5 représente l'arbre des adjectifs complément direct : *bleu roi*.

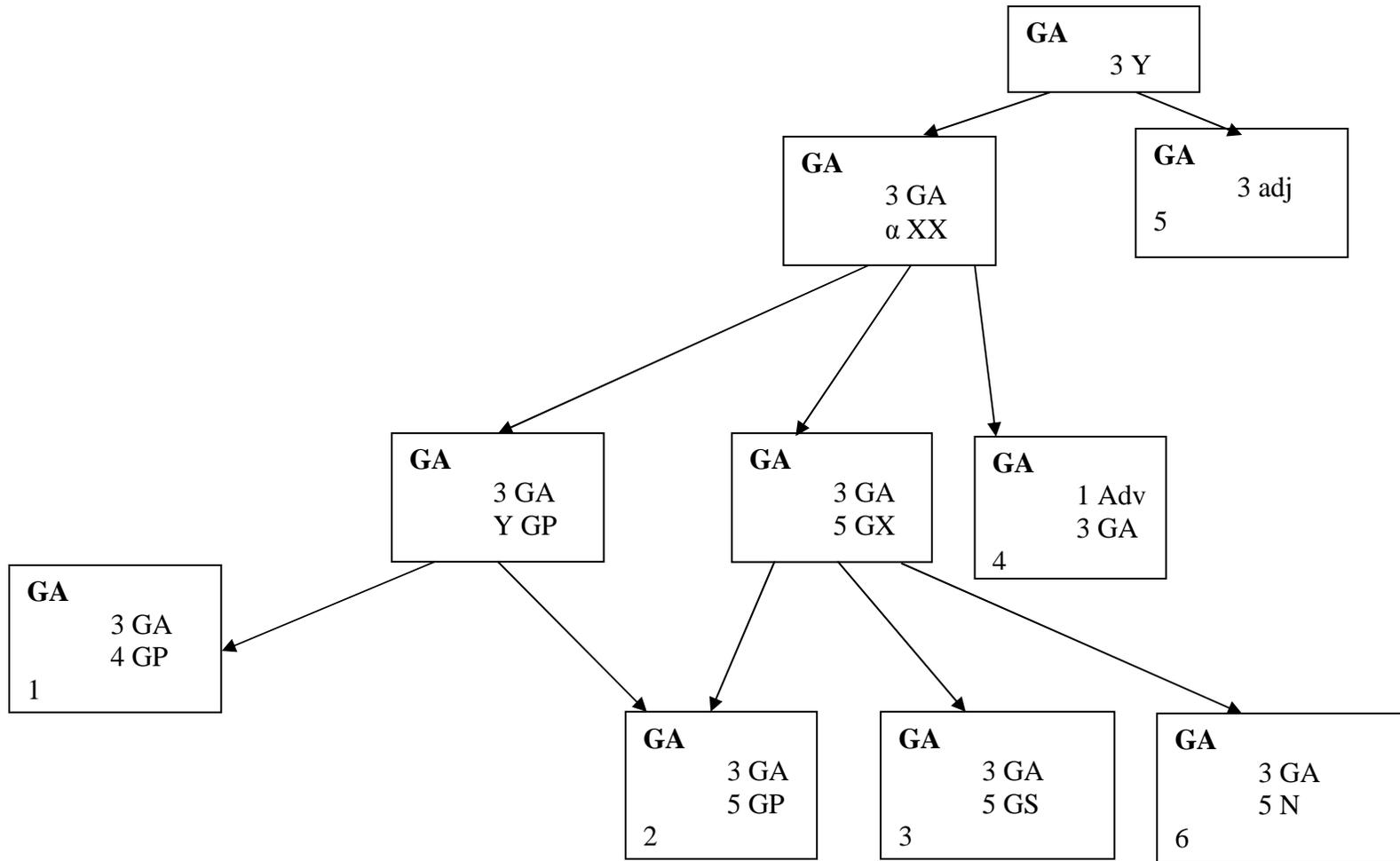


Figure 111 : Hiérarchie du groupe adjectival

5.4 Les constituants infinitifs dans le GN

Les constituants infinitifs peuvent être introduits par un nom ou un groupe nominal comme le montrent les exemples ci-dessous :

45. *Jean a envie de manger des bonbons*
46. *Jean a l'habitude de venir*
47. *Pierre a une terre à cultiver la carotte*
48. *Marie utilise de l'alcool à conserver les fruits*

Nous distinguons deux cas.

Tout d'abord, nous étudions le cas des noms prédicatifs, puis celui des noms non prédicatifs tels que *une terre à cultiver la carotte, l'alcool à conserver les fruits*. Nous déterminons la règle de réécriture de ces noms.

Ensuite, nous nous intéressons aux noms ou groupes nominaux qui introduisent des constituants infinitifs. Il s'agit de déterminer la position du complément infinitif au sein du GN.

Nous proposons également de voir les cas où plusieurs expansions du nom sont réalisées, comme par exemple dans : *L'habitude de Paul de manger des tomates*. En plus du complément infinitif, il y a un complément prépositionnel. Bien évidemment, d'autres compléments peuvent apparaître comme une complétive.

L'habitude que Jean a de manger des tomates

Les noms combinés aux infinitives peuvent former des structures que l'on appelle unités nominales lexicales : *dé à coudre, permis de conduire*. Nous déterminons le statut syntaxique de ces structures et réalisons une analyse en GAP.

Les groupes nominaux introduisant des constituants infinitifs peuvent donner lieu à des dépendances à distance :

- L'habitude de manger des fruits que Jean a est bonne pour la santé*
- L'envie de dormir que Jean a est ennuyeuse*

Une étude de ces constituants est proposée ce qui nous permettra de vérifier la validité des analyses suggérées auparavant.

Nous regroupons l'ensemble des analyses du groupe nominal sous forme de hiérarchie que nous illustrons à l'aide d'exemples.

5.4.1 Analyse des noms prédicatifs

Jean a envie de manger des bonbons

Jean a l'habitude de venir

Dans le § 4.2.3 concernant les constituants infinitifs introduits par un complémenteur, nous avons considéré ces constituants infinitifs en *à* et *de* comme des GS. Nous pensons qu'il est nécessaire de garder ce statut syntaxique car les constituants infinitifs en *à* ou *de* ont un comportement identique à celui des complétives et donc ont les propriétés d'un complément direct.

Le fait qu'il y ait un nom prédicatif entre le verbe conjugué et le constituant infinitif n'implique pas un changement d'analyse car ces phrases réagissent aux tests syntaxiques¹⁰⁰ de la même manière que les exemples des sections précédentes.

[Règle du COMP] : **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 3 **Comp** [type : Type] 5 **S** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]

r11 (Type, X, Y, Z).

¹⁰⁰ Les tests ont été réalisés en §1.6, nous ne les reprenons pas ici.

5.4.2 Analyse des noms non prédicatifs

Les structures de type *une terre à cultiver la carotte* et *de l'alcool à conserver les fruits* sont analysées en une seule unité car il n'y a aucune reprise pronominale possible de *à cultiver la carotte* et *à conserver les fruits*. Le constituant infinitif en *à* commute avec un groupe prépositionnel et non un groupe nominal.

Une terre à cultiver la carotte

Une terre à betterave

**Une terre betterave*

C'est pour ces raisons que nous proposons d'analyser ces constituants infinitifs comme des groupes prépositionnels en utilisant la règle vue en § 4.2.4 :

[Règle GP+CI] : **GP** → 3 **prep** 5 **GV** [inf]

5.4.3 Le GN introduisant des constituants infinitifs

Les constituants infinitifs *de venir*, *à cultiver les carottes*, *à conserver les fruits* sont introduits par un groupe nominal (*envie*, *l'habitude*, *une terre*, *de l'alcool*).

Pour pouvoir analyser ces constructions, nous devons déterminer la position du constituant infinitif à l'intérieur du GN. Nous avons deux possibilités : soit en position 4 soit en position 5. Nous proposons d'utiliser la position 5 car d'une part les complétives peuvent également occuper cette position et d'autre part nous nous référons à la règle [Règle GA+CI/Compl.] (**GA** → 3 **GA** 5 **GS**).

Une autre raison essentielle est qu'une règle de la grammaire préexistante permet l'analyse de ces constructions :

(d) **GN** → 3 **GN** 5 **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, mode : Inf]

Cette règle s'accompagne d'une règle d'interdépendance :

R10 (X, Y, Z)

	X	Y	Z
a	oui	non	oui
b	non	non	non
c	non	oui	oui
d	oui	oui	oui

La ligne (a) vaut pour le complément direct, la ligne (b) quand tous les compléments peuvent être réalisés. Les lignes (c) et (d) désignent la réalisation ou non du sujet.

Dans notre cas, au nœud GS nous avons <a0 : oui> (cf. la règle d'interdépendance ci-dessus). La ligne (b) du tableau correspond au cas des constituants infinitifs : *L'habitude de dormir que Jean a est désagréable*.

On peut également avoir un complément indirect comme dans : *Jean a envie d'aller à l'école*.

Jean a l'habitude de venir et *Jean a l'habitude que Marie vienne* ont la même analyse : seul le trait *mode* permet de différencier les deux phrases. L'arbre (a) de la Figure 112 représente le constituant infinitif et l'arbre (b) la complétive, entre autres.

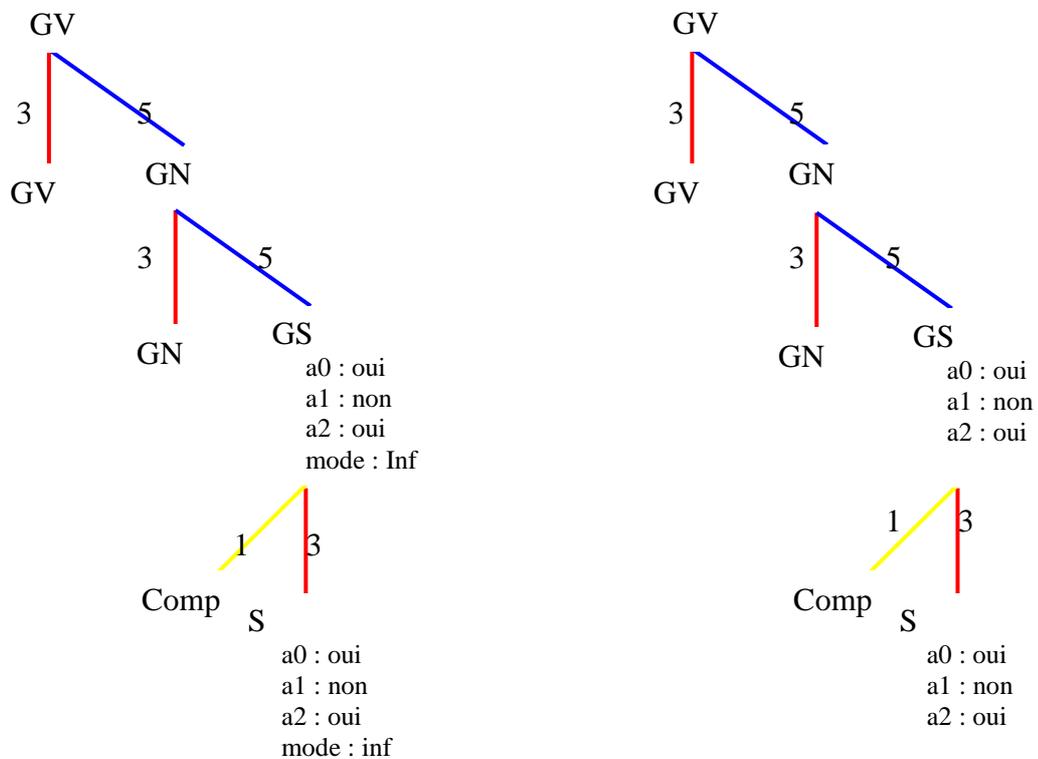


Figure 112 : Représentations de *A l'habitude de venir/ a l'habitude que Marie vienne*

5.4.4 Cas de plusieurs compléments

Le groupe nominal peut avoir une structure très complexe : les expansions du groupe nominal peuvent être très nombreuses. Le GN peut comprendre un GS, un groupe prépositionnel, un constituant infinitif.

49. *L'habitude de Paul de manger des tomates*

**L'habitude de manger de Paul des tomates*

L'habitude de manger des tomates de Paul

50. *La décision du chirurgien très discutable d'opérer*

? La décision du chirurgien d'opérer très discutable

La décision très discutable du chirurgien d'opérer

Reprenons les analyses qui ont été vues jusqu'à présent. *L'habitude de Paul de manger des tomates* peut être analysé en arbres élémentaires comme suit :

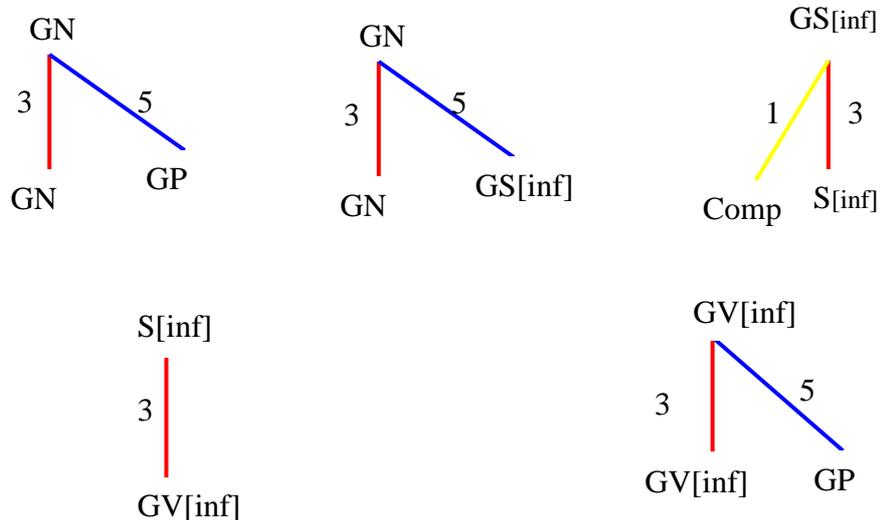


Figure 113 : Représentation en arbres élémentaires de *L'habitude de Paul de manger des tomates*,

Si on compose ces arbres, on obtient la représentation suivante :

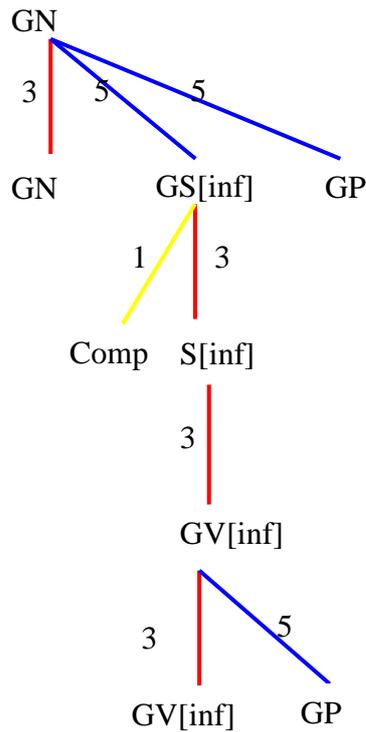


Figure 114 : Représentation de *L'habitude de manger des tomates de Paul*

Cette phrase a été construite grâce aux règles (d), (f), [Règle du COMP], [Règle GN/GP], (b), (f). Le fait d'analyser (*l'habitude*) (*de manger*) en deux éléments distincts permet l'analyse des phrases données ci-dessus.

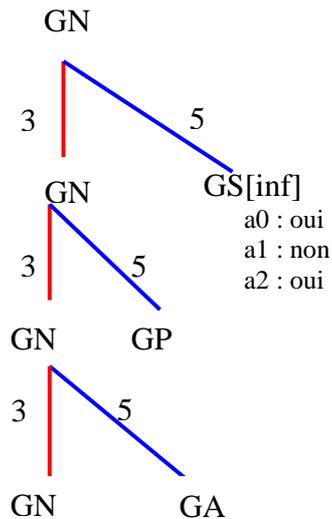


Figure 115 : Représentation de *La décision très discutable du chirurgien d'opérer*

Sur cet arbre, on peut appliquer l'opération de compactage :

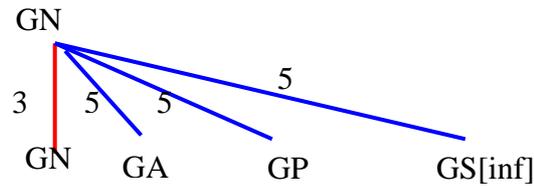


Figure 116 : *La décision très discutée du chirurgien d'opérer*

5.4.5 Les unités nominales polylexicales

Comment analyser les structures nominales de type *dé à coudre*, *permis de conduire* ? Doit-on considérer les constituants infinitifs comme des GS ou des GP ? Nous avons vu précédemment que *à* et *de* peuvent être des introducteurs de phrase quand ils sont précédés d'un verbe à l'infinitif dans une structure verbale. En est-il toujours de même quand ils sont dans une structure nominale ? Tout d'abord, nous étudions le statut syntaxique du constituant infinitif puis nous verrons sous quel nœud se positionne ce constituant infinitif.

5.4.5.1 Statut syntaxique

Plusieurs hypothèses sont envisageables pour l'analyse des unités polylexicales nous les présentons toutes et les discutons :

- Analyse en GS

Il est difficile d'introduire un élément à l'intérieur des unités polylexicales :

?le permis international de conduire

Il est donc nécessaire d'établir de strictes restrictions sur le GS afin d'éviter des agrammaticalités. Le trait *mode* doit obligatoirement être à l'infinitif. On ne peut pas avoir de verbe conjugué : **permis de conduit*.

En revanche, le constituant infinitif en *à* ou *de* peut avoir un complément d'objet : *le fil à couper le beurre*.

Le problème est que le constituant infinitif ne commute pas avec une relative :

**le permis qui autorise la conduite*

**la machine qui permet la couture de Marie*

Nous concluons que le constituant infinitif en *à* ou *de* n'occupe pas la même position que celle d'une complétive ou d'une relative. On ne peut donc pas analyser le constituant infinitif comme un GS.

- Analyse en GN

Quand on applique le test de substitution, on remarque que le constituant infinitif ne commute pas avec un groupe nominal :

**Permis côtes*

**Machine lavage*

**Fer repassage*

**Fil dents*

**Planche voile*

On ne peut donc pas envisager une analyse en groupe nominal.

- Analyse en GV

La substitution du constituant infinitif en *à* ou *de* par un verbe conjugué ne marche pas :

**dé cousu*

**machine lavée*

**planche repasse*

Nous abandonnons cette analyse.

- Analyse en GP

Notons tout d'abord que le test de substitution s'applique parfaitement :

Le fer à repasser

Le fer à vapeur

La machine à laver

La machine à vapeur

À repasser commute avec le groupe prépositionnel *à vapeur*. De plus, *machine à laver*, *permis de conduire* sont des objets du monde contrairement à *envie de venir*, *habitude*

de venir. Machine à laver et fer à repasser sont une seule et même unité lexicale, ils forment un tout.

Nous avons vu qu'on ne peut pas faire commuter *à laver* et *à repasser* avec une relative :

La machine qui lave de Paul
 ?*Le fer qui repasse de Paul*
 ?*la planche qui vole de Marie*

Les constituants infinitifs *à laver* et *à repasser* commutent avec un certain type de GP (et non un GS).

Par conséquent, *à laver* et *de conduire* doivent être considérés comme des groupes prépositionnels.

C'est la règle **GP** → 3 **prep** 5 **GV[inf]** qui est utilisé

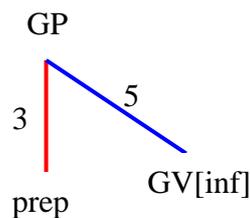


Figure 117 : Représentation de *À repasser*

5.4.5.2 Le constituant infinitif enchâssé sous le nœud N

On ne peut pas accrocher directement le GP au GN : **GN** → 3 **N** 5 **GP** car ceci ne respecterait pas les liens de proximité qui existent entre *fer* et *à repasser*.

Le lien qui unit ces deux éléments est très « fort » puisqu'on ne peut rien insérer entre les deux. Ainsi, nous proposons que le nœud N enchâsse les constituants infinitifs.

On utilise la règle [Règle U.nom] **N** → 3 **N** 5 **GP**.

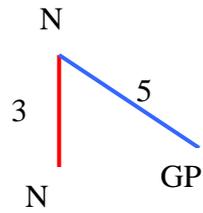


Figure 118 : Représentation de *Fer à repasser*

L'arbre de la figure 86 représente l'exemple : *fer à repasser de Paul*

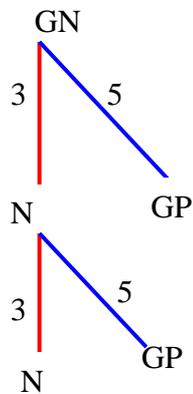


Figure 119 : Représentation de *Fer à repasser de Paul*

Cette analyse a l'avantage d'éliminer **le fer de Paul à repasser* du fait que le rattachement du GP se fait au nœud N (et non au nœud GN).

5.4.6 Analyse des dépendances à distance avec un GN

Les constituants infinitifs enchâssés sous un GN peuvent donner lieu à des dépendances à distance :

51. *L'habitude de venir que Jean a est désagréable*

L'habitude que Jean a de venir est désagréable

L'habitude de Jean de venir est désagréable

L'habitude de venir de Jean est désagréable

52. *L'envie de dormir que Jean a est ennuyeuse*

L'envie que Jean a de venir est ennuyeuse

L'envie de Jean de venir est ennuyeuse

L'envie de venir de Jean est ennuyeuse

En (51) et (52) nous avons des relatives « longues » qui établissent des relations à distance. Les deux énoncés présentent des relations à distance non bornées. C'est-à-dire qu'ils autorisent la relation qu'entretient un terme avec un autre et que cette relation a lieu au-delà des bornes de la phrase¹⁰¹.

Il est possible d'analyser ces phrases de la même manière qu'en § 4.2.3. C'est-à-dire en GS [inf]. Ainsi *de venir* prend la place d'un complément indirect (a2) *que Jean a* prend la place du complément direct (a1). L'arbre de la Figure 120 représente la phrase *l'habitude de venir que Jean a* dans laquelle les traits a1 et a2 sont présents.

¹⁰¹ Delaveau 2001 : 114.

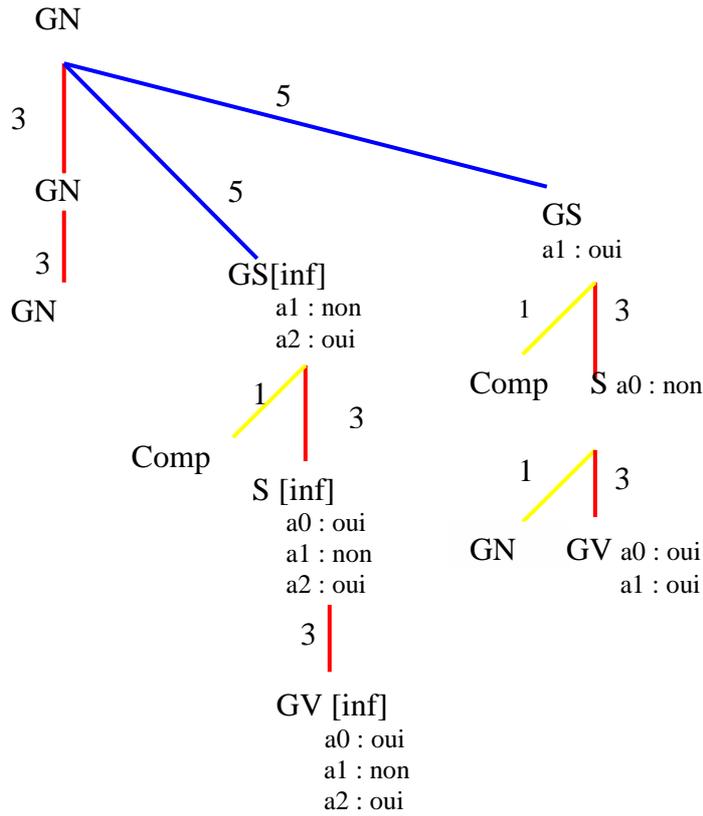


Figure 120 : Représentation de *L'habitude de venir que Jean a*

La phrase *l'habitude que Jean a de venir* sera analysée de la même manière :

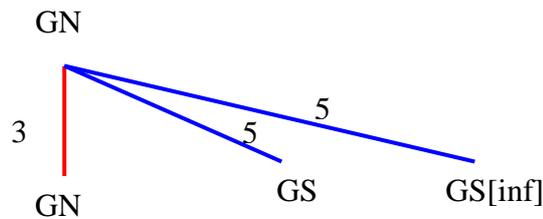


Figure 121 : Représentation de *L'habitude que Jean a de venir*

Cette analyse exclut les phrases comme **l'habitude de venir que Jean a de chanter*. En effet, les GAP n'autorisent qu'un seul élément pour une place donnée par conséquent si la place du a1 et du a2 sont prises par *de venir* et *que Jean a*, il n'y a pas de place pour *de chanter*. C'est ainsi que cette analyse permet le rejet de ce type de phrase agrammaticale.

5.4.7 La hiérarchie du groupe prépositionnel

La Figure 122, présente l'organisation hiérarchique du groupe prépositionnel afin de structurer les connaissances acquises.

La hiérarchie du groupe prépositionnel est représentée de façon schématique. Chaque cellule contient un arbre élémentaire.

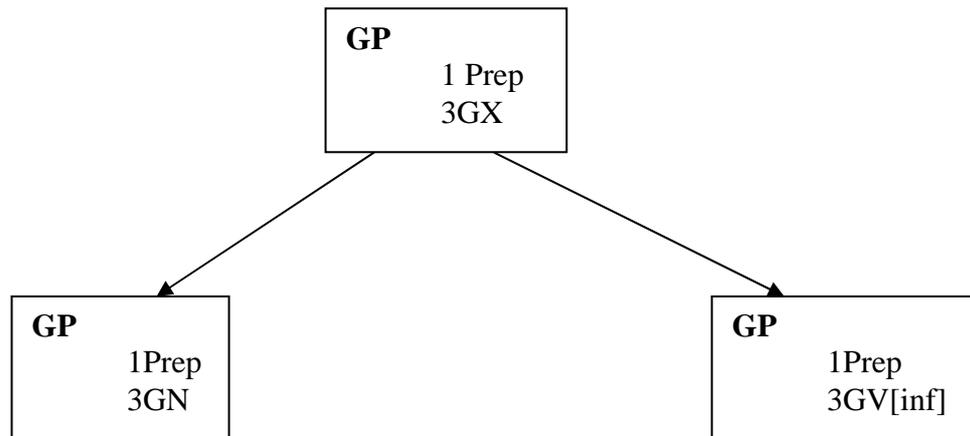


Figure 122: Hiérarchie du GP

La boîte 1 est la représentation de *de Marie* dans l'énoncé *le chien de Marie est noir*. Quant à la boîte 2, nous avons *pour élire le nouveau président* de la phrase *Jean a voté pour élire le nouveau président*.

5.4.8 Hiérarchie du GN

La Figure 123 donne les différentes réalisations du groupe nominal :

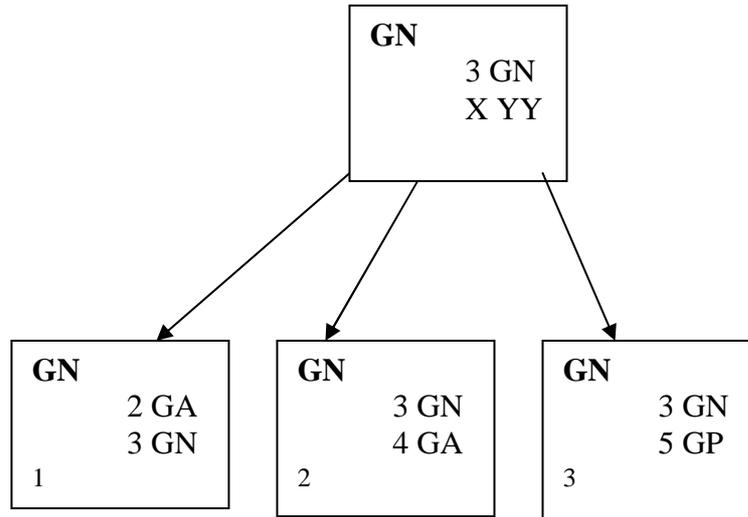


Figure 123 : Hiérarchie du GN

La boîte 1 est la représentation des adjectifs qualificatifs épithètes postposés et la boîte 2, les adjectifs postposés. Quant à la boîte 3, elle est la représentation de structure comme *le chat de la dame*.

5.5 Hiérarchie du groupe verbal

Le constituant infinitif peut être un GS[inf], un S[inf], un GP ou encore un GV[inf]. L'élément qui introduit le constituant infinitif sélectionne un constituant de catégorie GS[inf], S[inf], GP ou GV[inf] suivant sa valence.

Nous donnons aussi la hiérarchie complète du groupe verbal qui se révèle particulièrement complexe et intéressante :

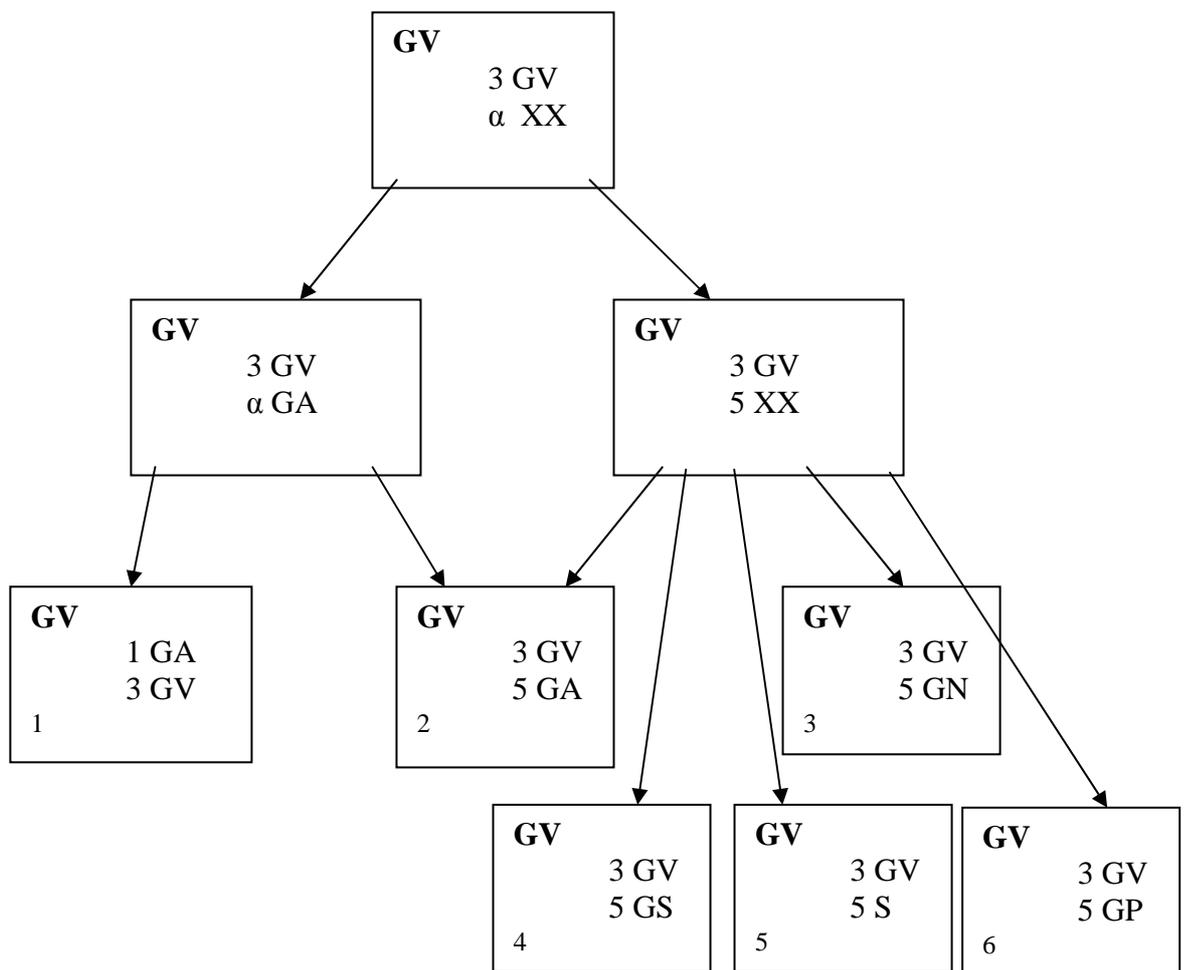


Figure 124 : Hiérarchie du GV

La boîte 1 contient l'arbre des attributs en position sujet. La boîte 2 représente les adjectifs en position attribut tel que *Jean est content* ou *le chien est fou*. Et la boîte 3,

contient les attributs nominaux. La boîte 4 correspond à *promet de venir* ou *songe à venir*. La boîte 5 contient l'arbre de *veut partir* et la boîte 6 l'arbre de *songe à Marie*.

Conclusion

Trois questions ont été posées en introduction, autour desquelles nous avons centré notre réflexion.

La première concernait la composition du constituant infinitif et l'étiquette à lui attribuer. Le verbe à l'infinitif accompagné de ses compléments forme ce que nous appelons un constituant infinitif :

manger une pomme

Ce constituant infinitif peut comprendre le sujet du verbe infinitif quand il est présent syntaxiquement :

les enfants manger une pomme

manger les enfants une pomme

Lorsque le complémenteur *à* ou *de* introduit le constituant infinitif, il fait lui aussi partie du constituant infinitif :

à partir en vacances

de manger une pomme

Diverses étiquettes ont été attribuées au constituant infinitif. Il est un GS[inf] lorsqu'un complémenteur est présent dans le constituant infinitif :

Jean promet de partir

Marie songe à partir en vacances

Le constituant infinitif est un S[inf] lorsqu'il comprend un sujet ou quand il est introduit par un verbe à contrôle :

Jean voit les enfants manger une pomme

Jean veut manger une pomme

Nous avons donné l'étiquette GV[inf] au constituant infinitif lorsque :

- il ne comprend que ses compléments : *Jean regarde manger la pomme*
- il a un sujet inversé : *Jean regarde dormir les pingouins*
- il est introduit par un verbe à montée : *Jean semble dormir*

La deuxième question concernait ce que peut sous-catégoriser un constituant infinitif. Nous avons étudié les verbes de perception, les verbes causatifs, les verbes à montée et à contrôle qui ont dans leur valence une place pour le constituant infinitif. Un trait *souscat* a été introduit afin d'indiquer quels sont les verbes qui sous-catégorisent un constituant infinitif et quel type de constituant ils sous-catégorisent. Ainsi, nous avons établi que les verbes de perception sous-catégorisaient un constituant infinitif de type GV[inf] : *Jean entend chanter les oiseaux* ou *Jean regarde balayer la cour* et un constituant infinitif de type S[inf] : *Jean entend les oiseaux chanter*. Malgré leurs fortes similitudes *chanter les oiseaux* et *les oiseaux chanter* sont distingués - et par conséquent l'analyse diffère - car ces constituants infinitifs présentent des propriétés syntaxiques divergentes. L'un possède la plupart des propriétés phrastiques tandis que l'autre n'en présente aucune.

Les verbes causatifs se distinguent sur la capacité à accepter le constituant infinitif ayant un sujet inversé :

Jean laisse jouer les enfants

Jean laisse les enfants jouer

Jean fait repeindre ses volets

**Jean fait les volets repeindre*

Le verbe *laisser* a la même valence que les verbes de perception tandis que le verbe *faire* ne peut sous-catégoriser que les constituants infinitifs de type GV[inf].

Quant aux verbes à montée et à contrôle, outre leurs propriétés liées au sujet, ils se distinguent par leur valence. Les premiers sous-catégorisent des constituants infinitifs en GV[inf] et les seconds des constituants infinitifs en S[inf]. Cette divergence d'analyse reflète les différences syntaxiques et sémantiques entre les verbes à montée et les verbes à contrôle que nous avons présentés dans ce travail.

Le constituant infinitif peut être introduit par un adjectif. Là encore, il ne s'agit pas de n'importe quel adjectif. Le trait *souscat* intervient pour donner l'autorisation ou non de l'apparition du constituant infinitif. Mais avant de pouvoir analyser un constituant infinitif introduit par un adjectif, il a fallu écrire une grammaire des adjectifs.

À propos des noms introduisant des constituants infinitifs, nous avons distingué les noms prédicatifs de ceux qui ne l'étaient pas. Nous avons aussi considéré le cas des unités nominales polylexicales construites avec un constituant infinitif.

La troisième question concernait le « mot lieu » qui apparaît entre un verbe, un adjectif ou un nom et un constituant infinitif :

Jean songe à partir

Jean rêve de manger une mangue

Jean vote pour élire le nouveau président

Jean est content de venir

Jean a l'habitude de manger des tomates

Nous avons concentré notre réflexion autour de *à* et *de*. Après une analyse de ces « mots lieux », nous avons conclu qu'ils n'agissaient pas comme des prépositions mais comme des complémenteurs. C'est pourquoi nous leur avons donné un statut différent de la préposition. *À* et *de* ont dans notre grammaire un statut identique à celui des pronoms subordonnants.

La question de l'infinitif met en jeu un très grand nombre de problèmes syntaxiques du français dont une partie a été soulevée dans le travail présent.

Nous pouvons dire que ce travail qui s'est organisé autour du constituant infinitif a permis de mettre au jour les différentes qualités d'un formalisme syntaxique tel que les GAP mais aussi d'en évoquer les différents points faibles. Le fragment de grammaire qui a été obtenu peut ainsi être testé dans un analyseur syntaxique.

Références bibliographiques

- Abeillé A., 1997, « Fonction objet ou position objet ? », *Gré des langues* 11, 8-29 et 12 : 8-33.
- Abeillé A., 1999, « Auxiliaires et verbes à montée dans une grammaire d'arbres adjoints », *Linx*, 39 : 2.
- Abeillé A., 2002, *Une grammaire électronique du français*, CNRS ED., Paris.
- Abeillé A., 2007, *Les nouvelles syntaxes*, Nouvelle édition, Paris : Hermès.
- Abeillé A., Bonami O., Godard D., Tseng J., 2004, « The syntax of French de-N' phrases », *Proceeding of the 11th international Conference on Head-driven Phrase Structure Grammar*, 6-26, Stanford: CSLI Publications.
- Abeillé A., Bonami O., Godard D. et Tseng J., 2003, "The syntax of French à and de : an HPSG analysis". P. Saint-Dizier (ed), *ACL-SIGSEM Workshop on the linguistic dimensions of prepositions and their use in computational linguistics formalisms and applications*, 133-144, Toulouse : IRIT
- Abeillé A., Godard D., 1996, « La complémentation des auxiliaires français », *Langages* 122, 32- 61.
- Abeillé A., Godard D., 1999, « Le poids des mots : la position de l'adjectif épithète en français », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 28, 9-31.
- Abeillé A., Godard D., Sag I., 1998, "Two kinds of composition in French complex predicates", in E. Hinrichs, A. Kathol, T. Nakazawa (ed.) *Complex Predicates in non transformational syntax*, Syntax and Semantics, 1-41. Academic New York Press.
- Abeillé A., Godard D., Miller P., 1995, « Causatifs et verbes de perception en français dans Labelle, Jacques (éd.) *Colloque lexique grammaire comparée*. Montréal : UQAM.
- Abeillé A., Godard D., Miller P., 1997, « Les constructions causatives en français : un cas de compétition syntaxique », *Langue Française* 115, 62-74.
- Arrivé M., Gadet F., Galliche M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion.
- Azoulay-Vicente A., 1985, *Les tours comportant l'expression de + adj*, Droz : Genève.
- Bally C., 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, 2^{ème} édition, Berne : Francke.

- Bartning I., 1976, *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Stockholm : Université de Stockholm.
- Bartning I., Noailly M., 1993, « Du relationnel au qualificatif : flux et reflux », *L'information grammaticale* 58, 27-32.
- Bartsch R., 1978, « Infinitives and the control problem in categorial grammar », *Theoretical Linguistics* 5, 217-250.
- Baschung K., 1988, « Contrôle et relations de paraphrase et d'ambiguïté dans les enchâssées verbales », *Lexique* 6, 83-95.
- Baschung K., 1991, *Grammaires d'unification à traits et contrôle des infinitives en français*, Clermont-Ferrand : Adosa.
- Baschung K., 1996, « Une approche lexicalisée des phénomènes de contrôle », *Langages* 122, 96-122.
- Baschung K., 1998, « Le contrôle revisité : y a-t-il une différence entre verbe à contrôle et verbe à montée ? » *Journal of French Language Studies* 8-1, 1-27.
- Baschung K., et Desmets M., 1999, « On the phrasal vs. clausal syntactic status of french infinitives : causative constructions and subject inversion », *French Language Studies* 10, 205-228, Cambridge University Press.
- Béchade H.-D., 1986 et 1993, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris : Presses universitaires de France.
- Benveniste C., 1978, « A propos des traits sémantiques utilisés en syntaxe. Critique du trait +/- humain », *Revue Québécoise de Linguistique* 8, 1-15, Montréal : Publication de l'université du Québec.
- Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Bergman M., Kanoui H., 1977, « Axiomatisation des manipulations symboliques en calcul des prédicats », *Mémoire de la S.M.F*, Tome 49-50, 15-30.
- Blache P., 2001, *Les grammaires de propriétés : des contraintes pour le traitement automatique des langues naturelles*, Paris : Hermès Sciences Publications.
- Blinkenberg A., 1960, *Le problème de la transitivité moderne : essai syntactico-sémantique*, København : E. Munksgaard.
- Bloomfield L., 1933, *Language*, New York, Holt & Co. Trad. Fr. *Le Langage*, Paris : Payot.
- Boer C., 1947, *Syntaxe française moderne*, Leiden, Universitaire pers Leiden.
- Bolinger D., 1967, « Adjectives in English : attribution and predication », *Lingua* 18, 1-35
- Bonami O., 1998, « DI/PL, linéarisation, Arbres Polychromes : trois approches de l'ordre des mots », *Linx* 39, 43-70.
- Bonami O., 1999, *les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux*, *Analyse lexicale, syntaxique et sémantique*, thèse de doctorat, université Paris 7.

- Bonami O., Godard D., Marandin J-M, 1999, « French subject inversion », in Bouma, Hinrichs, Kruijff & Oehrle (ed.) *Constraints and resources in natural language syntax and semantics*. Stanford, CSLI.
- Bonami O., Godard D., 2001, *Inversion du sujet, constituance et ordre des mots*, in J. M. Marandin (ed), *Cahier Jean-claude Milner*, 117-174, Paris : Verdier.
- Bonnard H., 1959, « La proposition », *Le Français Moderne* 3, 161-172.
- Boons J.-P, Guillet A., Leclère C., 1976, *La structure des phrases simples en français- Constructions intransitives*, Genève : Droz.
- Borillo A., 1971, « Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française* 11, 17-31, Paris : Larousse.
- Bosredon B. 1988, « Un adjectif de trop : l'adjectif de relation », *L'information grammaticale* 37, 3-7.
- Bosredon B., 1991, « Prédicativité et lexicalisation », *Studia Romanica Posnaniensis* 16, 85-100, Poznan : UAM.
- Bottineau D., 1998, *Aspect, actance et modalité : systématique de l'infinitif anglais*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne.
- Bresnan J, 1982, « Control and complementation », in Bresnan (ed), *the mental Representation of Grammatical Relations*, 282-390. Cambridge, MIT Press.
- Bresnan J., 2001, *Lexical functional syntax*, Oxford: Blackwell Publishers
- Brondal V., 1950, *Théorie des prépositions : introduction à une sémantique notionnelle*, Copenhague : Munksgaard.
- Burridant C., 1990, « L'infinitif dans les langues romanes et les langues germaniques : essai d'approche typologique » in Bechert, Bernini, Buridant (eds), *Towards a Typology of European Languages*, Mouton de Gruyter, Berlin, *Empirical Approaches to Languages Typology*, 8, 141-163.
- Cadiot P., 1993, « De et deux de ses concurrents : avec et à », *Langages* 110, 68-110.
- Cadiot P., 1997, *Les prépositions abstraites en français*, Paris : A.Colin.
- Cahiers de lexicologie, 1980, *L'adjectif qualificatif*, 37-2, Paris Klincksieck.
- Cervoni J., 1990, « Prépositions et compléments prépositionnels », *Langue Française* 86, 85-89.
- Cervoni J., 1991, *La préposition : étude sémantique et pragmatique*, Paris : Louvain-le-louvain.
- Cervoni J., 1993, « La couleur des prépositions », *Langages* 110.
- Chevalier J-C., Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard J., 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse.
- Chomsky N., 1957, *Syntactic structures*, Mouton, La Haye. Trad. Fr. *Structures syntaxiques*, Seuil 1965.
- Chomsky N., 1965, *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge : M.I.T. Press.

- Chomsky N., 1971, « Remarks on nominalization », in Jacobs et Rosenbaum (ed), *Readings in English transformational grammar*, Waltham Ginn, 184-221, trad.fr. in *Questions de sémantique*, 73-131, Paris: Seuil
- Chomsky N., 1981, *Lectures on government and binding*, Dordrecht : Foris.
- Chomsky N., 1982, *Some concepts and consequences of the theory of government and binding*, London : MIT Press. Trad.fr. Aspects de la théorie syntaxique, Seuil, 1970.
- Chomsky N., 1987, *La nouvelle syntaxe*, Paris : Seuil. Trad. Fr. de *Some concepts and consequences of the theory of government and binding*. Cambridge, MIT Press, 1982.
- Chomsky N., 1995, *The minimalist program*, Cambridge : MIT Press
- Combettes B., 1975, “Une même structure profonde pour tous les adjectifs attributs de l’objet?”, *Revue Roumaine de linguistique* 20 :3, 193-205.
- Combettes B., Tomassone R., 1978, « L’adverbe comme constituant du groupe de l’adjectif », *Verbum*, 1 : 2, 53-68, Nancy : Publication de l’université de Nancy II.
- Corbin D., 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen : M. Niemeyer.
- Cori M., Marandin J-M., 1993, « Grammaires d’arbres polychromes », *TAL*, vol 34, n°1, 101-132.
- Cori M., Marandin J-M., 1995, « Discontinuity without discontinuous trees » in Glyn Morill & Richard T. Oehrle (eds), *ESSLLI’95 Formal Grammar*.
- Cori M., Marandin J-M., 1998, « Héritage de propriétés dans les grammaires d’arbres polychromes », *Linx* 39 : 2, 13-42.
- Cori M., Marandin J-M., 2001, « La linguistique au contact de l’informatique : de la construction des grammaires aux grammaires de construction », *Histoire, Epistémologie, Langage* 23, 49-79.
- Cori M., 2003, « La mathématisation des formalismes syntaxiques », *Linx* 48, 13-29.
- Couquaux D., 1980, « Place de la transformation « montée » dans la syntaxe du français moderne », *Le français moderne* 48, 193-218.
- Culioli A., 1992, « Un si gentil jeune homme ! Et autres énoncés », *L’information grammaticale* 55.
- Daelemans W., Gazdar G., De Smedt K., 1992, « Inheritance in natural language processing », *Computational Linguistics* 18 n° 2, 205-218.
- Dalrymple M., 2001, *Lexical functional grammar*, Syntax and Semantics 34, New York: Academic Press.
- Damourette J., Pichon E., 1968, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris : Editions d’ Artrey.

- Danlos L., 1992, « Support verb constructions : linguistic properties, representation translation », *Journal of french language Studies*, 2 :1, Cambridge :Cambridge University Press.
- Delaveau A., Kerleroux F., 1985, *Problèmes et exercices de syntaxe française*, Paris : A.Colin.
- Delaveau A., 2001, *Syntaxe : la phrase et la subordination*, Paris : A. Colin.
- Delomier D., 1980, « la place de l'adjectif en français : bilan des points de vue et théories du XXe siècle », *Cahier de lexicologie* 37 :2, 5-24, Paris Klincksieck.
- Delumeau F. et Lablanche A., 2004, « Complétives en créole guadeloupéen et infinitives françaises: correspondances et formalisation » (à paraître), *actes du colloque international Curaçao Creole Conference, Curaçao*.
- Delumeau F. et Lablanche A., 2006, «Problèmes de traduction automatique en contexte diglossique: cas de la correspondance entre subordonnées françaises et créoles» (à paraître), *actes du colloque «Caribbean Language Studies and Educational Development»*, SCL (Society for Caribbean Linguistics), du 2 au 6 août 2006, Roseau, Dominica, Antilles.
- Denis D. et Sancier-Chateau A., 1994, *Grammaire du français*, Paris : Librairie Générale Française.
- Desmets M., 2001, *Les typages de la phrase en HPSG: le cas des constructions en comme en français*, Thèse de Doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- Desmets M., Hamon S., Lavieu B., 2003, « Les grammaires HPSG », *Linx* 48, 57-77.
- Dubois J., Lagane R., Lerond A., 1971, *Dictionnaire du français classique*, Paris : Larousse.
- Dubois J., Lagane R., 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris : Larousse. (1995)
- Dubois J., 1999, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Emonds J., 1978, "The verbal complex V'Vin French", *Linguistic Inquiry*, 9-2, 151-175.
- Emonds J., 1985, *A unified theory of syntactic categories*, Dordrecht: Foris.
- Engelbert, A., 1992, *Le « petit mot » de : étude de sémantique historique*, Genève : Droz.
- Engelbert, A., 1998, *L'infinitif dit de narration*, Paris, Bruxelles : Editions Duculot.
- Faucher E., 1971, « La place de l'adjectif, critique et notion d'épithète », *Le français moderne* 39-2, 119-127, Paris : Ed. D'Artrey.
- Feuillet J., 1984, « Les fonctions du groupe adjectival », *Linguistique* 20:2, 144-145, Paris.
- Flaux N., Van de Velde D., 2000, *Les noms en français : esquisse d'un classement*, Gap : Paris : Ophrys.

- Fontaine J., 1974, *Le cercle linguistique de Prague*, Tours : Mame.
- Fraser N., et Hudson R., 1992, Inheritance in word grammar, *Computational Linguistics* 18 n°2, 133-158.
- Fuchs C., Le Goffic P., 1975, *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris : Hachette.
- Fuchs C., Le Goffic P., 1992, *Les linguistiques contemporaines : repères théoriques*, Paris : Hachette Supérieur.
- Gaatone D., 1971, « Facile à dire », *Revue de Linguistique romane*, 36 : 1.
- Gary-Prieur M.-N., 1985, *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Paris : A.Colin
- Gazdar G., Klein E., Pullum G., Sag I., 1985, *Generalized phrase structure grammar*, Cambridge, Oxford, Blackwell.
- Genevay E., 1994, *Ouvrir la grammaire : interlocuteur, énoncé, communication, phrase*, Lausanne : Éd. L.E.P. Loisirs et Pédagogie.
- Gerdes K., et Kahane S., 2006, "L'amas verbal au coeur d'une modélisation topologique de l'ordre des mots" in K.Gerdes et C. Müller (eds), *Ordre des mots et topologie de la phrase française, Linguisticae Investigationes*, 29: 1.
- Gerdes K., Kahane S., 2004, L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français, Pré-Actes des Journées de la syntaxe, Bordeaux (à paraître aussi dans *Linguisticae Investigationes* 2006).
- Giry-Schneider, 1987, *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à support*. Genève : Droz.
- Giry-Schneider, J., 1977, « Constructions à verbe opérateur. Notion d'opérateur et notion d'auxiliaire », *le français dans le monde*, 129, 29-34.
- Godard D. 1991, « Le test en grammaire générative : l'exemple de la structure de la phrase », *Histoire des théories linguistiques* 13, 27- 56.
- Godard D., 1988, *La syntaxe des relatives en français*, Paris : Editions du CNRS.
- Goes J., 1999, *L'adjectif : entre nom et verbe*, Paris : Bruxelles : Duculot.
- Goldberg A., 1995, *A construction grammar approach to argument structure Construction grammar*, Chicago, London : The University of Chicago Press.
- Grevisse M., 1964, *Le bon usage*, 13^{ème} édition, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gross M., 1967, « Sur une règle de cacophonie », *Langages* 7, 105-119.
- Gross M., 1968, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, 2 ed. rev. et corr., Paris : Larousse.
- Gross M., 1969, « Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue française* 1, 63-73.
- Gross M., et Lentin A., 1970, *Notions sur les grammaires formelles*, Paris : Gauthier-Villars.

- Gross M., 1975, *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.
- Gross, M., 1986, *Grammaire transformationnelles du français*, Malakoff : Cantilène.
- Gross G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Gap : Ophrys.
- Habert B., 1991, « Spécialiser des règles syntaxiques », in *Reconnaissance des formes et intelligence artificielle (RFIA)*, 873-878. AFCET, Villeurbanne.
- Habert B. et Jacquemin C., 1993, « Noms composés, termes, dénominations complexes : problématique linguistiques et traitements automatiques », *TAL* 34, 5-42.
- Habert B. et Jacquemin C., 1995, « Constructions nominales à contraintes dotes et grammaires d'unification », *Linguisticae investigationes* 19, 401-428.
- Habert B. et Zweigenbaum P., 2002, « Régler les règles », *TAL* 43, 83-105.
- Halba E.-M., 2002, *Petite grammaire française : avec exercices corrigés*, Paris : Ellipses.
- Harris Z., 1951, *Methods in structural linguistics*, Chicago: University of Press.
- Hirschbuhler P. et Labelle M., 1993, « L'évolution des propositions infinitives négatives en français », *Linx* 29, 59-90.
- Huot H., 1981, *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*, Paris : Droz
- Jackendorff R., 1977, *X-bar syntax : a study of phrase structure*, Cambridge: MIT Press
- Jacobson P., 1990, "Raising as function composition", *Linguistics and Philosophy* 13, 423-475.
- Joshi A., 1985, « Tree adjoining grammars : how much context-sensitivity is required to provide reasonable structural descriptions ? » in Dowty et al. (éd.) *Natural Language Processing: Psycholinguistic, computational and theoretical Perspectives*, 206- 250. Cambridge, Cambridge University Press.
- Kahane S., 2002, "A propos de la position syntaxique des mots qu-", in P.Le Goffic (éd.) *Interrogation, indéfinition, subordination, Verbum*, XXIV: 4, 339-435.
- Kahane S., (sous presse), On the statut of phrases in head-driven phrase structure grammar- illustration by a totally lexical treatment of extraction, in Polguère A. (ed.), Benjamins.
- Kathol A., 2000, *Linear syntax*, Oxford : Oxford University Press.
- Kay M., 1985, "Parsing in functional unification grammar", in D.R. Dowty, L. Karttunen et A.M. Zwicky eds. *Natural language parsing* 251-278, Cambridge University Press.
- Kayne R.S, 1975, *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*, Paris : Editions du Seuil.
- Kayne, R.S, 1980, "On certain differences between French and English", *Linguistic Inquiry* 12, 349-371

- Kerleroux F., 1981, « Les constructions de forme SN de infinitif : essai de classement », *Linx* 5, 41-66.
- Kerleroux F., 1990, « Du mode de l'existence de l'infinitif substantivé en français contemporain », *Cahiers de grammaire* 15, 57-99, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Kornai A., Pullum G., 1990, "The X-bar theory of phrase structure", *Language* 66, 24-50.
- Koster J., 1984, "On binding and control", *Linguistic Inquiry* 15, 417-460.
- Labat-Jacqmin S., 2006, « La prise en compte de la valence des verbes non finis pour la définition de contraintes en analyse automatique de l'italien », in *les formes finies du verbe*, Travaux linguistiques du Cerlco 19, 183-202. Presses universitaires de Rennes.
- Lablanche A., 2003, « Les constructions infinitives dans les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées », *Linx* 48, 29-43.
- Lakoff G., 1977, "Irregularity in syntax", New-York, Holt, Rinehart & Winston langues, 11, 8-29 ; 12, 8-33.
- Lazard G., 1984, « La distinction entre nom et verbe en morphologie et en syntaxe », *Modèles Linguistiques* 6-11, 29-39.
- Larard G., 2001, *Etudes de linguistique générale*, Typologie grammaticale, Leuven : Peeters.
- Le Bidois G., Le Bidois R., 1967, *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques... 1, Prologomènes. Les articles. Les pronoms. Théorie générale du verbe. Les voix. Le temps. Les modes*, 2^e éd. rev. et compl., Paris : A. Picard.
- Le Flem D., 1987, « De +Infinitif : préposition ou complémentiseur ? », *Langues et linguistique*, 13, 121-145.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- Leclère C., 1971, « Remarques sur les substantifs opérateurs », *Langue Française* 11, 61-76.
- Leeman D., 1991, « Hurler de rage, rayonner de bonheur : remarques sur une construction en de », *Langue française* 91, 80-99.
- Leeman D., 2002, *La phrase complexe, les subordinations*, Louvain-la-neuve : Duculot.
- Leeman-Bouix D., 1994, *Grammaire du verbe français*, Nathan.
- Legrand G., 1999, « L'étude de la subordonnée infinitive dans les grammaires de référence », *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, Arras : Artois Presses Université.
- Lemhagen G., 1979, *La concurrence entre l'infinitif et la subordonnée complétive introduite par que en français contemporain*, Stockholm : Almqvist och wiksell.

- Levine R., Meurers D., 2005, “Head-driven phrase structure grammar : linguistic approach, formal foundations, and computational realization”. In Brown (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*. Deuxième édition, Oxford: Elsevier.
- Lorian A., 1962, « La proposition infinitive en français moderne », *Vox romanica*, 285-294.
- Maingueneau M., 1999, *Syntaxe du français*, Paris : Hachette.
- Manzini R., 1983, « On control and control theory », *Linguistic Inquiry* 14, 421-446.
- Marandin J-M., 1992, « La perception syntaxique », *le gré des Langues* 4.
- Marandin J-M, 1999, « Unaccusative Inversion in French », in *Romance Languages and Linguistic Theory* , [Yves d'Hulst et al. eds], Amsterdam: John Benjamins.
- Marandin J-M, 1999, «Grammaire de l'incidence», Manuscrit non publié disponible à l'adresse http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/GrammaireDeL_incidence.htm.
- Marsac F., 2006, « Perturbation dans le contrôle de l'infinitif de certaines structures Vinf V SN2 », in *les formes finies du verbe*, Travaux linguistiques du Cerlico, vol 19, 183-202. Presses universitaires de Rennes.
- Mathieu-Colas M., 1996, « Typologie de la composition nominale », *Cahiers de lexicologie* 69.
- McNally, L. 1992, “VP coordination and the VP-internal subject hypothesis.” *Linguistic Inquiry* 23, 336-341.
- Melis L., 1982, “The construction of the infinitive with causative movement verbs in french”, *Communication et cognition* 15, 459-471.
- Mélis L., 2003, *Les prépositions du français*, Paris, Ophrys.
- Meunier A., 1999, « Une construction complexe N₀hum être Adj de V⁰-inf W caractéristiques de certains adjectifs à sujet humain », *Langages* 133, 12-43.
- Miller P. et Torris T., 1990, *Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique du langage naturel*, Paris : Hermès.
- Miller P., 1992, *Clitics and Consituents in Phrase Structure Grammar*. New York : Garland.
- Miller P., Lowrey B., 2003, « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français », in Miller et Zribi-Hertz, *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Miller P., Monachesi P., 2003, “Les pronoms clitiques dans les langues romanes”, in Godard (ed.), *Les Langues romanes : Problèmes de la phrase simple*, Paris : Editions du CNRS.
- Miller P., Sag I., 1997, “French clitic movement without clitics or movement”. *Natural Language and Linguistics Theory* 15, 573-639.
- Milner J-C, 1982, *Ordre et raisons de la langue*, Paris : Seuil.
- Milner J-C, 1984, « De l'inutilité des arbres en linguistique », *TA informations* 25-1, 5-12.

- Milner J-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris : Seuil.
- Milner J-C, 1991, « Géométries », *Le Gré des Langues* 2, 8-26.
- Mir-Samii R., 1997, « La valeur de *de* devant les infinitifs compléments de verbe », *Faits de langues* 9, 119-126.
- Mir-Samii R., 2001, « Valeur énonciative des prépositions *de* et *à* devant l’infinitif », *l’Information grammaticale* 88, 3-8.
- Mir-Samii R., 2006, « L’infinitif complément de nom en français », in *les formes finies du verbe*, Travaux linguistiques du Cerlico 19, 183-202. Presses universitaires de Rennes.
- Mohanan K.P., 1985, “Remarks on control and control theory”, *linguistic Inquiry* 16: 637-648.
- Moignet G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Monceaux A., 1992, « Un exemple de formation productive de composés de structure nom adjective », *Langue Française* 96, 74-87.
- Monneret P., Rioul R., 1999, *Question de syntaxe française*, PUF.
- Mouret F., 2007, *Grammaire des constructions coordonnées. Coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Nicod J., 1962, *La géométrie dans le monde sensible*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Noailly M., 1999, *L’adjectif en français*, Paris : Ophrys.
- Perlmutter D., 1970, « Surface structure constraints in syntax », *Linguistic Inquiry* 1 : 187-255.
- Picabia L., 1978, *Les constructions adjectivales en français*, Genève : Droz.
- Picabia L., 1997, « La préposition, une catégorie accessoire ? », *Faits de langue* 9.
- Picoche, J., 1969, « Réflexions sur la Proposition infinitive », *Le Français Moderne* 4, 289-300.
- Pollard C., Sag I., 1987, *Information-based syntax and semantics*, Standford:CSLI.
- Pollard C., Sag I., 1994, *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, London : The University of Chicago Press.
- Pollock J-Y, 1986, « On case and the syntax of infinitives in french » in Guéron, *Grammatical Representation*, Obenauer et Pollock, eds., 293-326.
- Pollock J.Y, 1989, “Verb movement, universal grammar and the structure of IP”, *Linguistic Inquiry* 19-4, 365-424.
- Postal P., 1974, *On raising : one rule of English grammar an its theorical implications*, Cambridge : MIT Press.
- Pottier B., 1961, « Sur le système des prépositions », *Le français moderne* 29, 1-6.

- Reape M., 1994, "Domain union and word order variation in German", in Nerbonne, Netter, Pollard (eds), *German head driven phrase structure grammar*, 151-197. Stanford : CSLI Publications,.
- Reape M., 1994, *Domain union and word-order variation in German*, in Nerbonne et al.
- Rédéquat F., 1980, *Les constructions verbales avec l'infinitif*, Paris : Hachette.
- Remi-Giraud S., 1988, "Essai sur la notion de sujet", in *l'infinitif*, sous la direction de Remi-Giraud, Lyon : presses universitaires de Lyon, 95-110.
- Riegel M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris : PUF.
- Riegel M., 1988, « L'adjectif attribut de l'objet du verbe avoir : amalgame et prédication complexe », *Travaux de linguistique* 17, La prédication seconde.
- Riegel M., Pellat J.C, et Rioul R. 1994, *Grammaire Méthodique du français*, PUF, Paris.
- Riegel M., 2000, Le syntagme nominal dans la grammaire française, *Modèles linguistiques*, Tome XXI, Fascicule 2.
- Rooryck J., 1989, « Les verbes à montée et à contrôle ambigus », *Revue Québécoise de linguistique* 18, 1.
- Rooryck J., 1990, « Montée et contrôle : une nouvelle analyse ? », *Le français moderne* 88, 1-27.
- Rosenbaum P., 1967, *The Grammar of English predicate complement constructions*, Cambridge : MIT Press.
- Rouveret A., Vergnaud J.R, 1980, "Specifying reference to the subject: French Causatives and conditions on representations", *Linguistic Inquiry* 11, 97- 202.
- Ruwet N., 1970, *Introduction à la grammaire générative*, Paris : Plon, 2^e ed.
- Ruwet N., 1972, « En et la transformation montée », in *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris : Seuil.
- Ruwet N., 1972, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Seuil : Paris.
- Ruwet N. , 1983, « Montée et contrôle : une question à revoir ? », in Herslund, Mordrup, Sorensen (éd), *Analyses grammaticales du français, Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner*, Copenhague : Akademisk Forlag. Repris in Ruwet 1991.
- Ruwet N., 1984, « Je veux partir/ *Je veux que je parte. A propos de la distribution des complétives à temps fini et des compléments à l'infinitif en français », *Cahiers de grammaire* 7, 75-138. Repris in Ruwet 1991.
- Ruwet N., 1991, *Syntax and Human experience*, University of Chicago Press : Chicago.
- Sabah G., 1988, *L'intelligence artificielle et le langage I: représentation des connaissances*, Paris : Hermès.
- Sandfeld K., 1936, *Syntaxe du français contemporain : l'infinitif*, Paris : Champion.
- Sandfeld K., 1975, *Syntaxe du français contemporain : les propositions subordonnées*, 2^e Edition, Genève : Droz.

- Saussure F. de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris: Payot.
- Seguin J-P., 1969, « Faut-il parler de proposition infinitive en français contemporain », *Langue Française* 1, 23-27.
- Selkirk E., *The syntax of words*, MIT Press.
- Shieber S., 1986, *An introduction to unification-based approaches to grammar*, CSLI Lectures notes N°4, Stanford university. Traduction française : « les grammaires basées sur l'unification », in Miller et Torris (éd.), 1990, 27-85.
- Spang-Hanssen E., 1963, *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague : G. E. C. Gads forlag.
- Sten H., 1952, *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague : Munksgaard.
- Tamba-Mecz I., 1980, « Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation », *Travaux de linguistique et de littérature*, 18 : 1, 119-132.
- Tasmowski L., 1985, « Faire infinitif », Mélis L., Tasmowski L. et Verluyten P. (eds). *Les constructions de la phrase française*. Gent : communication et cognition.
- Tasmowski L., 1990, « En semble...ou semble en... », *Le Français Moderne*, 58 : 28-42.
- Tellier C., 1995, *Éléments de syntaxe du français. Méthodes d'analyse en grammaire générative*, Québec : Presses de l'université de Montréal.
- Tesnière L., 1953, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Tesnière L., 1965, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Tseng J., 2002, « Remarks on marking », in Van Eynde, Hellan, Beermann, *Proceeding of the 8th International HPSG Conference* 267-283, Stanford, CSLI.
- Turner N., 2000, *Etude Contrastive de l'infinitif en français et en anglais*, Paris : Ophrys.
- Vergnaud J., 1985, *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*, Amsterdam : John Benjamin.
- Vikner C., 1980, « L'infinitif et le syntagme infinitif », *Revue romane*, 15-2, 252-291. Copenhague : Institut d'Etude Romanes de l'Université de Copenhague.
- Vinet, M.T., 1980, « La représentation des infinitifs dans la grammaire », *Revue Québécoise de la linguistique* 11-1, 69-91.
- Wagner R.L., Pinchon J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, 2ème éd. rev. et cor., Paris : Hachette.
- Wehrli E., 1980, *Constructions infinitives : Compléments VP et leurs implications théoriques*. Montréal Working papers, 14, 1-192.
- Wehrli E., 1997, *L'analyse syntaxique des langues naturelles : techniques et méthodes*, Paris : Masson.
- Wierzbicka A., 1986, "What's in a noun? ", *The semantics of grammar*, 463-496, Amsterdam, J.Benjamins.

- Wilmet M., 1981, « La place de l'épithète qualitative en français contemporain », *Revue de Linguistique Romane*, 17-73, Janv-juin.
- Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette
- Wurmbrand S., 2003, *Infinitives : restructuring and clause structure*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Zaenen A., Dalrymple M., 1996, « Les verbes causatifs 'polymorphiques': les prédicats complexes en français », *Langages* 122, 79-95.
- Zock M. et Sabah G., 1988, *Advances in natural language generation: an interdisciplinary Perspective*, Londres : Pinter & Norwood.
- Zwicky A., 1985, « Heads », *Journal of Linguistics* 21, 1-30.
- Zwicky A., 1994, « Dealing out meaning : fundamentals of syntactic constructions », *Berkeley Linguistics society*, 611-624.

Liste des figures

Figure 1 : Jean promet qu'il viendra.....	53
Figure 2 : Jean promet de venir	53
Figure 3: Description du <i>signe</i>	91
Figure 4 : La hiérarchie du signe	93
Figure 5: DOM et UN	95
Figure 6: Structure hiérarchique	96
Figure 7: Structure en complexe verbal.....	97
Figure 8: Structure plate	97
Figure 9 : Faire avec complément GV	101
Figure 10 : Faire à composition	101
Figure 11 : Jean veut dormir	103
Figure 12 : Le trait SLASH.....	103
Figure 13 : Représentation de <i>de</i> « préposition » en HPSG	106
Figure 14 : Tête faible.....	107
Figure 15 : Représentation de <i>de</i> « tête faible » en HPSG	108
Figure 16 : Représentation de la tête faible à	108
Figure 17 : Types de relation	115
Figure 18 : Arbres polychromes élémentaire et complexe	119
Figure 19 : Schéma X-barre.....	120
Figure 20 : Description du GN complexe.....	121
Figure 21 : Opération de composition	122
Figure 22 : Opération de compactage	123
Figure 23 : Effet de réordonnement	124
Figure 24 : <i>Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude</i> , en arbre élémentaire	125
Figure 25 : <i>Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude</i> , après composition.....	125
Figure 26 : <i>Le ski à Tignes en été à 3000 m d'altitude</i> , après compactage	126
Figure 27 : Système de traits.....	126
Figure 28 : Système de traits.....	127
Figure 29 : Variables dans les systèmes de traits.....	128
Figure 30 : Système de traits et composition.....	128
Figure 31 : Phrase canonique.....	129
Figure 32: Relation d'interdépendance.....	129
Figure 33 : Représentation hiérarchique	131
Figure 34 : Hiérarchie de la position sujet.....	132
Figure 35 : Trait du complément indirect	133
Figure 36 : Trait du complément direct	134
Figure 37 : Valeurs des traits des complétives et des relatives.....	135
Figure 38 : Valeurs des traits du GN	136
Figure 39 : Le chien mange une pomme.....	136
Figure 40 : Représentation du S.....	137
Figure 41 : Groupe prépositionnel.....	138
Figure 42 : Règle $GV[inf] \rightarrow V[inf]$	141
Figure 43 : Règle $GV[inf] \rightarrow 3GV[inf] \ 5 \ GN$	142

Figure 44 : Règle du GV[inf] → 3GV[inf] 5GP.....	142
Figure 45 : Compactage des règles du complément indirect et du complément direct	142
Figure 46 : Proposition d'analyse en GV de <i>les enfants parler aux voisins</i>	146
Figure 47 : Proposition d'analyse en GN de <i>les enfants parler aux voisins</i>	146
Figure 48 : Hypothèse en GS de <i>les enfants parler aux voisins</i>	147
Figure 49 : Proposition d'analyse en S de <i>les enfants parler aux voisins</i>	147
Figure 50 : Proposition d'analyse en GV de <i>parler les enfants</i>	149
Figure 51 : Proposition d'analyse en S de <i>parler les enfants</i>	149
Figure 52 : Proposition d'analyse en S de <i>sonner / peindre ses volets</i>	152
Figure 53 : Proposition d'analyse en GS de <i>sonner / peindre ses volets</i>	152
Figure 54 : Proposition d'analyse en GN de <i>sonner / repasser sa chemise</i>	153
Figure 55 : Représentation en structure GN de <i>de venir</i>	157
Figure 56 : Représentation en structure S de <i>de venir</i>	158
Figure 57 : Représentation en structure GS de <i>de venir</i>	159
Figure 58 : Représentation en structure GP de <i>de venir</i>	160
Figure 59 : Représentation en GP de <i>Pour élire le nouveau président / sans trembler</i>	170
Figure 60 : Hiérarchie du groupe prépositionnel.....	170
Figure 61 : Hiérarchie du constituant infinitif.....	172
Figure 62 : Représentation arborescente de <i>Jean a vu les enfants parler aux voisins</i> ..	179
Figure 63 : Représentation arborescente de <i>Paul fait repasser sa chemise</i>	181
Figure 64 : Que Jean voit parler.....	182
Figure 65 : Valeurs des traits de la relation d'interdépendance de la règle [Règle GV/GV].....	183
Figure 66 : Que Jean regarde manger les pingouins.....	184
Figure 67 : Représentation de <i>Jean entend sonner</i>	185
Figure 68 : Proposition d'analyse en S de <i>manger une pomme</i>	186
Figure 69 : Proposition d'analyse en GN de <i>manger une pomme</i>	187
Figure 70 : Jean veut voir Marie.....	190
Figure 71 : Représentation de <i>Peut voir les pingouins</i>	191
Figure 72: Représentation de <i>que Jean peut voir</i>	193
Figure 73 : <i>Jean promet de venir</i>	195
Figure 74 : Apprend à jouer.....	196
Figure 75 : Que Jean envisage de manger.....	197
Figure 76 : Représentation de <i>Que Paul s'apprête à acheter</i>	198
Figure 77 : Représentation de <i>Voté pour élire le nouveau président</i>	199
Figure 78 : Représentation de <i>*Que Jean a voté pour élire le nouveau président</i>	200
Figure 79: Représentation de <i>Pour oublier ses malheurs</i>	202
Figure 80 : Représentation du GV.....	205
Figure 81 : Représentation de <i>Rouge cerise</i>	210
Figure 82 : Représentation de <i>Content de Marie</i>	212
Figure 83 : Représentation de <i>Blanc de farine</i>	213
Figure 84 : Représentation de <i>Content que Marie vienne</i>	215
Figure 85 : Représentation de <i>Content de venir</i>	216
Figure 86 : Représentation de <i>Prêt à partir</i>	217
Figure 87 : Représentation du GA <i>Extrêmement joyeux</i>	217
Figure 88 : Représentation de <i>Très très très intelligent</i>	218
Figure 89 : Représentation de <i>Chat noir/ Chat de la dame</i>	221
Figure 90 : Représentation de <i>Chat noir de la dame/Chat de la dame noir</i>	221

Figure 91 : Représentation de <i>Le chat noir de la dame</i>	222
Figure 92 : Représentation de <i>Le petit chat</i>	222
Figure 93 : Représentation de <i>Le beau petit chat</i>	223
Figure 94 : Représentation de <i>Le beau petit chat</i> (après compactage)	223
Figure 95 : * <i>Le fier de sa fille homme</i>	224
Figure 96 : Représentation de <i>Voiture présidentielle</i>	224
Figure 97 : Représentation de <i>Voiture présidentielle noire</i>	225
Figure 98 : Représentation de <i>Voyage présidentiel très médiatisé de Chirac</i>	225
Figure 99 : Représentation de <i>Voyage présidentiel très médiatisé de Chirac</i> (après compactage)	226
Figure 100 : Représentation de <i>Une allure très présidentielle</i>	227
Figure 101 : Représentation de <i>Piano droit</i>	227
Figure 102 : Représentation de <i>Vin rouge présidentiel</i>	227
Figure 103 : Représentation de <i>Le vin rouge présidentiel bien connu des spécialistes</i>	228
Figure 104 : Hiérarchie de l'épithète	229
Figure 105 : Représentation de <i>Est rouge</i>	231
Figure 106 : Hiérarchie partielle du GV	232
Figure 107 : Tristes sont les hommes	232
Figure 108 : Hiérarchie de l'attribut	233
Figure 109 : Représentation de <i>La pomme que Jean est content de manger</i>	235
Figure 110 : Hiérarchie du groupe adjectival	237
Figure 111 : Représentations de <i>A l'habitude de venir/ a l'habitude que Marie vienne</i>	241
Figure 112 : Représentation en arbres élémentaires de <i>L'habitude de Paul de manger des tomates,</i>	242
Figure 113 : Représentation de <i>L'habitude de manger des tomates de Paul</i>	243
Figure 114 : Représentation de <i>La décision très discutable du chirurgien d'opérer</i>	243
Figure 115 : <i>La décision très discutable du chirurgien d'opérer</i>	244
Figure 116 : Représentation de <i>À repasser</i>	246
Figure 117 : Représentation de <i>Fer à repasser</i>	247
Figure 118 : Représentation de <i>Fer à repasser de Paul</i>	247
Figure 119 : Représentation de <i>L'habitude de venir que Jean a</i>	249
Figure 120 : Représentation de <i>L'habitude que Jean a de venir</i>	249
Figure 121: Hiérarchie du GP	250
Figure 122 : Hiérarchie du GN	251
Figure 123 : Hiérarchie du GV	252

Index des auteurs

- Abeillé, 14, 15, 21, 22, 56, 63, 89, 98,
99, 100, 105, 106, 108, 150, 156,
180, 186
Arrivé, 23, 28, 30, 44, 71, 73, 220
Baschung, 13, 14, 63, 65, 102, 103, 104
Béchade, 21, 25, 32, 33, 40
Blinkenberg, 54
Bonami, 16, 104
Bosredon, 75
Bottineau, 102
Bresnan, 118
Cervoni, 47
Chomsky, 68, 120
Cori, 113, 126, 131, 157, 233
De Boer, 47
Delaveau, 37, 49, 120, 158, 200, 201,
233, 248
Denis, 27, 45, 48
Desmets, 63
Dowty, 94
Dubois, 39, 82, 219, 230
Gaatone, 81
Gazdar, 88, 94, 102
Godard, 16, 98, 100, 104, 186
Grevisse, 23, 47, 50, 54, 71
Gross, 39, 54, 55, 83
Huot, 15, 22, 44, 50, 51, 52, 54, 55, 56,
65, 105, 150, 154
Kathol, 94
Kayne, 94
Kerleroux, 21, 24
Lablanche, 131
Lagane, 39
Le Bidois, 23, 35
Le Goffic, 33, 36
Leeman, 25
Maingueneau, 65
Marandin, 113, 117, 126, 131, 157, 233
Miller, 98, 105
Milner, 16, 113, 114, 115, 116
Noailly, 24, 73
Perlmutter, 65
Picabia, 80, 81, 208, 210, 212, 213
Picoche, 30, 41
Pollard, 16, 88, 90, 93, 94
Reape, 94
Riegel, 21, 27, 36, 40, 81
Rosenbaum, 65
Ruwet, 36, 65
Sag, 16, 88, 90, 93, 94
Sancier-Chateau, 27, 32, 45, 48
Sandfeld, 13, 23, 54
Seguin, 30, 41
Spang-Hanssen, 47
Stowell, 148
Tesnière, 33, 34, 57
Tseng, 14, 107
Wagner, 27, 32
Wilmet, 34
Zwicky, 130

Annexes

Sommaire des annexes

Les règles de grammaires	277
Hiérarchie du groupe prépositionnel.....	280
Hiérarchie du constituant infinitif.....	281
Hiérarchie du groupe verbal	282
Hiérarchie de l'épithète.....	284
Hiérarchie de l'attribut.....	285
Hiérarchie du groupe adjectival.....	286
Hiérarchie du GN	288
Hiérarchie du sujet	289

Les règles de grammaires

- (a) **S** [a0 : non, a1 : X, a2 : Y] → 1 **GN** 3 **GV** [a0 : oui, a1 : X, a2 : Y]
- (b) **S** [a0 : non, a1 : X, a2 : Y] → 3 **GV** [a0 : oui, a1 : X, a2 : Y] 5 **GN**
- (c) **S** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, mode : Mode] → 3 **GV** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z, mode : Mode]
(Mode, X)
- (d) **GN** → 3 **GN** 5 **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]
(X, Y, Z)
- (e) **GN** → 3 **N**
- (f) **GV** [a0 : X, a1 : Z, a2 : non] → 3 **GV** [a0 : X, a1 : Z, a2 : oui] 5 **GP**
- (g) **GV** [a0 : X, a1 : non, a2 : Z] → 3 **GV** [a0 : X, a1 : oui, a2 : Z] 5 **GN**
- (h) **GV** [a0 : X, a1 : non, a2 : Z] → 3 **GV** [a0 : X, a1 : oui, a2 : Z] 5 **GS**
- (i) **GV**[a0 :oui, a1 : X, a2 : Y] → 3 **V**[a1 : X, a2 :Y]
- (j) **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 1 **prorel** [type : Type] 3 **S** [a1 : Y, a0 : X, a2 : Z]
(T, X, Y, Z)
- (j) **GP** → 1 **prep** 3 **GN**

[Règle du COMP] : **GS** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z] → 3 **Comp** [type : Type] 5 **S** [a0 : X, a1 : Y, a2 : Z]
(Type, X, Y, Z)

Type	X	Y	Z	Mode
Que	Non	-	-	ind,subj
Qui	Oui	-	-	ind, subj
Qui	Non	-	-	ind
Dont	Non	-	Oui	ind, subj
De	Oui	-	-	inf

[Règle GV/GV] : GV [a0 : U, a1 : Z, a2 : W] → 3 GV [a0 : U, a1 : oui, souscat : Souscat] 5 GV [a1 : Y, a0 : X, a2 : W, mode : inf]

	X	Y	Z	Souscat
a	oui	non	oui	gv
b	oui	non	oui	gv'
c	non	non	non	gv
d	non	oui	oui	gv
e	oui	oui	oui	gv
f	oui	oui	oui	gv'

- (a) : Jean regarde manger une pomme
- (b) : Jean semble manger une pomme
- (c) : Jean a vu dormir les pingouins
- (d) : Jean a vu manger les pommes
- (e) : Jean entend sonner
- (f) : Jean semble manger

[Règle GV/S] : GV [a0 : U, a1 : Z, a2 : W] → 3 GV [a0 : U, a1 : oui, souscat : Souscat] 5 S [a1 : Y, a0 : X, a2 : W, mode : inf]

	X	Y	Z	Souscat
a	oui	non	non	p'
b	non	non	non	p
c	non	oui	oui	p
d	oui	oui	oui	p'

- (a) : Jean veut dormir
- (b) : Jean regarde les pingouins dormir
- (c) : Jean regarde les pingouins manger des pommes
- (d) : Jean veut manger

[Règle GV/GS] : GV [a0 : Z, a1 : X, a2 : Y] → 3 GV [a1 : oui, a0 : Z, souscat : Souscat] 5 GS [a1 : X, a0 : Z, a2 : Y, mode : Mode]

R (mode, Z)

Mode	Z
Ind	non
Cond	non
Inf	oui

Souscat appartient à {cià, cide, compl.}

[Règle GV/GA] : GV (mode : Mode, a0 : Z, a1 : X, a2 : Y) → 3 GV (souscat : ga, mode : Mode, a0 : Z, a1 : oui) 5 GA (a1 : X, a2 : Y)

[Règle GV/GN] : GV[mode : inf, a0 :oui] → 3 GV [mode : inf, a0 : oui, souscat : gn] 5GN

[Règle Adj C.D.] : A → 3 A 4 N

[Règle Adj CI] : GA → 3 GA 5 GP

[Règle GA+CI/compl.] : GA[a:non] → 3GA[a:non] 5GS[a0: oui, a1: X, a2: Y, mode: inf]

[Règle Adv/GA] : GA → 1 adv 3 GA

[Règle Adj. Post]: GN → 3 GN 4GA

[Règle Adj. Ant.]: GN → 2GA 3 GN

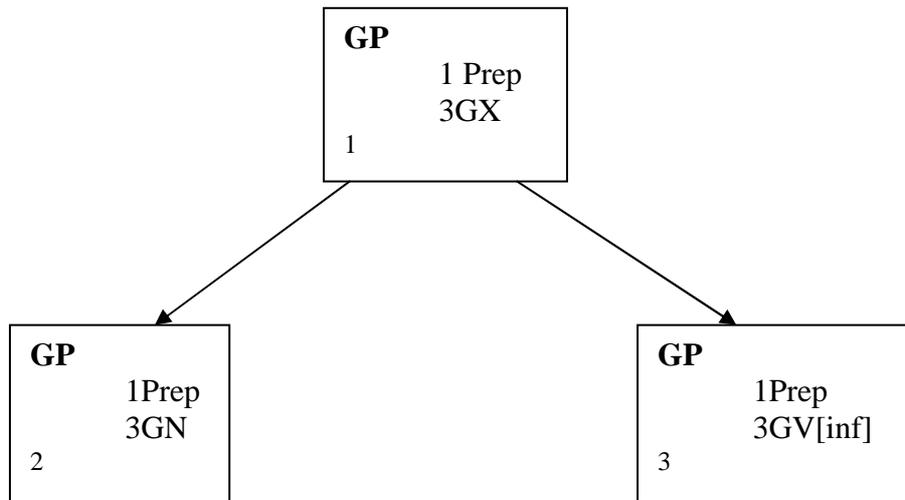
[Règle Adj. Rel.]: N → 3 N 4A

[Règle GP+CI]: GP → 3 prep 5GV[inf]

[Règle U.Nom.]: N → 3 N 5GP

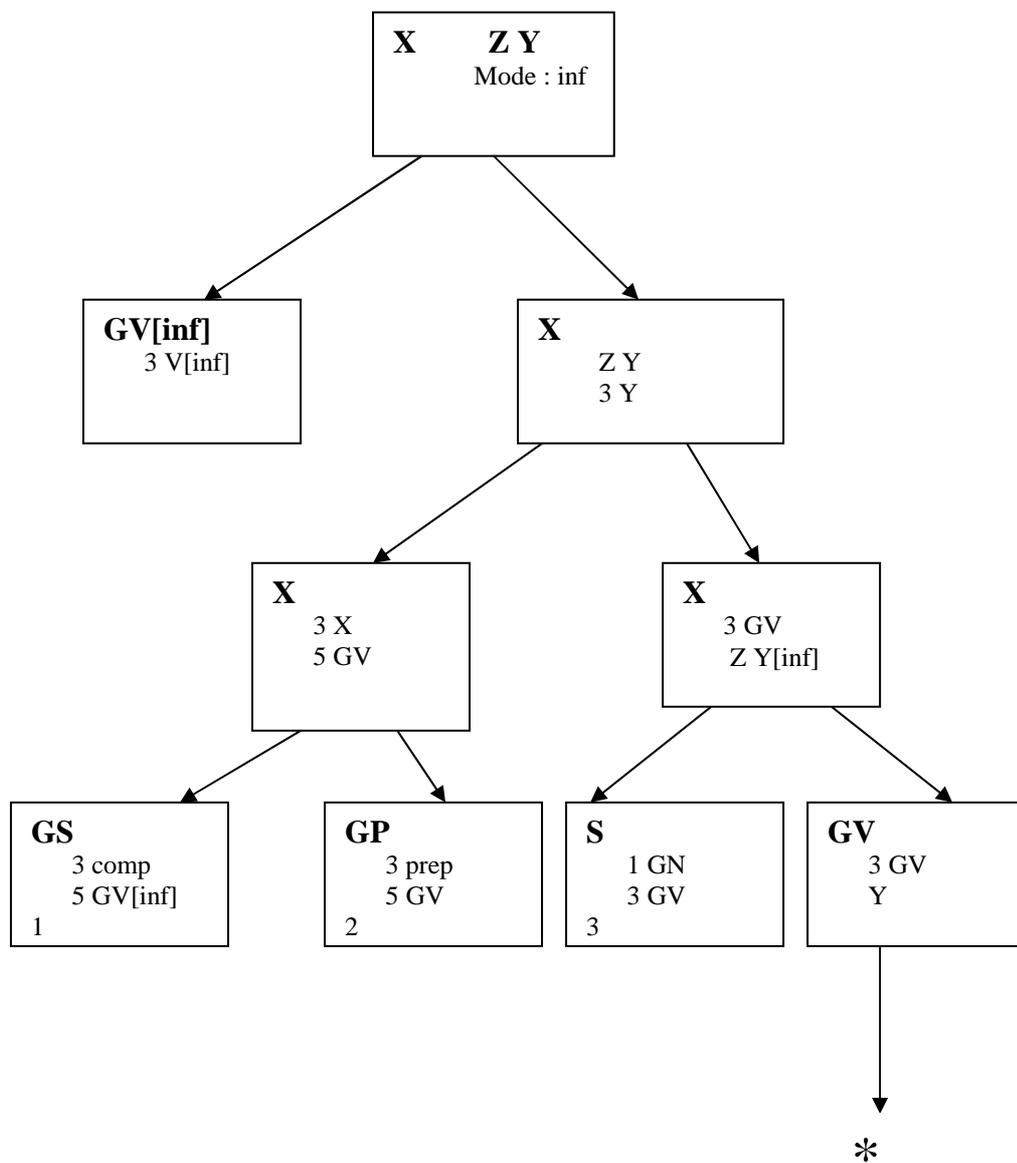
[Règle GN/GP]: GN → 3 GN 5GP

Hiérarchie du groupe prépositionnel



Boîte 2	Jean demande à Marie
Boîte 3	Jean a voté pour élire le nouveau président

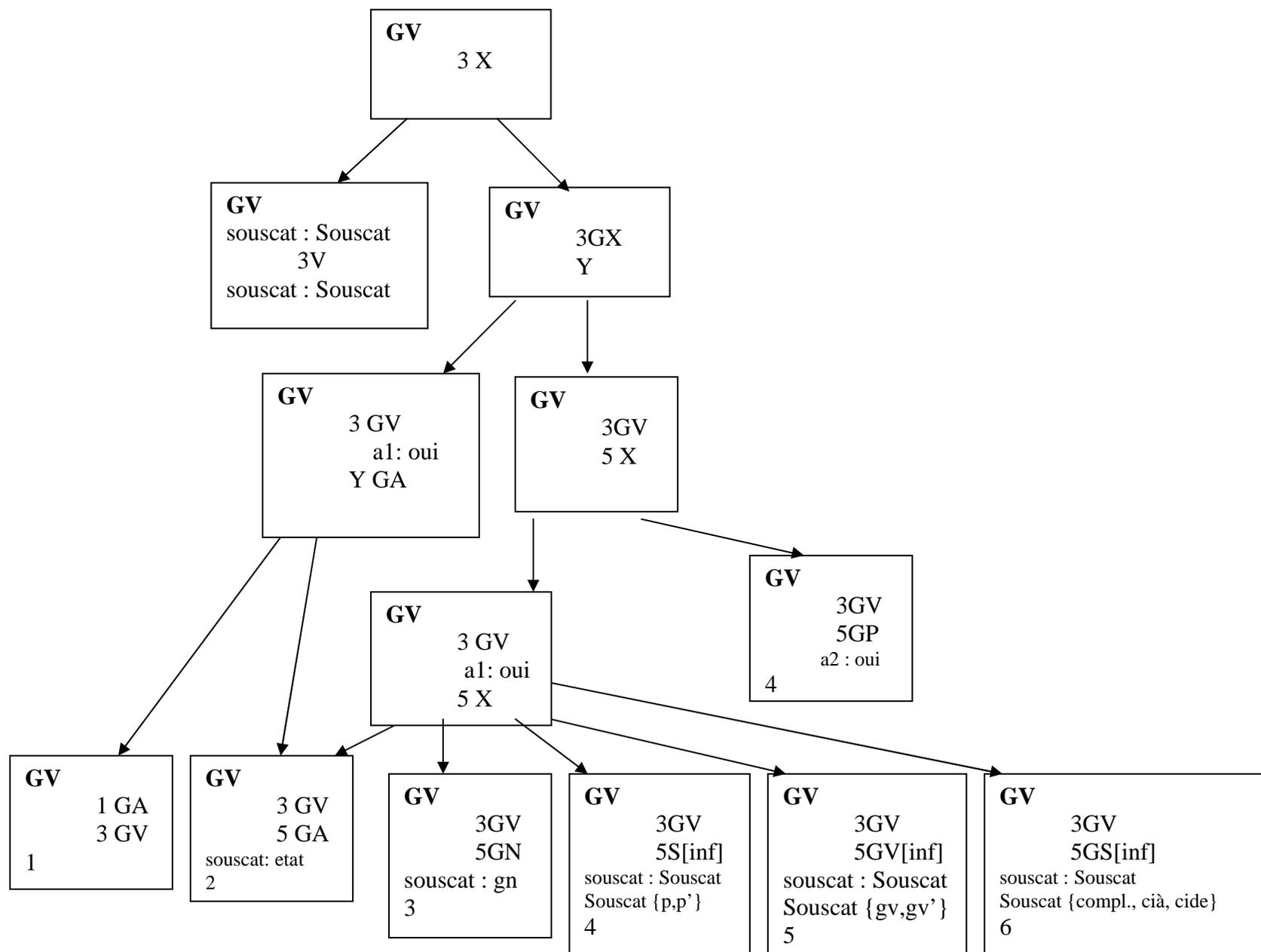
Hiérarchie du constituant infinitif



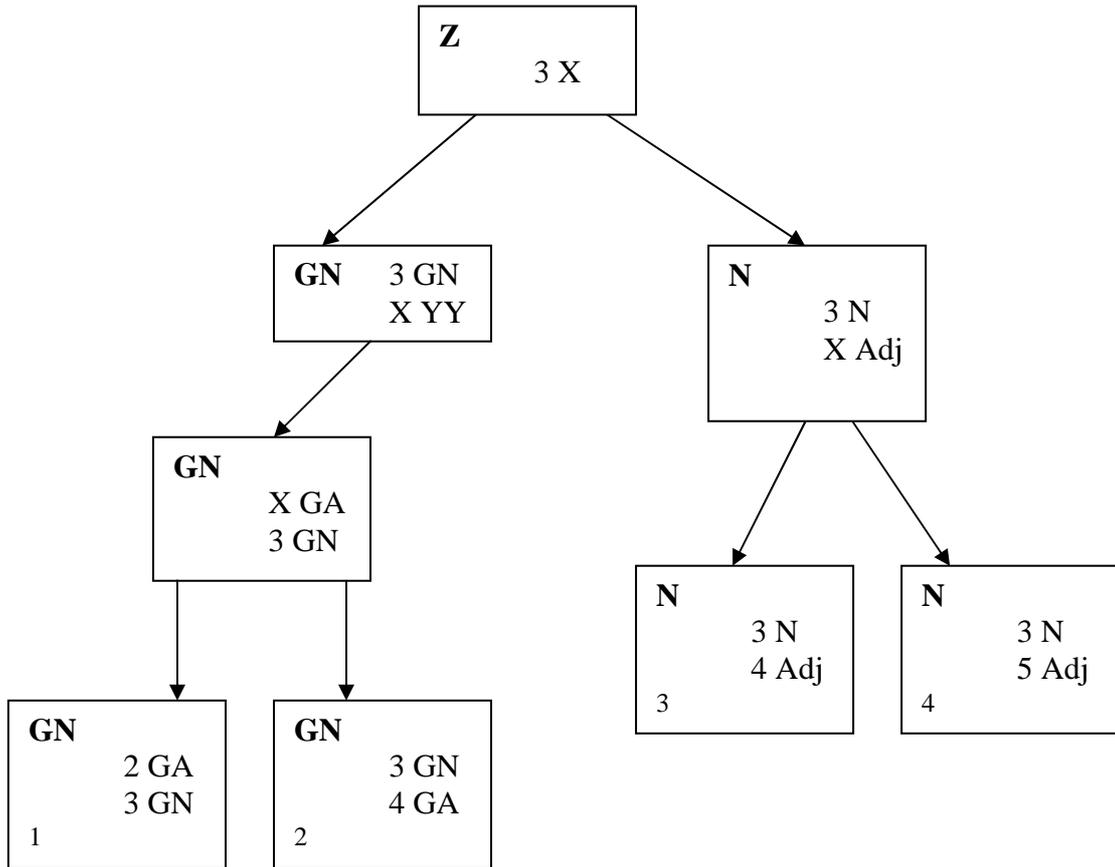
Boîte 1	Jean songe à venir/ Jean promet de faire un gâteau
Boîte 2	Jean a voté pour élire le nouveau président
Boîte 3	Jean entend les enfants parler
*	Signifie que cette hiérarchie doit être rattachée à celle du groupe verbal.

Hiérarchie du groupe verbal

Boîte 1	Tristes sont les hommes
Boîte 2	Jean est heureux
Boîte 3	Marie donne un bonbon
Boîte 4	Jean regarde les enfants dormir/ Jean veut partir à l'étranger
Boîte 5	Jean regarde dormir les enfants/ Jean semble rêver
Boîte 6	Jean voit que Marie travaille bien Jean songe à partir Jean promet de venir

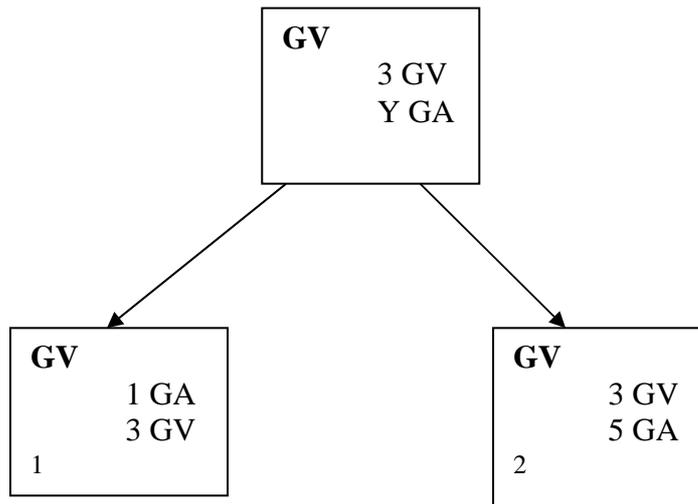


Hiérarchie de l'épithète



Boîte 1	Le petit chat
Boîte 2	Voyage très médiatisé
Boîte 3	Thé vert
Boîte 4	Le gymnase municipal

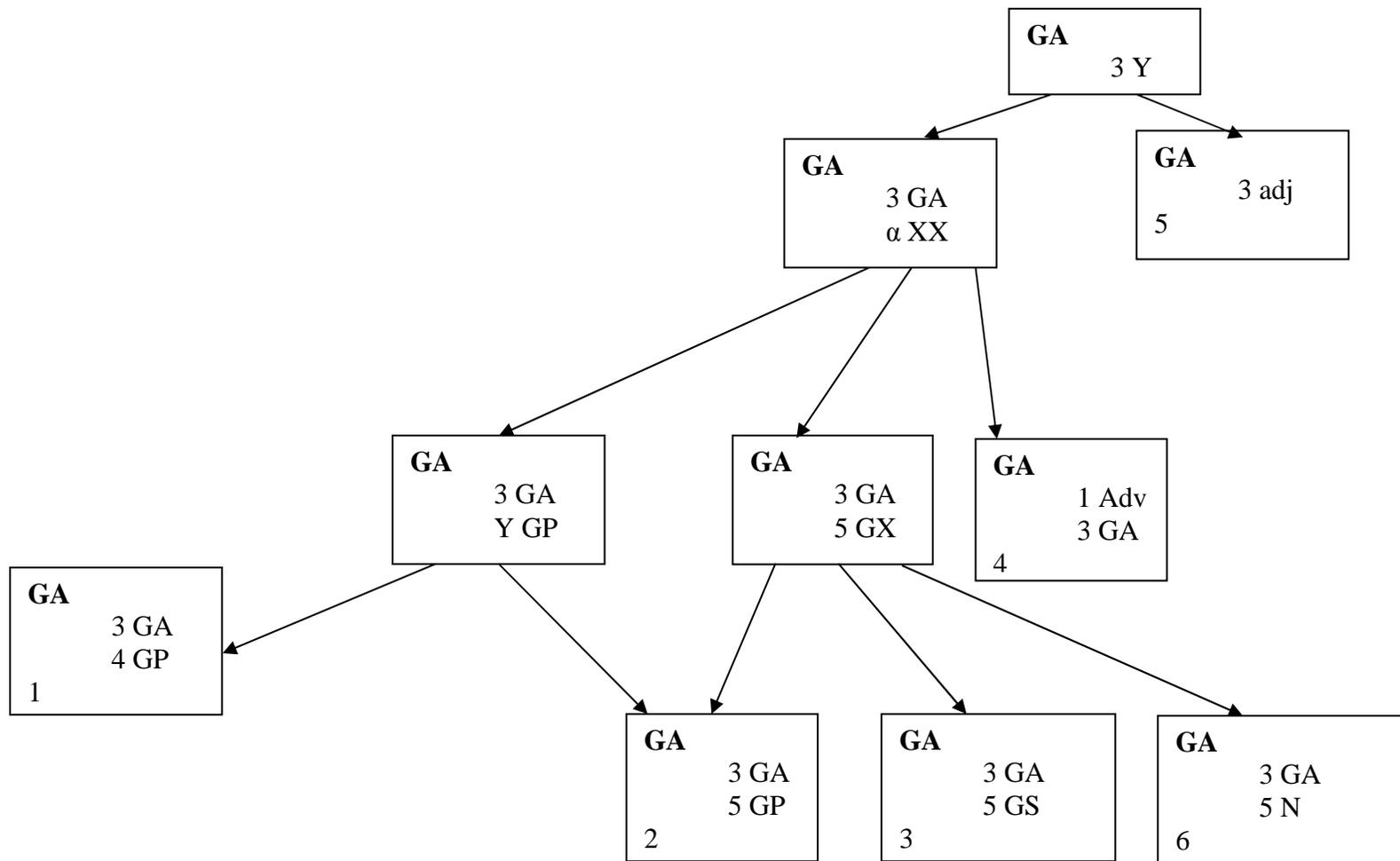
Hiérarchie de l'attribut



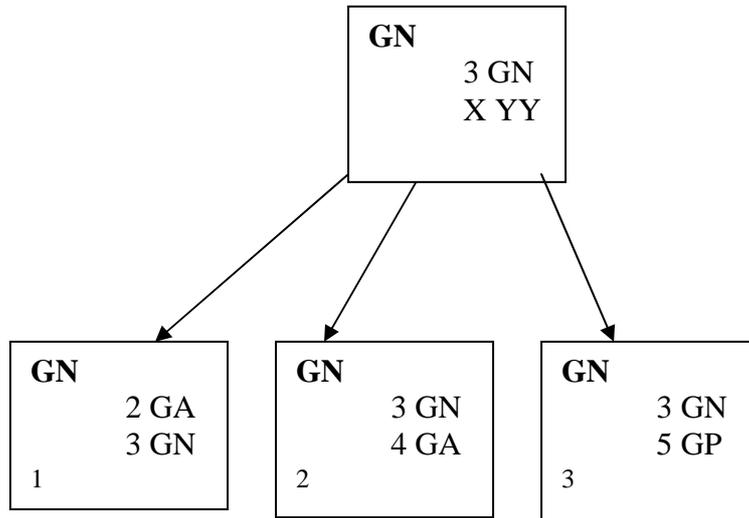
Boîte 1	Tristes sont les hommes
Boîte 2	Est mort

Hiérarchie du groupe adjectival

Boîte 1	Vert de peur
Boîte 2	Content de Marie
Boîte 3	Content de venir/ Content qu'elle vienne
Boîte 4	Très petit
Boîte 5	Bleu roi

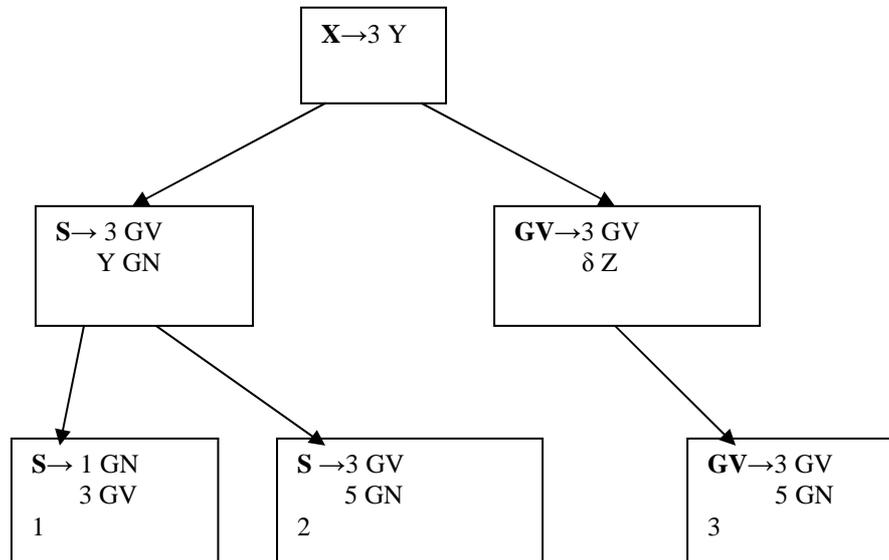


Hiérarchie du GN



Boîte 1	Le grand chat
Boîte 2	Le chat noir
Boîte 3	Le chat de la dame

Hiérarchie du sujet



Boîte 1	L'homme est venu
Boîte 2	Passeront à mon bureau tous les élèves qui n'auront pas eu la moyenne
Boîte 3	Sur la place se dresse la cathédrale

ANNE LABLANCHE

L'INFINITIF COMPLEMENT D'UN VERBE, D'UN ADJECTIF, D'UN NOM :
ECRITURE D'UN FRAGMENT DE GRAMMAIRE

Résumé

Le but de cette thèse est de construire un fragment de grammaire du français rendant compte de la syntaxe de l'infinitif dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes (GAP).

La thèse se compose de deux parties. La première concerne l'étude des problèmes que pose l'infinitif.

L'infinitif, comme un verbe, a des compléments et le constituant qu'il forme avec ses compléments peut être lui aussi un complément d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif. Ce que les grammaires traditionnelles traduisent en parlant d'une double nature : il possède à la fois des propriétés nominales et verbales. D'où une difficulté spécifique pour faire entrer la syntaxe de l'infinitif dans un modèle formel qui puisse se prêter au traitement automatique.

Nous appelons *constituant infinitif* l'unité composée d'un verbe infinitif et de ses compléments. Il est expliqué pourquoi ce terme est préféré à celui de « proposition subordonnée infinitive ».

La seconde partie aborde l'analyse syntaxique des constituants infinitifs en GAP et s'organise autour des contextes dans lesquels apparaît l'infinitif (un verbe, un nom, un adjectif). Le choix d'une représentation en GAP permet de mettre à l'épreuve ce formalisme et de montrer l'intérêt qu'il y a de séparer les fonctions syntaxiques des catégories. Ainsi peut-on rendre compte des cas où un constituant d'une catégorie non nominale occupe une position en général occupée par un nom.

Ce travail aura permis, en s'intéressant à la question de la syntaxe de l'infinitif, en partant d'une réinterrogation de certaines études en provenance des grammaires traditionnelles, de parvenir à l'enrichissement d'un formalisme élaboré dans la perspective du TAL.

Abstract

The aim of this thesis is to build a piece of French grammar explaining the use of the infinitive syntax within the framework of polychrome tree grammars.

The thesis comprises two parts. The first part studies problems associated with the infinitive.

The infinitive, like a verb, has complements and the component it forms with its complements can in turn be the complement to a verb, a noun or an adjective. Traditional grammars express this as the double nature of an infinitive: it has the properties of a verb and of a noun/ it has both verbal and nominative properties. It is therefore difficult to insert the infinitive syntax into a formal model allowing the use of computational linguistics.

We define the infinitive component as the unit comprising an infinitive verb and its complements. We explain why this term is preferable to "infinitive subordinated proposition".

The second part examines the syntactic analysis of infinitive components within the framework of polychrome tree grammars and is organized around the contexts in which the infinitive is used (a verb, a noun, an adjective). A polychrome tree grammar representation makes it possible to test this formalism and demonstrates the benefits of separating the syntactic function of each category. One can thus explain the cases in which the component of a non-nominal category performs a role generally performed by a noun.

Finally, this work on the syntax of the infinitive, which revisits certain studies from traditional grammars, enriches the formalism constructed within the framework of computational linguistics.